TEMPS PROBABLE DEMAIN
BEAU ET FROID
Maximum, aujourd'hui, 10—Minimum, aujourd'hui, 0
Baromètre, hier, 30.09—aujourd'hui, 30.28
L'an dernier Maximum, 40—Minimum, 30
Voir détails page 15
LE JOURNAL DU PEUPLE

LE JOURNAL LE MIEUX INFORMÉ — LE JOURNAL COMPLET

La Patrie

MONTRÉAL—CANADA — LUNDI 30 JANVIER 1928

LE NUMÉRO 2 CENTS — EDITION DEFINITIVE

49e ANNEE—No. 284
La progression constante de son tirage est l'une des caractéristiques de la "Patrie"
PRIX D'ABONNEMENT
Edition quotidienne au Canada... $6.00 par année
Edition quotidienne Canadienne aux Etats-Unis ... $9.00 par année
Edition quotidienne Américaine.. $4.50 par année

MORT SUBITE, A LONDRES, DU FELD-MARECHAL COMTE DOUGLAS HAIG

Commandant en chef des armées anglaises en France et en Belgique, il contribua dans une large part aux succès alliés, en 1918.

L'ADMIRATION DE FOCH

"Tous les anciens combattants perdent en lui un ami", déclare sir Arthur Currie. — Descendant d'une lignée de militaires écossais.

LONDRES, 30. (Presse associée) — Le comte Douglas Haig, qui en sa qualité de commandant en chef des armées anglaises en France et en Belgique, contribua dans une large part aux succès alliés en 1918, est décédé un peu après minuit, aujourd'hui, à l'âge de 66 ans. Une maladie de coeur l'a prématurément emporté.

Le maréchal a rendu le dernier soupir chez son beau-frère, M. W.-G. Jameson, Prince's Gate, où il s'était retiré il y a quelque temps. Il allait se mettre au lit lorsqu'il s'évanouit sur le bord du lit où il était assis. Il ne perdit pas connaissance tout de suite mais la mort ne tarda point à venir.

Le comte de Haig se sentit légèrement indisposé récemment. Il alla consulter un médecin ces jours derniers, mais il put, toutefois, prendre part à quelques réunions publiques.

Il avait fait une promenade à Hyde Park, hier. Il aurait voulu se rendre à la Riviera si son médecin le lui avait permis.

Depuis la guerre, le comte de Haig consacra une bonne partie de son temps à l'organisation des secours aux invalides de la guerre et à leurs familles.

Le maréchal était d'une réserve poussée jusqu'à la froideur mais ceux qui vinrent en contact avec lui pendant la guerre affirme qu'il cachait sous son extérieur glacé une sensibilité profonde.

Dès la fin de la guerre, il lança une campagne au bénéfice de ceux qui avait tout donné pour le pays. Ce fut lui qui eut l'idée de la Journée du Coquelicot, où des millions de ces petites fleurs pourpres qui fleurissent les Flandres sont distribuées dans tout l'empire au bénéfice des invalides de la guerre.

Il fit voir à sa dernière apparition en public, samedi, qu'il était resté comme toujours le plus chaleureux défenseur du pays. Il déclarait à une troupe de "boy scouts" à Richmond:

"Défendez l'Angleterre lorsque les gens en parlent irrespectueusement. Cherchez à comprendre ce que signifie le titre de citoyen et l'esprit de civisme."

AU RANG DES IMMORTELS

Londres, 30. (Presse associée) — Dans une étude sur le comte de Haig écrite par lord Birkenhead, il y a quelque temps, l'auteur tirait la conclusion suivante:

"La fin de la Grande Guerre l'a placé, quelque défaut qu'il eut, au rang des immortels.

"On se rappellera le mot du général Foch, que son admiration pour le courage et l'endurance du soldat anglais ne le cédait en rien à son appréciation de l'habileté du chef."

La magnifique carrière militaire de lord Douglas Haig est le couronnement de sept siècles passés au service du pays par l'ancienne et aristocratique famille Haig du Bemersyde, Berwickshire. Comme tant d'autres clans, celui-ci vit le jour après les querelles de Bruce et de Balliol et prit part à tous les grands événements de l'histoire d'Ecosse.

Le clan élevait ses fils pour les consacrer au service de Bruce et de ses successeurs de la lignée des Stuart et lorsque le pays s'unit à ses voisins du sud, les Haigs combattirent sous Clive, Earlborough et Wellington. Lorsqu'ils ne faisaient pas la guerre, les Haigs étaient distillateurs et c'est dans cette industrie que la famille réalisa une fortune qui s'accrut avec les siècles.

Depuis le jour de sa naissance, le 19 juin 1861, il fut entendu que le troisième et dernier fils de John Haig, de Cameronbridge, Fifeshire, serait destiné à la carrière des armes.

Le père de Douglas, membre d'une branche cadette, donnait à ses fils une éducation académique approfondie, bagage nécessaire à tout bon officier de Sa Majesté en ce temps-là.

Le jeune Douglas fréquenta l'exclusif collège de Clifton, puis suivit les cours de Brasenose College, Oxford. Ses succès n'eurent rien de remarquable et en 1883 il entrait à l'école militaire. Rompant avec une tradition ancestrale, il jeta son dévolu sur la cavalerie, à la pensée qu'il pourrait y progresser plus rapidement.

Il obtenait une commission dans le 7e hussards, en 1885. Il coula alors la terne existence de l'officier qui attend la guerre. De grade en grade, on le voit bientôt capitaine au 17e lanciers et partir pour le Soudan avec Kitchener, qu'il accompagne à Khartoum, où sa bravoure lui attire l'admiration et l'amitié de son chef. C'est un tournant de sa carrière. Ses progrès deviennent

SIR DOUGLAS HAIG

phénoménaux. Il détient le record de la rapidité des promotions dans la cavalerie.

Eclate la guerre des Boers. Ses actions d'éclat sous le général sir John French, lui méritent les félicitations de son commandant et le

(Suite à la page 3)

"CE FUT UN GRAND SOLDAT", DECLARE LE GENERAL W.-B. KING

Eloge funèbre du feld-maréchal Haig par le commandant du district militaire de Montréal.

"C'est avec une profonde que j'ai appris, par les journaux regret ce matin, la mort du feld-maréchal Douglas Haig", nous a déclaré le major-général W.-H. King, le brigadier D.S.O., V.D., commandant C.M.G., district militaire, au cours d'une entrevue qu'il a bien voulu nous accorder.

"Ce fut un grand soldat. Et, si la mort est survenue aujourd'hui, cela est dû au grand rapidement qu'il s'est imposé durant la guerre, travail rendu plus difficile à cause de ses difficultés avec les politiciens. Son oeuvre militaire fut grande. Il était au front à la stratégie comme très fort dans bien les livres qu'il a écrits.

"Le feld-maréchal Haig, que j'ai eu le plaisir de connaître, avait une haute opinion du corps expéditionnaire canadien, que j'ai eu plusieurs fois l'occasion de causer avec lui et j'y ai beaucoup gagné. Il était une véritable inspiration.

"Le feld-maréchal Haig était un grand ami du soldat. Il s'intéressait grandement à tout simple soldat. Il a ses peines. Il travaillé pour le bien-être de l'ex-soldat, surtout dans le British Legion, presque uniquement au Canada, la Canadian Legion pour organiser Empire Legion. Il emporte avec lui les regrets de tout connu. Ce fut un grand soldat qui a mérité beaucoup pendant la guerre et après la guerre."

"Il ne reste qu'un conseiller" à Renfrew

RENFREW, Ontario, 30. — La démission du maire, du bailli, de assistant et de trois des quatre derniers conseillers crée une situation bizarre sur la scène municipale. Tout ce chambardement fut occasionné par la révocation de l'unique conseiller du traitement du chef des pompiers et du policier de nuit, la réduction à la fanfare des citoyens, sous couleur d'effectuer une réduction, abolition de l'octroi an-

A LA MEMOIRE DU COMPAGNON DU COMTE DE LESSEPS

Au service funèbre à la mémoire de M. Théodore Chichenko, célébré, hier, à l'église russe orthodoxe Saint-Pierre-et-Saint-Paul, à Montréal. — Photo prise sur le perron de l'église. — On remarque, de gauche à droite: M. Yves Le Rouzès, délégué général de la Ligue Maritime Coloniale Française; M. A. Wiker, membre de l'Union Nationale Française; M. Raoul Vennat, vice-président de l'Association des Vétérans Français; le commandant Maurice-J. Quedrue, directeur gérant de la compagnie Aérienne Franco-Canadienne; M. Paul Getman, diacre à l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul; l'archiprêtre Sergius Snegireff, qui a officié au service funèbre; M. Henri Coursier, consul adjoint de France à Montréal; M. Marcel Nougier président de la Société des Vétérans Français; M. C. Piché, directeur du service forestier de la province de Québec, représentant du gouvernement de la province; M. L. Bourgouin, professeur à l'Ecole polytechnique. — On doit se rappeler que M. Chichenko perdit la vie en même temps que le comte de Lesseps, le 18 octobre dernier, au cours d'une expédition en aéroplane, au golfe Saint-Laurent. (Cliché la "Patrie".)

IBANEZ REPOSERA DANS LES PLIS D'UN DRAPEAU DE VALENCE ET EN TERRE APPORTEE D'ESPAGNE

Une réplique de soie de l'étendard du cid Campeador servira de linceul au grand romancier espagnol. — Il ne veut point être inhumé en terre monarchique.

REGRETS UNIVERSELS

MENTON, France, 30. (Presse associée) — Vincente Blasco Ibanez sera inhumé demain dans les plis d'un drapeau de Valence, sur les bords de la Riviera.

Une réplique de soie de la bannière du cid Campeador enlevé aux Maures par les citoyens de Valence, sera son linceul. C'est à Valence que naquit Ibanez en 1867. Aussi de nombreuses délégations arrivent-elles de cette ville pour assister aux funérailles.

TERRE D'ESPAGNE

Madrid, 30. (Presse associée) — Bien résolus à inhumer Vincente Blasco Ibanez en sol espagnol, un groupe de ses amis ont emporté un peu de cette terre espagnole avec eux à Menton, lieu de son dernier repos.

Ainsi le romancier républicain qui jura de ne point retourner en Espagne, fut-il mort, tant que la monarchie y subsisterait dormirait-il en terre espagnole sur sa bien-aimée Riviera.

Cette terre fut enlevée de son jardin parmi les orangers de Valence, où Ibanez écrivit ou ébaucha les romans qui firent son nom.

Ses amis calculent que le romancier laisse une fortune de 5,000,000 de pesetas.

MAISON DE RETRAITE

Menton, 30. — "Mort ou vivant", écrivait dans son testament l'illustre romancier espagnol Vincente Ibanez, qui succomba, samedi matin, à une complication de pneumonie et diabète, "je ne veux point retourner en Espagne tant que le régime actuel y subsistera. Mes ennemis se glorifieraient de ma translation dans mon pays."

Les funérailles auront donc lieu en France. L'un de ses derniers actes, pourtant, fut de démentir qu'il eut trempé dans le dernier complot catalan et sa dernière oeuvre fut la transformation de son superbe domaine de la Riviera en maison de retraite pour les écrivains du monde entier. De ce temple, il fit enlever tous les fils de téléphone, jugeant cette invention et le radio les "pires nuisances au monde."

Ibanez meurt avant d'avoir réalisé sa promesse de renverser le roi Alphonse et d'établir la République en Espagne. Sa mort suscite des regrets universels et le souverain d'Espagne lui-même et Primo de Rivera ne lui ont gardé aucune rancune.

Le plus vieux cordonnier de France

PARIS, 30. — M. Ernest Chassepierre, de Charleville, qui exerce depuis 85 ans le métier de cordonnier, vient d'être décoré de la légion d'honneur, avec le titre de "plus vieux cordonnier de France".

LE PREMIER CAUCUS DES CONSERVATEURS

Depuis la convention de Winnipeg. — Le discours du trône.

OTTAWA, 30. (Du correspondant de la "Patrie"). — Aucune déclaration n'a été faite à l'issue du caucus conservateur, cet avant-midi. La politique générale du gouvernement a été étudiée. M. Finlay MacDonald, du Cap-Breton, Sud, présidait.

LE PREMIER

OTTAWA, 30. (Presse canadienne). — Le premier caucus conservateur de la session a siégé à 10.30 heures, ce matin. C'est la première fois que députés et sénateurs conservateurs ont l'occasion de se réunir depuis la convention de Winnipeg à laquelle l'hon. R.-B. Bennett fut choisi chef du parti, en octobre dernier. M. Bennett, presque tous les députés de l'opposition et un grand nombre de sénateurs y assistent.

L'attitude du parti à l'égard du discours du trône va être débattue.

La publication du Bulletin Municipal

QUEBEC, 30. (Du correspondant de la "Patrie"). — Le premier numéro du Bulletin municipal publié grâce à une initiative de M. Oscar Morin, sous-ministre des affaires municipales, vient de paraître. C'est un petit fascicule de quelques pages très intéressantes qui permettront dans la suite aux officiers du département des affaires municipales de venir à de plus étroites relations avec ceux qui consacrent leurs intérêts pour assurer le succès des corporations municipales de la province.

La juridiction de ces deux personnels

OTTAWA, 30. (Du correspondant de la "Patrie"). — M. Garland, député progressiste de Bow-River, proposera de placer le personnel de l'impôt sur le revenu et celui du rétablissement civil des soldats sous la juridiction de la commission du service civil.

Elles veulent fonder une association centrale

OTTAWA, 30. (Du correspondant de la "Patrie"). — Il y aura les 17 et 18 avril, à Ottawa, une convention des différents clubs et associations de femmes libérales du Canada dans le but de fonder une association centrale qui pourrait travailler plus efficacement dans l'intérêt du parti.

52 morts

RANGOUN, Birmanie, 30. — Des 28 voyageurs blessés dans le déraillement du convoi Mandalay-Rangoun, douze ont succombé, ce qui porte le nombre des morts à 52.

L'église que l'on venait de payer est incendiée

PHILADELPHIE, 30. — Trois semaines après la célébration de l'amortissement d'une hypothèque, l'église méthodiste épiscopalienne Fair Hill a été détruite par un incendie, aux petites heures ce matin. Des pompiers venaient de sortir du temple lorsque le clocher s'abattit.

COSTES ET LE BRIX A MEXICO

Une foule de dix mille personnes les acclame. — Des fleurs.

700 MILLES EN 7 H.

MEXICO, 30. (Presse associée.) — Mexico, première étape de la randonnée de bon vouloir du colonel Charles A. Lindbergh, acclame aujourd'hui les deux aviateurs français qui accomplissent la randonnée sans escale de Mexico à la Nouvelle-Orléans, au cours de leur envolée vers New-York.

Dieudonné Costes et Joseph Le Brix sont arrivés de Guatemala, hier, après avoir abattu près de 700 milles en 7 heures et 26 minutes.

Le président Calles et ses collègues, le ministre français, M. Jean-Baptiste Périer, les représentants des différents pays de l'Amérique du Sud, et M. Dwight W. Morrow, ambassadeur américain à Mexico, félicitèrent les aviateurs français à leur arrivée au parc de Valbuena. Une foule de dix mille personnes les acclama.

Toujours vêtus de leur uniforme d'aviateur, les pilotes visitèrent la ville sous une pluie de confetti. Parfois, ils renvoyaient à la foule les fleurs qu'elle leur lançait. A la légation française, ils embrassèrent un certain nombre de bébés que leur tendaient de fières mamans.

Deux aviateurs se tuent

ALMERIA, Espagne, 30. — Deux aviateurs pilotant un avion postal de la compagnie Latecoere, ont perdu la vie dans la chute de leur aéroplane au hameau de Félix.

COLLEGE CATHOLIQUE DETRUIT A VILLANOVA

Les dégâts sont de plus de $2,200,000. — Appareils inestimables.

VILLANOVA, Pennsylvanie, 30. (Presse associée). — Un incendie a rasé College Hall, le pavillon principal de Villanova College. Le monastère voisin a été endommagé ainsi que la tour de l'église Saint-Thomas.

Vingt-quatre brigades combattirent les flammes pendant six heures, la nuit dernière, aidés de centaines d'étudiants et de prêtres qui risquèrent leur vie pour sauver d'inestimables documents et appareils de laboratoire.

Le procureur du collège, le Rév. Père Daniel Driscoll, évalue les pertes à $2,200,000, sans compter les effets des étudiants. L'institution est dirigée par les RR. PP. Augustins.

Vie en danger

LONDRES, 30. — (Presse associée.) — Au moment où les journaux de Londres annonçaient un complot contre sa vie, James McNeill, commissaire à Londres et successeur probable de Timothy Healey, gouverneur général de l'Etat libre, partait, ce matin, pour Dublin, accompagné de détectives.

Mgr Dontenwill supérieur général des Oblats

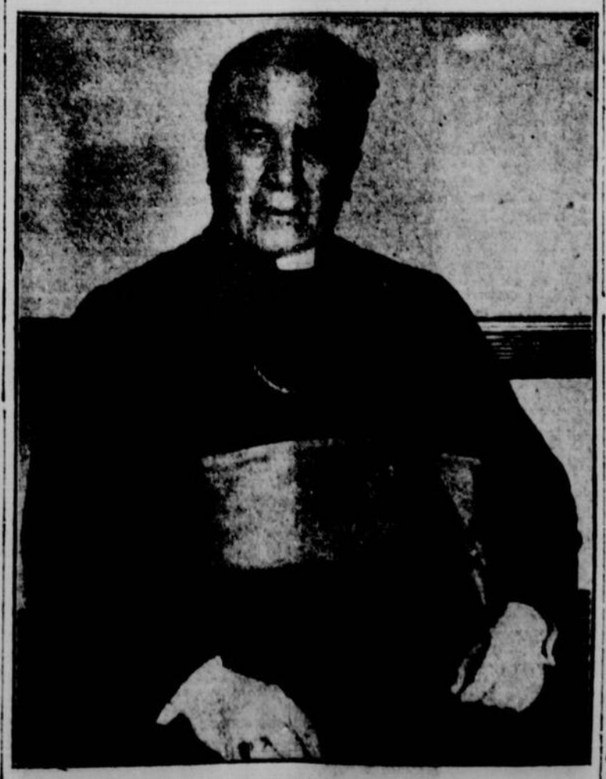

Mgr AUGUSTIN DONTENWILL, archevêque de Ptolémaïs, supérieur général des Oblats de Marie-Immaculée, est à Montréal, depuis quelques jours, revenant d'une visite à toutes les provinces des Oblats en Amérique. Mgr Dontenwill n'était pas venu au Canada depuis 1910. Il se retire au presbytère de la paroisse Saint-Pierre. (Cliché la "Patrie").

LE PRESIDENT DE L'ETAT LIBRE DE L'IRLANDE EST ARRIVE UN PEU INDISPOSE

L'hon. M. Cosgrave reste au lit à son passage à Montréal. — Il sera suffisamment rétabli pour le dîner officiel, ce soir, à Ottawa. — Déclarations de l'hon. M. Fitzgerald.

LA REPRESENTATION DIPLOMATIQUE

Le train spécial qui conduisait à Ottawa le président de l'état libre d'Irlande, M. William-T. Cosgrave, a déraillé ce matin à Limoges, à 28 milles d'Ottawa. L'accident est dû à une défectuosité dans la voie d'évitement.

Le wagon où se trouvait le président a laissé la voie, mais il est resté debout et personne n'a été blessé. Le train avait quitté Montréal à 10 h. 10 cet avant-midi. Un train spécial d'Ottawa a été commandité pour venir rejoindre les passagers à l'endroit du déraillement.

Le président de l'Etat Libre d'Irlande, l'honorable M. W.-T. Cosgrave, est arrivé à Montréal, ce matin, venant de Philadelphie, à la gare Bonaventure, et en est parti pour Ottawa environ un quart d'heure plus tard. Un bon nombre de représentants de journaux, de photographes et de citoyens étaient à la gare, mais personne d'entre eux ne put voir le président.

Il fut déclaré qu'au départ de Philadelphie hier après-midi, l'honorable M. Cosgrave s'était pris de froid. Son médecin lui avait ordonné de rester au lit. Mais ce n'est rien de grave, a déclaré son médecin, qui a ajouté que M. Cosgrave sera assez remis, en arrivant à Ottawa, pour le dîner qui est offert ce soir en son honneur par le gouvernement fédéral.

A la gare, attendant l'arrivée du

L'HON. W.-T. COSGRAVE

train l'on remarquait sir Henry Thornton, président des chemins de fer Nationaux du Canada; M. W.-D. Robb, vice-président de ces chemins de fer, en charge du département de la colonisation et qui connait personnellement le président de l'Etat Libre d'Irlande M. Patrick O'Kane, président de l'Ancient Order of Hibernians; MM. M.-J. Ryan, Ernest Markus, P.-A. O'Farrell, T.-C. Birmingham, tous ceux-ci amis personnels de l'honorable M. Cosgrave.

Le président de l'Etat Libre d'Irlande est arrivé à Montréal une heure plus tard qu'il n'était attendu. C'est que les trains américains auxquels son wagon particulier était attaché ont été mis en retard par la violente tempête de neige qui s'est abattue sur le nord-est des Etats-Unis. On pouvait voir d'ailleurs que ce wagon était couvert de neige et de glaçons quand il est arrivé à la gare Bonaventure.

Comme nous le disons plus haut, il a été impossible aux journalistes de voir l'honorable M. Cosgrave. Pendant que sir Henry Thornton et M. W.-D. Robb étaient admis dans son compartiment, les journalistes étaient très aimablement accueillis par l'un des membres du cabinet qui accompagnent le président, par l'honorable M. Desmond Fitzgerald, ministre de la défense. Celui-ci frappe tout à la fois par son air de jeunesse et par la joie qui est véritablement peinte sur sa figure. Il est l'expression de la plus grande cordialité.

Quand le représentant de "La Patrie" lui adressa la parole en anglais, l'honorable M. Fitzgerald lui répondit en un très excellent français. La première question qui fut posée au ministre de la défense irlandais fut celle-ci:

—Le gouvernement de l'Etat Libre projette-t-il de nommer un ministre au Canada?

—Les relations entre le Canada et l'Etat Libre d'Irlande sont des plus cordiales, répondit l'hon. M. Fitzgerald.

—Mais est-il question de nommer un ministre, un représentant diplomatique de l'Etat-Libre d'Irlande au Canada?

—Cela arrivera tôt ou tard, répondit le ministre de la défense. Et il ajouta: "Jusqu'au mois de juin dernier, j'étais ministre des affaires extérieures. Comme tel j'étudiai cette question de la nomination de ministres dans d'autres pays. Tout cela est à l'étude de la part du gouvernement".

—Serait-il indiscret de vous demander si le chef des républicains, M. De Valera, cause des inquiétudes au gouvernement de l'Etat Libre?

L'honorable M. Fitzgerald se mit à sourire. Il répondit en hésitant un peu:

—Je ne vois pas trop ce que nous pourrions dire à ce sujet.

Puis, après un moment de réflexion, avec un air de gaieté:

—Vous pouvez être assuré qu'il ne m'empêche pas de dormir. Il n'y a que les nombreux visiteurs que nous n'avons cessé de recevoir depuis notre arrivée en Amérique qui ont pu encore raccourcir les heures de notre sommeil.

Une autre question est alors posée au ministre de la défense.

—Une dépêche de ce matin rapporte que le président de la Chambre de Commerce de Dublin a déclaré prévoir une année de prospérité commerciale pour l'Irlande, mais aussi une diminution des impôts. Cela est-il fondé?

—Pour ce qui est de la diminution des impôts, le gouvernement y a sans cesse travaillé depuis son avènement. C'est ainsi qu'il y a eu une diminution dans l'impôt sur le revenu de six shillings à trois shillings, que nous avons fait disparaître des taxes sur le thé, et d'autres encore. Ce programme continue à se réaliser.

A ce moment, l'on annonce que le train doit bientôt partir de Montréal pour Ottawa et que l'on doit se hâter si l'on veut donner leur tour aux photographes, qui attendent, et les interviews prennent fin.

Mentionnons dans la délégation irlandaise qui accompagne le président de l'Etat Libre d'Irlande: M. Hugh Hagarty, secrétaire du conseil exécutif de l'Etat Libre; le colonel Joseph-F. O'Reilly, aide de camp du président; M. Diarmid O'Hegarty, secrétaire pour les affaires extérieures; M. Joseph-P. Walshe, secrétaire général du ministère des affaires étrangères; M. James-P. Kenny, représentant de l'"Irish Press".

L'honorable M. Smiddy, ministre de l'Irlande à Washington, accompagne le président de l'Etat Libre d'Irlande, dans son voyage à travers l'Amérique.

Procès en appel au sujet de la loi des liqueurs, en Ontario

OTTAWA, 30. (Du correspondant de la "Patrie"). — M. Richard Reddick, arrêté en revenant de Hull portant deux bouteilles de bière, a été condamné à l'amende, en appelle de ce jugement. Il prétend que du moment qu'Ontario abandonne la prohibition le gouvernement provincial n'a pas le droit de défendre le commerce avec une autre province où la prohibition n'est pas non plus en vigueur. C'est le juge Wright, de la Cour suprême d'Ontario, qui rendra jugement dans cet appel dans une dizaine de jours.

Sténographe comtesse

NEW-YORK, 30. — Ruth Angela Obre Brower, sténographe, fille d'un électricien de l'"East Side", a épousé, à Paris, le comte de Caillombrosa. Elle avait épousé en première noces le peintre Walter Goldback, décédé.

Loi qui a fait plus que son temps

LONDRES, 30. — Considérant le voeu du pays que la fameuse "Dora" ou loi de la défense du royaume, adoptée pendant la guerre pour le temps de la guerre, soit révoquée, il est probable que le gouvernement va élaborer une loi de compromis afin de ne mécontenter aucun élément. Les adversaires de cette loi qui empiète sur les pouvoirs que plus d'un Anglais considérait comme son apanage, font valoir qu'il y a déjà dix ans que l'armistice est signé et que la loi n'est pas encore révoquée.

MONDANITÉS

Lady Forget s'est embarquée le 28 janvier, à bord du "Roma" pour un séjour en Italie.

M. et madame Olivier Rolland et leurs enfants partiront le 8 février pour un séjour de plusieurs semaines en Floride.

Mademoiselle Yvette McKenna recevra à dîner, samedi prochain, avant le bal du chapitre Lambert-Alexandre LaViolette.

Madame Gustave Perrault et son fils, Chateauguay, madame Antonio Perrault et son fils, Jacques, sont de retour de Sainte-Marguerite où ils ont passé quelques jours.

L'honorable et madame Joseph-Edouard Perrault sont retournés à Québec hier soir après avoir passé quelques jours en ville.

M. et madame Paul Lacoste sont arrivés ces jours derniers d'un voyage de quelques mois en Europe.

Madame L.-J.-H. Dubuc, de Winnipeg, et sa fillette, Claire, passeront quelques jours à Mont-Rolland cette semaine les invitées de madame Olivier Rolland.

Mademoiselle Marcelle LeSage recevra à l'heure du thé le dimanche 26 février prochain.

Madame Henri Dubois annonce les fiançailles de sa fille, Hortense avec M. John-Charple Bruneau, fils de M. et de madame Arthur Bruneau.

M. et madame Dorais Panneton, de Sherbrooke, et mademoiselle Alice Pothier, des Trois-Rivières, seront en ville pour le mariage Panneton-Dorais.

Mademoiselle Patricia Deakin donnera un bridge et recevra à l'heure du thé jeudi.

Mademoiselle Hélène Tarte recevra le dimanche 12 février, à l'heure du thé.

L'honorable et madame J.-L. Perron, le juge et madame Gonzalve Desaulniers, le juge L.-J. Loranger, le juge et madame J.-B. Archambault, le brigadier-général et madame E. de B. Panet, l'honorable et madame Raoul Grothé ont accordé leur patronage d'honneur pour le bal que donneront le 4 février, à l'hôtel Mont-Royal, les membres du chapitre Lambert-Alexandre LaViolette de l'Ordre Impérial des filles de l'Empire. Le comité d'organisation pour cette soirée dansante de charité se compose de madame Dumout LaViolette: régente; madame L.-J. Tarte: secrétaire, la baronne d'Halewyn, trésorière; mesdames Beaudry Leman, J. Duchastel de Montrouge, P. Lacoste, R. Masson, C.-A. Harwood, E. Chaput, P. Beullac, A. Lacoste, R. Leclerc, N. Tetrault, G. Martin, H. Baby, E.-E. Cummings, H. Geoffrion, Lionel Barsalou, J. Perrault, R. Bauset.

M. Robert Boronow est arrivé à bord de l'"Aquitania" d'un voyage en France et en Angleterre.

Madame Brasset, de Percé, est partie pour Québec après avoir passé quelque temps en ville. Madame Gustave Perrault recevait intimement la semaine dernière pour madame Brasset.

Mademoiselle Charlotte Lynch-Staunton, de Hamilton, est actuellement en ville l'invitée de madame Cecil-B. Smith.

Mademoiselle Fabienne Challoux réunit quelques amies à l'heure du thé, à l'hôtel Mont-Royal, aujourd'hui, en l'honneur de mademoiselle Yvette Dorais dont le mariage aura lieu prochainement. Les invitées sont: mesdames Pierre Michaud, Paul Portelance, André Demers, mesdemoiselles Yvette Normandin, Lucienne Gauthier, Gabrielle Patenaude, Blanchette Marien et Fernande Bourassa.

M. et madame Albert Hudon s'embarqueront le 1er février pour un voyage en France, en Italie et en Palestine.

Par suite d'un engagement imprévu contracté par Sa Grandeur Mgr Hermann Brunault, le mariage de mademoiselle Yvette Dorais, fille de M. et de madame Oscar-P. Dorais, avec M. Jacques Panneton, fils du juge et de madame L.-E. Panneton, a dû être avancé d'une journée, ainsi Sa Grandeur Mgr Brunault bénira le mariage le mardi 7 février, à neuf heures et demie, en l'église Saint-Louis de France.

Madame Guy LaMothe recevait à dîner, hier, en l'honneur de madame L.-J.-H. Dubuc, de Winnipeg.

Le capitaine Harwood Steele est actuellement à Toronto l'hôte de M. et de madame Liebich.

M. Jules Duchastel de Montrouge part aujourd'hui pour Québec.

A une réunion du conseil des Dames de Charité de l'Orphelinat de la Providence de Notre-Dame-de-Grâce, tenue ces jours derniers, chez madame Charles Duquette, il fut annoncé qu'une causerie serait donnée, par madame Léon-Mercier Gouin, le 14 février à deux heures et demie, dans les salles de l'Institution, boulevard Décarie, et qu'une partie de cartes serait organisée pour le 21 mars en faveur de l'œuvre. Toutes les dames patronnesses et les autres amies de l'Orphelinat, sont invitées à la causerie de madame Gouin.

Au déjeuner offert vendredi, à l'hôtel Windsor, par les membres du "Women's Canadian Club" on remarquait à la table d'honneur: l'honorable et madame L.-C.-M.-S. Amery, l'évêque Farthing, sir Henry Thornton, le sénateur C.-P. Beaubien, le juge Bond, mademoiselle Feiling, M. G.-G. Wiskard, le capitaine W. Brass, madame Arthur Drummond, M. G. Huxley, M. Eugène Lafleur, M. et madame James Eccles, l'honorable Marguerite Shaughnessy, lady Brunet, madame F. Johnson, l'honorable madame St. John, madame F.-P. Chipman.

Mademoiselle Fortier est de retour de Québec où elle était l'hôte de M. et de madame John Sheehy.

Madame Harvey-H. Black recevait vendredi après-midi en l'honneur de madame Amery, de Londres.

Madame C.-M. De R. Finnis et mademoiselle Evelyn Turner, de Québec, sont de passage à Montréal en route pour Toronto.

QUEBEC

Le lieutenant-colonel, le très honorable L.-C.-N.-S. Amery et madame Amery sont arrivés à Québec et ont pris leur suite au Château Frontenac. Hier soir, les distingués visiteurs étaient les hôtes à dîner de Son Honneur le lieutenant-gouverneur, à Spencer-Wood. Aujourd'hui l'honorable Amery était l'orateur au déjeuner offert sous les auspices du "Canadian Club" et madame Amery était l'invitée à déjeuner de madame L.-A. Taschereau. A l'heure du thé, l'honorable et madame Amery seront les hôtes d'honneur du "Women's Canadian Club".

Madame Arthur Cannon recevra à dîner ce soir en l'honneur de madame Amery et l'honorable L.-A. Taschereau offrira un dîner pour le colonel Amery.

Madame Hector LaFerté, épouse de l'honorable Hector Laferté, orateur au Conseil Législatif, recevra de quatre à six heures, le jeudi de chaque semaine, dans ses appartements, au Parlement.

A la réunion annuelle des membres de la "Goutte de Lait, on procéda à l'élection des officières pour le prochain terme. Lady Fitzpatrick fut élue présidente honoraire; madame Jules Tessier: présidente; madame L.-Arthur Cannon: vice-présidente; mademoiselle Marguerite Taschereau: secrétaire honoraire; madame Hector LaFerté: trésorière honoraire; madame C.-V. Johnson: assistante-trésorière.

Bridge et thé ces jours derniers chez madame René Dupont en l'honneur de madame J.-A. Bergeron, de Matane. Madame G. Raymond et madame Charles Couture servaient le thé.

Le docteur et madame Achille Paquet sont de retour de la Floride.

Madame Georges-P. Plamondon et mesdemoiselles Yolande et Georgette Plamondon s'embarqueront prochainement pour un long séjour en Europe.

Madame W.-A. Home recevait à l'heure du thé, vendredi, en l'honneur de madame De Lotbinière Panet, de Toronto.

Mah-Jong et bridge vendredi dernier chez madame Cortlandt Fages en l'honneur de mademoiselle Kathleen Coote.

Mademoiselle Suzanne Fiset est partie pour Atlantic City.

M. et madame H.-E. Lavigueur étaient à Ottawa pour le Lever du Gouverneur.

Ottawa

Leurs Excellences recevaient à déjeuner, samedi. Les convives étaient: l'honorable S. McLennan mademoiselle McLennan, le colonel A.-J.-E. Kirpatrick, le colonel et madame Ibbotson Leonard, le colonel Y.-G. Rattray, le colonel H.-I. Stevenson, le lieutenant-colonel N.-P. Macleod, le lieutenant-colonel G.-E. Full, le lieutenant-colonel et madame Georges-P. Vanier, mademoiselle Tilley, madame Counsell, mademoiselle Olmstead.

Mademoiselle Mildred Bennett recevait à déjeuner samedi, au Château Laurier, en l'honneur de madame Vincent Massey, madame J.-A. Stewart, madame Jonathan Rogers et mademoiselle Edna Newlands. Les convives étaient au nombre de dix-huit.

Mesdemoiselles Doreen et Patricia Power, de Québec, actuellement à Ottawa, étaient les hôtes à un déjeuner offert, samedi, par leur tante, madame C.-G. Power. Les autres invitées étaient: mademoiselle Marcelle Paradis, de Québec, mesdemoiselles Margaret Hose, Eileen Devlin, Mona Fraser, Madeleine O'Farrell, mademoiselle Melançon, de Bathurst et mademoiselle Winifred O'Connor.

Mademoiselle Marguerite Patenaude recevait à déjeuner samedi.

M. et madame Oscar Boulanger, de Québec, ont pris leurs appartements au "Roxborough" pour le temps de la session.

Madame Rodolphe Lemieux réunissait quelques invitées à déjeuner samedi, en l'honneur de madame L.-A. Cannon, de Québec.

Madame Eusèbe Roberge a lancé des invitations pour une réception qu'elle donnera à la Chambre des Communes, le 2 février, en l'honneur de sa fille, Madeleine, débutante de la saison.

* * *

OTTAWA, 30. — Plus de douze cents personnes assistaient, vendredi soir, à la réception officielle de Leurs Excellences, le gouverneur-général et la vicomtesse Willingdon, au Sénat. De nombreux officiers en uniformes et la tenue de cour portée par la plupart des dames ajoutait encore à l'éclat de cette brillante cérémonie. Leurs Excellences, précédées d'une garde d'honneur, firent leur entrée au Sénat, à neuf heures, et se dirigèrent lentement vers le trône où elles prirent place. Son Excellence portait une robe de velours transparent abricot brodé de paillettes or et argent, avec longue traîne doublée de lamé argent; elle portait aussi la décoration de l'Empire Britannique et une rivière de diamants. Ses cheveux étaient ornés d'un diadème de diamants.

La présentation des invités fut faite par M. Mieville, secrétaire de Son Excellence le gouverneur-général, dans l'ordre suivant:

L'hon. W.-D. Ross, lieutenant-gouverneur d'Ontario et Mme Ross, l'hon. W.-L. Mackenzie King, le lord-évêque d'Ottawa et Mme Roper l'hon. William Phillips et Mme Phillips, l'hon. Vincent Massey et Mme Massey, les ministres fédéraux, leurs épouses et jeunes filles; le président du sénat et Mme Bostock, Miles Bostock le chef de l'opposition, [illegible] Bennett, le président des Communes et Mme [illegible]ieux, les juges, les consuls, les [illegible]ateurs, les députés, leurs épouses [illegible] leurs filles, puis les autres [illegible]ersonnages n'occupant pas de rang [illegible]ciel.

Mme W.-D. Ross portait une robe de satin ivoire avec traîne brodée.

Mme Vincent Massey portait une robe de satin blanc, avec traîne de drap argent.

Mme L.-C. Amery portait une robe de satin broché rose garnie d'une frange de perles.

Mme William Philippe portait une robe de velours-panne blanc brodée d'or, avec traîne de lamé argenté; une tiare de diamants ornait ses cheveux.

Mme H. Snow portait une robe de lamé argent.

Mme Mieville avait une robe de satin blanc et de frange de cristal.

Mme Willis O'Connor portait une robe de dentelle ivoire sur fourreau de lamé doré.

Mme Ernest Lapointe portait une robe de crêpe jade brodée d'argent et ornée de frange de cristal.

Mme J.-L. Ralston portait une robe de moiré vert-Nil recouverte de perles.

Mlle Mildred Bennett portait une robe de satin lys-d'eau rose garnie de strass et de perles bronze avec traîne de dentelle dorée.

Mme Philippe Paradis, de Québec, portait une robe de brocart noir et or.

Mlle Marcelle Paradis, portait une robe de dentelle argent sur fourreau rose.

Mme Georges Bourgeois, Montréal, portait une robe de chiffon noir brodée de strass avec traîne brodée de ces mêmes pierres.

Mlle Marjorie Bourgeois, de Montréal, portait un modèle "Jay" en point blanc brodée de brillants et de perles avec ceinture de brillants et traîne brodée argent et doublée de chiffon coquille.

Mme G.-E. Boivin, de Granby, portait une robe de sequins noire et de georgette rose.

Mlle Laurette Desaulniers, de la Pérade, portait une robe de style, création Doucet, en dentelle de Venise, argent et rose, et un châle espagnol.

Mlle Pauline Desaulniers portait une robe en georgette jade brodée de perles de cristal et de pierres du Rhin; un bandeau de pierres du Rhin dans les cheveux et un éventail d'autruche jade.

Mlle Nini Turcotte, de Montréal, portait un modèle Molyneux en chiffon bleu-pâle brodée de paillettes argent.

Mme Gustave Brault portait une robe de georgette noir brodée de perles argent et de cristal.

Mme L.-A. Cannon, de Québec, portait une robe de velours transparent bois de rose avec broderies or et argent.

Mme Pierre Casgrain, de Montréal, portait une robe de velours avec traîne de tissu argent.

Mme Hugh Guthrie portait une robe de velours jade et argent.

Mme Gordon Edwards portait une robe de velours coquille et de drap argent.

Mme Georges Vanier portait une robe de stin blanc brodée de pierres du Rhin.

Mme W. Scott avait une robe de velours-transparent blanc.

Mme Morin, de Montréal, portait une robe de satin blanc et de lamé argent.

Mme W.-P. Grant, de Batiscan, portait une robe de sequins argent et de pierres du Rhin.

Mlle Bernadette Marchand portait une robe française en taffetas orchidée.

Mme Lamont portait une robe de satin ivoire et de sequins argent.

Mme Valiquette portait une robe de georgette et de velours orchidée ornée de fleurs françaises.

Mlle Louise Mackay, de Montréal, portait une robe de style en taffetas abricot.

UN SUPERBE TEMPLE GOTHIQUE INCENDIE

Destruction de l'église métropolitaine méthodiste à Toronto.

TORONTO, 30 (Presse canadienne). — Un incendie, découvert à 4 heures 30 a.m., a presque entièrement détruit l'église métropolitaine de l'"United Church". Il ne reste plus que des murs et la tour de ce superbe temple gothique. On évalue les dégâts à $500,000. On ignore la cause de l'incendie.

L'église, du plus beau style gothique, fut construite il y a une cinquantaine d'années. Elle servit pendant longtemps de centre méthodiste à Toronto. Elle était située au coeur de la basse-ville, à l'angle des rues Queen et Church. Les plus grands prédicateurs méthodistes, non seulement du Canada, mais de Grande-Bretagne, s'y firent entendre.

Tribulations d'Acosta

WATERBURY, Connecticut, 30. — M. Bert Acosta, aviateur transatlantique, arrêté mercredi à Naugatuck pour avoir enfreint la loi d'aviation du Connecticut, a été remis en liberté sous caution de $100 par les fonctionnaires de la cour de Naugatuck. M. Acosta avait interjeté appel de la condamnation à cinq jours de prison, peine qu'il avait commencé à purger.

On dit qu'il retournera immédiatement dans le New-Jersey pour y répondre à une accusation de vol portée contre lui parce qu'il s'est envolé avec l'aéroplane "Splitdorf" saisi par la "Splitdorf Electric Company", de Newark.

Héritier au trône de Russie

LONDRES, 30. — On annonce que la princesse Anna Iivinski, femme du grand-duc Dimitri, vient de donner le jour à un fils.

La princesse est née Audoeyx Emery, et est la fille de feu John Emery, le millionnaire américain.

D'après l'"Evening Standard", le grand duc Dimitri est actuellement le chef de la famille impériale russe, et on laisse entendre qu'il est possible que le nouveau né soit l'héritier légitime du trône de Russie.

Une partie de la table d'honneur au déjeuner du club Saint-Denis

On voit ci-dessus une partie de la table d'honneur au déjeuner qui a été offert samedi au club Saint-Denis par les membres aux nouveaux conseillers législatifs, l'honorable Raoul Grothé et l'honorable Gaspard DeSerres. On remarque de gauche à droite: M. J.-Z. Langevin président du Club, l'honorable Gaspard DeSerres, l'honorable J.-L. Perron, l'honorable André Fauteux, le juge Martineau et le juge Desaulniers. (Photo "La Patrie").

Le tirage chez les Sourdes-Muettes

Madame LEON-MERCIER GOUIN qui donnera une causerie sur "Maria Chapdelaine", le 14 février, à l'Orphelinat de la Providence".

[illegible]no-stomatique, offert par [illegible] l'Institution pour être le but de l'achat d'un chapelle des Sourdes-Muettes, sera tiré au sort le 7 février, à trois heures de l'après-midi dans les salles de l'institution, rue Saint-Denis. Les personnes qui ont contribué à ce concours de charité sont priées d'être présentes. Il y aura en même temps le tirage d'une magnifique liseuse.

Le séjour très bien rempli de l'hon. M. Amery

Le séjour à Montréal du Très Honorable L.-C.-M.-S. Amery, secrétaire d'Etat pour les Dominions, a été très bien rempli. Samedi après-midi dernier, il était, à l'hôtel Mont-Royal, l'hôte d'honneur de "l'Organisation Sioniste du Canada" à un grand banquet. En cette occasion le distingué visiteur exprima sa confiance en l'avenir de la Palestine. Il passa en revue la situation actuelle de ce pays, expliqua les motifs de la dépression qu'on y rencontre et dit son espoir d'un changement prochain.

Samedi soir, le Très Honorable M. Amery était l'hôte du "Women's Canadian Club", à l'hôtel Windsor, à un grand banquet qui réunit plus de mille personnes.

M. Amery y parla du commerce de l'Empire et des Dominions, du tarif préférentiel et il expliqua que les simples citoyens et surtout les femmes peuvent faire beaucoup pour promouvoir le commerce entre les Dominions et l'Empire. Il fit un appel à ces dernières, leur demandant de faire tout ce qui est possible pour augmenter le progrès et la prospérité de tout l'Empire. Le lieutenant-colonel Amery visita finalement les "United Services Club", où il demeura près d'une heure, discutant les plus grandes questions du jour. Il s'est embarqué ensuite pour Québec, où il passera deux jours.

NOUVELLES INSTANCES QUE FONT LES COMPAGNIES D'UTILITE PUBLIQUE

Elles demandent au gouvernement d'être exemptées de l'impôt sur le revenu au même titre que les entreprises d'utilité publique étatisées ou municipalisées. — Demande à l'honorable M. King.

SEPT COMPAGNIES DE NOTRE PROVINCE

Sept compagnies d'utilité publi[illegible] de la province de Québec viennent s'adresser au premier ministre [illegible]da, l'hon. M. King, un mémoire demandant pour elles l'exemption de l'impôt sur le revenu, [illegible] pour les entreprises [illegible] étatisées.

[illegible]atin à ce sujet, [illegible]e-président et [illegible]ntreal Light [illegible]d, a rappelé les [illegible]es dans [illegible] Heat & [illegible] ce but.

Les abonn[illegible]ité publique se [illegible] Dominion et plus de la province de Québec, dit M. Norris, par l'application judiciable de [illegible]pôt sur le revenu les assujettis à une taxe fédérale dont [illegible]nés des services similaires étatisés sont exempts. Puisque l'énergie électrique utilisée dans la province de Québec est produite et vendue, dans une proportion de quatre-vingt-quinze pour cent, par des entreprises privées, l'inégalité de traitement à laquelle sont soumis les citoyens de cette province par comparaison à ceux des autres provinces où les services sont généralement municipalisés est aussi néfaste que difficile à défendre.

Ainsi, dans les districts desservis exclusivement par les pétitionnaires, les abonnés (au nombre de 286,855) ont payé au cours de 1926 un montant de $864,131.96 en de tels impôts — représentant environ $3.00 par abonné par an — prélevé sur le revenu de l'entreprise des compagnies en question et nécessairement incorporé au tarif du service d'électricité.

Tous les citoyens de la province et du Dominion qui sont desservis par des services sous contrôle privé sont astreints au même assujettissement.

Cette injustice, ajoute M. Norris, affecte une majorité des citoyens du Canada car le nombre total des abonnés au service d'électricité du Canada, d'après l'information publiée par le Bureau fédéral de la statistique dans un des rapports du recensement industriel pour 1925, intitulé Usines Electriques Centrales du Canada, s'élevait à 1,279,731 dont 745,187 ou 58.23 pour cent résident dans la province de Québec ou les autres provinces desservies par des services sous régie privée et 534,513 ou 41.77 pour cent habitent l'Ontario.

tent l'Ontario, où les services d'électricité sont étatisés.

Divers corps publics ont déjà attiré l'attention du gouvernement en plusieurs circonstances sur l'injuste application de la loi d'impôt sur le revenu, frappant les citoyens desservis par les services d'utilité publique sous régie privée d'un impôt dont sont exempts les abonnés des services similaires étatisés. Parmi les organisations qui ont dénoncé cette inégalité fiscale mentionnons entr'autres: le Board of Trade de Montréal, en des mémoires datés du 25 septembre, 1924, et du 22 mars, 1926; la Chambre de Commerce du district de Montréal, dans une résolution adoptée le 14 avril, 1926; le Conseil de la Cité de Montréal, dans une résolution adoptée le 10 mai, 1926; ye Citizen's Research Institute, dans une résolution adoptée à la convention de Winnipeg le 29 septembre, 19926; et les délégations conjointes du Board of Trade de Montréal, de la Chambre de Commerce du District de Montréal et du Conseil de la cité de Montréal qui ont eu une entrevue avec l'hon. M. King et le ministre des finances l'honorable M. Robb, le 14 mai, 1926.

Les compagnies d'utilité publique de la province ont compris la nécessité dans laquelle se trouvait le gouvernement fédéral, à cette époque, de maintenir le chiffre de son revenu et conséquemment elles n'ont pas cherché à obtenir un dégrèvement d'impôt en faveur des consommateurs d'électricité de cette province et encore moins des services d'électricité puisque ces services ne sont en réalité que des percepteurs de l'impôt. Cependant, ils espéraient que le gouvernement sur la foi de leur recommandation, amenderait la loi d'impôt sur le revenu de manière à taxer les recettes brutes des entreprises d'utilité publi[illegible] au lieu d'en taxer le profit.

[illegible]norable M. King a répondu, [illegible]par l'hon[illegible] le Ministre des [illegible] la section 125 [illegible]e Britannique [illegible]ment fédéral [illegible]e taxer les [illegible]agnies ont [illegible]rgument ne [illegible]ent à leur [illegible]services de [illegible]tiennent [illegible]a pro[illegible]sérieuse [illegible]és d'ap[illegible]t préco[illegible]tations recom[illegible]e libé[illegible]er les [illegible]isées, [illegible]tricité [illegible]t ré[illegible]lant l'exemption de taxe dont jouissent les citoyens desservis par les services similaires municipalisés. Plusieurs mémoires furent soumis à cet effet par divers corps publics intéressés notamment par l'"Union des Municipalités de la Province de Québec", dans une résolution adoptée le 12 octobre 1927 et présentée le 7 décembre 1927 par une délégation du "Conseil de la Cité de Montréal" sous l'égide de son honneur le maire, l'honorable Médéric Martin, M.C.I.

La presse de Montréal, et de la province de Québec presqu'à l'unanimité et plusieurs journaux importants de l'Ontario et des autres parties du Canada, ont énergiquement corroboré l'opinion populaire à l'appui de ces revendications.

Les compagnies se sont déjà engagées à faire bénéficier leurs abonnés de tout dégrèvement de l'impôt sur le revenu qu'elles obtiendraient. C'est d'ailleurs légitime que les consommateurs soient bénéficiaires de tout dégrèvement de ce genre puisqu'en définitive, comme on s'accorde généralement à le reconnaître, ce sont eux qui paient les taxes.

Au cours de l'an dernier, ajoute M. Norris, lorsque les revendications ont été soumises au gouvernement, il a été spécifié qu'il ne serait pas possible de faire droit à cette demande pendant la session en cours vu que le budget était préparé et dès lors ne pouvait être changé, mais qu'il serait probablement possible de considérer effectivement les demandes des compagnies à la session actuelle. Les compagnies recommandent donc au gouvernement d'y pourvoir au budget courant et de présenter toute mesure législative requise en vue de ce dégrèvement vu que la requête présente, disent-elles, un intérêt public immédiat pour les citoyens de la province de Québec et, en réalité, de la plus grande partie du Dominion.

Le mémoire est signé comme suit: Montreal Light, Heat & Power Consolidated, H.-S. Holt, président; Québec Railway Light Heat & Power Company, Quebec Power company, J.-C. Smith, président; Southern Canada Power Company, Jas.-B. Woodyatt, président; North Shore Power, W.-S. Hart, vice-président; Electric Service Corporation, Jas. Wilson, trésorier et Beauharnois Electric Company, W.-A. Stitt, trésorier.

ELLE DEVRA DIRE ADIEU A SON PAYS

Ann Miller compte être aussi heureuse à Versailles qu'aux Etats-Unis.

SEATTLE, Washington, 30 (Presse associée). — Si Mlle Ann Miller, une jeune fille de Seattle, épouse le prince Holkar, ex-maharajah d'Indore, au commencement de février, elle devra dire adieu à son pays, affirme M. Luther Weedon, commissaire américain de l'immigration, pour la raison que l'ancien potentat a déjà deux femmes de sa nationalité. Mlle Miller ne pourra passer aux Etats-Unis qu'à titre de visiteuse ou sur l'ordre des tribunaux.

La mère de Mlle Miller n'y voit aucun inconvénient, car sa fille sera tout aussi heureuse de vivre dans le château du prince oriental à Versailles ou dans le palais royal d'Indore.

NE PAS CONFONDRE

Ne pas confondre J.O. Monette, ancien employé de la Cooper Cap Co., récemment mêlé à un prétendu faux, avec M. J.-O. Monette, représentant de la "Cornwall Pants Co.", 149 Ste-Catherine Est, dont le bureau est voisin de celui qu'occupait autrefois la Cooper Cap Co.

Hôpital Notre-Dame

Il y aura assemblée pour les dames patronnesses de l'institution, mercredi matin, à onze heures, à l'institution. Toutes sont priées d'être présentes.

PARIS, 30. — Une dépêche de Londres annonce que l'ex-légionnaire Harvey, dont on connait la vive campagne contre la Légion étrangère depuis sa grâce, a été arrêté pour avoir abandonné sa famille.

Pour un Ajustement Parfait
Voyez
J. A. Boivin
Opticien
2037, S.-Denis. Tél. Est 4267
2283-2no

DIPHTERINE
Aide efficace du serum antidiphtérique dans les cas de diphtérie, et à la portée de tous, cette préparation s'emploie comme gargarisme ou en déglutition toutes les 1, 2 ou 3 hrs dans toutes les maladies de la gorge. De plus c'est le médicament de choix des affections bronchos-pulmonaires, tous, grippe, coqueluche, rougeole etc. Une expérience de 50 ans a fourni la preuve irréfutable de ces avancés.
DR N. LACERTE,
LEVIS, - - - P. Q.
204-L-jno.

CUMMINGS & CUMMINGS

ITEAUX FOURRURE

Afin d'écouler nos ma
un dernier massacre de
qu'à 50% des prix régu
RURE CETTE SAISON
VOUS COUTERA PLU.

urrure avant l'inventaire — nous avons fait
s permet d'économiser dans certains cas jus-
HETEZ VOTRE MANTEAU DE FOUR-
ENANT — LA SAISON PROCHAINE IL

MANTEAUX EN RAT
Manteaux Rat Musqué Argenté gnets en renard brun et nature en beau crêpe brodé. Prix antérieur $2.50. Prix de Vente
Manteaux en Rat Musqué. Col c nard, peaux de rat musqué de la qualité. Prix antérieur $275. Prix de Vente . . . . . $

MANTEAUX EN SEAL CH.
Col et poignets en martre d'Alask belle qualité. Doublure en brocart taisie. Prix antérieur $200. Prix de Vente $1
Col et poignets en écureuil beige et rel. Doublure de fantaisie. Prix rieur $235. Prix de Vente. $14

MANTEAUX EN ECUREUIL
Garniture de même fourrure, belles peau d'écureuil naturel bleu. Dans le plus nou veau modèle. Prix antérieur $650. Prix de Vente. . . . $495

MANTEAUX EN MOUTON DE PERSE
Col châle en martre. Peaux uniformément assorties. Prix antérieur $300. Prix de Vente $195
Col et poignets en Martre et Ecureuil. — Longue frisure uniforme. Prix antérieur $400. Prix de Vente $295

ANTEAUX EN TAUPE ECOSSAISE
rniture de même fourrure, du plus nouveau modèle parisien. Taupe écossaise de alité, qui durera bien. Prix térieur $325. Prix de Vente $225

NTEAUX EN SEAL D'HUDSON
hâle et manchettes en Kolinsky, ornés de peaux fraîches. Doublure bien eillée. — Prix antérieur Prix de Vente $295

Cummings
109, rue St-Paul Ou
Juste en arrière de l'église Notre-Dame.

ummings
LIMITED
ngle rue St-Sulpice
Ouvert le samedi après-midi

Repas chauds sans travail
SHREDDED WHEAT

Améliore la santé de toute la famille
Vous sauve du temps et du trouble
Servez avec lait chaud
• FAIT À NIAGARA FALLS •

Une simple annonce classifiée dans la "Patrie" est susceptible de vous faire faire la plus grande transaction. Hommes d'affaires servez-vous-en. Téléphonez-nous votre annonce classifiée. Lancaster 3141.

La Patrie

UNE ANNONCE DANS LA "PATRIE" EST UNE GARANTIE DE SUCCÈS

MONTREAL, LUNDI 30 JANVIER 1928
49e ANNÉE—No 284—PAGE 3
LE JOURNAL LE MIEUX RENSEIGNE

DEUX PERSONNES TROUVEES ASPHYXIEES A LA SUITE D'UN INCENDIE A LEUR MAISON

La Eastern Shoe Manufacturing Company est aussi la proie des flammes.

GROS DOMMAGES

A 2 heures 20, la nuit dernière, les pompiers étaient appelés pour un incendie, dans une maison, 920 rue Saint-Timothée. C'est une maison privée où logeaient M. et Mme Amos White, âgés respectivement de 60 et 50 ans. Tous deux ont été trouvés morts, asphyxiés par la fumée, dans la cuisine de la maison.

D'après le chef de district Doolan, qui commandait les pompiers, un renseignement fut donné qu'il n'y avait personne dans la maison lorsque les pompiers arrivèrent sur les lieux. C'était un deuxième étage. L'incendie origina sur le plancher de la cuisine et fut causé par des cendres chaudes. Les flammes se propagèrent dans le mur et descendirent à l'étage inférieur. Lorsque les pompiers pénétrèrent dans la cuisine, ils trouvèrent les deux victimes, l'une gisant près du poêle, l'autre près de la porte. Tout indiquait qu'ils avaient essayé de se sauver par la porte d'en arrière. On fit mander l'ambulance de l'hôpital Général, mais le Dr Webster déclara les deux personnes mortes. Elles furent transportées à la morgue, où l'enquête sera tenue, demain avant-midi, par le coroner Prince. Les dommages sont considérables.

GROS DOMMAGES

A 1 h. 55, la nuit dernière, les pompiers étaient appelés par la boîte d'alarme No 566, à l'angle des rues S.-Denis et Emery, pour un incendie qui venait de se déclarer dans l'édifice de la Eastern Shoe Manufacturing Company, au No 1655 de la ruelle Savoie.

A cause de l'intensité des flammes, une deuxième alarme fut sonnée quelques minutes plus tard et amenait sur les lieux des appareils supplémentaires.

La manufacture est la propriété de M. A. Lepage. L'édifice est la propriété des Frères de la Charité, qui s'occupent de l'Ecole de Réforme. D'après le chef Gauthier, l'incendie a originé au premier étage, du côté nord-est, donnant dans la cour de l'Ecole de Réforme. Du côté de la ruelle on ne pouvait pas juger de l'importance de l'incendie. Les fenêtres de l'édifice étaient obstruées par des barreaux et des grillages de fer. Si l'incendie ne s'est pas propagé à l'école de Réforme, c'est dû à l'excellent travail des sapeurs et à un mur de pierre qui a beaucoup aidé à la protection de l'école. Les dommages sont très considérables et les pompiers durent travailler durant 11 heures. La Eastern Shoe est l'ancienne compagnie Tétrault Shoe Manufacturing.

Le lieutenant Albert Maillet, du poste No 20, en revenant du feu était très fruleux. En arrivant au poste il a été pris de grande douleurs subites à l'estomac. On fit mander l'ambulance de l'hôpital Général où il est en voie de guérison rapide.

Les pompiers étaient sous les ordres du chef de brigade Raoul Gauthier, du sous-chef Marin, des chefs de district Sarrazin, Gauthier et Fiset. Le Dr Lafleur était sur les lieux.

Un incendie considérable s'est déclaré, la nuit dernière, vers deux heures, à la Eastern Shoe Manufacturing Company, 1655 ruelle Savoie. Une deuxième alarme dût être sonnée. L'école de Réforme a été menacée par les flammes, mais, grâce au bon travail des pompiers, elle fut préservée. Les dommages, comme on peut le voir par la photo ci-dessus, ont été très considérables et le travail des pompiers pénible. Toutes les fenêtres étaient munies de barreaux et de grillages de fer. On voit ici un aperçu des dommages que causa cet incendie qui donna 11 heures de travail aux pompiers. (Photo de l'artiste de la "Patrie")

LE BUDGET ANNUEL DE MONTREAL-EST

La commission métropolitaine a pris certaines mesures pour l'équilibrer.

La commission métropolitaine fait actuellement une étude serrée des budgets des municipalités sous son contrôle. Depuis la nomination de l'échevin Maurice Gabias au poste de président de cette commission, à la suite de la mort de M. J.-A.-A. Brodeur, la commission se réunit régulièrement et accomplit beaucoup de travail. La semaine dernière l'échevin Gabias fit une inspection des livres de la municipalité de Montréal-est et constata qu'il serait impossible de balancer le budget tel que présenté. Il fit retrancher des dépenses non nécessaires pour un montant de $15,000 et ceci eut pour résultat de permettre l'équilibre du budget sans augmentation de la taxe. La commission a décidé entre autres choses, dans ce cas, de se dispenser des services du secrétaire de la cité, qui avait un salaire de $4'500 par an et de faire remplir le travail de ce dernier par le gérant de la ville.

D'autres employés furent également rayés du rôle.

La commission a aussi décidé qu'à l'avenir tout acheteur de lot devra payer le montant de $5.00 que l'avocat charge pour le contrat. On comprendra l'importance de cette mesure quand on saura que la commission a plus de 1800 lots à vendre.

Le Dr Lucien Dérome de Québec, décédé

QUEBEC, 30. (Du correspondant de la "Patrie").—Un médecin éminent de cette ville, le Dr Lucien Dérome, est décédé, hier après-midi, à l'âge de quarante-cinq ans, après une quinzaine de jours de maladie. Il était le fils de feu M. J.-B. Dérome, qui fut ingénieur en chef du département des Travaux Publics.

Il laisse pour pleurer sa perte, deux soeurs et six beaux-frères, dont M. W. Loiselle, M. Oscar Loiselle et M. Ernest Loiselle, tous trois de Montréal.

Un nouveau poste de chargement des déchets, coin Lagauchetière et Clark

Un nouveau poste de chargement des déchets vient d'être terminé et est actuellement en opération au coin des rues Clark et Lagauchetière. Ce nouveau poste est aussi moderne que celui de Notre-Dame-de-Grâces et il dessert tout le district centre de la métropole. Ce poste est aménagé de façon à rendre possible le transport très rapide des déchets aux carrières et cela sans inconvénient d'odeurs.

Ce poste a été construit pour remplacer celui de la ruelle Joly, en arrière de la bibliothèque Saint-Sulpice, lequel a été éliminé.

UN VOLEUR JOUE A LA CACHETTE AVEC SES COUSINS

Il vole pour $100 de bijoux dans la maison de son oncle. — Deux années de bagne.

En jouant à la cachette avec ses petits cousins, Armand Desgagné a volé samedi dernier pour $100 de bijoux apartenant à son oncle et à sa tante, M. et Mme H. Béland, domiciliés No 5866 rue Cartier.

Desgagné s'était présenté au logis sous prétexte de rendre visite à son oncle. Mais ce dernier et son épouse étaient absents. Il n'y avait que les enfants à la maison. Le neveu, qui a la manie de prendre ce qui ne lui appartient pas, imagina alors un nouveau truc pour voler les bijoux de la maison. Il proposa à ses petits cousins de jouer à la cachette. Il dit aux enfants de se cacher tandis qu'il compterait jusqu'à 300 dans une des chambres à coucher. "Vous ne sortirez de votre cachette que lorsque j'aurai fini de compter", leur dit-il. On devine la suite. Le jeune homme se mit à compter tout en s'emparant des bijoux qu'il trouva dans la chambre puis, avant d'être rendu à 300, il sortit de la maison.

Les enfants, qui n'avaient rien compris à ce départ subit, racontèrent à leurs parents ce qui était arrivé pendant leur absence. On eut tôt fait de constater le vol.

La police fut prévenue et les sergents-détectives Weston et Ouimet, chargés de la cause, eurent des soupçons sur le neveu qu'ils arrêtèrent quelques heures plus tard. Lors de son arrestation le jeune homme portait à sa cravate une épinglette à diamants appartenant à son oncle.

Desgagné s'est avoué coupable ce matin devant le juge Cusson. Il a admis être un repris de justice. Le juge l'a condamné à neuf mois de prison mais le jeune homme n'a pas paru satisfait.

—Je veux aller au pénitencier?

—Pourquoi! interrogea le juge, surpris.

—Pour apprendre un métier.

—Très bien, deux années de pénitencier.

L'accident était mortel

Un citoyen de S.-Jean d'Iberville qui était à l'hôpital Notre-Dame depuis trois jours est mort la nuit dernière. Il s'agit d'un homme de 45 ans, M. Walter Reed.

Il y a quelques mois, M. Reed avait été blessé en travaillant dans une usine de la Singer, à S.-Jean. D'après les renseignements obtenus par le sergent-détective Pusie, de la cour du Coroner, M. Reed transportait des matériaux dans une voiturette, lorsque, par une fausse manoeuvre, la voiturette recula et le frappa dans l'aine. M. Reed, croyant la blessure légère, cessa son travail pendant quelques jours seulement, puis revint à l'usine. Cependant, après deux ou trois semaines, le mal s'aggrava et M. Reed dut cesser de nouveau son travail.

Son état devenant alarmant, on le transporta à l'hôpital Notre-Dame, où il est mort.

Le Coroner a rendu un verdict de mort accidentelle.

CONGRES D'AGENTS D'ASSURANCE DE LA 'CONFEDERATION LIFE'

Un congrès important des représentants de la "Confederation Life Association", un d'une série de congrès qui doivent être tenus de l'est à l'ouest du Canada, au cours des deux mois prochains, est actuellement en cours à l'hôtel Windsor. Parmi les officiers du Bureau-chef de Toronto présents, nous remarquons MM. C.-D. Devlin, Surintendant des Agences pour le Canada et Wm. Wallace, inspecteur et gérant du Département des Ventes. Cet avant-midi, il y a eu une assemblée présidée par MM. C.-D. Devlin et M. P.-S. Robarts, inspecteur de la Division Est, dont le bureau est à Montréal, agit comme vice-président, M. E.-R. Beaudet, gérant du Département Français, Montréal, était un des principaux orateurs.

MM. E.-N. Beaudet, et P.-S. Robarts souhaitèrent la bienvenue aux membres pour avoir répondu si nombreux à l'appel et les remerciements du travail immense accompli dans le cours del'année 1927. M. P.-S. Robarts cita des chiffres intéressants concernant la prospérité de la "Confederation Life".

En 1917, on avait fait de l'assurance pour $71,000,000 tandis qu'en 1927, les affaires se sont chiffré à $280,000,000. N'est-ce pas là du progrès? Nous devons continuer et l'année 1928 nous réservera des surprises.

M. R. Beaudet a fait un magnifique discours sur les qualités que doit avoir le vendeur de polices d'assurance. Celui-ci doit avoir confiance en lui-même, dans la compagnie qu'il représente et dans l'avenir. Un bon vendeur travaille pour assurer le succès dans la compagnie, il doit donner le maximum de sa tâche dans tout ce qu'il fait.

Dans la vie, l'homme consciencieux obtient le succès que lorsqu'il s'applique, il doit toujours s'efforcer d'atteindre un objectif et s'il ne réussit pas toujours, il faudra doubler l'effort personnel.

M. Wm. Wallace, inspecteur en chef dit aussi quelques mots. Il croit à la coopération active et pratique des hommes qui font partie de la compagnie. Les représentants doivent continuellement entretenir l'intérêt du public; ils s'efforceront de toujours lui plaire. Ils se mettront souvent en communication avec les assurés. De cette manière, ceux-ci auront leur estime et s'ils admirent la compagnie, ils augmenteront leur police, ils s'assureront pour un plus gros montant.

La crainte de la police est plus forte que l'appât du gain!

La crainte de la police est le commencement de la sagesse. Des cambrioleurs venaient de briser la vitrine du magasin "Canadian Clothing Co.", vers 5 heures dimanche matin, lorsqu'ils virent au loin le constable Morin qui, en faisant sa ronde, se dirigeait de leur côté. Il y avait dans la vitrine des marchandises de valeur dont un manteau de $300, mais les maraudeurs jugèrent plus prudent de fuir sans rien prendre.

Deux bouchers sont condamnés

Deux bouchers ont été condamnés à $50 d'amende et les frais, ce matin, par le juge Cusson, pour avoir offert en vente de la saucisse falsifiée. Ce sont M. Aberman et S. Slopack, ce dernier du marché Saint-Laurent. La sentence a été prononcée par le juge Cusson.

C.-P. McKAY DEVRA SUBIR SON PROCES

Le juge en chef Perrault renvoie l'inculpé aux Assises.

M. le juge en chef de la cour des Sessions, l'hon. juge Perrault, a rendu, cet avant-midi, son jugement dans la cause de Charles P. McKay, chiropraticien. Cette section 246 involontaire, à la suite de la mort du petit William Francis Murphy, âgé de 4 ans et demi, de Verdun. McKay devra subir son procès aux assises.

Après avoir relaté tous les faits de la cause, faits que nous connaissons déjà, le juge Perrault a déclaré ce qui suit:

"Il est certain qu'en vertu de la sectoin 246 du code criminel, il n'y a pas lieu de faire la distinction au point de vue de la présente cause entre une médecin licencié et un qui ne l'est pas, dans l'espèce, un chiropraticien. Cette section 240 exige de la part de celui qui entreprend de faire une opération chirurgicale, ou de faire suivre un traitement médical ou de faire toute chose légale, d'apporter une connaissance, une habileté et un soin raisonnable en la faisant. Il doit être tenu criminellement responsable s'il s'abstient, sans aucun légitime excuse d'accomplir ce devoir et si la mort est causée par suite de cette abstention.

Rex versus Homeberg, 35. Can. Cr. Cas. 240: dans cette cause la cour suprême d'Alberta décidait qu'un "chiropraticien" ne fait ni de la médecine ni de la chirurgie ni n'entreprend aucune chose légale mettant en danger la vie de personnes malades, au sens de cet article 246 du code criminel, lorsque son traitement consiste plutôt dans une omission que dans un acte.

On ajoutait que pour soutenir une accusation de manslaughter il fallait établir non pas que la vie aurait pu être sauvée ou prolongée (might) mais qu'il fallait prouver avec une certitude raisonnable que si le traitement approprié avait été donné promptement le patient (would) aurait survécu ou du moins sa vie aurait été prolongée.

Quels sont les faits? Le Dr Derome nous dit que l'enfant est mort de la diphtérie et que l'unique remède est le sérum; que le sérum appliqué en temps sauve la vie dans 95 pour cent des cas. Quand ce sérum doit-il être appliqué? Evidemment, le plus tôt possible. La diphtérie étant une maladie qui évolue rapidement, plus l'on retarde, plus les chances de succès sont moindres.

L'enfant est tombé malade le vendredi 28 octobre, se plaignant d'un mal de gorge. L'accusé l'a examiné ce jour-là et d'après la déposition de Mme Murphy, il a lui-même constaté le mal de gorge, mais n'a rien fait, se contentant de dire qu'il souffrait de la même maladie que les autres enfants. Le samedi, 28 octobre il y est allé deux fois. Il n'y retourna pas le dimanche, 30 octobre. Le lundi, 31, il a donné un traitement à l'enfant en lui frattant l'épine dorsale. C'est le 1er novembre qu'il a ordonné le traitement d'enlever les taches blanches dans la gorge de l'enfant. Le même jour, à sa deuxième visite, il a constaté que les taches dans la gorge augmentaient en volume et a encore avisé la mère d'essayer d'enlever ces taches. Le 2 novembre, Mme Murphy a envoyé chercher M. McKay, à 9 heures du matin. Il a constaté que l'enfant était très malade et a encore conseillé Mme Murphy de lui enlever les taches blanches dans la gorge, en sa présence, sans succès. C'est à une heure de l'après-midi que le Dr McKay a voulu faire prendre un certain liquide à l'enfant sans succès. Puis il a déclaré qu'il ne pouvait rien faire. L'enfant mourait le même jour, vers cinq heures. Le Dr Forget nous dit que si le sérum avait été injecté à une heure, ce jour-là, il y avait chance de sauver l'enfant. En traitant ainsi cet enfant, l'accusé était je crois tenu d'apporter une connaissance, une habileté et un soin raisonnable.

Avait-il la connaissance voulue pour traiter un cas de diphtérie? Je n'entreprendrai certainement pas de décider cette question à l'enquête préliminaire. On a jugé en Angleterre dans la cause Rex versus Bartlett, 25 Cox, C.C., page 536: "que le fait de hâter la mort par un traitement inapproprié constituait Prima Facie un manslaughter et qu'il n'y avait pas lieu de distinguer en droit sur le degré d'inattention criminelle."

Par conséquent j'envoie l'accusé, M. Charles P. McKay subir son procès en Cour Supérieure, section du Banc du Roi."

CHICOUTIMI, 30 (Presse canadienne). — La vague de froid qui enveloppait la ville et le district ces jours derniers sévit encore, aujourd'hui. Le thermomètre marquait vingt-sept degrés en bas de zéro à Chicoutimi, ce matin.

UNE PROLONGATION DU TERME ECHEVINAL DE 2 A 4 ANS

Des échevins voudraient aussi des pouvoirs plus grands pour le conseil.

LE BILL DE MONTREAL

La commission municipale de législation, qui est composée, comme on le sait, de tout le conseil de la métropole, se réunira, cet après-midi, à trois heures, pour discuter le bill que Montréal présentera à la législature, afin de faire amender sa charte, et pour mettre la dernière retouche à ce bill dont les parrains seront, à Québec, l'honorable Médéric Martin, maire, au conseil législatif et l'échevin Ernest Poulin, M.P.P., à la législature.

La séance de cet après-midi promet d'être très intéressante et même féconde en surprises. La rumeur court que des questions nouvelles seront soulevées par certains de nos édiles, qui tous ne seront pas du même avis.

Evidemment l'on parlera des tramways souterrains, de la carte d'identité, des règles du conseil municipal, du vote féminin, tous problèmes déjà discutés et exposés.

Mais ce n'est pas tout: l'échevin Joseph Monette par exemple proposera que le terme du conseil municipal soit porté à quatre années, au lieu de deux ans qu'il est actuellement. M. Monette prétend qu'un nouvel échevin n'a pas le temps, en deux années, de se familiariser parfaitement avec toutes les questions municipales et qu'il est conséquemment dans l'impossibilité de rendre tous les services qu'on est en droit d'attendre de lui. De plus l'obligation de se faire réélire tous les deux ans l'empêche pendant les périodes électorales trop rapprochées, de s'occuper alors de la chose publique.

D'autres échevins demanderont de plus grands pouvoirs pour le conseil et les échevins, de façon à les faire coopérer davantage avec le comité exécutif. Il sera aussi question de demander à la législature de plus grands pouvoirs pour le maire de Montréal. On sait que l'honorable Médéric Martin a souvent déploré le trop peu d'influence du premier magistrat de la métropole.

Toutes ces questions occasionneront des échanges d'opinions différentes entre nos édiles, cet après-midi, et il se peut qu'il y ait des escarmouches et des débats.

La séance est attendue avec impatience par nos échevins.

Mort subite à Londres

(Suite de la 1ère page)

titre de colonel sans compter une foule de médailles.

Ces campagnes ont permis au colonel de se tailler une solide réputation de stratégiste. L'amitié de Kitchener lui procure bientôt le poste d'inspecteur général de la cavalerie dans l'Inde, de 1905 à 1906 et le titre de major général (1904) huit ans à peine après sa nomination au poste de lieutenant.

Il est créé chevalier en 1911.

A la déclaration de la guerre en 1914, il est directeur de l'entraînement militaire au "War Office". Il forme le premier contingent envoyé en France et sur les instances du feld-maréchal French on le charge du commandement du premier corps d'armée anglais, en France.

Il lui incombe de diriger les divisions anglaises à la première bataille de la Marne, opération qui lui mérite une mention de lord French dans son rapport au "War Office". Haig est créé général tout court.

Il est partisan de la cavalerie. Les retraites de Mons et d'Ypres couvertes par la cavalarie offrent les plus beaux exemples de science militaire donnés pendant la guerre. Aussi lorsque le 15 décembre 1915 French abandonne le commandement suprême des effectifs anglais pour être créé pair, la nation est-elle unanime à acclamer la nomination de Haig au poste résigné par son ami.

Après la nomination de Foch comme généralissime, Haig est créé feld-maréchal en 1917 et son retour en Angleterre, le manteau de Wellington retombe sur ses épaules. Il quitte l'armée en 1919. A cette occasion, le roi tient à le recevoir et à lui conférer la dignité de comte. Le parlement lui vote une somme de $500,000. Une souscription populaire de $1,430,000 permet de lui racheter le domaine ancestral de Bemersyde.

En 1922, il accepte le poste de directeur du consortium des whiskeys écossais, qui vient d'absorber les distilleries Haig.

Lor Haig avait épousé, en 1905, l'honorable Dorothy Vivian, fille de lord Vivian, dont il eut quatre enfants.

SON ELOGE PAR SIR ARTHUR CURRIE

Le général sir Arthur W. Currie, ancien commandant des troupes expéditionnaires canadiennes et principal de l'université McGill, communique la déclaration suivante à l'occasion de la mort du comte de Haig:

"Le comte de Haig possédait toutes les qualités que comportent les mots "soldat" et "monsieur". Ses relations avec le corps canadien furent de longue durée et une sincère et mutuelle considération l'attachait à tous les Canadiens en France. Plus d'une fois il nous honora en nous choisissant pour des missions spéciales et de grandes tâches.

"Mes propres relations avec lui furent des plus agréables et je pouvais toujours compter sur la plus sincère coopération de sa part. L'estime qu'il s'attira pendant la guerre grandit pendant la paix et en lui tous les anciens combattants perdent un ami."

Le supérieur général des Oblats est à Montréal

Mgr Augustin Dontenwill, archevêque de Ptolémaïs, supérieur général des Oblats de Marie-Immaculée est à Montréal depuis quelques jours et se retire au presbytère de la paroisse Saint-Pierre. C'est dans le parloir dont les murs portent les portraits d'évêques oblats comme NN. SS. Langevin, Taché et Allard, que Mgr Dontenwill nous a reçu. Vigoureux, ce vieillard de soixante et onze ans possède une figure toute de bonté et d'intelligence. Le plus accueillant du monde, le supérieur général des Oblats exprime sa joie d'être à Montréal après dix-huit ans d'absence, depuis sa nomination au généralat de sa communauté.

Bien que né en Alsace et résidant de la Ville Eternelle depuis 1910, Mgr Dontenwill se déclare surtout attaché au Canada où il arriva à l'âge de quatorze ans, pour poursuivre ses études à Ottawa, se dépenser ensuite dans les missions de l'Ouest, passer dix-sept ans de sa vie à Vancouver, dont il fut, pendant onze ans l'évêque aimé et vénéré.

Mgr Dontenville vient de terminer une longue visite (il débarqualt à New-York en mai dernier) à travers les différentes provinces des Oblats aux Etats-Unis et au Canada.

C'est avec plaisir que Sa Grandeur répondit à notre question sur le nombre des oblats établis au Canada. "Toute proportion gardée à la population, dit-elle, le Canada est le pays qui compte le plus de religieux de notre congrégation; il est suivi de près par l'Allemagne. Par le Canada, je veux indiquer plus spécialement la province ecclésiastique française des Oblats."

"Nous avons aussi une province franco-américaine dont le siège est à Lowell et une province pour les populations de langue allemande dans l'ouest du Canada".

Mgr Dontenwill se dit émerveillé de son passage au vicariat apostolique d'Athabaska, de son séjour aux Grandes Prairies dans le nord de l'Alberta où le climat est extraordinaire pour la latitude: la récolte du blé s'y fait quinze jours avant celles des régions plus au sud de l'ouest. Le supérieur général regrette de n'avoir pu, à cause de la saison, se rendre jusqu'à la préfecture apostolique de la Baie d'Hudson où Mgr Turquetil poursuit une oeuvre admirable à laquelle les Montréalais ont prouvé leur intérêt, en maintes occasions.

Mgr Dontenwill dit que l'échange des prédicateurs pour les retraites paroissiales se fait continuellement entre les deux provinces françaises d'Amérique comme entre les provinces anglaises. "Les frontières n'existent pas pour les Oblats", dit-il, "un religieux d'Ottawa ou du Cap de la Madeleine va prêcher à Lowell, un autre de Vancouver se rend en mission à Baffalo.

Mgr Dontenwill nous parle également des missions sud-africaine des Oblats et des nombreux sujets canadiens qui s'y dévouent.

Interrogé sur le nombre des vocations au Canada-Français, le supérieur général des Oblats déclare qu'elles sont les plus satisfaisantes. S'il n'y a pas de bornes à nos ambitions apostoliques, si nous désirons voir grandir sans cesse le nombre des nôtres, nous devons avouer que nos maisons de Ville LaSalle et d'Ottawa sont remplies.

Mgr Dontenwill partira pour Québec, dans quelques jours, afin d'y visiter la paroisse de Saint-Sauveur où les Oblats exercent une si belle influence sur le monde ouvrir de là-bas. Avant de s'embarquer pour Rome, à la fin de février, Mgr Dontenwill séjournera quelque temps à Ottawa.

Après s'être laissé photographier avec une bonne volonté admirable, Mgr Dontenwill daigna nous remercier de l'avoir ennuyé de nos questions dont pas une ne resta sans réponse. D'ailleurs le frère portier apparaît juste à temps. Comme dans une pièce classique, pour dire que Sa Grandeur est demandée dans un autre parloir.

Ces amicales recevront le délégué apostolique le douze février prochain

Lors du euchre de l'Amicale S.-Joseph des anciens élèves des FF des Ecoles Chrétiennes, hier soir, en la salle de l'Amicale, rue Richmond, sous la direction de M. Antoine Guyot, président de l'Amicale, M. Charlemagne Rodier, c.r., a été invité à prendre la parole. Il a annoncé officiellement, au nom de la Fédération des Amicales des anciens élèves, que Mgr Andrea Caseulo, délégué apostolique, honorera de sa présence le conventum de la Fédération le 12 février prochain. Une délégation de la Fédération recevra Son Excellence qui chantera une messe solennelle, à 11 heures, à l'église S.-Brigide, à laquelle assisteront Mgr Gauthier, Mgr Deschamps et Mgr Forbes. M. le chanoine Adélard Harbour, fera le sermon.

A 1 heure de l'après-midi, il y aura un grand banquet pour lequel 700 couverts ont déjà été retenus.

MM. U.-H. Dandurand, du comité consultatif de l'Amicale S.-Laurent, et Alfred Cinq-Mars, président du comité exécutif de la même Amicale, ont assisté adressé la parole à la soirée d'hier.

Les Religieuses du Précieux-Sang et les dames organisatrices de la partie de cartes donnée le 11 janvier dernier, à l'hôtel Windsor, au bénéfice des oeuvres de cette communauté, remercient cordialement toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette fête de charité.

Des relations plus étroites vont être établies entre l'Université et les finissants de nos collèges

Le Dr Joseph Nolin, vice-doyen de la Faculté Dentaire et secrétaire du bureau d'immatriculation de l'Université de Montréal, vient d'être nommé par la Commission des Etudes pour se mettre en relation avec les collèges classiques.

Il s'agit de créer des relations plus étroites entre l'Université et les quatre dernières années de l'enseignement secondaire qui constituent la Faculté des Arts. Les finissants des collèges classiques ne connaissent pas assez l'enseignement universitaire et l'organisation de la vie étudiante. Soit par des conférences spéciales soit par des cours réguliers du programme d'enseignement, l'Université veut diriger les collégiens vers les différentes facultés et écoles, les renseigner, les préparer afin qu'ils ne sortent pas de leur collège sans savoir où aller ou du moins sans savoir ce qui les attend.

Les jeunes gens doivent subir dans le choix d'une carrière, d'autres influences que leur simple inclination, les conseils de leur famille ou le choix de leurs camarades.

On veut, plus tard, étendre des relations aussi étroites entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire, afin que les enfants apprennent, avant de faire l'entrée au collège classique, ce qu'ils y vont étudier et dans quel but. On verra donc le jour où l'enseignement, depuis l'épellation jusqu'au diplôme de docteur sera une chaîne solide et ininterrompue

Un jury banquette le président du tribunal

BIDDEFORD, 30. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Ces jours derniers, le juge Norman L. Bassett d'Augusta, qui préside le terme de la Cour Suprême à Saco, et les fonctionnaires de la Cour furent les hôtes des jurés à un banquet offert à l'Hôtel Thacher. Un excellent menu fut servi, puis après le repas, il y eût discours par le juge Bassett, le procureur du comté de Ford, le député-schérif Henri A. Bérubé, les jurés Benjamin P. Hamilton, et John C. Murry de Berwick, le sténographe Fred R. Wilson, et M. Benjamin A. Parker, de North Berwick, ainsi que le greffier de la Cour, Frank J. Fenderson, et le shérif Roger S. Bragdon. M. Kenneth E. Bradbury de Sanford agissait comme maître de cérémonies. MM. Alphée Bélanger, et Léon Dansereau de cette ville, étaient au nombre des jurés qui assistaient à cette fête.

Complot contre la vie du prince Carol

LONDRES, 30. — (Presse Associée). — Une dépêche de Vienne au "Daily Express" laisse entendre qu'un complot est actuellement ourdi à Paris contre la vie de l'ex-prince héritier Carol de Roumanie.

Deux écoles fermées à Chicoutimi

CHICOUTIMI, 30. (Presse canadienne).—L'apparition de la diphtérie à Chicoutimi a obligé les autorités à fermer deux écoles dans la partie ouest de la ville, plutôt par mesure de prudence qu'à cause de la généralité de la maladie. Deux enfants ont succombé et douze autres sont alités.

Stanford's LIMITED

Les Magasins de la Qualité

Mardi Matin,

Vous pourrez bénéficier de ces Splendides Aubaines!

— Faites vos achats avant une heure —

POULES, la lb. 28c

Belles volailles dodues, pour bouillir.

BOEUF SALÉ, la lb. 15c

Dessossé et roulé. Notre propre marinage.

CHOUX Nouveaux, la lb. 8c

Culture du Texas. Croquants et verts.

2 Livres pour 15c

SAUCISSE la livre . . . 23c

Notre propre "Spéciale à déjeuner".

Oeufs frais pondus, la douz. 49c

Strictement "premiers". Qualité Stanford.

La qualité Stanford n'est pas à la portée de tous les foyers, et l'a fait aller chercher chez Stanford. L'immense volume de notre commerce nous permet d'acheter en grandes quantités, directement des producteurs économisant ainsi tous les profits intermédiaires, ce qui nous permet de vous vendre pratiquement aux prix du gros. Profitez de cette aubaine.

SIX MAGASINS MODERNES

230, rue Sainte-Catherine O. (Angle Bleury)
847, rue Sainte-Catherine O. (Angle S.-Mathieu)
436, rue Sainte-Catherine O. (Voisin du Théâtre Loew's)
5730, avenue du Parc (Angle Bernard)
5061, rue Sherbrooke Ouest (Angle rue Vendôme)

Magasin au Service Supérieur: 1430, RUE MANSFIELD, PLateau 4121.

Les commandes de trois dollars et plus, selon le mode "Payez et Emportez", sont livrées GRATIS, de ce Magasin.

La Patrie

Fondée le 24 février 1879.
Publiée par la Cie de Publication "La Patrie", limitée.

Hon. D.-O. L'Espérance, Président
J.-H. Fortier, Vice-Président
J.-N.-A. Perrault, Gérant et Secrétaire-Trésorier.
J.-A. Gauthier, Rédacteur

SIEGE SOCIAL: Montréal.
220, rue Ste-Catherine Est. — Téléphone: LAncaster 3121
Echange correspondant avec les différents services

Représentants:
Toronto: F. W. Thompson, 100, Ouest King.
Etats-Unis: New-York: E. Katz Special Adv. Agency, 58 Ouest 40e rue.
" " Chicago: E. Katz Special Adv. Agency, Harris Trust Bldg.
Londres, Angleterre: F. A. Smyth, 5, Ludgate Hill.

ABONNEMENT:
Edition quotidienne: Canada, un an $5.00
" " " six mois . . $2.50
" " Etats-Unis, un an . . $4.20
" " " six mois . $2.10

Service de la Presse associée — Correspondants dans tous les grands centres de la province de Québec et du Canada. Membres de l'Audit Bureau of Circulations".

MONTREAL, 30 JANVIER 1928

L'ENQUETE DES DOUANES

Malgré toute la diligence du tribunal d'enquête, l'investigation dans le service des douanes a duré un si long temps que le rapport qui vient d'en être présenté au gouvernement se trouve à recommander des réformes dont plusieurs ont été par avance effectuées. L'enquête parlementaire qui a précédé l'enquête judiciaire avait fait assez de lumière sur les graves défectuosités qui existaient dans le service des douanes et y donnaient lieu à d'intolérables abus pour que le gouvernement se jugeât dans la nécessité d'y appliquer sans délai des correctifs. L'hon. M. Euler s'est par conséquent appliqué à cette tâche et a mis en oeuvre un certain nombre de mesures qui s'imposaient de toute évidence.

La commission d'enquête en propose cependant un bon nombre d'autres fort importantes, dont quelques-unes discutables. En tout premier lieu elle recommande au gouvernement de créer une commission permanente du revenu national, qui serait composée de trois membres et aurait un caractère judiciaire. Cette commission remplirait aux douanes et dans les services qui s'occupent du recouvrement des impôts, des fonctions équivalentes à celles de la commission des chemins de fer. Elle suggère la nomination d'agents consulaires dans tous les pays qui font en Canada un volume d'exportation de quelque importnace. Elle propose de décréter une loi aux fins d'autoriser le service des douanes de pourchasser au-delà des eaux territoriales les navires canadiens qui font ou sont soupçonnés de faire la contrebande de l'alcool. Elle conseille de discontinuer la pratique de partager avec des fonctionnaires les amendes perçues à la suite de leur dénonciation pour des infractions à la loi des douanes. Cette dernière recommandation, qui ne s'appliquerait pas aux délateurs étrangers au service, semble assez opportune ; les autres pourront prêter à la discussion.

Plus discutable encore est toutefois la recommandation du tribunal d'enquête que le gouvernement agisse de concert avec le gouvernement américain pour mettre fin à la contrebande des alcools aux Etats-Unis. Comme cette action concertée nous occasionnerait des dépenses probablement considérables, il n'est pas évident que nous ayons de bonnes raisons de nous engager dans cette direction. La prévention de la contrebande est une affaire qui concerne chaque pays. C'est aux Etats-Unis de garder leurs frontières suivant que l'exige leur régime de prohibition des alcools, comme nous avons la responsabilité de garder les nôtres pour empêcher la pénétration illégale de certaines marchandises américaines, par exemple les cigarettes et les articles fabriqués dans les prisons.

Contre le "bootlegging" et la contrebande des cigarettes, le tribunal d'enquête recommande des mesures qui, si le gouvernement les accepte, auront sans doute plus d'effet qu'un redoublement de vigilance de la part des douaniers : une réduction des droits d'accise sur l'alcool et les cigarettes. Ce sont les impôts excessifs qui rendent la contrebande de ces deux articles extrêmement profitable. Que les impôts soient abaissés à un niveau raisonnable, et ces activités illicites comportant plus de risques que de profits, les contrebandiers s'en détourneront spontanément.

On croit d'ailleurs que le ministre des Finances se propose d'effectuer au cours de la présente session une substantielle détaxe des alcools et des cigarettes.

UN GRAND SOLDAT

C'est l'une des grandes figures de la guerre qui disparaît avec le vicomte Haig. Il fut l'un des grands chefs, du côté anglais, et son nom restera dans l'histoire.

Il eut le mérite de rétablir les positions des armées britanniques et d'accepter le commandement unique.

Ce brillant officier de cavalerie s'adapta très vite à la guerre de tranchée, et s'affirma comme un maître tacticien. Sa carrière est l'une des plus belles et des plus brillantes qu'il soit possible à un militaire de rêver. L'hommage de ses compatriotes fut justifiée par l'admiration du monde entier.

Les journalistes canadiens qui eurent l'honneur de l'approcher, au cours des hostilités, furent vivement impressionnés par cette belle tête d'officier et par les yeux inoubliables de ce chef. Ils se rappellent les paroles qu'il prononça, présageant la victoire. "United we stand", avait dit sir Douglas Haig, "divided we fall". Et ce mot bref semblait être toute sa devise. Il réussit à créer ce merveilleux esprit de corps qui explique tous les succès et la victoire finale. Les soldats canadiens, qu'il admirait et louait hautement, ont des raisons particulières de pleurer ce grand soldat.

LE 5 CENTS D'ARGENT

Les jours de la pièce d'argent de 5 cents sont comptés. Depuis quelques années, le commerce se plaignait d'avoir à manipuler deux pièces de même dénomination et de différent volume et suppliait le ministère des Finances d'en supprimer une. Il vient de se rendre à ce désir. Et c'est la pièce d'argent qui, sans égard à son droit d'ainesse, est condamnée. Elle ne sera pas brutalement démonétisée. On lui infligera une mort douce, comme celle que le docteur Osler conseillait d'employer à l'égard des sexagénaires. A mesure qu'elle passera le guichet des banques, elle sera dirigée vers la Monnaie, à Ottawa et retirée de la circulation.

L'origine de la petite pièce d'argent remonte à 1858 alors que fut frappée la première monnaie à l'effigie du Canada. Jusque-là, la monnaie usitée dans le pays consistait principalement en pièces françaises et en pièces espagnoles. Ces deux monnaies restèrent d'ailleurs longtemps après en circulation. En 1858, le gouvernement canadien fit frapper un million de sous de cuivre, et trois pièces divisionnaires de monnaie blanche : un million et demi de 5 cents, un million et quart de 10 cents et 750,000 de 20 cents. Avec l'appoint des monnaies préexistantes, ces quantités suffirent apparemment pendant un long temps aux besoins des échanges, car la commande suivante à la Monnaie britannique ne fut décidée qu'en 1870, alors que furent frappées pour le Canada, 2,600,000 pièces de 5 cents, 1,700,000 pièces de 10 cents, 900,000 pièces de 25 cents et 450,000 pièces de 50 cents. Le cent de cuivre ne fit son apparition qu'en 1876.

Notre 5 cents d'argent est donc âgé exactement de soixante-dix ans.

En temps ordinaire, la valeur intrinsèque du 5 cents d'argent est sensiblement inférieure à sa valeur monétaire. Par suite de la hausse énorme de l'argent en tant que métal pendant la guerre, la valeur intrinsèque a pris le dessus, de sorte que la frappe de cette pièce occasionnait à l'Etat une perte annuelle appréciable. C'est pour éviter cette perte que sir Thomas White, alors ministre des Finances, fit autoriser par le parlement la mise en circulation d'une pièce de 5 cents de nickel, sur la valeur intrinsèque de laquelle le gouvernement pouvait non seulement se dédommager du coût de la frappe, mais faire en sus un profit.

Le nouveau venu ne fait pas belle figure dans notre série de monnaies. Il est lourdaud. On lui a reproché de prêter à la confusion à cause de ses proportions sensiblement pareilles à celles de la pièce de 25 cents. Il tient aussi une place exagérée, pour la valeur qu'il représente. D'autres cependant lui ont marqué une préférence par rapport au 5 cents d'argent, qu'ils trouvent trop menu.

Il est certain que le 5 cents d'argent n'est pas commode à manipuler, si l'on a les doigts gourds. Mais sa petitesse est mignonne et on ne saurait l'accuser d'être plus encombrant qu'il ne vaut. Il a le caractère aristocratique qui s'attache aux métaux dits précieux. Donné à la quête de l'église, le dimanche, son tintement humble le fait honnêtement reconnaitre comme une modeste obole, et il évite ainsi l'ostentation du 5 cents de nickel qui, en semblable occasion, tombe pesamment comme il ne sied qu'à une offrande de conséquence.

La disparition du 5 cents d'argent pourra donc causer quelque regret.

BLASCO IBANEZ

A Menton, sous un ciel apaisant et parmi les fleurs de tous les climats, Blasco Ibanez garda son humeur révolutionnaire et sa haine contre le régime. Il ne cessa d'être un farouche partisan, écumant contre Alphonse XIII, son roi, et le dictateur Primo de Rivera. Il s'en prenait aussi à bien d'autres choses, notamment à l'ordre actuel de la société. Ce doctrinaire enragé demeurait incorrigible. Mais on peut croire que sa dernière pensée en fut une charitable à l'égard de ses frères, les écrivains. Il rêvait de leur offrir un refuge sans pareil. A cette fin, il travaillait à convertir sa villa au joli nom, Fontana Rosa, pour les y recevoir. Son souci alla jusqu'à peupler ses jardins de grandes figures inspiratrices. De fait, il fit installer ça et là, dans un décor propice, les statues des douze plus grands écrivains. Mais pourquoi évita-t-il avec soin d'y inclure la statue de son compatriote Cervantès ? Simple jalousie d'Espagnol, peut-être. Lui-même se trouvait sans doute plus digne de figurer parmi ce groupe choisi. Et, pourtant, ne semble-t-il pas sorti tout vivant de quelque roman de son prestigieux rival ?

Il y avait, en effet, du don quichottisme très marqué chez l'écrivain qui vient de mourir. Toute sa vie en fait foi. Il se battit souvent contre des moulins, comme l'autre, poussé par un idéalisme non moins agressif, mais d'espèce différente.

Il est moins sympathique que le type légendaire. On ne peut guère admirer, en effet, ce bretteur inlassable. Tout en admettant sa sincérité, on s'étonne de le voir prendre parti si violemment contre ceux qui ont rétabli l'ordre et la paix dans son pays. Il est difficile de croire au patriotisme de celui qui voulait renverser le régime sous prétexte qu'il ne convenait pas à ses théories politiques.

Comme penseur et comme philosophe, il est discutable et même négligeable.

Comme écrivain, il faut reconnaitre sa puissance d'expression qui apparait même dans la traduction de ses livres. C'est un maitre de l'observation. Il procède de l'école réaliste, et en commit tous les excès. Ses livres ne sont pas très recommandables. Mais à cause de leur trame mélodramatique, et de leur force de conception, ils devinrent populaires.

Il faut dire que l'écrivain sut user, à cette fin, des moyens ultra-modernes de la publicité. Il doit sa célébrité surtout au cinéma qui popularisa ses oeuvres, éminemment adaptables à l'art moderne. Il la doit surtout à un merveilleux acteur, Valentino.

Les oeuvres les plus connues du romancier, l'inévitable "Mare Nostrum" et les "Quatre cavaliers de l'Apocalypse", ne sont pas les meilleures qu'il ait écrites. Mais elles servirent à jeter du lustre autour de son nom et à le faire connaitre du grand public, ce qui est une rare aubaine pour un écrivain.

Blasco Ibanez n'en reste pas moins l'un des grands écrivains de l'Espagne, terre propice. On peut trouver quelque peu exagéré l'hommage de ses compatriotes de Valence qui décide de l'ensevelir dans une réplique de l'étendard du Cid Campéador. Mais ses airs de bravoure contribuèrent à la renommée de son pays et réchauffèrent peut-être la fierté de sa race valeureuse.

BREFS COMMENTAIRES

L'exposition d'automobiles vient de se clore au Motordrome. Elle rouvrira au printemps sur la voie publique.

Le "Mikula" a eu moins de mal à dissiper le mystère de l'île au Lièvre qu'il n'en a généralement à briser les glaces au Cap-Rouge.

Sur les desseins du gouvernement fédéral par rapport à la canalisation du Saint-Laurent, le "Canada" se sent soudain beaucoup plus rassuré que le gouvernement Taschereau.

JOUETS

Les jouets suivent l'actualité : ils la copient et la conservent pour les chercheurs à venir. C'est, en un mot, l'histoire en joujoux. Le jouet souligne une actualité, raconte un événement. Lorsque Pasteur eut découvert la rage et que Lozé, préfet de police, eut prescrit l'usage de la muselière, on lança sur le marché le "chien enragé, jouet scientifique". Il était enfermé dans une boite avec cet avis sur le couvercle : "Ce chien est enragé, mais attaché et muselé. Donnez-lui à boire si vous Lozé."

Lorsque le téléphone fut connu, les enfants eurent le leur. De nos jours, ils ont "l'automatique", catalogué comme "nouveauté" sans doute parce qu'il supprime l'attente. L'industrie automobile est représentée par la voiture de course avec "autodrome" ou par "l'autobus à six roues". Les bateaux mécaniques "dernier modèle" ont "quatre cheminées" et les avions font le looping. Les grandes randonnées aériennes sont également évoquées par le "Saint-Louis", et, même, un constructeur n'a pas craint de faire de cet avion un jeu de quilles dans lequel les quilles sont remplacées par des aviateurs en bois. Espérons qu'il n'y a là aucune allusion déplacée...

Les panoplies à l'usage des ménagères en herbe contiennent maintenant un "balai mécanique" et un "balai antirobe". Pour ceux qui condamnent le régime sec, il y a le "petit bar" ; les joueurs trouveront un grand choix de baccara et de "grand steepie" ; enfin, les amateurs de musique ultra-moderne pourront acquérir à peu de frais un jazz-band complet.

Mais, si l'actualité scientifique ou sportive, voire même musicale, se trouve largement représentée, il convient de remarquer que les grands événements politiques et sociaux ne paraissent pas avoir eu de grandes répercussions sur l'industrie du jouet. L'esprit de Locarno ne semble pas, en effet, avoir inspiré beaucoup les fabricants de panoplies et de soldats de plomb, qui se sont plutôt efforcés de doter leurs productions nouvelles des derniers perfectionnements de l'art militaire. Mais, là encore, me direz-vous, l'actualité a été fidèlement suivie...

Et maintenant, si par hasard, en ces temps d'étrennes, vous vous aperceviez que vous êtes le jouet de quelqu'un ou de quelque événement, dites-vous que vous êtes au goût du jour et que rien n'est tant recherché que l'actualité.

Jacques-Th. de Castelnau.

Aimer, pour lui, c'est élargir l'amour de soi. Pour elle, préférer à soi-même.

Paul Géraldy.

On classe bien mal les biens de ce monde. On dit toujours: "L'amour, l'argent et la santé." C'est "la santé, l'argent et l'amour" qu'il faut dire.

Paul Géraldy.

—Critique dramatique au pays des Soviets.

"La pièce intitulée "Othello" nous a profondément déçus. L'auteur traite le sujet de la jalousie comme un bourgeois, avec un esprit de propriétaire.

"Il serait temps que l'auteur, dans la onzième année de la révolution, écrivit mieux dans l'esprit de l'époque".

Ce conseil, presque menaçant, ne troublera pas beaucoup les mânes de Shakespeare. Mais il est curieux de noter que le fin critique soviétique, si imbu du progrès révolutionnaire, considère qu'un mari jaloux est un bourgeois qui a des sentiments de propriétaire.

Voilà une scène de revue toute faite.

LA CLE?

A-t-on songé à l'instituteur de Giozel? C'est peut-être lui, disent "Aux Ecoutes," qui tient la clé du fameux mystère. Quand il parle du petit Fradin, le maître d'école déclare:

—C'est une assez bonne tête et il a aussi une bonne main. Il dessine assez bien et sa mémoire est parfaite. Ainsi, quand je lui montre quelques documents de préhistoire, des dessins d'après des revues, je suis sûr qu'on les retrouvera un mois après à Giozel.

Quelqu'un de très ennuyé, c'est M. Esperandieu, épigraphiste célèbre, qui fut fourré par M. Salomon Reinach dans ce guêpier "préhistorique". Le bon Esperandieu se donne au diable. Il expliquait cet automne, lors d'une réunion d'archéologues, comment il avait à surveiller les fouilles. Se trouvait à côté de lui un prêtre du Gard, fouilleur acharné des grottes de la vallée du Gardon.

—J'étais sur le bord de la tranchée, racontait avec candeur le membre de l'Institut, et, en une demi-heure, le jeune Fradin qui, lui, travaillait en bas, me tendit dix objets du plus haut intérêt.

—C'est plus que je n'en ai trouvé, moi, en dix années! remarqua l'ecclésiastique.

—Evidemment, poursuivit M. Esperandieu qui est un peu dur d'oreille, évidemment, nous étions tombés sur une poche.

—Sur la poche du jeune Fradin, ajouta doucement le prêtre préhistorien.

A travers la presse

POUR QU'ILS PARLENT FRANÇAIS

.. (L'"Almanach de la Langue .. Française")

Si j'étais professeur de français à des Anglais, surtout à des jeunes un peu instruits, je me souviendrais que "c'est le moral qui gagne les batailles" (Foch), et dès la première leçon je déclarerais le français facile et je garantirais le succès le plus rapide.

Grand nombre d'Anglais voudraient bien parler notre langue, mais on les a rebutés à l'école en les embourbant dans les masculins et les féminins, dans les exceptions, dans les pluriels irréguliers, dans les verbes défectifs, que sais-je encore? Toutes ces choses-là ne s'apprennent qu'à la longue et l'on peut très bien s'exprimer en français tout en faisant cramboler un peu les le, la, du, en, leur, etc., qui assomment et découragent trop de bonnes volontés.

Encourageons! Soulevons le moral! Disons tout de suite que, selon une boutade célèbre, "le français et l'anglais sont une même langue prononcée différemment"; que 20,000 mots sont communs aux deux langues, puisque leur origine latine, grecque ou moderne est la même. Puis, prouvons cela au tableau en indiquant les familles de mots qui fournissent immédiatement aux élèves anglais un vocabulaire français de quelques milliers de noms, d'adjectifs, de verbes et d'adverbes.

Prenons par exemple, les noms en ion et en té, les adjectifs en eux et en al et les adverbes en ment: il suffit d'enseigner la prononciation française pour faire saisir tous les noms communs aux deux langues, comme opinion, opération, conclusion et cinquante autres, sans compter les dérivés, tel nation, national, issue, iste ité, etc.

Notre té remplace dans cinquante mots le ty anglais, qui vient de tas latin: solidité, faculté, moralité, sans oublier les dérivés.

Nous adjectifs en eux, sont en anglais, ous, us ou osus, en latin: impétueux, généreux, dangereux, etc. En al, vous en avez soixante exactement semblables: libéral, loyal, etc.

L'adverbe en ment est généralement le même en substituant la terminaison ly; correctement, recemment, etc.

Il est facile de comprendre l'optimisme des jeunes gens sortant de la première classe avec un bagage énorme de mots français qu'ils savaient déjà sans le savoir! Vous les plongez dans la bonne prononciation, vous les persuadez vite que tous ces mots-là tournent autour du verbe nécessaire, et que les conjugaisons ne sont pas tellement vides, puisque ce sont presque toujours les mêmes terminaisons qui reviennent. En tous cas, même si l'on n'emploie que l'infinitif à la place des temps personnels, on est tout de même sûr d'être compris en voyage: quelle bonne Canadienne française de Portneuf ou de Kamouraska ne suppléera pas avec bon sourire à ce qui peut manquer dans cette phrase de débutant: "Je demande vous faveur diner votre table"?

UNE OEUVRE QUI REPOND AUX BESOINS DE NOTRE SOCIETE

C'est celle que poursuit la Société Catholique de Protection et de Renseignements.

L'après-midi fut très agréable pour ceux qui assistaient, hier, à l'assemblée annuelle de la Société Catholique de Protection et de Renseignements, tenus en la salle de la Bibliothèque S.-Sulpice, sous le patronage de Mgr J.-A. Richard, curé de Verdun.

Les directeurs de la Société ont su joindre l'utile à l'agréable, et un excellent programme musical ainsi que d'intéressantes récitations ont agrémenté le travail de l'assemblée, qui fut ouverte par une allocution du président, M. Joseph Hurtubise.

Après avoir adressé des remerciements à l'hon. juge J.-O. Lacroix, qui avait bien voulu assister à cette réunion, M. Hurtubise dit qu'il compte toujours sur son appui qui n'a jamais manqué à la Société.

"En effet, dit-il, votre fonction de président du tribunal de la Cour Juvénile, vous a mis en relation avec nous. Vous avez apprécié notre travail; notre présence ici en est une preuve. Nous espérons donc faire mieux encore, avec votre précieuse coopération qui, j'en suis sûr, ne nous fera pas défaut."

Le président remercie ensuite Mgr J.-A. Richard d'avoir bien voulu rehausser de sa présence, comme représentant de Mgr Gauthier retenu ailleurs, la onzième assemblée annuelle de la Société.

S'adressant alors aux autres personnes présentes, M. Hurtubise parle de l'oeuvre de la Société.

"Nous vous avons convoqués pour notre onzième assemblée annuelle, dit-il, afin de vous permettre de suivre par le rapport annuel qui vous sera lu dans quelques instants, le travail fait par notre Société durant l'année dernière. Comme vous le constaterez, c'est la narration ordinaire des misères humaines, les complications de l'existence, les problèmes embrouillés à résoudre, enfin toutes sortes de situations embarrassantes pour les uns et accommodantes pour les autres. Mais au milieu de tout cela, le Secrétariat de notre Société doit y trouver son itinéraire et intervenir pour ramener la paix et la tranquilité dans les foyers où elles menaçaient de disparaitre. Heureusement qu'avec les années, notre expérience nous fournit les armes nécessaires et que la bonne volonté d'une part et le dévouement de notre Secrétariat de l'autre nous permettent d'intervenir à temps pour soulager ces foyers malheureux".

Le président remercie tous ceux qui ont contribué à l'oeuvre poursuivie par la Société: les institutions religieuses, les Conférences de S.-Vincent-de-Paul, les administrateurs de la ville de Montréal, les artistes qui ont donné un concert, le 24 novembre dernier, au bénéfice de la Société, le chef du Secrétariat M. René LeMyre ainsi que ses assistantes Mlles Diana Gariépy et Marie Persillier-Lachapelle, enfin tous qui, de près ou de loin ont aidé la Société dans son oeuvre de bienfaisance.

LES ACTIVITES DE L'ANNEE

Après le discours du président, suivi de quelques numéros de musique, M. René LeMyre, chef du secrétariat, présente son rapport annuel.

"Si nous vous avons conviés ici aujourd'hui, dit-il, c'est dans le but 1o. de vous faire connaitre les souffrances morales et physiques qui, dans la Cité voire même dans le diocèse de Montréal, endurent quelquefois les pauvres condamnés par une justice divine à gagner péniblement leur pain à la sueur de leur front.

2o. De vous définir aussi brièvement que possible les efforts que nous avons tentés pour faire disparaitre, ou du moins soulager ces souffrances en appuyant quelque peu sur les moyens qui sont mis à notre disposition."

M. LeMyre passe ensuite, en revue le triste cortège des misères qui existent au sein de la métropole et expose ce que la Société a fait pour les soulager. A cette fin, il cite une longue liste de chiffres éloquents dont voici un aperçu:

Après enquête, la Société a signalé aux différentes conférences de Saint-Vincent de Paul, 308 familles à qui elles ont fourni la nourriture, le chauffage et les vêtements.

"A 50 malades pauvres, poursuit M. LeMyre, nous avons procuré des médecins; à 714 sans-travail, nous avons trouvé des situations; 336 malades ont eu la bonne fortune d'être admis aux différents hôpitaux de la Cité; 117 vieillards ont été, à notre demande, hospitalisés sous la Loi de l'Assistance Publique; 1,233 orphelins, fils de malades, enfants abandonnés ou délaissés, fils de condamnés ou enfants trouvés ont été placés en lieu sûr; nous avons pris sous notre protection 183 enfants maltraités; en coopération avec l'hon. juge Lacroix, nous eûmes à nous occuper de 295 enfants qui, par leur conduite ou leur caractère, ou même par le fait de la conduite de leurs parents, tombaient sous l'effet de l'article 23 de la Cour Juvénile; 1,263 requêtes pour assistance devant les tribunaux nous virent intervenir gratuitement soit en demande, soit en défense, en faveur de clients pauvres devant nos tribunaux civils et criminels; 700 pauvres sans foyer furent réunis à la chapelle S.-Antoine, où l'apostolat franciscain leur dispensa la parole et le pain de vie; 2,108 foyers, menacés de sombrer, furent rétablis dans la paix par notre intervention."

Résumant le travail effectué par le bureau de la Société, M. LeMyre dit qu'il a reçu 7,500 requêtes concernant 12,289 personnes intéressées, dont 2,344 hommes, 2,501 femmes et 7,444 enfants.

Cet exposé démontre l'activité de la société et le nombre des misères qui affligent notre ville.

"Si on nous demande, dit M. Le Myre, quelles sont les principales causes qu'il existe tant de ménages déeunis, tant de souffrances morales et physiques dans les familles? Nous répondrons sans hésitation:

1o Que la raison en est qu'il n'y a plus de foi, et que par contre trop d'égoïsme; c'est le mot qui gouverne.

2o Que dans presque tous nos cas de relations domestiques, la taverne et le débitant licencié de bière, sont les ennemis qui se dressent comme un défi à nos efforts, aux larmes des mères ou épouses et aux souffrances et privations des enfants. Aujourd'hui nos gouvernants flattent ces trafiquants pour en retirer de l'argent. Plus tard nos descendants constateront qu'avec cette politique, nous avons produit une race anémiée, tarée.

3o Une troisième cause de désunion, ce sont les mauvais conseils; à peine le mariage est-il consommé, qu'une trop bonne mère, mais mauvaise belle-mère, plaint son enfant, cherche à faire valoir les défauts ou les imperfections d'un gendre ou d'une brue; elle attire son enfant chez elle, où des frères et des soeurs ou autres personnes se mettent de la partie et continuent cet infame travail de désunion. L'autre conjoint délaissé en négligé se consolera en sortant à son tour et fera des liaisons qui conduiront en peu de temps à l'union libre. Si les mamans répondaient à leurs enfants à la première plainte après le mariage: "Vous êtes mariés, endurez-vous", nous croyons qu'il y aurait moins de ménages séparés."

M. LeMyre termine en invitant le public à venir en aide à la société, puis il remercie à son tour tous ceux qui ont contribué à l'oeuvre qu'elle poursuit.

M. J. W. Déziel, trésorier, présente ensuite son rapport. Il dit que, pour l'année 1927, les dépenses se montent à $8,060.07 et les recettes à $8,639.89, ce qui donne un surplus de $579.82.

L'HON. JUGE LACROIX

A la fin de l'assemblée, l'hon. juge Lacroix est appelé à prendre la parole.

Il remercie et félicite la société de son bon travail, auquel il a contribué dans la mesure du possible. Il dit que cette organisation qui fait tant de bien devrait avoir son "tag day", en mai prochain, comme tant d'autres associations de bienfaisance.

Puis, le juge parle de la cour juvénile. Il dit qu'elle a son importance comme les autres tribunaux, et que si le juge y possède une juridiction sociale, il a aussi une juridiction judiciaire.

L'orateur félicite la ville de Montréal de ce que les jeunes délinquants y sont relativement peu nombreux.

"Nous n'avons que 1,500 cas depuis 4 ans, dit le juge et Montréal ne compte que 4 pour cent environ de récidivistes, tandis que l'Angleterre en a 7 pour cent et les Etats-Unis 15 pour cent.

Parlant du cinéma, le juge Lacroix dit qu'il y a une grande amélioration depuis que ces spectacles sont interdits aux enfants de moins de seize ans. Il espère que bientôt une loi formelle sera édictée à cet effet.

"Les maladies vénériennes sont aussi beaucoup moins nombreuses, dit l'orateur.

Bref, nous pouvons nous applaudir et nous encourager à obtenir de nouveaux succès."

Mgr J.-A. RICHARD

Mgr J.-A. Richard, appelé à prendre la parole, remercie la société, dans une brève allocution, de tout le bien qu'elle a opéré. Il loue l'initiative de Mgr Bruchési, le fondateur de l'oeuvre qui a obtenu tant de succès, et termine en souhaitant voir cette organisation se développer et décupler ses forces pour le bien de la société.

Mlle Pauline Déziel, violoniste, accompagnée au piano par Mlle Jeanne-Marie Déziel, ainsi que Mme Alice-L. Dubé-McCaughan, pianiste, ont fait avec succès les frais de la musique, et MM. Hector Charland et Conrad-J. Gauthier se sont fait applaudir dans de charmantes récitations.

Taux Ferroviaires Plus Bas Pour Villégiatures du Sud

Les touristes d'hiver et ceux qui prenant des vacances projettent de visiter les magnifiques villégiatures du Sud, d'Augusta, Ga., et Aiken, C.S., peuvent maintenant acheter des billets, aller et retour, à taux réduits. Un climat doux vous assure tous les amusements au grand air — golf, tennis, polo, équitation, promenade, automobilisme — où le feuillage est vert et les fleurs en pleine épanouissement. Ecrivez pour recevoir une brochurette gratuite, au sujet de Aiken et d'Augusta et renseignements complets quand aux taux et réserve à l'avance à H. H. DeButts, agent général de l'Est, pour les passagers, 152, West, 42nd St. New-York.

SOUTHERN RAILWAY SYSTEM

A-12-19-27-J-3-9-16-23-30-F-6

DEPUIS 1840

DEPARTS, HIVER 1928
DE HALIFAX N. E.

xFév. 20—Athenia à Londonderry, Glasgow
xFév. 20—Antonia à Ply., Havre, Londres
xFév. 27—Aurania à Cobh (Q'town), L'pool
xMars 12—Ausonia à Ply., Havre, Londres
xMars 19—Athenia à Londonderry, G'gow
xMars 26—Antonia à Cobh (Q'town), L'pool
xMars 26—Aurania à Ply., Havre, Londres
Avril 9—Andania à Cobh (Q'town) L'pool
xAvril 9—Alaunia à Ply., Havre, Londres
*Avril 15—Athenia à B'fast, L'pool, G'gow

DE NEW YORK

*Fév. 4—Ausonia à Ply., Cher., Londres
Fév. 4—Cameronia à Londonderry, G'gow
Fév. 4—Andania à Cobh (Q'town) L'pool
Fév. 10—Berengaria à Cher., S'thampton
xFév. 11—Ascania à Ply., Havre, Londres
*Fév. 18—Caronia à Cobh (Q'town) L'pool
xFév. 18—Antonia à Ply., Havre, Londres
de Boston, le 18 février

xComprenant cabines de troisième pour touristes de même que cabines de troisième classe.
*Comportant cabines de troisième et 2ème classe seulement.
Pamphlets illustrés, listes de départs etc., sur demande

CROISIERES D'HIVER
1927-28
Aux Antilles
Méditerranée
Autour du Monde
Tour d'Afrique, etc.
Demandez nos brochurettes

THE ROBERT REFORD CO LIMITED
Service français
(Agents généraux)
29, rue Hôpital
Montréal. (Tél. MAin 8882)
ou à l'agent local

Cunard, Anchor
Anchor-Donaldson

En Californie les taux aux hôtels *sont* raisonnables

Vous y trouverez les accommodations mêmes que vous désirez ,à des taux qui sont équitables.

De modestes auberges, les grands hôtels de villégiature, ou la location d'un bungalow avec jardin rempli de fleurs.

Il s'y trouve d'excellentes écoles où les enfants heureux et en santé jouent à l'extérieur tout l'hiver.

Le voyage pour s'y rendre est un plaisir réel — "Réseau Santa Fe tout le long du trajet" — à travers une contrée remplie d'un panorama ensoleillé.

Cinq trains quotidiens, comprenant le "CHIEF" — ultra rapide, ultra beau, avec menu supérieur — seulement deux jours d'affaires pour le voyage.

Le service de wagon-restaurant et de salle à manger des gares de Fred Harvey est reconnu par tous les voyageurs comme étant le meilleur dans le domaine du transport.

Santa Fe

Envoyez ce coupon par la poste

SANTA FE SERVICE BUREAU,
212 Old South Bldg.
Phones: Liberty 7044 et 7045, Boston, Mass.

Veuillez m'envoyer des exemplaires gratuits des circulaires "California Picture Book" et "California Hotel Rates"; aussi les déplianta de Grand Canyon et Indian-Detour.

NOM .....

Rue et Numéro .....

Ville et Province .....

Heures: 9 a. m. à 6 p. m. JAS. A. OGILVY'S Limited *Téléphone UPtown 6400*

Mardi—Pour Clore Notre Vente de Toiles—Le Dernier Jour de Janvier

Sera Une Vente d'Echantillons d'Importation de Toiles Unies et de Fantaisie A MOITIÉ PRIX ou Près

Cet évènement annuel anticipé par un grand nombre de femmes économes a toujours été un succès dans les années passées. Considérant la valeur de nos offres, l'immense sélection de toiles plus belles et à des prix plus économiques que jamais, notre vente de mardi devrait éclipser tout évènement du genre des temps passés.

Des draps de Lits
Des taies d'oreillers
Des couvertures de laine . .

La collection comprend:
Des toiles de fantaisie de tous genres
Des toiles de table
Des couvre-lits
Des descentes de Bain
Des serviettes de Toilette
Des serviettes de Bain

Des couvertes de voyage
Des douillettes
Etc.

Les produits des meilleurs tissages européens sont réunis ici – la plupart sont des échantillons de voyageurs – beaucoup sont des soldes de nos plus beaux stocks – et Ogilvy's a été de tout temps reconnu pour ses fameuses toiles. Les prix coupés de 50% et les conditions avantageuses de nos achats font notre offre au-delà de vos rêves.

Extra Spécial Pour Mardi à 9 Heures
Couvre-Lits de Soie Rayon en Couleurs, $3.95

Valeurs régulières de $5.50.

Sans couture, bien festonnés, des couvre-lits de grande dimensions, 80 x 105 pouces, d'un lustre magnifique en teintes garanties permanentes telles que rose, bleu et or.

Pour votre service, nous mettons à votre disposition plus d'espace, des commis, caissières et emballeuses supplémentaires. A cause de la grande demande, nous vous conseillons de venir à bonne heure mardi matin. Nous ne pourrons pas accepter les commandes téléphoniques.

Ogilvy's—Les Toiles—Rez-de-chaussée.

600 verges de Soies Paillettes Changeantes

Prix régulier $1.65. La verge **98c**

Le riche satiné de ces soies avec leurs combinaisons de couleurs scintillantes les font attrayantes entre toutes. Tout soie et d'une consistance agréable, elles viennent dans les nuances suivantes: ciel et or, or et mauve, fauve et violet, rose et vert, vert et pétunia, flamme et lavande, rose et paon, noir et blanc.

Le Carnaval bat son plein — les jeunes filles ont besoin de toilettes brillantes, de travestis éclatants — ces soies sont idéales pour ces fins — elles font aussi de jolis jupons princesses, négligés, garnitures, doublures, ouvrages de fantaisie, coussins, etc., — et tout cela pour une bagatelle, quand vous avez le matériel au prix minime de 98c la verge. Ne manquez pas notre vente de mardi !

Ogilvy's—Rez-de-chaussée.

Quatre Spéciaux en Tissus à Rideaux

Madras Ecossais en 45 et 48 Pouces, la verge 49c.

Prix réguliers de 55c. à $1.00

Choix de dessins très appropriés pour rideaux longs et courts, sur fin réseau blanc.

Tulle à Rideaux, Importé, la verge 29c

Prix régulier 40c.

Large de 36 pouces. Variété de dessins délicats parsemés sur tulle fin écru et ivoire.

Cretonne 'Shadowette' anglaise, la verge, 39c.

Prix régulier 65c.
Large de 48 pouces. Eléganta dessins en teintes bien harmonisées sur fond écru ou gris. Tissu solide et résistant, convenable pour portières, rideaux, garnitures d'intérieur de toutes sortes, housses, coussins, etc.

Stores-Panneaux de Filet Toscan, chacun 69c.

Réguliers $1.00 et $1.25
Larges de 36 et 38 pouces sur longueur de 2¼ verges. Riches motifs en bordures et à la base sur panneaux de filet toscan solide et bien fini d'une belle frange.

Ogilvy's—Draperies—2ème étage.

Rabais Considérable au Rayon des Tapis, Mardi

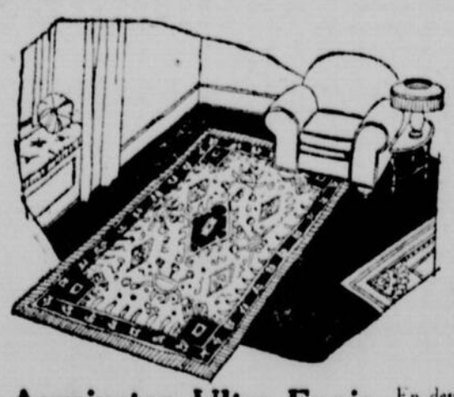

Malgré nos ventes constantes de Janvier, nous avons encore une collection importante de carpettes que nous vous offrons pour ce dernier jour à une réduction de prix insurpassable.

Beaux Axminsters

dans un choix de dessins et de nuances magnifiques:

4'6" x 7'6" . .	$14.95
6'9" x 9' . . .	$24.75
6'9" x 10'6" .	$33.95
9' x 9' . . .	$37.75
9' x 10'6" . .	$40.95
9' x 12' . . .	$44.50

Axminster Ultra-Epais

En dessins persans et turques, dans une richesse de coloris exotique.

3' x 7'6"	$19.50
3' x 9'	$22.50
3' x 10'6"	$27.50
3' x 12'	$30.00
3' x 13'6"	$33.75
3' x 15"	$37.50

400 Verges Congoleum "Gold Seal", la verge carrée

Prix régulier 80c

48c

Large de trois verges — Absolument parfait. Qualité première. En dessin convenable pour chambre de bain et cuisine.

Ogilvy's—Tapis—2e étage.

Services à Dîner en Porcelaine Limoges de Haute Qualité, Moitié Prix
Pour $110.00 et $89.95

Très fines porcelaines élégamment décorées et retouchées à la main.

Services à Dîner en Porcelaine Limoges, $29.95

Prix régulier $40.00

96 Pièces de magnifique porcelaine française véritable de Limoges, d'un blanc pur, ornementée de riches dessins en bordures. Plats en formes de fantaisie.

Tasses et Soucoupes de Porcelaine Anglaise, 35c.

De formes exquises, les unes sur pied. En fine porcelaine joliment décorée dans un beau choix de dessins.

Ogilvy's—Sous-sol

Paletots d'Hiver pour Hommes

Liquidation de Fin du Mois

À MOITIÉ PRIX

Prix réguliers $35.00 à $50.00.

Mardi—$17.50 à $25.00

Paletots importés d'Angleterre et paletots de confection domestique, dans les plus élégants styles de la saison, à devants simples et devants croisés. Variété splendide de modèles, tissus et nuances.

Styles Chesterfield, devants simples, boutons invisibles.
Ulsters à devants croisés.
Paletots à dos uni, devants simples et devants croisés.
Couleurs: gris oxford foncé, bruns clairs et moyens, gris clairs, fauve et différents tons de bruyère.
Tissus: étoffes brossées en mélange de teintes, lourds tissus à envers quadrillés, tweeds, molleton, et Barriecloth renommé. Tous dans des laines anglaises de qualité.

Ogilvy's—1er étage

Solde de Gants de Laine Econnaise, pour Hommes

La Paire 95c

Valant jusqu'à $2.50

Importés d'Ecosse, de la fameuse fabrique Fowne, et offerts dans plusieurs cas à MOINS QUE LA MOITIE DU PRIX. Gants tout laine à manchettes rétrécies ou ouvertes et bordées de cuir avec bouton à pression. Variété de tricots solides et durables dans les teintes de gris, fauve, vert, noir, brun, bruyère, etc. D'autres avec dessins de couleurs contrastantes sur fond fauve, gris ou brun. Toutes les pointures.

Ogilvy's—Mercerie—Rez-de-chaussée

Très Spécial pour Mardi!

Echantillons d'Elégants Kimonos de Velours Coupés et Cordés $2.98

Echantillons valant jusqu'à $7.98.

Valeurs sans égales qui devraient attirer votre attention. Ces kimonos sont attrayants, confortables, avec longues manches ou manches trois-quarts. En velours imprimés de jolis dessins floraux en teintes brillantes, coupés ou rayés en fantaisies de toutes sortes. Les teintes dominantes sont le bleu, rose, cerise, noir beige, orange, jaune, et quantité de combinaisons de nuances. Tailles 36 à 44.

Ogilvy's—1er étage

Pyjamas-Ensembles pour Enfants, $1.39

Bien ouatés, douillets et confortables sont ces petits pyjamas d'une seule pièce, en teinte naturelle ou blancs. Tailles d'enfants de 3 à 7 ans.

Ogilvy's—1er étage

Bottines à Patins pour Filles et Garçons, la paire $1.95

Bottines de Hockey pour Garçons. En cuir de veau noir avec support double à la cheville et langue doublée de feutre blanc. Pointures 11 à 2 et 3 à 5½.

Bottines à Patins pour Filles. En veau anglais, avec doublure de laine brossée et double support à la cheville. Pointures 11 à 2 et 2½ à 7.

Ogilvy's—Chaussures—1er étage.

Jas. A. Ogilvy's Limited
Ste-Catherine Ouest Coin Montagne

THÉATRE MUSIQUE, CINÉMA

Par JEAN NOLIN

AU CAPITOL

Billie Dove et Gilbert Roland

L'orchestre de Maurice Meerte au Kit Kat Club.

Tout un monde étrange, des coutumes ignorées se révèlent au spectateur qui visionne cette semaine au Capitol le film dont Billie Dove et Gilbert Roland tiennent la vedette et qui a nom "The Love Mart". On se trouve transporté au début du siècle dernier à la Nouvelle Orléans à une époque où l'esclavage florissait encore. Un jeune homme qui est à la fois professeur d'escrime et barbier s'éprend d'une jeune femme à la radieuse beauté. Celle-ci ne semble ni soupçonner ni partager les sentiments qu'elle inspire jusqu'au jour où, accusée d'avoir du sang noir dans les veines, elle est vendue en esclavage. Pour l'empêcher de suivre une route infâmante en tombant entre des mains indignes, celui qui l'aime l'achète et la laisse libre de reprendre sa route. Mais elle revient vers lui: "Vous m'avez achetée. Je vous appartiens, je suis votre esclave!" Pour la première fois, ils s'aperçoivent du lien qui les unit déjà, plus élevé et plus puissant que l'esclavage: l'amour.

Mais notre héros soupçonne qu'on a calomnié son idole. Il obtient de celui qui a inventé ce mensonge l'aveu de sa faute en le menaçant de son rasoir tenu près de sa gorge. C'est ici l'une des scènes les plus émouvantes, les plus granguignolesques que l'on ait jamais trouvées pour l'écran. Elle fait littéralement dresser les cheveux sur la tête. L'aveu fait, il ne reste plus qu'à châtier le coupable, ce dont se

BILLIE DOVE dans "The Love Mart", au théâtre Capitol.

chargent ceux qui l'entourent. Pour les deux amoureux, plus rien ne les sépare. Il ne leur reste plus qu'à s'aimer pendant toute une vie.

L'action du film est fort mouvementé, enchaînée avec vigueur. La photographie qui recouvre les scènes d'une légère nuée, comme c'est l'usage aujourd'hui dans les films d'art, est un plaisir pour les yeux. Le décor est pittoresque et la foule qui y grouille est évocatrice de l'époque. Outre Billie Dove et Gilbert Roland qui sont magnifiques, on voit dans "The Love Mart" Noah Beery, Armand Kaliz, Emile Chautard et Boris Karloff.

Maurice Meerte et ses musiciens nous ont transporté avec eux cette fois sur les bords de la Tamise. On voit au fond la Tour du Parlement qui se reflète dans les flots sombres de la Tamise. On se trouve à ciel ouvert sur la terrasse du Kit Cat Club. On voit des danseurs en bon nombre dans ce club, des danseurs tels que Gypsy Byrne, que l'on surnomme pour la circonstance le Beau Brumell de Londres, les soeurs Cobbiett qui ont un extraordinaire ensemble et exécutent le sourire aux lèvres des pirouettes qui semblent si faciles. On entend une fois de plus le ténor russe Max Brodin, de nouveau fort applaudi. Enfin, Allan Dwan, l'annonceur parfait, y va de sa petite performance et l'orchestre de Maurice Meerte joue à deux reprises en solo. Bon programme divertissant et agréable.

J. N.

Prochain concert

Mme MYRA HESS, pianiste anglaise, qui se fera entendre à la salle Windsor, le premier février. Cette artiste sera secondée par Mlle Yelli d'Aranyi, violoniste.

Au Princess, ce soir: "Broadway", pour la première fois à Montréal.

"Broadwai", cette étude sans fard des boîtes de nuit new-yorkaises dont la critique a beaucoup parlé dès son apparition au théâtre, sera représenté ce soir sur la scène du Princess.

Ce n'est pas une vaine imagination de publicitaire mais une vérité authentique que le succès de "Broadway" est parmi les plus grands que l'on ait jamais enregistrés sur le Broadway. De fait la troupe qui a créé cette pièce à New-York y joue encore et attire tous les soirs des foules considérables. On a dû organiser d'autres compagnies qui jouent dans les principales villes du continent. En Angleterre, on joue la pièce en question depuis un an déjà et, à l'heure actuelle, des traductions sont présentées dans les principaux centres européens.

La compagnie que l'on verra à Montréal est celle qui vient de compléter une série de trois mois de représentations à Philadelphie. D'après les comptes rendus de la critique, cette troupe est en tous points excellente. Philip Dunning et George Abbott, les auteurs de "Broadway", en ont été aussi les metteurs en scène.

Nécessairement, "Broadway" est classé sous la rubrique dramatique car le drame court à travers toute la pièce: mais on y trouve aussi l'amusement nécessaire. Les émotions cèdent parfois la place au rire et les assassins et les contrebandiers laissent parfois la chance aux danseuses et aux girls.

"Broadway" a une qualité suprême: "c'est de véritablement rendre l'atmosphère de Broadway. Même le new-yorkais le plus endurci ne peut s'empêcher de reconnaître dans cette pièce la propre image de sa ville ni flattée ni poussée au noir. Le pittoresque est encore accru par le dialogue où l'on retrouve à tous les instants les expressions populaires du "Broadway", l'argot des bandits et des individus louches qui fourmillent dans les clubs de nuit et les boîtes mal famées.

"Broadway" promet d'exciter vivement la curiosité de tous ceux qu'intéresse la grande et extraordinaire ville qui l'a inspirée.

Collecte au bénéfice des veuves et des orphelins des artistes lyriques

Les artistes de la troupe d'opérette française du théâtre Saint-Saint-Denis ont fait samedi, une collecte en faveur des veuves et des orphelins des artistes lyriques anciens combattants. La vente des insignes a rapporté quatre mille francs. M. Delamercle, directeur artistique de la troupe, nous prie d'exprimer sa reconnaissance au public pour sa générosité et la spontanéité de son geste.

Quatuor à cordes Dubois

Le troisième concert de la saison du Quatuor à Cordes Dubois aura lieu le mercredi soir 15 février à la salle Saint-Sulpice.

Alors que le deuxième concert, qui eut lieu le 17 courant, était annoncé de la même façon, cela fut suffisant pour emplir à sa pleine capacité la salle Saint-Sulpice, qui cependant est trois fois plus grande que l'était l'ancienne salle où pendant des années le Quatuor Dubois donnait ses concerts. C'est dire combien est grandissante la popularité de cette belle phalange artistique, qui remporta un véritable triomphe à ce concert qui avait lieu il y a deux semaines à peine. C'est à juste titre que notre ville est fière d'avoir dans ses murs, une organisation musicale qui fait tant pour l'avancement de ce bel art chez nous.

Dès lundi 6 février, à 9 heures

Le récital des trois soeurs Isard, ce soir, à la salle Moyse

Un intéressant concert de musique de chambre sera donné, ce soir, au Moyse Hall sous les auspices de la Faculté de Médecine de l'Université McGill. Miles Constance et Margaret Izard qui viennent de finir leur première tournée transcontinentale avant de retourner en Angleterre se feront entendre avec leur soeur, Mlle Mary Izard, Mlle Florence Hood et M. Brahm Sand.

Le trio en do mineur de Beethoven sera joué par Miles Izard: Constance au violon, Margaret, au violoncelle, et Mary, à la viole.

Les deux soeurs joueront ensuite quelques duos, sans accompagnement, écrits pour le violon et le violoncelle.

Le concert se terminera par la célèbre quintette de Schubert pour deux violons, deux violoncelles et une viole.

Avec un tel programme et de tels interprètes, ce concert est destiné aux fervents de la musique pure.

du matin, l'on pourra se procurer la carte d'admission aux magasins de pianos Archambault et Lindsay. Ces concerts étant gratuits, il est de toute nécessité de se munir d'une carte d'entrée.

LE SECOND CONCERT DE

LA SYMPHONIE DE MONTREAL

Le second concert de la Symphonie de Montréal a obtenu hier soir un succès encore plus grand que celui de dimanche dernier. Il semble qu'en l'espace de quelques jours, avec quelques répétitions de plus, une maturité, une heureuse sécurité soit venue s'ajouter aux promesses déjà si grandes il y a huit jours. Le public était hier soir plus nombreux et je ne crois pas que la seule réduction du prix des billets en soit la cause. Tout le monde ne le savait pas. Et ce public a suivi avec intérêt et plaisir un programme bien équilibré et tout ensemble joué beaucoup mieux que d'honorable façon. La seconde partie de "Printemps", de Debussy, qui présente pour un orchestre encore novice en cet art de sérieuses difficultés, a été bien comprise et rendue avec clarté. De même la Symphonie de Schubert. Mais c'est encore dans le merveilleux "Festin" de Roussel, que l'orchestre et son chef firent merveille. Je sais des pages de ce Festin qui furent hier soir d'une finesse, d'un équilibre, d'un dosage savants.

Il me semble qu'ici, tous doivent oublier que l'orchestre est jeune et que le chef n'a pas fait à l'étranger et près des grands orchestres célèbres, les stages traditionnels. En tout cas, ils sont malvenus ceux qui, sous prétexte de diminuer le chef et ne trouvent rien de plus sérieux à lui reprocher, l'accusent précisément de cette lacune. Mais sait-on que d'autres avec cette culture spéciale, mettraient beaucoup plus longtemps à deviner certaines oeuvres et à assouplir un orchestre. Ce que M. J.-J. Gagnier devine en un clin d'oeil et réussit en un tour de main, d'autres n'y parviendront qu'en plusieurs mois et ne réussiront, le plus souvent, qu'à nous ennuyer. Je veux dire que M. Gagnier possède naturellement le sens de l'orchestre. A l'orchestre, aucun détail ne le prendra jamais par surprise.

Le programme d'hier soir débutait par l'ouverture de "Coriolan" de Beethoven, laquelle fut jouée avec simplicité et netteté, mais sans emballer l'auditoire, qui n'a pas encore fait la connaissance de la religion beethovénienne. Le "Printemps" de Debussy fit davantage impression sur le public, bien que ce ne soit pas une oeuvre parfaite, ni très représentative de la manière debussyste. Mais on se retrouve en pays de connaissance et, pour un public qui n'a pas fait le tour de toutes choses, cela a bien son charme. Une marche de Sibelius, extraite d'une Suite, "Karelia", faite de rien si l'on peut dire, mais sans que cela ajoute à sa valeur, fut agréablement dessinée et dirigée avec une heureuse économie de moyens.

La Symphonie de Schubert, qui n'est pas la meilleure de son auteur, vaut la peine d'être entendue. Elle n'offre pas le plus grand intérêt, mais ainsi qu'elle est et qu'elle fut jouée, elle donne le goût d'entendre "l'Inachevée", qui contient les plus belles pages orchestrales de Schubert. Je la suggère pour les Fêtes du centenaire. Le "Festin" de Roussel, dont j'ai déjà dit ici tout le bien que j'en pense a été joué mieux encore que dimanche dernier, avec plus de cohésion. L'interprétation d'hier soir satisfait plus aux exigences de l'esprit que celle de dimanche dernier, laquelle cependant, par sa fraîcheur et sa spontanéité, avait déjà beaucoup d'attrait. Après cela, le Prélude du troisième acte de "Lohengrin", de Wagner, fut brillant et extérieur à souhait, fort bien joué, et cet éclat emporta le morceau, si je puis ainsi dire. Le public l'aurait réentendu avec plaisir, mais on ne "bisse" pas aux concerts de la Symphonie de Montréal. Le "God save the King" mit d'ailleurs tout le monde d'accord et calma les appétits du public. Les programmes ne sont pas trop longs et c'est très bien ainsi. On a compris qu'il vaut mieux laisser partir le public encore en appétit plutôt que repu.

LEO-POL MORIN.

Barthelmess a trouvé son meilleur rôle dans "The Patent Leather Kid"

Venant directement d'un engagement sensationnel de plusieurs mois au théâtre Globe, à New-York, "The Patent Leather Kid" sera au Princess à partir du 5 février prochain.

Ce film donne à Richard Barthelmess la plus belle chance de sa carrière. Dans le rôle du dur-à-cuir, arrogant, dépravé de l'est de New-York qui découvre soudainement qu'il a une âme et possède le pouvoir d'aimer, Richard Barthelmess se range parmi les meilleurs artistes de l'écran. Rupert Hughes est l'auteur de "The Patent Leather Kid" et c'est une remarquable histoire qui va de l'arène de boxe professionnelle aux cabarets de nuit des quartiers excentriques de New-York et jusqu'aux champs de bataille de France. C'est le caractère étonnant d'un jeune homme qui dans l'arène est un fougueux combattant ne craignant personne et qui, lorsqu'il est pris dans la Grande Tourmente, est saisi par la peur, l'effroi du grand Inconnu. Comment une jeune danseuse le ramène au courage et fait de lui un héros est quelque chose qu'il faut absolument ne pas manquer de voir.

Une critique a dit avec raison que si Dick Barthelmess n'avait pas été connu, il aurait suffi de 'The Patent Leather Kid" pour faire de lui un artiste des plus populaires.

La dernière semaine de la troupe d'opérette française au S.-Denis

La troupe d'Opérette française de Paris fait cette semaine ses adieux. La troupe donnera ce soir "Les Saltimbanques". C'est une reprise que l'on offre à la demande générale du public. Mercredi soir, première cette année, de 'La Cocarde de Mimi Pinson". Le reste de la semaine, il y aura reprise des "Mousquetaires au Convent" et de "Miss Helyett". Voilà une semaine bien remplie et que tout véritable amateur de l'opérette ne devra pas manquer.

Un esprit supérieur n'est jamais dominé par l'amour.

Paul Géraldy.

Une pièce de Molnar

Mlle LUCILE TURNER que l'on entendra demain soir, au Monument National, lors de la première du "Cygne". Cette pièce de Molnar sera représentée pour la première fois en Amérique à cette occasion.

Artiste Acadienne

Mlle ANNA MALENFANT, chanteuse acadienne qui se fera entendre en concert à Montréal pour la première fois à la fin de février. Cette jeune artiste revient d'un séjour d'étude de cinq ans à Paris et à Naples.

Brillante ouverture du Restaurant Old Heidelberg

Samedi soir, le 28 courant, eut lieu la première du Restaurant Old Heidelberg, situé au coin des rues Mayor et S.-Alexandre.

Mr. J. Tenhof, autrefois de Krausman Lorraine a droit à des félicitations de la manière dont les choses se sont passé, et il a montré qu'il est un maître dans ce genre de commerce, et à juger par l'entrain qui régnait samedi, tout augure très bien pour l'avenir de ce restaurant.

L'orchestre de 5 musiciens qui ont fait les frais de la musique, est de tout premier ordre, et Mr. Tenhof nous informe que durant les repas du jour il y aura un orchestre de concert qui se fera entendre dans des morceaux classiques aussi variées que choisis.

ACQUISITION DE L'"INTERNATIONAL"

SAINT-JEAN, Terre-Neuve, 30.— L'"International Paper Company" a acheté, la semaine dernière, l'immense papeterie de Cornerbrook. Cette usine achevée à l'été de 1925 par des Anglais avait coûté près de deux fois la somme prévue: $20,000,000. M. Andrew White, de Montréal, vice-président, restera au service de l'"International "mais il passera à New-York. M. Alex Charlton, de Montréal, est nommé gérant général à Cornerbrook.

Teinture merveilleuse

MELBOURNE, 30.—G. F. Lloyd, de Melbourne, expert en teintures, aurait trouvé le secret de changer la couleur des tissus rien qu'en les plongeant dans un fluide transparent. Le noir même prend des teintes pâles. Les tissus les plus délicats ne sont pas affectés.

Canadiens au Danemark

LONDRES, 30. — Les agriculteurs canadiens qui parcourent l'Europe sous les auspices du National Canadien, sont partis, hier, pour le Danemark.

LE RADIOPHONE

Programme d'aujourd'hui 30 Janvier

Postes de Montréal

CFCF—Marconi—411

11 h. a.m. Programme d'essais de CFCF.

12 h. 35 p.m. — Concert par l'orchestre classique de l'hôtel Mont-Royal, sous la direction de M. Rex Battie. Température, bourse, mines, etc.

7 h. 30 p.m. Concert par l'orchestre classique de l'hôtel Mont-Royal, sous la direction de M. Rex Battie. En voici le programme:

1—Ouverture (Phèdre) Massenet.
2—Valse (Clair de lune sur l'Alster), Komzak.
3—Fantaisie (Parsifal) Wagner.
4—Piano (Rapsodie en "do"), Dohynani; (M. Rex Battie.)
5—Sélection (Robin Hood) DeKoven.
6—Trois danses de (Bartered Bride), Smetana.

8 h. 30 — Heure de musique.
9 h. 30. Heure de musique Wilder Limited.
10 h. 30. Jack Denny et son orchestre à l'hôtel Mt-Royal.

CKAC—Montréal—411

1 h. 45 p.m. Concert de l'hôtel Windsor. Raoul Duquette, violoncelliste.
4 h. 15. Température, bourse.

Postes Canadiens

CFCA — Toronto — 357

7 h. 15. p.m. Récital d'orgue par Fred Puttenhaman, théâtre Pantages.

CNRV—Vancouver—291
(Chemin de fer National du Canada)
10 h. p.m. Concert au studio.

CNRC—Calgary—434.8
Chemin de Fer National du Canada
9 h. 30. Au studio.

Poste CNRO—Ottawa—434.5
(Chemin de fer National du Canada)
7 h. 15 p.m. Rapports et concert. Programme: Demi-heure des enfants par l'oncle Dick. Rapports du marché sur la vente des produits agricoles.
8 h. Orchestre de concert du Château Laurier. — Causerie.
8 h. 45. Fanfare des Highlanders.

Postes Américains

WJZ—New-York—454.2
6 h. Orchestre de l'hôtel Manger.
8 h. 30 p.m. Roxy and his Gang.
9 h. Heure Riverside.
9 h. 30. Rise and Skine.
10 h. Rise and Shine.
10 h. p.m. Quatuor à cordes néo-russe.
10 h. 30. Shofe et Grosvenor avec saxophone.
11 h. Slumber Music.

KDKA—East Pittsburg—950 Kilocycles
6 h. 15. p.m. Concert par la petite Symphonie.
7 h. 30 p.m. Roxy's Gang.
9 h. Concert de WJZ.
10 h. Quatuor à cordes néo-russe.

KYW—Chicago—570 Kil.
6 h. 30. p.m. Roxy and his gang.
8 h. pm. Concert de Montgomery Ward.
8 h. 30 p.m. Rise and Shine.
9 h. Quatuor à cordes néo-russe.
9 h. 25. Carnaval à l'hôtel Congress.
10 h. 32. Kentucky Serenaders.

WGR—Buffalo—303.
8 h. 30 p.m. Wren, Kenneth, Hines ténor.
9 h. Ensemble Hawaiien.
11 h. Orchestre de l'hôtel Statler.

KOA—Denver, Col.—325.9.
6 h. 30. p.m. Diner-concert au Brown Palace.
8 h. Orchestre Scheuerman.

WGHP—Détroit—277.
6 h. p.m. Diner-concert.
9 h. Columbia Chain (de N.-Y.)

WBZ et WBZA - Nouvelle-Angleterre 900 Kilocycles
6 h. 15 p.m. Ensemble de l'hôtel Weldon.
8 h. 30. Roxy and his Gang.
9 h. p.m. Concert de Montgomery Ward.
9 h. 30. Concert.
10 h. 25. Ernie Andrews et ses troubadours.

WGY—Schenectady—379.5
6 h. 30. Diner-concert à l'hôtel Van Curler.
6 h. 45. Fanfare de la semaine américaine.
8 h. 30. A. and P. Gypsies.
9 h. 30 p.m. Concert General Motors.

WEBH—Chicago—365.6
7 h. Orchestre de l'hôtel Edgewater Beach.
7 h. 10. Air Frolics.
7 h. 30. Orchestre de l'hôtel Edgewater Beach.
9 h. Orchestre de l'hôtel Edgewater Beach.
10 h. 15. Orchestre de l'hôtel Edgewater Beach.

WJJD — Chicago — 365.6
6 h. p.m. Symphonie du Palmer House, orchestre Victorian.
8 h. Concert au studio.
11 h. Concert au studio.

WIP—Philadelphie—348.6.
6 h. 30 p.m. Art. Coogon et son orchestre de danse.
7 h. L'oncle WIP.

WWJ—Détroit—352.7.
6 h. p.m. Orchestre de danse.
6 h. Récital d'orgue.
6 h. 30. Diner-concert à l'hôtel Statler.
7 h. 15. Concert.
8 h. Au Studio.
8 h. 30. A. and P. Gypsies
9 h. 30. Programme Général Motors.

WOO—Philadelphie—348.6.
4 h. 45. p.m. Orgue et trompettes.
7 h. 30 p.m. La musique en dînant par le trio WOO.
8 h. 50. Récital d'orgue.
9 h. 25 p.m. Orchestre du théâtre Fox.
10 h. 2 pm. Quatuor Pennsylvania.

WEAF — New-York — 491.5
6 h. p.m. Orchestre Bob Fallon.
6 h. p.m. La musique en dinant au Waldorf Astoria.
8 h. 30. A. and P. Gypsies.
9 h. 30 p.m. Heure General Motors.
11 h. Vincent Lopez et son orchestre.

WOR — Newark — 422.3
7 h. Ensemble Commodore.
8 h. 25. Krueger's Lieders.
9 h. p.m. Classiques populaires.
10 h. p.m. Orchestre Captivators.
11 h. 05. Orchestre Roseland.

WNAC et WBIS—Boston—461.3.
6 h. 30 p.m. Concert de l'Elk's Hotel.
7 h. Jacques Renaud et son orchestre.
8 h. Heure d'opéra.
8 h. 45. Les Sheppard Six.
9 h. Programme Columbia Chain, (New-York).
10 h. Concert Columbia Chain.
11 h. "Jimmie" Gallagher, et son orchestre.

WTAM—Cleveland, Ohio—399.8
6 h. p.m. Orchestre de danse.
8 h. Au studio.
8 h. 30. A. and P. Gypsies.
9 h. 30. Heure General Motors.

WOS — Jefferson City, Mau. — 422.3
9 h. p.m. Concert au studio.
10 h. Radio Ramblers.

le", au studio de la Brasserie Frontenac, sous la direction de M. Pierre Beaubien.
9 h. 30. Concert au studio par Mongeau et Robert.
10 h. 13e leçon de bridge.
10 h. 30. Orchestre de danse de l'hôtel Windsor, sous la direction de Danny Yates. Rapports du hockey.

CNRM—Montréal—411
(Chemin de fer National du Canada)
Midi à midi trente minutes. Concert et causerie.

Postes Canadiens

CNRR—Régina—312.3
(Chemin de fer National du Canada)
8 h. p.m. Programme du studio.
9 h. p.m. Capitolians au théâtre Capitol.

CNRV—Vancouver—291
(Chemin de fer National du Canada)
9 h. p.m. Jack Souders et son orchestre.
10 h. Musique par Les Crane et ses Canadiens.
11 h. 45. Récital d'orgue.

CNRW—Winnipeg—384.4
Chemin de fer National du Canada.
6 h. 30. Concert à l'hôtel Fort Garry.

CNRA—Moncton, N.-B.—336.9
(Chemin de fer National du Canada)
9 h. p.m. Quatuor au studio.
10 h. p.m. Concert au Studio.
11 h. p.m. Orchestre.

CNRC—Calgary—434.8
(Chemin de fer National du Canada)
7 h. 30 Concert au studio.

Postes Américains

WJZ — New-York — 454.3
6 h. p.m. Orchestre de l'hôtel Manger.
7 h. 15. Frank Anderson, baryton.
7 h. 30. Smalle et Robertson.
8 h. Heure Stromberg-Carlton.
9 h. Les Headliners.
9 h. 30. Les Torrid Tots.
10 h. 30. Sven von Hallberg, guitariste.
11 h. p.m. Slumber Music.

KDKA—East Pittsburg—950 Kilocycles
6 h. 15. p.m. Petite Smphonie KDKA.
7 h. Concert sacré.
7 h. 30. Concert Haller.
8 h. Heure Stromberg-Carlson.
9 h. p.m. Les Continentals.
10 h. Concert de WJZ.

KYW—Chicago—570 Kil.
6 h. 32 p.m. Diner-concert par les Kentucky Serenaders.
7 h. Programme Blue Network.
7 h. Orchestre Stromberg-Carlson.
8 h. Les Continentals.
8 h. 30. Les Torrid Tots.
9 h. 30. The Armand Girls.
10 h. 32. Kentucky Serenaders.

WBZ et WBZA - Nouvelle-Angleterre 900 Kilocycles
6 h. 10. p.m. Orchestre de Bert Dolan.
7 h. Vincent-A. Breglio, pianiste.
7 h. 30. Concert.
8 h. Heure Stromberg-Carlson.
9 h. Les Torrid Tots.
10 h. 05. Chet Frost et ses Bostonians.

WGY—Schenectady—379.5
6 h. 30. p.m. Orchestre de l'hôtel Ten Eyck.
7 h. 30 p.m. Quatuor mixte Madrigal.
8 h. Concert Seiberling.
8 h. 30. Seven Elevens (New-ork).
9 h. Heure Eveready.
10 h. Leçon de bridge.
10 h. 30. Orchestre Rolfe's Palais d'Or.
11 h. 30. Orchestre Homesteaders.
Minuit. Orchestre symphonique de Shea.

WOO—Philadelphie—348.6
4 h. 45. Orgue et trompette.
7 h. 30. La musique en dinant par le trio WOO.

WEAF—New-York—491.5
6 h. p.m. Orchestre de Frank Winegar.
6 h. La musique en dinant au Waldorf-Astoria.
7 h. 30. National Musicalites.
8 h. Concert Seiberling.
8 h. 30. Les Seven Elevens.
9 h. p.m. Heure Eveready.
10 h. Leçons de bridge.
10 h. 30 p.m. Orchestre Palais d'Or.
11 h. Orchestre Janssen's Horbrau.

WOR—Newark—422.3
6 h. 15 p.m. Ensemble Shelter.
7 h. 30 p.m. Concert de Hale Byer.
9 h. Musique de chambre.
10 h. Heure Listerine.
11 h. 5 p.m. Orchestre de danse premier.

WGR—Buffalo—303
6 h. 30. p.m. Orchestre de l'hôtel Statler.
8 h. Concert Seiberling.
9 h. Heure Eveready.
10 h. Leçon de bridge.
11 h. 30. Lafayette Frolics.

WGHP—Détroit—277
6 h. p.m. Diner-concert.
7 h. 15. Orchestre de l'hôtel Fuller.
8 h. Récital d'orgue.
9 h. Les Arcadians.
9 h. 30. Orchestre de l'hôtel Tuller.

KOA—Denver, Col.—325.9
6 h. 30. Diner-concert au Brown Palace.

WFI—Philadelphie—740 Kil.
6 h. 30. p.m. Orchestre Adelphia.
8 h. Concert Seiberling.
8 h. 30. Les Seven Elevens.
9 h. Heure Eveready.
10 h. 30. Orchestre Palais d'Or de Rolfe.

WIP—Philadelphie—348.6
6 h. 30. p.m. La musique en dinant.
7 h. L'oncle WIP.
10 h. 30. Orchestre de danse Art. Coogan.
11 h. Orchestre de l'hôtel Benjamin Franklin.

WSAI — Cincinnati — 361.2
7 h. 45. Sextuor Bicycle.
8 h. 30 p.m. Au studio.
9 h. 1 p.m. Heure Eveready.
10 h. p.m. Leçon de bridge.
10 h. 30. Radio Cavalcade

WTAM—Cleveland, Ohio—399.8
6 h. p.m. Au studio.
8 h. Concert Seiberling.
8 h. 30. Aux portes NBC.
9 h. Heure Eveready.
10 h. p.m. Leçon de bridge.
10 h. 30. Musique de danse.

WWJ—Détroit—352.7
6 h. La musique en dinant.
7 h. 15 p.m. Concert.
7 h. 30. String Pickers (studio)

Programme de Mardi 31 Janvier

Postes de Montréal

CFCF—Marconi—411

12 h. 35 p.m. Concert par l'orchestre de l'hôtel Mont-Royal, sous la direction de M. Rex Battie.—Température, bourse, etc.
6 h. 45. Orchestre de danse de Jack Denny à l'hôtel Mont-Royal.

CKAC—Montréal—411

Midi. Matinée musicale des chemins de fer Nationaux-canadiens, poste CNRM.
4 h. 15. p.m. Température, bourse.
7 h. Rapport sur le marché agricole.
7 h. 15. Diner-concert à l'hôtel Windsor.
8 h. 15. Les "Cloches de Cornevil-

Le Dr M. Brisebois nommé lauréat de la Faculté Médicale de Paris

PARIS, 30. — (D. P. C.) — Le Dr Maxime Brisebios, né à Alfred comté de Prescott, Ontario, qui a pratiqué la profession de médecin à Montréal durant quatre ans, a gagné une médaille de bronze et a été nommé lauréat de la faculté de médecine de Paris. Le Dr Brisebois est le premier Canadien à obtenir une telle distinction.

8 h. Concert Seiberling.
8 h. 30 Sealy Air Weevars.
9 h. p.m. Heure Eveready.
10 h. Leçon de bridge.
10 h. 30. Orchestre de danse.

WNAC et WBIS — Boston — 461.3
6 h. 30 p.m. Jersey Jiec-Jaces.
7 h. 50. Opéra "Sapho" par la Chicago Civic Opéra Company.
11 h. 10. Orchestre Morey Pearl.
11 h. 40. Orchestre Pearley Stevens.

WCBD—Zion—344.6
8 h. p.m. Orchestre Zion, quatuor, etc.

WEBH—Chicago—365.6
7 h. p.m. Orchestre de l'hôtel Edgewater Beach.
7 h. 30. Programme Sealy Corporation.
9 h. Théâtre Uptown.

WJJD—Chicago—456.6
6 h. p.m. Symphonie du Palmer House.
8 h. Théâtre Tivoli.
8 h. 30. Concert pour les enfants.
11 h. Concert.

NOUVELLES MARITIMES

RIEN QU'UN MIRAGE

Les feux que l'on avait aperçus au-dessus de l'île Hare et que faisaient croire qu'il s'agissait de signaux de détresse de personnes retenues sur l'île ne sont que l'effet d'un mirage. C'est ce qu'a déclaré le capitaine John Hearn, du brise-glace "Mikula" qui fut envoyé de Québec pour tenir une enquête sur ces feux. L'île Hare est à 100 milles de Québec.

AUTRES NOUVELLES

La tentative du "S.S. Lakefield", de la Lakefield Co., pour atteindre Souris, Ile du Prince-Edouard, d'Halifax est désormais inutile et le navire et l'équipage courent un risque considérable ainsi que le brise-glace du gouvernement "Montcalm". Il semble qu'aucun autre progrès ne pourra être accompli par le "Lakefield", car le "Montcalm" rapporte qu'il ne peut ouvrir un chenal dans la glace sans prendre le risque d'être emprisonné dans les glaces pour le reste de l'hiver.

Par déférence pour le président Cosgrave de l'Etat libre d'Irlande et pour la société S.-Patrice de Brooklyn, le départ de l'"Olympic", de la ligne White Star, cédulé à 10 heures p.m., le 3 février, a été retardé de 5 heures. Ainsi le président Cosgrave pourra assister à deux importantes réceptions qu'il ne voulait pas manquer.

Vingt fermiers canadiens qui visitent la Grande-Bretagne ont passé une journée récemment au Mersey Docks Estate. Ils ont visité les quais et ont été très enthousiastes de la réception.

Avec 705 passagers à bord le "California" de la ligne Panama-Pacific que a quitté New-York pour la Californie samedi pour son premier voyage. C'est le plus gros transatlantique construit aux Etats-Unis. Il jauge 32,450 tonnes.

MOUVEMENTS DES PAQUEBOTS

L'Andania, de Cunard, arrivera de Liverpool, à Halifax, demain.
L'Ausonia, de Cunard, arrivera de Southampton à Halifax, demain.
Le Cameronia, d'Anchor, arrivera de Glasgow à Halifax, demain.
L'Ascania, de Cunard, arrivera de Liverpool à Halifax, dimanche.
Le Metagama, au C.P.O.S., arrivera de Liverpool à S.-Jean, dimanche.
L'Alaunia, de Cunard, arrivera d'Halifax à Plymouth, demain.
Le Minnedosa, du C.P.O.S., arrivera de S.-Jean à Liverpool, samedi.
L'Emp. of Scotland, du C.P.O.S., arrivera de Southampton à New-York, demain.
L'Hellig Olav, de Scand. Am., arrivera de Copenhague à New-York, demain.
Le Rijndam, de Holl. Am., arrivera de Rotterdam à New-York, demain.
Le Calgaric, de White Star, arrivera de Liverpool à New-York, aujourd'hui.
Le Minnekahda, d'Atl. Trans. arrivera de Londres à New-York, aujourd'hui.
Le Thuringia, d'Ham. Amer., arrivera d'Hambourg à New-York, demain.
L'Amer. Trader, d'Amer. Merch., arrivera de Londres à New-York, aujourd'hui.
Le New-York, d'Ham. Amer., arrivera de Hambourg à New-York, demain.
Le "Drottningholm, de Swel. A., arrivera de Gothenburg à New-York demain.

AMUSEMENTS

Une Colossale Ménagerie de Gaieté

CHARLIE CHAPLIN dans "The CIRCUS"

Représentée pour la première fois à prix populaires. Portes ouvertes chaque jour, à 12 (midi)

— A L'AFFICHE —

PALACE VIS-A-VIS CHEZ EATON

AMUSEMENTS

Capitol Canada's Finest Entertainment — A L'AFFICHE

IDYLLE

Dans toute son humaine splendeur

The Love Mart — Billie Dove

SUR LA SCENE
LES CAPITOLIANS AU KIT KAT CLUB
LONDRES, ANGLETERRE.
Avec une pléiade de célébrités de la scène

PRIX POUR TOUS
MAT. SUR SEMAINE 35c
SOIRS 40c.-60c
Matinée SAMEDI 50c-1000 bons sièges 30c

IMPERIAL — SUPREME VAUDEVILLE

BON SPECTACLE VARIE

"French Dressing"

6 B.F.KEITH-ALBEE VAUDEVILLE ACTS

Une combinaison amoureuse de quatre grandes étoiles
LOIS WILSON — H. B. WARNER
LILYAN TASHAIAN —
CLIVE BROOKS

Un délicieux menu de divertissements

MAT.	Horaire du Spectacle	SOIRS
1.00	Potins et Fables	7.00
1.15	"FRENCH DRESSING"	7.15
2.15	Nouvelles de l'Univers	8.15
2.30	Wulff et Jérôme	8.30
2.40	Quinn-Binder et Roy	8.40
2.52	Herma and Juan Reyes	8.52
3.00	Gracie Deacon	9.00
3.22	Harry Ames et Cie	9.22
3.44	Les Quatre Dixie	9.44
4.00	"FRENCH DRESSING"	10.00

Toute la Semaine Prochaine
Midget Follies

N'oubliez pas la matinée enfantine, tous les samedis, jusqu'à 2.30—35c

—FRANÇAIS—

Jusqu'à Mercredi: William Boyd, Mary Astor dans "Two Arabian Knights", aussi "Buffalo Bill's Last Fight". Un film en couleur naturelle. Comédie: "Our Gang". — Vaudeville.

ELECTRA

Jusqu'à Mercredi — Anna Q. Nilsson et Francis X. Bushman dans
THE 13th JUROR
aussi George Walsh dans "Striving for Fortune". — Comédie autres. 284-4

ORPHEUM 2nd YEAR HOME OF HIGH CLASS STOCK 2nd YEAR

La Raison pour Laquelle
"GENTLEMEN PREFER BLONDES"
vous est donnée par
LES ARTISTES DE L'ORPHEUM
TOUTE CETTE SEMAINE
ayant comme vedettes
MILDRED MITCHELL
VICTOR SUTHERLAND

Réservez vos sièges maintenant
MATINEES: MERC. JEUDI ET SAM.

5¢

Presque tous les bons vivants portent dans leurs poches ce délicieux Bonbon troué à la Menthe en vente partout pour cinq sous!

PEP-O-MINT LIFE SAVERS

THEATRE NATIONAL

Cette semaine — Le Grand
MARJAH
Dit Tout — Voit Tout
Autre Attraction: Chas. Ross présente "La Boîte Mystérieuse" avec de jolies filles.
PIC-PIC-BOZO
Vue: Johnny Hines dans "Home Made"
Vendredi: Soirée d'Amateurs

ARRETEZ — REGARDEZ ECOUTEZ
Semaine du 6 février
SEMAINE DE GALA
"Revue en Blanc et Noir"
30 Artistes de talents
30 Superbes Jeunes Filles
La Revue la plus gaie de la saison.
MAGNIFIQUE! — EXTRAORDINAIRE! — CAPTIVANTE!
Mercredi soir, cette semaine
VENDREDI SOIR: AMATEURS
MAT. SAM.: Cadeaux aux Dames
CONCOURS DE DANSE
Bientôt: Le grand Cirque de VALTY.
284-5

PRINCESS TOUTE CETTE SEMAINE
Le club classique de nuit
"BROADWAY"
Soirées: 50c à $2.50; mat merc., 50c à $1.50; mat sam.: 50c à $2.00.
284-5

CRYSTAL PALACE
Jusqu'à Mercredi
TOM TYLER dans "Cherokee Kid", aussi JOHNNY WALKER et EDNA MURPHY dans "Rose of the Bowerie" — Comédie nouvelles. 284-2

THEATRE SAINT-DENIS
Dernière semaine de la Compagnie de Paris
Ce soir
"LES SALTIMBANQUES"
Demain, matinée et soirée
"LES MOUSQUETAIRES AU COUVENT"
Mercredi à vendredi soir
"LA COCARDE DE MIMI-PINSON"
Samedi
"MISS HEYLIETT"

DANSE CE SOIR, A 9 HEURES
Les
7 — TROUBADOURS — 7
Messieurs 50c Dames 30c
(Taxes et vestiaires compris)
Classe d'adultes de 8 à 9 p.m.
Leçons privées de danse tous les jours à toute heure
263-4, 9, 11, 16, 18, 23, 25, 30

EVERYBODY KNOWS LOEWS GOOD SHOWS
La Charmante Enjoleuse!
MARION DAVIES
CONRAD NAGEL
dans
"QUALITY STREET"
6 Numéros de VAUDEVILLE
Comprenant
The MILLIONNAIRE JAZZ BAND
284-5

PARADIS DES ENFANTS

SAINT-LOUIS

Le fils de Philippe Auguste mourut après deux ans de règne; son fils aîné avait onze ans. Sa veuve, une toute jeune reine, Blanche de Castille, qui venait d'Espagne, n'avait guère d'amis en France, mais était sage et habile; elle gouverna admirablement le royaume, tout en instruisant son fils Louis, pour en faire un grand et bon roi: "Garde-toi, lui répétait-elle, de faire et dire rien où, si tout le monde le savait, tu n'oses reconnaître: j'ai cela fait, j'ai cela dit."

En même temps elle appelait les enfants des meilleures familles et les instruisait avec lui, leur racontant les histoires de la Bible et des preux chevaliers.

Saint Louis instruit par sa mère

Devenu roi, saint Louis fut à la fois si brave, si bon et si juste, que les rois voisins lui demandaient ses conseils, et qu'il n'eut presque jamais à leur faire la guerre. Mais il voulut entreprendre une croisade. On débarqua en Egypte parce que le sultan de ce pays était alors maître de Jérusalem.

On remporta d'abord la victoire, mais la peste, terrible maladie des pays chauds, éclata; les Arabes reprirent courage et le roi fut fait prisonnier avec son armée; alors, ne se plaignant pas, soignant lui-même les malades, il excita l'admiration de ses ennemis, qui l'appelaient "le plus fier des chrétiens".

Il se racheta et, revenu en France, s'appliqua à faire du bien à ses peuples; d'abord il interdit les guerres des seigneurs et leur commanda d'être bons pour leurs sujets; ceux qui y manquaient étaient punis sévèrement; si bien qu'ils murmuraient et disaient: "Qu'on fasse donc pendre tous les barons puisque rien ne sert d'en être". Le roi répondit: "Pendre mes barons? Certainement non, mais je les châtierai s'ils font mal."

Ensuite il établit partout des juges, et, en été, lui-même s'asseyait souvent hors de son palais, recevant tous ceux qui avaient des affaires; alors il appelait ses meilleurs conseillers et leur disait: "Jugez-moi ce procès".

Mais après seize ans de cette paix heureuse il voulut conduire en Afrique une nouvelle croisade: la peste reparut, lui-même en fut frappé. Alors il dit à son fils: "Beau fils, je te prie que tu te fasses aimer du peuple de ton royaume, car vraiment j'aimerais mieux qu'un autre vint du bout de la terre et gouvernât le peuple, bien et loyalement, que si tu le gouvernais mal".

REPONSE A TOUT

Sous cette rubrique, il sera répondu à toutes les demandes de renseignements, et à toutes les questions qui nous seront posées, pourvu que ces questions soient D'INTERET GENERAL.

* * *

Q. Je désirerais connaître un procédé pour nettoyer une robe de velours noir qui prend beaucoup la poussière. 2. Voulez-vous me donner un moyen de coller la tête d'une statue de marbre blanc, et aussi un moyen de la laver? (Coeur de brunette).

R. Tous les velours prennent beaucoup la poussière; il suffit de les brosser avec une brosse douce un peu humide. 2. Faites une pâte consistante avec eau et Céruse en poudre, 15 gr., Chaux éteinte, 15 gr., Blanc de Meudon pulvérisé, 3 gr., Ciment, 30 gr., Silicate de soude, 75 gr. Cette composition durcissant très vite, son emploi doit être instantané. Une pâte formée de blanc d'Espagne et de benzine débarrasse le marbre de la graisse; et une pâte formée de blanc d'Espagne et de chlorure de chaux, étendue et laissée à sécher au soleil, si c'est possible, enlèvera les taches.

Q. Veuillez me donner un bon remède pour faire disparaître les cious. 2. Veuillez me donner la recette pour faire des biscuits soda. 3. Comment fait-on disparaître les points noirs dans le visage? (Y. M.)

R. Je ne puis ici vous indiquer de remèdes en particulier. Consultez un médecin. On dit que la levure de bière est excellente. 2. Je ne connais pas cette recette, si quelque lectrice veut me l'envoyer, je la publierai. 3. Vous faites sortir le comédon, à l'aide de vos doigts, ou d'un petit objet désinfecté, en pressant. Tous les jours lavages alcooliques ou avec de l'eau tiède boratée (borate de soude).

Q. Je serais reconnaissante à qui m'enverrait les numéros du feuilleton: "Par peur de l'amour", de 51 à la fin, et des numéros 1 à 8 de "La Sorcière de Chantenay. Mlle Irène Nadeau, Saint-Samuel Station, comté Frontenac, P.Q.

Q. Auriez-vous l'obligeance de me donner l'adresse des magasines suivants: "Le Film", "Motion Picture" et "Classic". (Billy Boy).

R. "Le Film", 975 de Bullion, Montréal, "Motion Picture et Classic", 175 Duffield Street, New-York.

Q. M. Roméo Verret, 14 Saint-Jérôme, Québec, serait reconnaissant à qui lui enverrait la chanson: "C'est vous" et des poésies, en échange pour d'autres.

Q. Auriez-vous l'obligeance de me dire quelle est la signification des lettres A.M.D.G. (Fleur de rêve).

R. Ad majorem Dei gloriam. Ce qui signifie: A la plus grande gloire de Dieu.

L'Art Culinaire

Langues de mouton braisées. — Des langues de mouton, couennes de lard, carottes, oignons, bouquet de persil, bouillon, vin blanc, sel, poivre, cornichons.

Faites dégorger les langues une heure dans l'eau froide. Faites-les blanchir à l'eau bouillante, retirez-les, enlevez la peau, coupez et supprimez le cornet, piquez-les avec des petits lardons. Foncez une casserole de couennes de lard, carottes, oignons, bouquet de persil, placez-y les langues, mouillez avec moitié bouillon et moitié vin blanc, salez, poivrez, faites cuire pendant quatre heures; retirez les langues, servez avec la sauce dégraissée dans laquelle vous avez coupé, quelques minutes avant de servir, des rondelles de cornichons.

Conseils Pratiques

A défaut du papier de verre, on dérouille le fer avec un tampon de cendre humide noué dans un chiffon de mousseline grossière.—Frotter vigoureusement.

Dans la cave, un tonneau inutile, scié par le milieu, fournira deux baquets excellents pour rincer les bouteilles, entre autres usages.

LES TROIS PREMIERS DE CLASSE DANS LES ECOLES DE LA PROVINCE ET DE LA METROPOLE

Gaston Ponton, école Souart. — Dominique Plouffe école Montcalm — Elian Varm Cong. Notre-Dame — Simonne Maupain, école Garneau — Lorraine Payette, ac. Garneau — Françoise Savard, école Bruchesi — Béatrice Côté, école Garneau — Jeanne Hudet, école Garneau

Edgar Monette. — F. Bellazzi. — Antonio Bisanti — Aline Plamondon, ac. Garneau — Laurence Lavigne, Pensionnat N.D. — G. Lachapelle, école Garneau

Ecole Marchand, District Centre

9e année (s).—1ère, Cécile Roy; 2ème, Maria Langevin; 3ème, Gabrielle Delorme.

9e année (c).—1ère, Annette Plamondon; 2ème, Anita Roy; 3ème, Simone Jacquemin.

8e année. — 1ère, Marguerite Trouillard; 2ème, Germaine Dupaul; 3ème, Jeannette Dumoulin.

7e année (a).—1ère, Marie Houle; 2ème, Pierrette Robert; 3ème, Jeanne Bourgeois.

7e année (b).—1ère, Laura Béisle; 2ème, Eliane Moisan.

6e année (a).—1ère, Marguerite Granger; 2ème, Suzanne Clément; 3ème, M.-Angèle Désilets.

6e année (b). — 1ère, Claire Parent; 2ème, Marguerite Leblanc; 3ème, Gabrielle Hébert.

5e année (a).—1ère, Rolande Limoges; 2ème, Claire Ostiguy; 3ème Hortense Carmel.

5e année (b).—1ère, Jeanne Morency; 2ème, Madeleine Fournier; 3ème, Mireille Groleau.

4e année (a). — 1ère, Lucienne Saint-Jacques; 2ème, Juliette Bérard; 3ème, Alice Ayotte.

4e année (b). — 1ère, Gabrielle Moreau; 2ème, M.-Paule Saint-Antoine; 3ème, Alice Bélisle.

3e année (a).—1ère, Jacqueline Gallipeau; 2ème, Flora Robert; 3ème, Carmen Martineau.

3e année (b) — 1ère, M.-Jeanne Grégoire; 2ème, Fleurette Grignon; 3ème, Liliane Gagnon.

2e année.—1ère, Cécile Harris; 2ème, Jeannette Giguère; 3ème, Claire Caponi.

1ère année.—1ère, Mariette Bérard; 2ème Madeleine Bellerose; 3ème, Marguerite Bergeron.

Cours préparatoire. — 1ère, Madeleine Truchon; 2ème, Carmen Marquet; 3ème, Anna Bastien.

Ecole Garneau. District Centre

8e année. — 1ère, Aline Plamondon; 2ème, Rolande Rivard; 3ème, Evéline Villaggi.

7e année.—1ère, Madeleine Meunier; 2ème, Françoise Gingras; 3ème, Madeleine Marcoux.

6e année. — 1ère, Marie-Thérèse Côté; 2ème, Pauline Gagné; 3ème, Marguerite Godin.

5e année (a).—1ère, Claire Henri; 2ème, Lucille Mérineau; 3ème, Alice Motard.

5e année (b). — 1ère, Gilberte Chartier; 2ème Cécile Lauzon; 3ème, Gertrude Lachapelle.

4e année (a). — 1ère, Fernande Picard; 2ème, Simonne Mongrain; 3ème, Marie-Jeanne Audet.

4e année (b). — 1ère, Gabrielle Monette; 2ème, Octavie Laflamme; 3ème, Béatrice Côté.

3e année (c). — 1ère, Thérèse Sauvé; 2ème, Eva Cholette; 3ème, Lorraine Payette.

3e année (a).—1ère, Julie Balis; 2ème, Thérèse Lupien; 3ème, Yvette Fortin.

3e année (b). — 1ère, Gabrielle Houde; 2ème, Jeannette Turcotte; 3ème, Irène Doucet.

3e année (c). — 1ère Antoinette Danis; 2ème, Noëlla Berry; 3ème, Anna Bougie.

2e année (a).—1ère, Jeanne Valin; 2ème, Yvette Lachance; 3ème, Simonne Bouliane.

2e année (b).—1ère, Simonne Allaire; 2ème, Cécile Boily; 3ème, Jeanne Lacas.

6e année. — 1ère, Eva Swinton; 2ème, Heliodore Tondreau; 3ème, Gerard Fredrickson.

5e année.—1er, Eugène Hankey; 2ème, Moira Fredrickson; 3ème, George Kelley.

4e année. — 1er, Allan Burns; 2ème, Henrietta Andrea; 3ème, Philip Hébert.

3e année. — 1er, Jean Worley; 2ème, Francis Burns; 3ème, Leo Fleming.

2e année. — 1er, James Savar; 2ème, Walter Swinton; 3ème, Philip Shaughnessy.

1ère année.—1er, John Costigan; 2ème, John Brayley; 3ème, Clarence Dunning.

Cours préparatoire (a). — 1er, John Cannon; 2ème Norris Burke; 3ème, Margaret Donovan.

Cours préparatoire (b). — 1er, William Sharp; 2ème, Arthur Laprès; 3ème, John Bourke.

Mort de la R. M. S.-François-Régis

La Révérende Soeur Saint-François Regis (Clara Larivière) est décédée le 8 janvier à la maison-mère des Soeurs de S.-Joseph de St-Hyacinthe à l'âge de 43 ans, après 14 ans de vie religieuse. Ses funérailles eurent lieu le 11 dans la chapelle de leur couvent et l'inhumation eut lieu dans le cimetière de la communauté. Le service fut chanté par M. l'abbé P.-E. Noiseux curé de La Présentation, pendant qu'un cousin de la défunte, M. l'abbé Clovis Beauregard, missionnaire colonisateur, disait la messe à un autel latéral. Dans le choeur on remarquait M. le chapelain de la communauté, M. l'abbé R. Péloquin vicaire à La Présentation.

Les porteurs étaient quatre frères de la défunte, MM. Pierre Larivière de Baltic, Conn., François, de Montréal, Arthur et Hormisdas, de La Présentation. Dans la nef on remarquait outre les religieuses de St-Joseph, deux religieuses de la maison-mère des Soeurs de La Présentation de St-Hyacinthe, ainsi que deux religieuses de l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe. Le père et la mère de la défunte, M. et Mme Francis Larivière, de La Présentation, ses soeurs, Mlles Georgina Larivière de La Présentation, Mme Amable Deslandes (née Léa Larivière), de Taftville, Conn., Mme Ovila Provost (née Amanda Larivière), son beau-frère, M. Ovila Provost, sa belle-soeur, Mme Arthur Larivière, tous de La Présentation, son cousin, M. Georges Chenette, de St-Hyacinthe, Mme N. Lussier, Mlle Henriette Noiseux, M. Victor Anger, M. et Mme Victor Michon, Mme Hormisdas Benoit, Mlle Marie-Anne Benoit, M. Hormisdas Palardy, M. Cyprien Charbonneau, Mme Henri Deslandes, de St-Hyacinthe, M. et Mme Napoléon Deslandes, de St-Pie, etc.

Le Bridge aux Enchères

LES REGLES DU JEU

Nous reprenons aujourd'hui, les grandes règles du jeu de bridge que nous avions abandonnées pour proposer quelques problèmes à nos lecteurs.

Peut-on demander un sans-atout sans as?

Beaucoup de joueurs novices hésitent à demander le sans-atout lorsqu'ils n'ont pas d'as dans la main; j'estime que quatre rois bien gardés valent mieux que trois as. En voici un exemple, page suivante.

Je déclare un sans-atout avec quatre rois gardés sans as; le flanc gauche a trois as et aurait certainement demandé sans-atout si je ne l'avais devancé; le coup est joué.

Le flanc gauche attaque par le 4 de coeur, la quatrième meilleure, le mort met le 6, le flanc droit le 8; je prends avec le 10 (première levée).

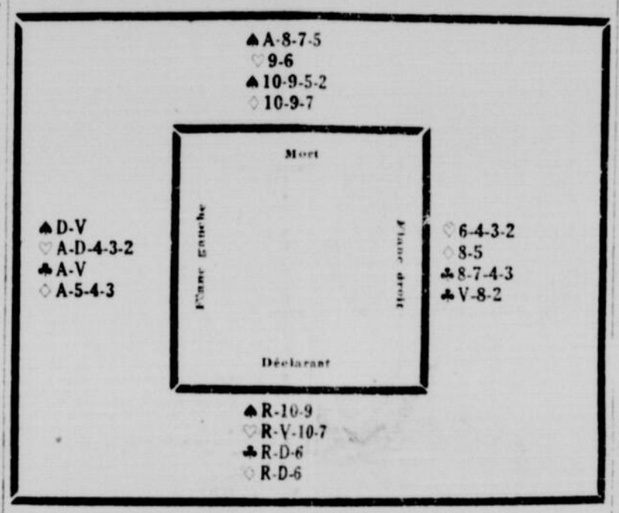

—J'ai une belle longueur à pique, je joue le 10, le flanc gauche la dame, le mort l'as (tanneur sur honneur), le flanc droit fournit le 2 (deuxième levée).

—Le mort retourne pique par le 5, le flanc droit met le 6, je prends de la main avec le roi, le valet tombe; la couleur était trop longue pour faire la passe (troisième levée).

—Je joue le 9 de pique de la main, le flanc gauche défausse le 3 de carreau, le mort fournit le 7, le flanc droit le 4 (quatrième levée).

—Je joue de la main le roi de carreau, le flanc gauche met l'as, le mort le 7, le flanc droit le 2 (première levée pour les adversaires).

—Le main est au flanc gauche qui attaque avec le 4 de carreau, le mort met le 10, le flanc droit le valet, je prends avec la dame (cinquième levée).

—Je joue le 6 de carreau, le flanc gauche met le 5, le mort prend avec le 9, le flanc droit met le 8 (sixième levée).

—Mon 8 de pique du mort est affranchi, je le joue, le flanc droit fournit le 3, je me défausse du 6 de trèfle, la main de gauche se défausse du 2 de coeur (septième levée).

—Le mort joue le 2 de trèfle, le joueur de droite met le 3, je prends du roi, le flanc gauche couvre avec l'as (deuxième levée pour les adversaires).

—Le flanc gauche attaque du valet de trèfle pour conserver sa fourchette à coeur, le mort met le 5 de trèfle, à droite le 4, je prends de ma dame (huitième levée).

—Je suis obligé d'attaquer coeur du roi, le flanc gauche laisse passer, le cort fournit le 9, le flanc droit le 5 (neuvième levée).

—Je joue coeur du valet, le flanc gauche prend de la dame (troisième levée pour les adversaires), puis joue son as qui finit le coup (quatrième levée pour les adversaires).

Voici un exemple démonstratif; avec quatre rois gardés et un vilain jeu au mort, trois as dans une seule main chez l'adversaire, on peut faire trois levées, et gagner la manche.

L'HYGIENE NOUS PRESERVE DE LA MORTALITE INFANTILE

Il ne suffit pas d'avoir des enfants, il faut les conserver, déclare l'honorable Athanase David.

Une conférence-concert a eu lieu hier après-midi, à la salle paroissiale de la Nativité, sous les hospices de Mgr LePailleur. Le principal conférencier de l'après-midi, a été l'honorable Athanase David, secrétaire de la province. Celui-ci avait choisi pour titre: "Hygiène et mortalité infantile".

"Je n'ai pas l'intention de vous imposer une conférence, dit l'honorable M. David. Je porte beaucoup d'intérêt à toute organisation sociale ou philanthropique qui a pour but d'alléger les misères humaines et je suis venu humblement, modestement vous en parler. Je suis venu comme fils du Canada qui porte en son coeur le désir de voir prospérer les siens et de leur assurer un avenir glorieux. Notre peuple existe ici depuis plus de trois cent cinquante ans et d'un petit groupe qui semblait destiné à périr, nous avons atteint une population de 5,000,000 sur le continent Nord-Américain. Beaucoup sont partis pour la république voisine, mais ceux qui restent, nous devons les garder.

"Il y a trop d'enfants qui meurent chez nous, et à ce propos, je me permets de rappeler ici les mots d'un haut personnage français:

"Chaque fois, disait-il, qu'on demande à une Canadienne-française combien elle a d'enfants, elle répond invariablement, "J'ai eu" tant d'enfants.

Si un jour elle pouvait dire "j'ai tant d'enfants". Sur douze, quinze, combien en reste-t-il? Trois, c'est ceux-là seuls qui comptent. Il n'est plus permis de laisser une jeune femme donner naissance à l'enfant sans qu'elle sache comment en avoir soin. C'est un devoir qui s'impose et nous devons le remplir.

M. A.-A. Desroches, président du comité exécutif qui est ici, n'a cessé de revenir sur une des plus grandes causes de la mortalité infantile: les logements insalubres.

Détruisez les taudis, continue le conférencier et en cinq ans la mortalité aura diminué de 50 pour cent.

Ayez des inspecteurs d'hygiène qui n'écoutent que leur conscience et qui n'hésiteront pas à mettre l'affiche sur le logement insalubre. Je m'adresse à M. Desroches, président du comité exécutif, et je crois qu'il se joindra à moi et en travaillant avec persévérance nous trouverons les moyens de vous aider davantage. Nous favorisons beaucoup l'hygiène ces dernières années mais ce n'est pas suffisant il faut travailler sans relâche afin qu'elle puisse donner tous les services que nous attendons d'elle.

En 1910, celui qui eut l'heureuse idée de créer la Goutte de Lait a rendu à la province de Québec les services d'un grand patriote. Vous ne voudriez pas Monseigneur, dans votre modestie, que je vous nomme, je ne le ferai pas! Les médecins qui vous aident sont aussi de vrais patriotes. Enfin je termine en disant de continuer de bien travailler et nous aurons une race forte qui promettra beaucoup pour l'avenir.

Mgr G.-M. LePailleur remercia le conférencier.

L'on remarquait dans la salle entre autres, le Dr J.-E.-L. Miller, président de la Fédération enfantile, l'échevin A.-A. Desroches, président du comité exécutif de Montréal, les échevins Lamoureux et Lalancette, et plusieurs médecins dévoués à l'oeuvre de la Fédération.

DANS L'INTIMITE

FLEURETTE RIGAUD à Charles E. Harpe. — Le "doute" m'a beaucoup plu. Vous avez bien raison, plus de bonheur, plus de repos. Que les tortures! lorsque nous doutons. Mais "Espérance" il ne faut pas l'oublier lorsque survient "le doute", n'est-ce pas?

CHRYSANTHEME à "Frileuse" — "La raillerie est l'arme des lâches" dit-on pourquoi faut-il, mademoiselle, que vous excelliez à ce jeu? D'où me vient cette attaque brutale que rien, dans ma réponse, ne justifie? Je venais à vous, en adversaire courtois... m'excusant même de mon intrusion vous faire part de mes convictions opposées aux vôtres, vous pourriez soutenir le contraire, tout en gardant une certaine politesse!...

Pour plaire... en actes... à notre grande amie Louise, je ne continuerai pas la discussion sur les catholiques, elle avait exprimé le désir d'y faire trêve, je m'incline devant sa volonté. Quant à la question du patriotisme, je n'ai jamais prétendu être la meilleure Française... auriez-vous besoin de lunettes pour mieux lire, ma chère Frileuse?... mais j'ai dit et je persiste à croire que je suis meilleure Française que vos amies. Elles sont légions les compatriotes qui me ressemblent, ayant à coeur la prospérité de leur Patrie et ne pouvant souffrir les insipides critiques de nos prétendus amis, qui s'autorisent de leur amitié, pour mieux nous déchirer. Je redoute ces gens, beaucoup plus que nos ennemis qu'il est facile de combattre loyalement.

Et maintenant, Frileuse, continuez à déverser votre fiel sur moi, insinuez encore qu'un Royaume on doute de mon patriotisme... peu m'importe vos calomnies, j'ai déjà fait mes preuves en défendant la France dans les colonnes où vous l'abaissez. Par amour-propre, j'ai remis les choses en place, désormais mon silence méprisant vous fera face, car je ne discute qu'avec les personnes bien élevées, sachant se défendre, autrement qu'avec des injures.

CHRYSANTHEME à "Charlie Landryman" — Ma réponse à "Frileuse" vous fera sourire, sans doute. Vous jugez les gens en philosophe, sachant qu'il n'est de pire aveugle que celui qui ne veut pas voir, mais que voulez-vous Charlie, certaines inepties me révoltent, plus tard avec l'expérience de la vie, peut-être imiterai-je votre sagesse'... Je vous attends, bientôt, pour discuter ce sujet, plus intimement. Mon amical souvenir.

Envoi de "Chrysanthème" comme sujet de méditation à nos adversaires: Pensée extraite de Baltur le Lorrain de R. Bazin.

"Ne jugez pas les gens sur le premier homme de son peuple que vous rencontrez, ni d'après le premier journal que vous lisez, ni selon les commères qui remplacent trop souvent le savoir par l'invention. Ni le condamnez pas parce qu'il a commis une erreur ou deux, ou même plus. Etudiez son histoire. Voyez s'il a eu toujours des Saints chez lui, car alors les pauvres y seront aimés; s'il a encore aujourd'hui des Saints parmi ses hommes et ses femmes, car alors on peut tout espérer pour lui; s'il ne tient pas trop à l'argent, s'il est plus facile qu'un autre à tromper par de belles paroles, car alors il y a des chances pour qu'il soit Chevalier. C'est ce que nous faisons en étudiant l'histoire de France, notre Patrie retrouvée. Vous n'avez point à approuver les injustices qu'elle peut commettre, mais souvenez-vous, mes enfants, que notre esprit et celui de nos pères, c'est elle qui l'a embelli; que le courage des nôtres l'a servie en tous lieux et qu'il ne connaît pas de peuple qui ait, si vite, quitté la barbarie, et y soit moins souvent retombé. La France a besoin de sa Lorraine, comme nous avons besoin de la France. Vous l'aimerez mieux, si vous la comparez. Servez-la et elle sera meilleure encore. Quand elle se trompe de catéchisme cette missionnaire, ce n'est jamais pour longtemps. Sa charité ne cesse point d'inventer ou d'agir. Croyez en la parole de ceux qui savent plus de choses que Vous et moi. Mon frère l'abbé me disait: "Dieu veut qu'elle vive encore et qu'elle refleurisse, puisqu'il n'a préparé aucune nation pour la remplacer.

RENE BAZIN.

Appréciez cette phrase de Bossuet: "La santé n'est qu'un nom, la vie n'est qu'un songe, la gloire n'est qu'une apparence, les grâces et les plaisirs ne sont qu'un dangereux amusement. (GENEROSA).

GENEROSA à Pinson —Une personne qui s'ennuie le célibat pour garder sa liberté, gaspille sa vie puisqu'elle la conduit vers un horizon qui n'est pas celui pour lequel Dieu la lui a prêtée.

En Relisant nos Archives

Dans la "Patrie" il y a 40 ans et il y a 25 ans

30 JANVIER 1888.

M. l'échevin Préfontaine, M. P., est allé à New-York par affaires.

L'on apprendra avec regret la mort presque inattendue de Mgr Dominique Racine, le premier évêque de Chicoutimi, arrivé dans sa ville épiscopale, samedi ... ...

Sir George Stephen et Sir Donald Smith sont partis pour New-York

Ce soir, Sir William Dawson doit donner une conférence sur les éponges fossiles, aux membres de la Société d'histoire naturelle.

La charmante comédienne, Miss Frankie Kemble, commence, ce soir, à l'Académie de musique, une semaine de représentations de la pièce créée particulièrement pour elle: "Sybilla".

"Peck's Bad Boy" tient l'affiche du théâtre Royal cette semaine.

Ce soir, les amis de l'honorable Georges Duhamel, solliciteur général, doivent se réunir à la demeure de M. J.-T.-R. Loranger, rue Saint-Hubert, pour lui présenter un cadeau.

Mlle Eugénie Tessier a chanté jeudi soir, au bazar de la salle d'asile Saint-Vincent-de-Paul.

Hier après-midi, à l'Union Catholique, M. Charles Thibault a donné une conférence sur l'Irlande.

M. J.-X. Perrault, le vice-président de la Chambre de Commerce, ayant appris l'arrivée de M. Wiman à l'hôtel Windsor, hier, l'a prié de vouloir bien donner aux citoyens de Montréal, un aperçu des progrès de l'Union Commerciale au Canada et aux Etats-Unis.

M. Mederith, chef des conservateur d'Ontario, s'est prononcé pour l'abolition totale du droit de veto.

Paris—Louise Michel, est atteinte d'aberration mentale. L'une des balles tirées sur elle par Lucas a été trouvée dans son chapeau. Les médecins pensent que l'autre balle est logée près de la tempe, mais ils n'osent pas essayer de l'extraire parce qu'ils croient que l'opération mettrait en danger les jours de la blessée.

* * *

30 JANVIER 1903.

Vive la bibliothèque!— La place Viger est définitivement choisie pour cette construction.—L'échevin Giroux déclare que Mgr Bruchési n'est pas opposé à l'institution —Les Bouchers offriront un don à la bibliothèque — La salle du Conseil était remplie de bouchers défendant leur marché Saint-Laurent avec des regards coupants comme leurs grands couteaux, et de marchands détaillants drapés dans leurs espérances de voir une belle bibliothèque remplacer le marché.

La bibliothèque au square Viger.— La résolution du Conseil de Ville est-elle conciliable avec les prévisions des vieilles archives?—La bibliothèque sera érigée à la place même de la fontaine.—M. Pêchevin Couture a prévu, hier, le Conseil que la bibliothèque publique ne pourra que difficilement se construire à la place Viger dont le terrain a été donné à la Corporation de Montréal pour un parc, et pas pour autre chose.

L'éducation technique. — Initiative prise pour la fondation à Montréal d'une école technique dont le coût serait de $300,000.

Ottawa.—Un livre bleu qui vient de paraître sur la part que le Canada a prise dans la guerre sud-africaine contient le sommaire suivant de notre coopération, y compris la garnison d'Halifax: officiers, 384; hommes de tous grades, 9,372; morts, 224; blessés ou malades, 252. Coût au Canada, $2,830,965.

Sir William Hingston, à son titre d'ex-maire de Montréal, a adressé hier au maire Cochrane une longue lettre pour presser Son Honneur à employer sa propre influence et celle de ses amis à empêcher l'envahissement de la montagne par les tramways.

Mme Lucien Cannon est dans le deuil

QUEBEC, 30. (Presse canadienne.) — Un télégramme de Lake Reno, Minn., à l'hon. Lucien Cannon, solliciteur général dans le cabinet du Dominion, lui a appris, hier soir, la mort de la mère de Mme Cannon, Mme H. A. Pacaud, de Lake Reno. Mme Pacaud, née Agnès Trumbli laisse un fils, l'abbé H. A. Pacaud et trois filles, Mme Lucien Cannon, Mme Lactare Roy et Mme Pacaud, des Révérendes Soeurs du Sacré-Coeur, du Sault-au-Récollet, de Montréal.

Du bon pain sain, leger, avec une croûte savoureuse d'un brun-doré, fait chez-soi; y a-t-il quelque chose de mieux?

GALETTES DE LEVAIN ROYAL

La Sécurité .. dans l'Eclairage

Une maison bien éclairée éloigne les cambrioleurs. Vous trouverez une sécurité absolue dans la lumière — en employant uniquement les Lampes Mazda Edison Dépolies à l'intérieur. Leur longue durée en fait les ampoules les plus économiques.

LAMPES
DEPOLIES A L'INTERIEUR
MAZDA EDISON
UN PRODUIT DE LA CANADIAN GENERAL ELECTRIC

Défiguré par de Gros Boutons, Cuticura le soulagea

"Ma figure se couvrit de petits boutons qui devinrent graduellement plus gros, rouges, et très durs. Ils s'enflammèrent et des gales se formèrent, ce qui les rendaient très douloureux. Ils démangeaient, ce qui me portait à me gratter, et ils se répandirent bientôt jusque sur mon estomac et mon dos. J'étais défiguré et j'avais honte d'aller nulle part. Je ne pouvais dormir par suite de l'irritation.

"Je fis venir un échantillon gratuit de savon et d'onguent Cuticura et en moins d'une semaine il se fit un grand changement. J'en achetai d'autre et après avoir employé une boîte d'onguent Cuticura et deux morceaux de savon Cuticura j'étais soulagé." (Signé) Nicol Stark, R. R. 1, Glenelm, Qué.

Adoptez le savon et l'onguent Cuticura pour vos préparations de toilette quotidiennes et ayez un teint clair, velouté, des mains douces et souples, et un cuir chevelu sain avec une bonne chevelure. Le talc Cuticura est d'une pureté incomparable.

Echantillon de chacun Gratis par la poste. Adresser au dépôt canadien "Stenhouse Ltd., Montréal". Prix Savon 25c. Onguent 25c et 50c. Talc 25c

Bâton à Barbe Cuticura 25c.

EN VENTE AU CINQUIEME ETAGE
T. EATON Co LIMITED
DE MONTREAL

VENDUES PAR
Jas. A. Ogilvy's Limited
Rue Sainte-Catherine Ouest

Le lait

Rend les bébés vigoureux

appelez la laiterie ELMHURST aujourd'hui

lait crème beurre tel WAlnut 3381

LE PREMIER CONVENTUM DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE S.-PIERRE FUT UN REEL SUCCES

Mgr Langlois chante la messe fontificale et Mgr Dontenwill, supérieur général des Oblats, y assiste, au trône. L'hon. Fernand Rinfret et M. Irénée Vautrin présents au banquet qui suivit.

UN ELOGE UNANIME DES FRERES MARISTES

C'est avec un véritable éclat que les anciens élèves des Frères Maristes de l'Ecole Saint-Pierre se sont réunis, hier, en premier conventum. Deux évêques assistaient à la messe spéciale qui fut chantée à onze heures et nombre d'autres personnages de marque prirent part au banquet qui suivit dans la salle de fête de l'école Saint-Pierre. L'entrain de tous les membres du conventum est une preuve du bon souvenir qu'ils ont conservé de leurs professeurs et l'accueil des frères Maristes en est une autre de leur fidèle attachement. Tous les anciens partirent de l'école en cortège et se rendirent, par la rue Ste-Rose, jusqu'à l'église située rue Visitation. Les drapeaux, les clairons, les tambours et les cadets de la Garde de l'Ecole ouvraient la marche. Les membres du clergé firent le tour de l'église, en procession, avant de pénétrer au sanctuaire.

LA MESSE

La messe pontificale fut chantée par Mgr Langlois, évêque de Valleyfield à qui le R. P. Marcotte procureur des Oblats servait de prêtre-assistant. Le diacre d'honneur fut M. l'abbé Médéric Barbeau, vicaire à Sainte-Catherine, et le sous-diacre d'honneur, le R. P. Pepin, O.M.I. M. l'abbé Roméo Lauzon remplit les fonctions de diacre d'office et le R. P. S. Chénevert, O.M.I., celle de sous-diacre d'office. Mgr Augustin Dontenwill, évêque de Ptolémaïs, supérieur général des Oblats prit place sur un trône élevé en face de celui de Mgr Langlois; il avait à ses côtés les RR. PP. Georges Villeneuve, provincial de la même communauté, et Turcotte, provincial de la province Franco-Américaine, demeurant à Lowell, Mass. Parmi les membres du clergé présents au sanctuaire, on remarquait M. l'abbé Armand Perrin, vicaire à Saint-Léon-de-Westmount et président du conventum, les RR. PP. H. Cholette, F. Perdereau, Godmer, F.-Z. Morvan, et J.-Oscar Sanaregret, tous Oblats de Marie-Immaculée, le R. P. Georges-Marie, O.F.M., M. l'abbé Clovis Beauregard, missionnaire colonisateur, M. l'abbé J.-C. Poisson, les RR. FF. Jules-Adrien, provincial des Frères Maristes, Marie-Wenceslas, directeur de l'Ecole Saint-Pierre, V. Beaupré, M.-Hyacinthe, du collège Laval; Aldérieus, de Sainte-Martine, Jordanus, de S.-Hyacinthe, Gabriel-Marie, Philippus, Joannes-Emile, Louis-François, Joseph-Isidore, Louis-Maximin, Ambroise-Désiré, Angelicus, Alphonse-Joseph, Henri-Etienne, Brière, Larocque, Donat, Auguste-Henri, Henri-Etienne, Marie-Eudore, Josephus, Cyprien-Isidore, et plusieurs autres.

Sous la direction de M. Armand Renaud, la chorale de la paroisse chanta la messe en sol mineur de J.-N. Lemmene; les solistes furent MM. E. Beaudoin, Adrien Goulet, Albert Goulet, Philippe Lazanière, Armand Lecavalier, Léopold Lecavalier, Alphonse Reed et Aldéric Goulet. Mlle M.-L. Laurier remplissait ses fonctions d'organiste.

LE SERMON

C'est M. l'abbé Perrier, le président des anciens, qui prononça le sermon de circonstance. Le R. P. Guérin, I.M.I. curé de la paroisse souhaita d'abord la bienvenue aux anciens dans l'église où ils avaient prié, enfants; il remercia Mgr Langlois d'avoir daigné venir chanter la messe et félicita les Frères Maristes de leur heureuse initiative: leur premier conventum.

M. l'abbé Perrier déclara que la présence nombreuse des anciens dans l'église était une preuve de leur reconnaissance à leurs éducateurs. "L'éducation, affirma-t-il, est un don surnaturel de Dieu et seule l'Eglise Catholique possède la doctrine capable de donner à l'homme les directives nécessaires pour conduire sa vie".

C'est l'Eglise qui nous dit ce que doit être l'école et le professeur catholique. Telle que constituée, l'école primaire de la province de Québec représente l'autorité de Dieu comme celle du gouvernement civil.

L'école Saint-Pierre n'a pas dérogé: ses enfants ont vieilli, sont devenus pères de famille et ont confié leurs enfants aux professeurs de leur Alma Mater. Les Frères Maristes ont formé un évêque, Mgr Rhéaume, évêque de Haileybury, (retenu à grand regret dans son diocèse), quarante religieux et cinq prêtres séculiers; tout cela en quarante ans seulement. Ils ont toujours eu les Pères Oblats comme protecteurs et leur subordination à ces derniers est un des facteurs de leur succès.

Après avoir fait l'éloge de l'oeuvre des Oblats dans la paroisse S.-Pierre, le prédicateur dit qu'il faut aider les éducateurs dans leur rôle magnifique. Il faut que les parents reconnaissent l'autorité du professeur et la fassent accepter à leurs enfants.

LE BANQUET

A l'issue de la messe, les anciens furent photographiés sur le perron de l'église, puis se rendirent ensuite à l'Ecole Saint-Pierre où le banquet eut lieu à 1 h. 30. L'orchestre paroissial, sous la direction de M. Armand Biuteau, joua plusieurs pièces de son répertoire au début du banquet, après lequel des orateurs de marque se firent entendre. La salle gaiement décorée, le menu soigné et la bonne humeur des convives firent un vrai succès de cette première réunion. On remarquait à la table d'honneur, à la droite du président, M. l'abbé Perrier, Mgr Dontenwill, l'hon. Fernand Rinfret, secrétaire d'Etat, le R. P. Guérin, o.m.i., curé de la paroisse, le R. Fr. Jules-Adrien, provincial, M. A.-C. Miller, directeur-secrétaire du district est de la commission scolaire; avaient pris place à sa gauche, Mgr Langlois, M. Irénée Vautrin, M.P.P., le R. P. Villeneuve, o.m.i., provincial, le Dr C.-A. Daigle, président du district est de la commission scolaire, le R. F. Wenceslas, directeur de l'école, MM. les échevins L.-H. Pinsonnault et Honoré Emond. On remarquait aux autres tables le Dr E. Lebel, M. Eugène Courtois, Mtre Hector Perrier, les docteurs E. Latreille et E. Garlépy. Après que le président eut porté la santé du Pape et celle du Roi, M. Eugène Courtois porta celle des Pères Oblats.

M. EUGENE COURTOIS

M. Courtois déclara en commençant qu'il regrettait de n'avoir pas le style d'un secrétaire d'Etat pour célébrer les vertus des Pères Oblats; comme simple secrétaire d'amicale, il veut leur exprimer sa gratitude pour lui avoir permis d'être le peu qu'il est.

La congrégation des Oblats de Marie-Ommaculée fut fondée en 1815 par Mgr Mazenod et elle est maintenant connue dans le monde entier. Ce sont eux qui ont institué les retraites paroissiales. A la demande de Mgr Bourget, ils arrivèrent à Montréal le 5 octobre 1831 et fondaient la paroisse Saint-Pierre en 1848. M. Courtois rappela les missions des Oblats par tout le Canada et nomma le Père Lacombe, le grand apôtre colonisateur de l'ouest

LE R. P. VILLENEUVE

Le provincial de la communauté répondit avec un humour charmant à cette santé. Les oblats, dit-il, n'ont fait que remplir leur ministère de prêtres, ici comme ailleurs. Leur histoire n'est qu'un chapitre de celle du clergé canadien, histoire dont les plus belles pages ont été inspirées par les actes des Récollets. Les Oblats d'aujourd'hui sont priés de suivre leurs prédécesseurs d'assez près et ils sont heureux d'avoir eu, à Saint-Pierre, les Frères Maristes comme collaborateurs. L'orateur rappelle plusieurs anecdotes typiques des premiers temps de l'école subventionnée par les Oblats. Il nomma les anciens directeurs dont il cita certains propos, fit l'éloge de tous et déclara que les anciens de l'école faisaient honneur à leur Alma Mater qu'ils étaient restés les dignes enfants des Frères Maristes et des Pères Oblats.

LE Dr E. LeBEL

Le Dr E. LeBel proposa la santé des Frères Maristes et exprima d'abord sa vive reconnaissance à Mgr Langlois pour sa présence à cette fête de famille. Il montra, dans son allocution, le beau rôle des Frères qui, depuis 40 ans, ont formé la volonté des enfants, leur ont enseigné à lire, à écrire la belle langue française. "Continuez, leur dit-il, votre oeuvre admirable, et croyez que vous avez mis le comble à notre joie en nous réunissant aujourd'hui.

LE FR. JULES-ADRIEN

Le R. Fr. Jules-Adrien, provincial des Frères Maristes répondit à cette santé par une allocution dans laquelle étaient exprimés les sentiments les plus délicats dit dans une langue parfaite. Il remercie le Dr LeBel de ses généreux éloges et offrit ses remerciements à Mgr Langlois. Il rappelle qu'il avait enseigné une année à l'Ecole Saint-Pierre, lors de son arrivée au pays, et que c'est cette année-là qu'il fut ainsi naturalisé sujet canadien. C'est en 1886, que le R. P. Lefebvre, O.M.I., demandait à six frères Maristes de prendre charge de l'école des garçons de Saint-Pierre. Le Frère Provincial fit un éloge des directeurs successifs de l'Ecole, spécialement du Fr. Surais, le fondateur, et du Fr. Jordanerts. Il ajouta que les Frères étaient heureux d'être sous le régime de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, que représentent si bien des hommes comme le Dr Daigle et M. Miller.

LE Fr. WENCESLAS

Le directeur actuel de l'Ecole, le Frère Wenceslas présenta la santé de l'association des anciens qu'il connait assez bien puisqu'il est à Saint-Pierre, depuis onze ans. Les anciens ont le coeur rempli de gratitude pour leur Alma Mater, ils ont su tracer leur sillon dans la vie, dans toutes les fonctions qu'ils y occupent. La présence des invités de marque à la table d'honneur, montre quelle estime ils portent aux anciens de l'Ecole SaintPierre. Si les enfants se sont attachés à leurs maitres, on doit avouer que ce sentiment est réciproque. Le Fr. Directeur termine en émettant le voeu que tous les anciens se joignent à l'Amicale dont la devise est: "Fidèle Toujours".

Mtre HECTOR PERRIER

Mtre Hector Perrier, aviseur légal de l'association des anciens, répondit à cette santé avec finesse. Il célèbre le dévouement des Frères Maristes qui formèrent le coeur et l'esprit de tous ceux présents à ce banquet. "Nous avons répondu à l'appel des Frères, est-il dit, avec un enthousiasme spontané. Vos élèves ont fait leur marque partout et ils sont devenus, MM. Rinfret et Vautrin en savent quelque chose, des électeurs intelligents et renseignés.

M. L'ABBE LAUZON

M. l'abbé Roméo Lauzon propose la dernière santé, celle des invités, il le fit en termes bien modernes, se servant de comparaisons empruntées au radio, à l'organisation de ces postes émetteurs et récepteurs pour faire l'éloge des invités d'honneur. La nouveauté de cette comparaison suivie remporta auprès des convives un succès d'admiration étonnée.

L'HON. RINFRET

L'hon. Rinfret remercie M. l'abbé Lauzon au nom de tous les invités de la table d'honneur, qui n'avaient pas parlé: Mgr Langlois, MM. Vautrin, Pinsonneault et Emond, le Dr Daigle et M. Miller. L'hon. Rinfret s'en acquitta avec le tact et l'esprit qui lui sont coutumier. Il déclara que l'accueil que lui a toujours fait la paroisse et l'école de Saint-Pierre a été si chaleureux qu'il n'eut qu'à rappeler ses souvenirs pour accepter d'assister à cette fête d'anciens.

"Je regrette infiniment, a-t-il dit, de n'avoir pas fréquenté l'Ecole Saint-Pierre, c'est pourquoi je voudrais que vous me considériez comme un ancien adoptif."

L'hon. Rinfret déclara qu'il avait toujours eu des relations excellentes avec les Frères Maristes et les Pères Oblats et que ces derniers avaient été souvent ses conseillers.

LES REPRESENTANTS DE MONTREAL AU DEBAT UNIVERSITAIRE

M. JEAN DUQUET, étudiant en droit deuxième année, leader de la discussion au débat interuniversitaire entre les Université d'Acadia, de Dalhousie, du Nouveau-Brunswick, de McGill et de Montréal. M. Duquet est un ancien élève du collège de Sherbrooke.

M. PIERRE-A. BOUCHER, président de la Société des Débats, l'un des discutants au débat du 1er février prochain, entre les étudiants des Provinces Maritimes et ceux de Montréal et de McGill réunis. M. Boucher, étudiant en médecine première année, a fait ses études à l'Université d'Ottawa.

M. JEAN-M. ROUSSEL, étudiant en médecine deuxième année, ancien élève de l'Université d'Ottawa, l'un des orateurs à la soirée du 1er février, à la salle Saint-Sulpice. M. Roussel a déjà obtenu le titre de champion junior canadien du long saut en ski.

L'HON. TASCHEREAU FAIT UN BEL ELOGE DE L'HON. BENNETT

Le premier ministre s'étonne que si peu de Montréalais aient voté sur le referendum.

"Nous abolirons le Conseil Législatif de la province de Québec lorsque l'Angleterre abolira sa Chambre des Lords. Mais, par avant. D'ailleurs, je ne crois pas qu'on ait demandé d'abolir le Conseil Législatif, à Québec.

Voilà ce que nous déclarait, samedi avant-midi, l'honorable M. L.-Alexandre Taschereau, premier ministre de la province de Québec, alors qu'il se trouvait aux bureaux du gouvernement, dans le nouveau Palais de Justice.

M. Taschereau semblait plein de vigueur et de santé. Il était d'excellente humeur et nous reçut avec grande affabilité. Il y avait une foule de gens qui atendaient dans l'antichambre pour avoir une entrevue avec lui pour affaires privées. Il n'y eut pas de délégation importante qui vint rendre visite à l'honorable M. Taschereau.

L'on sait que maintenant, seules la Province de Québec et des Galles du Sud, sont les provinces de l'Empire britannique qui possèdent un conseil Législatif.

Interrogé sur ce fait, et questionné quant à savoir si la province de Québec abolirait elle aussi son conseil Législatif, l'honorable premier ministre se mit à sourire. J'ai déjà, a-t-il dit, donné mon opinion à d'autres sur ce point. Nous abolirons notre conseil Législatif quand l'Angleterre abolira sa Chambre des Lords. D'ailleurs les récentes nominations que nous avons faites ne prouvent nullement que nous ayons l'intention d'abolir notre conseil Législatif, n'est-ce pas?

—"Que pensez-vous, fut-il demandé à l'honorable M. Taschereau, du résultat du referendum de Montréal?

—J'ai cru comprendre que, dès la semaine dernière on s'attendait à un résultat négatif.

Je suis très surpris, cependant, de voir que si peu de citoyens aient voté. Après avoir crié à l'autonomie, les citoyens auraient pu manifester plus d'intérêt. Mais ce n'est pas à moi de critiquer le vote donné.

—"Serait-il difficile à Montréal maintenant, de demander une autorisation de pouvoir d'emprunt augmenté, après ce referendum?

—J'ignore, répondit M. Taschereau, car je ne sais pas du tout ce que Montréal a l'intention de faire à ce sujet. Nous verrons dans le temps quelles seront les intentions des autorités.

"Seulement, continue-t-il, il me fait peine de voir qu'on ait si peu voté. Il me semble que les contribuables de Montréal devraient prendre plus d'intérêt aux affaires municipales, surtout quand il s'agit de choses aussi importantes."

HOMMAGE A M. BENNETT

L'hon. Premier Ministre rendit un hommage marqué à l'hon. R.-B. Bennett, chef du parti conservateur; il fit allusion au discours que ce dernier prononça à Québec. "L'hon Bennett, dit-il, a fait une profonde impression en rappelant les dangers de la course folle de la démocratie, la hâte de ses décisions qui ne sont guidées que par l'influence du moment, — décisions qui pourraient voiler l'avenir."

En terminant l'hon. Taschereau déclara qu'en deux mois, six courtiers frauduleux avaient été envoyés au pénitencier.

"J'espère, dit l'honorable premier ministre, que ce sera là une bonne leçon et un exemple profitable pour les autres. Le gouvernement est toujours prêt à prendre action contre toute transaction qui sera dénoncée comme frauduleuse. Je regrette de voir que ces gens aient si peu de confiance et autant de largeur de vue."

Et l'honorable M. Taschereau prend congé de nous avec un bonjour cordial, prêt à recevoir de nouveau les nombreuses personnes qui se présenteront à lui pour toutes sortes de demandes.

L'HON. M. PERREAULT

L'honorable M. J.-E. Perreault, ministre de la colonisation, des mines et des pêcheries, était aussi, samedi matin, aux bureaux du gouvernement. Il a reçu plusieurs visiteurs, mais aucune délégation.

Les affaires, dit l'honorable M. Perreault, sont plutôt tranquilles, ces temps-ci. Nous faisons notre petit train-train habituel et les affaires marchent bien. Nous préparons quelques amendements à la loi, sans grande importance. Quand au développement minier dans la région de l'Abitibi, rien n'a encore été décidé car la question n'a pas encore été discutée par le conseil des ministres. Aussitôt qu'elle sera discutée il y aura du nouveau dans cette affaire.

A part ça nous avons beaucoup de neige et de froid à Québec et je constate que sous ce rapport vous n'êtes pas à plaindre à Montréal, car vous aussi vous avez votre froide température.

Quant à la session, je crois qu'elle durera comme d'habitude jusqu'en mars sans que rien d'extraordinaire n'y soit soulevé.'

La meilleure chose au monde, pour tenir votre estomac en parfait ordre, est de prendre 15 à 30 gouttes de Sirop Seigel, dans un verre d'eau. Dans toute pharmacie.

Une Cité de Champions

En plus d'être la capitale fédérale, Ottawa s'énorgueillit de plusieurs autres titres de gloire. Ses industries du bois sont d'une immense envergure tandis que, proportion gardée, elle est la ville qui développe le plus grand nombre d'étoiles au jeu de hockey au Canada. Ses clubs de hockey sont toujours au premier plan et ceux de ses fils qui jouent pour d'autres clubs en sont les piliers tant au Canada qu'aux Etats-Unis.

Ottawa, en plus d'être un centre merveilleux pour les sports d'hiver et quantité d'autres attractions, a toujours été la mecque des Montréalais. En s'y rendant par le chemin de fer National du Canada, ils sont assurés du meilleur service aux points de vue commodités, confort et luxe.

Pour renseignements complets quant à l'horaire des trains, l'équipement, etc., s'adresser à tout agent du chemin de fer National du Canada ou au bureau des billets en ville, 230 rue Saint-Jacques, Main 4731.

Sa surdité a été la cause de sa mort

On attribue à un défaut de l'ouïe la mort d'Augustin Leroux, 65 ans, 6741, rue S.-André, qui fut frappé par un train à la traverse à niveau du C. P. R., rue S.-Hubert, vendredi après-midi. Le cadavre n'a été identifié que samedi avant-midi, et c'est alors que l'enquête du Coroner a eu lieu. Le verdict n'a imputé aucune culpabilité au personnel du train.

A LA MEMOIRE DE L'AVIATEUR RUSSE THEODORE CHICHENKO

Un service funèbre est célébré à l'église orthodoxe S.-Pierre et S.-Paul.

Un service funèbre à la mémoire de M. Théodore Chichenko, qui perdit la vie en même temps que le comte de Lesseps, le 18 octobre dernier, dans une expédition en aéroplane, au golfe Saint-Laurent, a été célébré, à midi et quinze minutes, hier, à l'église russe orthodoxe Saint-Pierre et Saint-Paul, angle des rues Dorchester et Champlain. Ce service avait été demandé par la compagnie aérienne franco-canadienne, à l'emploi de laquelle étaient le comte de Lesseps et M. Chichenko.

L'on remarquait la présence d'un bon nombre de délégués officiels français, car M. Chichenko combattit pour la France durant la grande guerre. Mentionnons, entre autres personnes présentes, M. Henri Coursier, consul de France adjoint; M. Marcel Nougier, président de la Société des Vétérans Français; le commandant Maurice-J. Quedrue, directeur gérant de la Compagnie Aérienne Franco-canadienne; M. Justin Durand, vice-président de l'Union Nationale Française; M. Raoul Vennat, vice-président de l'Union Nationale Française; M. Yves Le Rouzès, délégué général de la Ligue maritime coloniale française; M. Léon Michon, secrétaire de l'Association des Vétérans Français; M. H. de Passillé, vice-président de la Chambre de Commerce Française; M. Maurice Aubin, vice-président de la Chambre de Commerce Française; M. Henri Dombrowski, professeur de littérature française à l'Université de Montréal; M. L. Bourgouin, professeur à l'Ecole polytechnique; M. Edmond Mondehard, membre de la Chambre de Commerce Française; M. Clodomir Piché, directeur du service forestier de la province de Québec, et représentant du gouvernement provincial; M. V. Martenon, membre de l'Association des Vétérans Français; M. A. Wiker, membre de l'Union Nationale Française; M. Henri Langlois, secrétaire de l'Union Nationale Française.

Les quelques deux cents personnes réunies pour assister au service funèbre étaient toutes debout dans l'église, les hommes d'un côté et les femmes de l'autre. On ne voyait ni chaises, ni bancs pour les fidèles, contrairement à l'usage adopté au Canada.

De chaque côté des deux groupes de fidèles, des membres de l'Union Nationale Française et de l'Association des Vétérans Français, se tenaient debout portant les drapeaux de ces organisations. Contrairement à ce à quoi l'on se serait attendu, du moins dans nos églises, on ne voyait nulle part de tentures funèbres. L'officiant, l'archiprêtre Sergius Snegireff, était revêtu d'une ample chasuble bleu d'azur et coiffé d'une tiare noire. Son assistant, le diacre Paul Getman, portait une chasuble jaune.

La cérémonie fut très impressionnante. Le choeur, sous la direction de M. Alexander Joukoff, et composé de voix de femmes et d'hommes, donna de très belle musique.

Au début du service funèbre, l'archiprêtre Snegireff adressa une allocution aux fidèles. Il fit une brève biographie de M. Chichenko.

Né à Gavrilovka, Russie, en 1894, M. Chichenko fut d'abord apprenti forgeron. Il s'engagea dans le contingent russe en France, au début de la grande guerre, combattit en Champagne et fut fait sergent-major sur le champ de bataille. Après l'effondrement russe, en 1917, il prit du service dans le corps d'aviation serbe, puis servit dans l'aviation militaire française de 1919 à septembre 1923. Il fut tour à tour à l'emploi de la Compagnie Aérienne Française, de la Compagnie Internationale d'Aéronautique, de la Compagnie Aérienne Franco-Canadienne, au service de laquelle il se trouvait lorsqu'il perdit la vie le 18 octobre dernier. Il laisse en France une femme et trois petits enfants.

L'archiprêtre insista sur le haut sentiment du devoir qu'eut toujours le défunt. Il parla de sa fidélité, de son attachement à ses principes, et dit le bel exemple que fut sa vie. Il exprima la plus grande confiance dans un avenir meilleur pour la Russie grâce à la foi qui, malgré tout, est restée au coeur du peuple russe.

Nous avons entrepris de faire subir à la femme le même travail d'adaptation et d'ordonnance qu'à la nature. Mais la femme se défend mieux.

Paul Géraldy.

NOUS CROYONS A LA NECESSITE D'UNE CHAMBRE HAUTE A QUEBEC

Déclaration de l'honorable M. Taschereau au déjeuner offert samedi aux nouveaux conseillers législatifs, les honorables Raoul Grothé et Gaspard DeSerres.

ALLOCUTION DE L'HONORABLE ANDRE FAUTEUX

"Nous croyons à une Chambre Haute non-seulement pour la province de Québec mais pour le Canada tout entier". Telle est la déclaraiton qui a été faite par l'honorable L.-A. Taschereau au cours du déjeuner offert samedi dernier par les membres du club Saint-Denis à l'honorable Raoul Grothé et à l'honorable Gaspard DeSerres à l'occasion de leur nomination au Conseil législatif de la province de Québec. "Dans notre pays mixte, où se mêlent plusieurs races", a ajouté le premier ministre, "la deuxième Chambre est utile pour nous corriger. Nous avons besoin dans ce but d'hommes mûrs, indépendants. Telle est la mission de la Chambre haute. Pour que le Conseil législatif et pour que le Sénat fassent leur devoir, il faut qu'ils soient fidèles à cette mission".

A ce déjeuner, qui avait lieu dans la grande salle du Club, quelques centaines de convives avaient répondu à l'appel du président, M. J.-Z. Langevin. Le président proposa la santé du Roi et l'honorable André Fauteux fut invité à proposer la santé des nouveaux conseillers qui répondirent dans de brèves allocutions. Réclamé avec insistance par l'auditoire, l'honorable M. Taschereau fut le dernier à prendre la parole. A la table d'honneur, on remarquait outre le président et les deux hôtes d'honneur, l'honorable M. Taschereau, l'honorable M. Perron, l'honorable M. Fauteux, l'honorable M. Georges A. Simard ainsi que MM. L. A. Lavallée, J. N. Dupuis, le juge Martineau, le juge Desaulniers et M. Ernest Tétreau.

M. J.-Z. LANGEVIN

Après avoir invité les convives à lever leurs verres à la santé du Roi et avoir lu la dépêche par laquelle l'honorable Fernand Rinfret exprimait ses regrets de ne pouvoir être présent à cette manifestation de sympathie, après s'être également fait l'interprète de l'honorable Athanase David retenu à Trois-Rivières, le président du Club Saint-Denis, M. J.-Z. Langevin, exprima les sentiments d'amitié et d'admiration dont étaient animés tous les membres du club Saint-Denis à l'égard de ceux qui venaient d'accéder à la Chambre Haute, l'honorable Raoul Grothé et l'honorable Gaspard DeSerres. Il rappela qu'ils avaient su, dans toutes les sphères de leurs activités, servir le public avec un esprit désintéressé. Leurs concitoyens se devaient, dit-il, de reconnaitre leurs services. Cette nomination est un témoignage. Honneur oblige, ces nouvelles fonctions obligeront ceux à qui elles ont été dévolues à continuer à servir de leur mieux les intérêts de leurs compatriotes. Le président fait ensuite remarquer que les deux nouveaux conseillers législatifs comptent parmi les membres les plus dignes du Club Saint-Denis et que l'honneur rejaillit sur les membres de ce club.

L'HON. ANDRE FAUTEUX

Présenté par le président, l'honorable André Fauteux dit avec quel empressement il avait accepté de prendre part à cette fête de famille organisé par les membres du Club Saint-Denis en l'honneur de deux des leurs. L'estime et la considération ont des droits devant lesquels doivent s'effacer les divergences d'opinions. Ceux que l'on fête se sont attirés ces sentiments. Ils ont fait honneur à leur nom, à leur maison, à leurs amis. L'orateur fait tout d'abord l'éloge de M. Grothé sur lequel la renommée, dit-il, ne lui a appris que d'excellentes choses. Quant à M. DeSerres, l'orateur le connait de plus près. Il a reçu de lui les premiers encouragements au début de sa carrière. C'est un souvenir que le temps n'efface pas mais auquel il ajoute un charme très délicat. M. Fauteux rappelle ensuite les origines de M. DeSerres et le loue d'avoir le culte des aïeux et l'amour du passé. "Quand vous revoyez", dit-il, "le pays de vos ancêtres, vous revoyez l'image de ce modeste citoyen dont vous êtes issu qui s'appelait Antoine DeSerres. Devenu l'un des citoyens les plus considérables de notre province, c'est à votre tour de contempler vos champs et les limites du domaine que vous avez fait vôtre". M. Fauteux fait ensuite allusion à la présence à la table d'honneur du premier ministre et de l'honorable M. Perron. Il n'est pas surpris de se trouver à la même table qu'eux. Ces messieurs, dit-il, d'après le "Manitoba Free Press", sont devenus plus conservateurs que je ne le suis moi-même.

En concluant, M. Fauteux félicite le premier ministre du choix qu'il a fait, se dit convaincu que MM. Grothé et DeSerres seront attachés aux traditions comme par le passé, qu'ils sauront les soutenir activement au Conseil législatif, puis il invite tous les convives à lever leurs verres à la santé des nouveaux conseillers.

L'HON. RAOUL GROTH E

L'honorable Raoul Grothé se leva le premier pour remercier ceux qui lui manifestaient leur estime et très brièvement, en quelques phrases heureuses, il dit combien il appréciait l'honneur que venait de lui conférer le gouvernement. Il remercia ceux qui avaient répondu à l'appel des organisateurs et qui l'entouraient en ce moment. Nulle circonstance n'était mieux choisie pour dire à l'honorable premier ministre toute la reconnaissance qu'il lui avait ainsi qu'à l'honorable M. Perron et à leurs collaborateurs. Il les assura de son entier concours et, avant de reprendre sa place, eut un mot pour l'honorable M. Fauteux, pour le président du banquet et pour tous ceux qui s'étaient unis à lui dans cet éclatant hommage.

L'HON. M. DE SERRES

En se levant, M. Gaspard DeSerres fut salué d'une ovation prolongée. Il exprima son intention de ne dire que quelques mots. Il tint à remercier le premier ministre une fois de plus. "Soyez assuré, lui dit-il, que je ferai tous mes efforts et que je mettrai toutes mes faibles connaissances dans l'accomplissement de mes devoirs. M. Fauteux, vous avez touché la corde sensible en me parlant de mes ancêtres. Vos paroles m'ont profondément touché." Et s'adressant au président, il demanda à le remercier en même temps que les membres du Club à titre de doyen de la maison. Visiblement ému, il demanda ensuite, en remerçiant une fois de plus avec chaleur tous ceux qui l'entouraient, la permission de se rasseoir.

L'HON. M. TASCHEREAU

Invité à prendre la parole après avoir été réclamé avec insistance par l'auditoire, l'honorable M. Taschereau se demande à quel titre il pourrait adresser la parole. Les deux santés qui figurent sur le menu ont été proposées et on y a répondu. Mais il est membre de ce Club. "C'est un titre dont je m'honore, dit-il. Je tiens à vous féliciter, continue-t-il, du bon esprit qui y règne. On a mis en face de moi deux conservateurs et j'ai eu toutes les peines du monde à empêcher mon voisin, l'honorable M. Simard, de succomber à leurs tentations. (Rires). Pour ma part, il n'y a pas de danger... on vous a dit que j'étais un tory (Rires prolongés). Je suis très heureux de me joindre à M. Fauteux qui a été très libéral... (Rires)... dans ses compliments et j'espère qu'il continuera de l'être. Je me joins à M. Fauteux pour dire à nos deux collègues tout le plaisir que j'ai eu à signer l'ordre en conseil qui les instituait conseillers législatifs.

On a dit que les Canadiens français entreprenaient bien des choses qui tournaient en fumée. Pour M. Grothé, ce reproche est fondé mais je dois vous dire que dans ce cas c'est bien la plus délicieuse fumée qu'on puisse imaginer. M. Grothé fait honneur à sa famille, à l'industrie qu'il a pratiquée avec tant de succès et aux nôtres.

M. DeSerres est un bon citoyen de Montréal. Nous l'avons toujours trouvé prêt à servir quand il s'est agi soit des écoles techniques, soit de l'école des hautes études commerciales, soit des entreprises métropolitaines ou scolaires. Je suis heureux, poursuit M. Taschereau de le voir au Conseil Législatif. Il y fera honneur à sa ville.

Je dois vous avouer, Messieurs, que toutes les difficultés que nous avons eues avec les nouveaux conseillers ont été de leur faire accepter l'honneur que nous leur réservions. Seul, j'en aurais été incapable et c'est pourquoi il m'a fallu faire appel à l'éloquence de M. Perron. Je leurs souhaite longue vie — et c'est un gage de longévité que d'être membre du Conseil Législatif.

Puisque nous les avons nommés à ce poste, continue l'orateur, n'est-ce pas dire que nous avons confiance et entière confiance dans une Chambre Haute. Un journal anglais se demandait récemment si la province de Québec allait abandonner sa Chambre Haute. Nous croyons à une Chambre Haute non seulement pour la Province de Québec mais pour le Canada tout entier. L'honorable M. Bennett a fait une conférence à Québec récemment. Il a parlé de la démocratie et de ses dangers, de la précipitation de ses décisions; il a dit qu'elle était souvent guidée par l'influence du moment, par des groupes, par des questions incidentes dans la vie d'une nation qui peuvent décider de son présent et de son avenir. Dans notre pays mixte où se mêlent plusieurs races, la deuxième Chambre, est utile pour nous corriger. Nous avons besoin d'hommes mûrs, indépendants, dans ce but. Telle est la mission de la Chambre Haute. Pour que le Conseil législatif et pour que le Sénat fassent leur devoir, il faut qu'ils soient fidèles à cette mission. Ils ne doivent pas toujours dire oui mais ils ne doivent pas davantage toujours dire non quand ils ne partagent pas l'avis du gouvernement.

Je crois que dans un pays comme le nôtre la deuxième Chambre est une nécessité et que tout le monde l'admettra.

En terminant, l'honorable M. Taschereau félicite de nouveau ceux qui font l'objet de cette manifestation et il leur demande de ne pas oublier la mission qui leur est dévolue. "Sitôt qu'ils déclareront que nous avons pu commettre une erreur nous nous inclinerons devant leur jugement sachant qu'ils n'agissent que dans l'intérêt de leur pays."

Convention qui se tiendra en bateau

L'association des manufacturiers canadiens division de Québec, tiendra sa réunion annuelle du 4 au 7 juin prochain. Il a été définitivement annoncé par le comité de l'association, réuni à Hamilton, Ont., que les délégués feraient un voyage d'étude sur le fleuve Saint-Laurent, cette année. Le "Saint-Laurent" de la "Canada Steamships Lines", a été retenu pour la circonstance.

Marguillier

M. SINAI ROBILLARD, élu récemment marguillier de la paroisse Sainte-Catherine.

CES LUMIERES A L'ILE AUX LIEVRES

Le "Mikula" est dirigé sur les lieux. — Des signaux mystérieux.

QUEBEC, 30. (Du correspondant de "La Patrie") — Les lumières mystérieuses qui ont été aperçues, il y a quelque temps, près de l'Ile aux Lièvres, mais qui ont semblé disparaître dans la suite, ont été revues ces jours derniers et c'est probablement ce qui a décidé les autorités fédérales à dépêcher le brise-glace Mikula sur les lieux. Le navire a quitté Québec à 7.15 hrs. samedi matin pour descendre dans la direction d'où viennent les lueurs.

Vendredi après-midi des citoyens dignes de foi qui demeurent à la Rivière du Loup ont informé le Département de la Marine que des lueurs apparaissaient de temps à autre aux alentours de Notre-Dame du Portage. On a aussitôt communiqué avec Ottawa qui a ordonné d'envoyer le Mikula sur les lieux afin de découvrir la cause de ces feux d'origine inconnue, ou sinon mettre fin aux commentaires qui se font depuis plusieurs semaines à ce sujet. Le brise-glace porte deux canots qui seront employés pour transporter quelques membres de l'équipage sur la tere ferme, car sur les bords de l'île, l'eau n'atteint pas une assez bonne profondeur pour permettre à un navire de mouiller. Une fois sur les lieux, on ne sait comment on procédera aux recherches, car ceci est laissé à l'entière discrétion des officiers du navire. On croit toutefois que le capitaine Hearn va contourner son navire autour de l'île aux Lièvres, qui s'étend sur une longueur de huit milles, et qui a une largeur de 3-4 de mille. Ces recherches dureront certainement plusieurs jours, car les officiers du brise-glace ont reçu ordre de se livrer aux recherches les plus minutieuses, et de faire ensuite rapport de leurs opérations à Ottawa.

Trois magasins ravagés par un incendie

Trois magasins et deux maisons privées ont été détruits par un incendie dont la cause n'est pas encore connue, à l'angle de la rue Ste-Cathedine et de l'avenue Abbott, à 11 h. 20 samedi soir. Les dommages sont évalués à $15,000, couverts en partie par les assurances.

Le chef Wren et le député chef Riddoch, de la police de Westmount et du Service des Incendies, se rendirent sur les lieux avec leurs hommes. Ils furent rejoints un peu plus tard par le chef Gauthier qui avait trois postes sous ses ordres. L'incendie ne fut narfaitement contrôlé que dimanche matin.

Les magasins atteints par l'incendie sont: l'épicerie de M. P.-A. Seers, 4500 rue Ste-Catherine, la buanderie de M. John Hum, 154 avenue Abbott, et le magasin G.-H. Godfrey and Sons, bouchers, 160 avenue Abbott.

CESSEZ CETTE ÉRUCTATION !
Ne l'étouffez pas. Chassez de l'estomac les gaz et acides. Evitez les malaises incommodants. Mâchez une pastille Stuart et mettez fin immédiatement à tous les dérangements d'estomac. Deux formats, 60c et $1.20. Votre argent remis si vous n'êtes pas satisfait. Dans toutes les pharmacies.
INDIGESTION SOULAGEE EN 2 MINUTES
STUARTS Dyspepsia TABLETS

MALADES DESESPERES
REPRENEZ COURAGE !...
La merveilleuse méthode entièrement végétale qu'un prêtre a découverte, vous sauvera.
Les vingt traitements de l'Abbé HAMON, comprenant: Diabète, Albumine, Prostate, Rhumatisme, Anémie, Ver Solitaire, Nerfs, Epilepsie, Coqueluche, Maladies des Femmes, Vers Intestinaux, Diarrhée, Obésité, Paralysie, Artério-Sclérose, Boutons, Estomac, Varices, Hémorroïdes, Hémorragies, Bronchite Asthme, Tuberculose, Coeur Reins, Foie, Constipation, Ulcères de l'estomac, Ulcères Variqueux, Eczéma, etc., etc., et toutes maladies chroniques réputées incurables.
AUCUN REGIME RIEN QUE DES PLANTES
Brochure explicative très intéressante, française ou anglaise envoyée gratis et franco, sur demande. Adressez:
Laboratoires Botaniques & Marins
480, rue Ste-Hélène
MONTREAL, QUE.
Agents demandés dans chaque comté du pays
186-1-jno

NOUVELLES DES MAGASINS EATON

VENTE SPOTLIGHT MARDI

OUVRAGES DE FANTAISIE À PRIX EXTRAORDINAIRES

DES milliers et des milliers d'articles dessinés à des prix que nous n'avons pas vus depuis des années. C'est le résultat de plusieurs mois de préparation en vue d'une Vente "Spotlight" qui devrait attirer des milliers de personnes à notre Magasin mardi, tant la variété est intéressante et les occasions offertes sont remarquables.

SERVIETTES DE TOILE

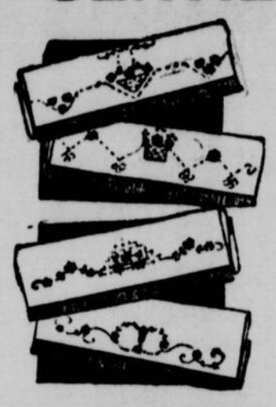

Prix de la Vente "Spotlight", mardi

5 pour 1.00

Dessinées sur de la bonne grosse toile avec point d'ourlet en nuances de rose, bleu ou or. 17 x 28 pouces.

NAPPES A LUNCH EN TOILE

Prix de la Vente "Spotlight", mardi, chacune

.49

Nappes dessinées sur toile huître avec bordures en nuances de rose, bleu, or ou vert. Deux dessins de corbeilles et points de marguerites. Dimension environ 36 x 36 pouces.

SERVIETTES POUR CES NAPPES

Prix de la Vente "Spotlight", mardi, chacune .. .. **.10**

Dessins et couleurs pour compléter les nappes ci-dessus. Dimension 12 x 12 pouces.

SERVIETTES À VERRERIE

Prix de la Vente "Spotlight", mardi

5 pour 1.00

C'est le temps de faire une provision de ces serviettes dessinées sur de la belle toile huître irlandaise, avec bordures rouges ou bleues. Jolis dessins de théières, tasses et soucoupes, assiettes, etc. 19½ x 28.

TAIES d'OREILLERS en COTON WABASSO

Prix de la Vente "Spotlight", mardi, chacune

Dessinées sur bon coton circulaire durable, six dessins de corbeilles, noeuds et marguerites. Ourlet à jour pour bordure au crochet. 42 x 33 pouces. **.33**

TAIES d'OREILLERS en COTON WABASSO

Prix de la Vente "Spotlight", mardi, chacune

Dessinées avec feston. Dessins variés de papillons, chrysanthèmes, marguerites et corbeilles. 42 x 33 pouces. **.29**

Tabliers de Couleur

Prix de la Vente "Spotlight", mardi **.25**

Non confectionnés, dessinés en jolis dessins. Vert avec points de marguerites et treillis; flamme avec marguerites; mauve avec dessin de corbeille.

Si vous ne pouvez pas venir au magasin appelez UPtown 7000.

Espace et personnel supplémentaires pour cette grande vente.

Robes d'Intérieur

Prix de la Vente "Spotlight", mardi **1.00**

Robes non confectionnées dessinées sur coton à texture froncée. Nuances de bleu, vert et brun pâle, avec dessins aux points de marguerites. Mauve avec dessins de baies et trefilis. Orange avec noeuds français, et autres couleurs et dessins. Petite, moyenne et grande tailles.

ARTICLES DE TOILE

irlandaise écrue de belle texture

Prix de la Vente "Spotlight", mardi, chacun **.39**

Centres, coussins et chemins de table, non confectionnés, dessinés en trois dessins de noeuds français, marguerites et trellis.

TABLIERS DE COTON JAUNE

Prix de la Vente "Spotlight", mardi **.45**

Dessinés et confectionnés avec poche et bordure au bas en nuances de rose, bleu, mauve et vert. Nervures de perse de couleurs variées. Dessins de marguerites et treillis.

ARTICLES DE TOILE

HUITRE IRLANDAISE

Prix de la Vente "Spotlight", mardi

Chemins de table . . . **.39** Centres . . . **.49**

Garnitures de buffet . . **.21**

Dessinés et non confectionnés. Deux dessins de marguerites, noeuds français et treillis.

Taies d'Oreillers en Coton

Prix de la Vente "Spotlight", mardi, chacune **.39**

Dessinées sur coton Wabasso, avec large bord à point d'ourlet. Dessins de marguerites, couronnes et papillons, les uns avec motifs découpés, 42 x 33 pouces.

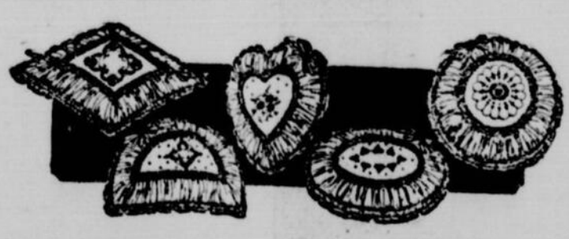

Couvre-coussins de Voile

Prix de la Vente "Spotlight", mardi **.39**

Dessinés sur voile rose pâle, vieux rose, bleu, vert, jaune, or, orange ou lavande. Dessins de noeuds français, boutons de roses, corbeilles, têtes féminines, treillis, etc. Dessins pouvant être entourés de boutons de roses de nuance harmonisante. Dessus froncé. Forme ovale, ronde, losangique, de coeur ou demi-lune.

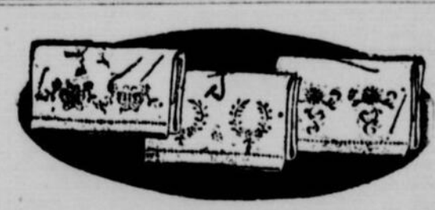

TAIES D'OREILLERS EN TOILE

Prix de la Vente "Spotlight", mardi, chacune **.59**

Dessinées sur toile huitre irlandaise avec large bord à point d'ourlet. Dessins de couronnes, papillons, marguerites, etc. 42 x 33 pouces.

COUVRE-LITS DE COTON

Prix de la Vente "Spotlight" mardi **1.00**

Dessinés sur épais coton jaune, dessins préférés de marquise, corbeille de fleurs, motif ovale à treillies, et points de marguerites. 80 x 100 pouces.

FRANGE POUR CES COUVRE-LITS

La carte **.98**

Cartes de 8 verges, suffisamment pour un couvre-lit. Crème, lavande et crème, rose et crème, bleu et crème ou or et crème.

Robes non Confectionnées pour Enfants

Prix de la Vente "Spotlight", mardi. **.59**

Dessinées sur tissu "Granite" vert, bleu, rose pâle ou flamme. Dessins de marguerites et noeuds français d'exécution facile. Tailles pour 6, 8, 10 et 12 ans.

Bourrures de Coussins pour les dessus précédents, remplies de soupie kapok. Chacune .. **.45**

Dentelle de Chantilly pour garnir ces coussins. La verge .. .. **.10**

NAPPES A LUNCH EN TOILE

Prix de la Vente "Spotlight", mardi **1.29**

Dessinées sur toile irlandaise demi-blanche, bordure à point d'ourlet à double rayure en bleu ou or, avec dessin damassé entre les rayures. Dessins de noeuds, marguerites et treillis. Environ 36 x 36 pouces.

SERVIETTES POUR COMPLETER

14 x 14 pouces chacune . . . . **.25**

Deuxième étage—Rue Université

THE T. EATON Co LIMITED
DE MONTREAL

Taies d'Oreillers en Broderie de Madère pour Bébés

Prix de la Vente "Spotlight", mardi. **.59**

Brodées à la main sur fine batiste, plusieurs dessins, avec feston et boutonnières. Presque tout à fait blanches. Environ 13 x 17 pouces.

NAPPES à LUNCH EN TOILE

Prix de la Vente "Spotlight", mardi **.75**

Dessinées sur belle toile huître irlandaise avec large bord à point d'ourlet. Dessins de marguerites, noeuds français et treillis. 36 x 36 pouces.

SERVIETTES POUR CES NAPPES

Chacune **.15**

Petites serviettes pour compléter les nappes ci-dessus, 12 x 12 pouces.

L'OTTAWA DEFAIT LE CANADIEN DEVANT 12,000 PERSONNES AU FORUM

LES CLUBS OTTAWA, TORONTO, PITTSBURG, DETROIT ET RANGERS GAGNENT

Le Canadien subit une défaite aux mains des joueurs de la Capitale par 2 à 1. — Un système de défense inexpugnable permet aux Sénateurs de vaincre. — Excès de confiance des locaux. — Toronto bat Chicago par 4 à 1.—Pittsburg blanchit Boston 1 à 0. — Détroit bat Chicago par 4 à 2 et Rangers triomphent des Américains par 7 à 0.

L'OTTAWA DEFAIT LE CANADIEN

Cette fois, il n'y a pas d'alibi susceptible de justifier la défaite des forces du Canadien, qui a succombé dans les derniers spasmes de la partie de samedi aux mains de l'Ottawa par le score de 2 à 1. Le samedi précedent, le Tricolore avait vu sa longue chaine de victoires se briser aux mains du Montréal par le score de 1 à 0, mais l'on avait pu invoquer plusieurs motifs pour excuser ce revers. Mais avant-hier, tel n'est pas le cas, et, si l'on veut une raison, cherchons-la chez le Canadien meme et non ailleurs.

C'est que, en effet, le Canadien est seul responsable de cette défaite assez inattendue. Il a péché par excès de confiance et, après avoir eu la victoire dans ses griffes, il l'a laissée candidement échappée pour en faire en quelque sorte cadeau aux Uhlans de la Capitale. Un ralliement des forces sénatoriales dans le troisième engagement leur permit de compter deux points, le premier égalant le score après deux minutes de jeu seulement et le second venant avec moins de cinq minuts à jouer. Ce fut tout, mais ce fut assez et le Canadien, qui avait eu des allures de conquérant jusque dans la troisième période, laissa la glace penaud comme un enfant d'école à qui le magister a appliqué une vigoureuse fessée.

Le premier point de la partie fut compté par Mantha qui, de concert avec Morenz, déjoua Connell après quatorze minutes de jeu dans la deuxième période. Les deux joueurs du Canadien montèrent avec la rondelle. Parvenu à la ligne bleue, Mantha passa la rondelle à Morenz et celui-ci continuant de foncer, mais sur l'aile, Mantha continua d'avancer dans le centre et alla se placer devant le filet de l'Ottawa, attendant une passe de Morenz. Celui-ci la fit avec cette précision de compas qu'il met à ses passes, Mantha attira alors Connell en dehors de ses buts et, avançant de deux pas, il logea le caoutchouc dans la cage des visiteurs. C'était le premier et ce devait être le dernier point des locaux. Ils eurent cependant d'autres superbes occasions de compter surtout lorsque Gagné lança à coté d'un filet dégarni, après avoir éludé toute la défense des visiteurs. Ce fut un désappointement général chez les partisans du Canadien car Gagné est un vétéran qui est moins excusable qu'un autre quand il laisse passer des chances aussi belles.

FINNIGAN ET NIGHBOR COMPTENT.

Et puis, nous en sommes à faire l'historique des points de la partie de samedi abordons maintenant la manière dont l'Ottawa compta les siens dans la dernière période. Il y avait deux minutes de jouées, comme nous le disons précédemment, quand Finnigan égala le score. Clancy avait fait une course dans le centre de la glace. Il avait à peine dépassé la ligne bleue qu'il laisse partir la rondelle. Hainsworth la bloque, mais ses défenses sont loin de lui et Finnigan flaire l'occasion. Il fonce, à la manière de Ward, du Montréal, le samedi précédent, et il attrape la rondelle qu'il fait rouler dans le coin du filet. Hainsworth, qui avait momentanément perdu son aplomb en bloquant le lancer de Clancy, ne put écarter le lancer de Finnigan et quelques applaudissements isolés récompensent ce dernier de son beau travail, pendant que Nighbor dans le centre, le félicite de son exploit. Luttant sur un pied d'égalité pendant une dizaine de minutes, les deux équipes font assauts sur assauts, mais ceux du Canadien sont plus fréquents et plus solides. L'Ottawa semblerait satisfait de faire match nul et son jeu de défense inexpugnable n'est pas abandonné devant la perspective d'une victoire s'il parvenait à compter.

Les Sénateurs n'envoient qu'un ou deux joueurs à l'attaque et ils se replient aussitôt pour garder intactes leurs lignes de défense. Tout comme le Montréal, huit jours auparavant, ils veulent opposer aux fougueux avants du Canadien un rempart infranchissable et ils n'attendent qu'une opportunité de faire pencher la victoire de leur côté. Cette occasion devait se présenter au bout de quinze minutes de jeu, quand Nighbor, qui fut le pilier de l'équipe, intercepte la rondelle avec son "poke-check" dans le centre et fait une montée vers la défense locale. Rendu à la ligne bleue, comme il voit qu'il ne peut passer, car Mantha et Gardiner l'attendent, il tire de loin. Le lancer est long et semble devoir aller se perdre en arrière du filet. Mais Hainsworth, menacé par la rondelle, lève la main et arrête partiellement le coup. La rondelle lui glisse des mains, descends le long de son bras et tombe en arrière de lui dans la cage du Canadien, et Fred Lanthier, le populaire juge des buts, allume la petite ampoule rouge, signalant un second point pour les visiteurs. L'assistance est stupéfiée, les Mlle Bonnaires, qui avaient été d'une exubérance et d'un fol enthousiasme jusque-là, sont confondus et ce point est accueilli avec une froideur glaciale. On sent que la victoire échappe aux locaux, et malgré le retour des réguliers sur la glace, malgré leurs efforts désespérés, tout est apparemment perdu. L'Ottawa se cramponne à son faible avantage; la défense ne va pas faiblir pendant les quatre dernières minutes et elle va profiter du désarroi dans lequel l'adversaire se trouve pour consommer sa victoire. Les minutes passent trop rapidement; le chronométreur Bourassa signale sur le tableau lumineux les derniers instants du match, et l'équipe locale, comme une bête affolée, se rue à l'assaut d'une forteresse contre laquelle ses élans se heurtent sans succès. Traqué de toutes parts, le Canadien voit ses meilleurs efforts échouer et la cloche sonne enfin, mais c'est un glas qu'elle annonce pour les partisans locaux pendant qu'elle a des accents de victoire et de joie pour les visiteurs. C'est la revanche en même temps de l'Ottawa qui a été blanchi ici lors de la précédente partie et que le Canadien tenu à un match nul dans la Capitale. Et le triomphe prend des allures encore plus amples et l'ironie vient s'ajouter à l'amertume de la défaite. Car le Canadien a été battu par un club, qui est resté pratiquement soixante minutes sur la glace, sans faire beaucoup de changements et sans avoir beaucoup de réservistes pour prêter main forte aux réguliers. Alex. Smith et "Punch" Broadbent sont les seuls, avec Grosvenor, à avoir été utilisés à de rares intervalles par les Sénateurs comme auxiliaires, et les réguliers ont eu le harnais dans le cou la plupart du temps. Nighbor, cet artiste incomparable du "poke check", avant de compter le point décisif, s'était plaint d'un malaise à l'épaule, et la direction de l'Ottawa l'aurait sûrement fait reposer s'il y avait eu un hors-jeu aussitôt après. Mais la fatalité s'attachant aux chances du Canadien, voulut que le centre des visiteurs restât sur la glace, et c'est aussitôt après qu'il déjoua Hainsworth et compta le point, qui donnait la victoire à son club. L'Ottawa avait très peu de chance de gagner ce match, surtout après la partie qu'il avait jouée chez lui contre le Chicago, deux jours auparavant, puisque les Black Hawks avaient réussi à compter six points contre lui. Mais contre le Canadien le club de la Capitale se transforma en une équipe chez laquelle peu de points faibles perçurent. Ce fut l'Ottawa en quelque sorte, des anciens jours, et il faut savoir lui donner le mérite qu'il a conquis par son jeu.

Car ce fut l'Ottawa des anciens jours que le Canadien rencontra avant-hier, l'Ottawa dont le système défensif a fait la renommée, et l'équipe de la Capitale n'est jamais venue jouer à Montréal avec une aussi farouche détermination de gagner, que samedi. Les Sénateurs, appuyés par le diminutif Connell, qui joua une grande partie dans ses buts, opposèrent un mur de granit à leurs adversaires. Clancy et Georges Boucher jouèrent une partie solide, irréprochable. Le premier, en outre de sa force sur la défense, se signala à l'attaque par des élans impétueux, des charges à l'emporte-pièce, et il donna plus d'une fois du fil à retordre à Hainsworth. Boucher fut moins impétueux, mais il fut tout aussi effectif et sa manière de bloquer fut une des pierres d'achoppement du succès de l'équipe tricolore samedi. Nighbor, dans le centre, fut un artiste incomparable et il joua assurément une partie exceptionnelle. Maniant son bâton avec une dextérité consommée, il utilisa son célèbre poke-check avec avantage et dire le nombre de courses qu'il a brusquement arrêtées ou d'élans qu'il a brisés semble bien superflu. Nighbor a donné le rendement des meilleurs jours et il s'est servi de son expérience et de son jugement, et c'est cette heureuse combinaison d'éléments qui ont permis au centre du club visiteur de faire pencher la victoire du côté de son club dans les derniers moments de la partie. Nighbor fut comme une pieuvre dont les tentacules s'enroulaient autour des joueurs locaux et les paralysaient en broyant leurs efforts les plus vifs. Il resta sur la glace la majeure partie du temps et son poke-check fut l'arme la plus dangereuse que le Canadien eut à combattre avant-hier. C'est généralement l'avant-garde qui fait le plus léger travail sur un club de hockey. Mais, samedi, on peut dire que l'avant-garde de l'Ottawa fit le gros de l'ouvrage et sur la première ligne des Sénateurs le fameux centre se distingua en jouant une partie de toute beauté. Il fut du reste, bien secondé par Finnigan et Kilrea, et ces deux jeunes, en qui l'Ottawa a placé toute sa confiance, n'ont pas failli à la tâche.

Kilrea et Finnigan furent continuellement à l'affût et on les vit sur la brèche du premier coup de sifflet, au son de la cloche, annonçant la fin des hostilités. Ces deux jeunes ont abattu une énorme tâche samedi et s'il faut considérer la part individuelle des vainqueurs, rendons-leur ce témoignage qu'ils ont joué un rôle important dans la victoire de leurs couleurs. Ils furent infatigables et ils harcelèrent sans répit la défense locale. Finnigan mit un des points de l'Ottawa à son crédit et ce fut dû à son discernement et à son rapide coup d'oeil, qui lui permit de flairer l'occasion, s'il égala le score au commencement de la troisième période. Kilrea n'eût pas la même bonne fortune de compter mais son travail valut assurément à son club plusieurs points et s'il fallait en accorder pour les ressources qu'un joueur exhibe au cours d'un match, "Hec" aurait conservé une jolie moyenne, samedi soir. Parmi les substituts, Broadbent, Grosvenor et Alex Smith firent leur possible et ils furent de précieux auxiliaires les quelques fois que la direction des Sénateurs jugea bon de les envoyer dans la mêlée. Godin, la nouvelle recrue canadienne-française de l'Ottawa, était en uniforme, mais il ne vint pas sur la glace pendant le match. On le vit cependant à l'oeuvre dans la pratique, et les amateurs locaux ont pu se rendre compte que ce jeune a de l'étoffe et qu'il promet. Que la direction du club visiteur ait songé ou non à l'envoyer dans le jeu, nous l'ignorons, mais elle aurait fait plaisir à beaucoup de spectateurs si elle eût assumé le risque (en aurait-ce été un?) de le faire jouer un tantinet.

Quant à Connell, digne de cette réputation de solidité qu'il a acquise depuis plusieurs années, il a défendu les buts de l'Ottawa avec toute la sagacité qu'on lui connait. En maintes occasions il se vit confronté avec des situations embarrassantes et il s'en tira avec honneur et parfois avec éclat. La seule fois qu'il fut pris en défaut, le point du Canadien ne pouvait être prévenu. Il eût fallu un miracle pour empêcher Mantha de compter, et Connell ne fut pris en défaut que cette seule fois. Il fut d'une solidité à toute épreuve et à le voir ainsi jouer, personne n'a été tenté de croire en la rumeur qui voulait quelques jours auparavant que l'Ottawa ait envoyé un S.O.S. à un autre club de la N.H.L. pour lui prêter un gardien de buts afin de donner à Connell le temps de se remettre de quelques avanies subies au cours de matchs précédents. Quelques-uns des arrêts de Connell furent simplement mystifiants et il a frustré Joliat, Morenz et Lépine, de points quasi-assurés.

Dire que le Canadien n'a pas fait son possible serait exagérer. Car le club local ne tarda pas à s'apercevoir qu'il ne serait pas seul sur la glace, samedi. Aussi prit-il l'offensive et vint-il se ruer rageusement contre une défense, qui ne présentait pas un seul faible. Le choc fut parfois terrible et il en résulta des culbutes sensationnelles, comme celle effectuée par Leduc qui tourna complètemnt dans l'air pour retomber sur la tête et faire une tourniquette complète au grand amusement des 12,000 spectateurs. Le Canadien fut agressif la plupart du temps et s'il n'apporta pas à son jeu tout le classique qu'il donne parfois, ses efforts furent cependant méritoires. La guigne s'acharna parfois à sa perte et Morenz et Gagné manquèrent des filets dégarnis alors qu'un peu de précision eût donné un point à chaque occasion. Gagné surtout perdit la chance du match de mettre son club en avant vers les deux-tiers de la période finale et s'il eût compté au lieu de lancer en dehors du filet ce point aurait donné un tout autre aspect à la partie. Mais l'anxiété fut probablement cause qu'une aussi belle chance fut repoussée et peu de temps après l'Ottawa renversait les rôles et prenait l'avantage pour le garder jusqu'au son de la cloche. Le Canadien vit ses meilleurs élans, ses plus belles combinaisons se briser devant le magistral jeu de défense des visiteurs et il ne faut pas trop le critiquer si c'est lui qui a souffert le plus des "breaks" de la partie. Il est assez difficile de lutter contre un facteur aussi déconcertant et ce ne sera pas déprécier le magnifique succès des Sénateurs que d'avancer ici que de leurs points au moins un fut marqué au coin de la veine la plus extraordinaire, et nous voulons parler de celui de Nighbor. Le Canadien enregistra son unique point après une savante pièce de jeu, tandis que l'Ottawa, après avoir compté un premier de toute beauté, fut heureux de compter le second d'une manière aussi peu élégante et aussi peu classique.

La défense du Canadien a eu le tort, d'après-nous, de se distancer comme elle le fit dans les buts du Canadien. Elle aurait dû jouer plus près du filet, et nous croyons que le lancer de Nighbor aurait été intercepté par les défenses si elles se fussent trouvées plus rapprochées du filet de Hainsworth. En outre, la direction du Bleu Blanc Rouge a laissé les réguliers trop longtemps au repos. Nous comprenons que l'Ottawa ayant le poids en sa faveur ne ménageait pas toujours ses adversaires et que le Canadien, équipe assez frêle, avait besoin parfois de haltes. Mais le Canadien était en danger et il importait, croyons-nous, d'envoyer les meilleures ressources dans le fracas au lieu de les garder au repos. Les substituts firent bien leur possible, sans doute, et nous sommes les premiers à le proclamer, mais la présence des réguliers sur la glace, aux phases difficiles, aurait inspiré une plus salutaire terreur aux Sénateurs.

Les locaux purent dominer leurs adversaires dans la deuxième période, et, pendant ce vingt minutes les assauts furent fréquents et constants. Les locaux exercèrent une vive pression sur les lignes de défense des Ottawa et c'est à la suite d'une attaque furibonde que Mantha compta sur une passe de Morenz devant les buts de Connell. Mais la troisième période, l'Ottawa fut contraint de laisser son jeu de défensive afin d'échapper à la défaite et il s'ouvrit davantage, tout en observant une extrême circonspection. Après que Finnigan eût compté, les visiteurs revinrent à leur système de défensive et quand ils attaquèrent ce ne fut qu'avec un ou deux joueurs, qui se repliaient aussitôt qu'ils avaient faits leurs charges.

Les arbitres Bell et Ion ne plurent pas à la foule. Le premier, ex-joueur du Canadien, fut parfois trop zélé et quelques-unes de ses décisions furent huées. Ion fut d'une grande sévérité et il fut peu populaire auprès de l'assistance. Fréquemment il sifflait pour des hors-jeux et la plupart du temps c'était le Canadien qui en souffrait.

Le Canadien a pris aujourd'hui une pratique légère pour son match de demain soir contre le Pittsburg au Forum. Jeudi, il recevra le Toronto et samedi sera l'hôte du Montréal.

Canadiens		Ottawa
Hainsworth	Buts	Connell
Gardiner	défense	Boucher
Mantha	défense	Clancy
Morenz	centre	Nighbor
Joliat	ailes	Kilrea
Gagné	ales	Finnigan
Lépine	Subs.	Broadbent
Hart	Subs.	Dennenny
Larochelle	Subs.	Grosvenor
Gaudreault	Subs.	A. Smith
Langlois	Subs.	Godin
Leduc	Subs.	

Arbitres: Mickey Ion et Billy Bell.

Première période

Pas de point.

Punitions: Clancy (2), Gagné, Finnigan, Larochelle, Gardiner et Leduc.

Deuxième période

1—Canadiens; Mantha . . 14.31
Punitions: Finnigan, Mantha, Gagné, Kilrea (2), A. Smith.

Troisième période

2—Ottawa; Finnigan . . . 2.09
3—Ottawa; Nighbor 13.45
Punitions: Gagné, et George Boucher.

Arrêts par:

Hainsworth	11	8	11—30
Connell	7	14	8—29

Chicago 2, Détroit 4

DETROIT, 30. — Le club Détroit a battu le Chicago par le score de 4 à 2, hier soir, et cette victoire fut la bienvenue dans le camp local après un voyage désastreux. Les Black Hawks se sont défendus cependant avec opiniâtreté et leur résistance fut fort admirée des partisans du club local, qui se pressaient à l'Olympia pour être témoins de l'exhibition d'hier.

La partie fut lente et dénuée de beau hockey sauf à de rares intervalles dans la deuxième période. Alignement et sommaire:

CHICAGO		DETROIT
Gardiner	buts	Holmes
Moran	défenses	Noble
Wentworth	défenses	Traub
Keats	centre	Foyston
McVeigh	ailes	Aurie
Arbour	ailes	Hay
MacKay	subs	Fraser
McCalmon	subs	Cooper
Miller	subs	Brown
Trapp	subs	Sheppard
Lafrance	subs	Walker
Huffinger	subs	Loughlin

Arbitres: Mike Rodden et Alex Romeril.

PREMIERE PERIODE

1—Détroit: Foyston 8.25
2—Détroit: Cooper (Hay) . . 4.10
3—Chicago: McVeigh (Keats) 6.32
Punitions: Fraser, Wentworth, Miller.

DEUXIEME PERIODE

Pas de point.
Punitions: Traub, Keats, Trapp.

TROISIEME PERIODE

4—Détroit: Fraser 10.00
5—Chicago: Wentworth 1.15
(McVeigh)
6—Détroit: Noble 48
Punitions: Traub et Keats.

Chicago 1, Toronto 4

TORONTO, 30.—Le club ocronto a fait un nettoyage complet de la série de quatre parties qu'il a jouées au cours de la présente saison avec le Chicago en battant les Black Hawks samedi dernier par le score de 4 à 1. Ce fut une médiocre exhibition et les locaux furent enclins à prendre les choses nisément. Le Lr Bill Carson compta deux fois pour les locaux contre Cox et Lawrey une fois chacun. Les visiteurs échappèrent au blanchissage quand Arbour déjoua Roach dans la troisième période. La partie fut dénuée de rudesse. Alignement et sommaire:

Chicago		Toronto
Gardiner	buts	Roach
Hoffinger	défense	Day
Wentworth	défense	Duncan
Keats	centre	Carson
MacKay	ailes	Bailey
Arbour	ailes	Lowray
McVeigh	subs.	Ramsay
McCalmon		Rodden
Miller		Cox
Trapp		Herberts
Moran		Keeling

Arbitres: R. Hewitson, Montréal, L. Berlinguette, Montréal.

1ère Période

1—Toronto: Carson 7.00
2—Toronto: Cox 3.33

2ème Période

3—Toronto: Carson 4.15
4—Chicago: Arbour 9.00

3ème Période

5—Toronto: Lowery 18.45
Punitions: 1ère période: Keats, Day. 2ème Période: Miller, Cox. 3ème période: Wentworth, (2), Carson, Duncan.

Rangers 7, Américain 0

NEW-YORK, 30. — Les Rangers n'ont eu aucune difficulté à battre les Américains par le score de 7 à 0, hier soir, devant une foule de 18,000 personnes à Madison Square Garden. Les vainqueurs affichèrent un jeu supérieur à celui de leurs adversaires et ils ne furent jamais en danger. Dès la première période ils affichèrent une supériorité qui ne se démentit jamais. Lui seul, Bill Cook compta trois des points de son club et il fut l'étoile individuelle des joueurs des deux équipes.

La joute ne fut pas exempte de rudesse et la première période donna lieu à plusieurs escarmouches. Cooper Smeaton, l'arbitre en chef de la N.H.L. officiait seul et il imposa maintes sanctions. Le jeu devint plus calme dans la deuxième période, mais il s'anima de nouveau dans la troisième et quatre joueurs, Burch, Boyd, Johnson et Conacher en vinrent aux prises. Ils furent punis pour cinq minutes et condamnés à une amende de $25.00.

AMERICAIN		RANGERS
Miller	buts	Chabot
Reise	défense	Bourgeault
Conacher	défense	Johnson
Himes	centre	F. Boucher
McKinnon	ailes	Bill Cook
Red Green	ailes	Jun Cook
Bouchard	subs	Gray
Rothschild	subs	Boyd
Burch	subs	Murdoch
W. Boucher	subs	Abel

Arbitre: Cooper Smeaton.

PREMIERE PERIODE

1—Rangers: Boyd 6.50
2—Rangers: Bill Cook 5.33
3—Rangers: Bill Cook 4.33
Punitions: Red Green, McKinnon, Gray, Callighen, Rothschild, W. Boucher, Bill Cook, McKinnon, Bouchard, Conacher, Callighen.

DEUXIEME PERIODE

4—Rangers: Gray 5.36
5—Rangers: Boucher 7.00
Punitions: Jun Cook et McKinnon.

TROISIEME PERIODE

6—Rangers: Bill Cook 15.50
7—Rangers: Bourgeault . . . 1.40
Punitions: Boyd, Johnson, Burch, Conacher, toutes majeures.

Boston, 0, Pittsburg 1

PITTSBURG, 30. — Un point compté par le substitut McCaffrey vers le milieu de la défense a été suffisant pour battre le Boston ici samedi soir par le score de 1 à 0. Avant la partie de samedi, les deux clubs avaient joué 210 minutes sans scorer un seul point, donnant lieu à des parties nulles. Alignement et sommaire:

Pittsburgh		Boston
Worters	buts	Winkler
Burke	défense	Hitchman
McCaffrey	défense	Shore
Milks	centre	Frederickson
Cotton	ailes	Galbraith
Darragh	ailes	White

Pittsburgh, subs.: Drury, White, McCurry, R. Smith.

Boston: subs.: Gainor, Clapper, S. Cleghorn, Gordon, Harrington, Connor.

1ère Période

Pas de point.

2ème Période

Pittsburgh: McCaffrey . . . 8.00

3ème Période

Pas de point.

Punitions: 1ère période: Milks; seconde période Shore; 3ème période: McCurry (2), Frederickson (2), Shore (2), Burke, Clapper, Burke (maj.), Frederickson, (maj.).

Arbitres Mike Rodden, Toronto, et Dave Ritchie, Montréal.

AUX FRANCS RIEURS

L'échevin Maurice Gabias, président honoraire du club de raquette Francs Rieurs convoque pour mardi soir, le 31 janvier, tous les membres de ce club costumés, jeunes ou vieux, à ses bureaux, 1225 Notre-Dame ouest. Il est important que tous soient au poste.

A LA HAVANE

Première course, 4 ans et plus, à réclamer, $700, 6 furlongs: 1. Libero, 110, Guerra, 6 à 1, 5 à 2 et 2 à 5; 2. Subtle, 105, Woodstock, 4 à 5, 2 à 5; 3. Probate, 112, Smith, 3 à 5. Temps 1.14. Rimrod, Bay, Annie, Lampward, Beatrice Morse et Fonny Bunny ont aussi couru.

Deuxième course, 4 ans et plus, à réclamer, $600, 6 furlongs: 1. Robert, Maxwell 110, Woodstock, 4 à 1, 8 à 5, 4 à 5; 2. Uncle Seth, 110, Meyer 1 à 2, 1 à 4; 3. Golden Locks, 105, Robertson 2 à 1. Temps 1.12 2-5. Palmetto, Scissors, High Ship, Seth's Flower, Best Friend, Crestwood Boy, Cuban Flag et Becky Sue ont aussi couru.

Troisième course, 3 ans et plus, à réclamer, $800, 6 furlongs: 1. Ranch Lass 102, Meyer 8 à 5, 1 à 2, 1 à 4; 2. Dragon 108, Churchman 7 à 1, 3 à 1; 3. Hob Caw, 113, Homenstein 4 à 5. Temps 1.12. Bowcast, Tommy Foster et Bedford Saint ont aussi couru.

Quatrième course, Carnival Handicap, 3 ans, $1,000, 6 furlongs: 1. Queen Towton 118, Mann, 7 à 2, 6 à 5, 1 à 2; 2. Adria 100, Rice 2 à 1, 1 à 2, 2 à 5; 3. Gun Royal 112, Kelsay 1 à 4. Temps 1.11 2-5. Robertson, Bloom, Reputation et Charm ont aussi couru.

Cinquième course, 3 ans et plus, à réclamer, $800, 1 mille et 50 verges: 1. Black Hawk, 105, Gleason 5 à 2, 4 à 5, 2 à 5; 2. Donetta, 100, Robertson, 3 à 1, 1 à 1; 3. Wormwuid, 108, Mann, 4 à 5. Temps 1.42 4-5. Dynamo, Parceur et Teluride ont aussi couru.

Sixième course, 3 ans, à réclamer, $800, 1 mille et 50 verges: 1. Paprika 97, Root, 5 à 2, 4 à 5, 2 à 5; 2. Expressive 110, Guerra, 2 à 1, 1 à 1; 3. Salvage 108, Horvath 3 à 5. Temps 1.42 2-5. Sandalwood, Golden Thistle, Headline et Tippo Sahib ont aussi couru.

Septième course, 3 ans et plus, à réclamer, $800, 1 mille et 50 vgs: 1. U. Name It, 95, Seabo, 7 à 2, 6 à 5, 2 à 5; 2. Don Bonero, 108, Smith, 7 à 5, 7 à 10; 3. Ascetic, 108, Craigmile, 2 à 5. Temps 1.43 3-5. Chittagong, Woodya, Orpuheus et Randell ont aussi couru.

A FAIR GROUNDS

PREMIERE COURSE, 1 mille 70 verges: 1. Lady Lanshawe 116 Landolf, 15.82, 7.50, 5.32; 2. Margaret St. 112 Lessand, 13.56, 9.26; 3. Seth's Premium 112 Workman, 9.28. Temps 1.45 2-5. Lady Stone, Yvonda, Opal, Cliff, Clydella, Thirty Minutes, Duty Mary ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE, 1 mille: 1. Galahad 114 Pichon, 9.42, 4.26, 3.16; 2. Wellet 107 Phillips, 4.10, 2.90; 3. Billy Culbertson 102 Craver, 2.96. Temps 1.39 4-5. Bilexi, William Penn, Crows Nest, Dreams Lee, Our Own, ont aussi couru.

TROISIEME COURSE, 6 furlongs: 1. McTinkle 113 Allen, 16.88, 6.97, 3.76; 2. Oh Susanna 118 Garner, 3.34, 2.34; 3. Witchmount 106 Arnold, 9.60. Temps 1.12. Buddy Bauer, Cerodian, Tyrol, Dangerous Endor ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE, 1 1-8 mille: 1. War Eagle 112 Huff, 8.74, 5.08, 2.84; 2. Afloon Companion 110 Long, 10.66, 4.78; 3. Bob Rogers 106 Leyland, 7.28. Temps 1.51 1-5. (record de cette nouvelle piste). Rothermel, False Modesty, Ryans, Sea Rocket, aCotlogmor ont aussi couru.

a-Entrée Coventry.

CINQUIEME COURSE, 1 mille: 1. Marconi 118 Workman, 4.82, 3.70, 2.56; 2. Big Sweep 115 Leyland, 7.56, 5.22; 3. Feu Follet 106 Bowden, 2.76. Temps 1.28 3-5. Ladiva, Old Ship, Crystal Domino ont aussi couru.

SIXIEME COURSE, 1 1-16 mille: 1. Flora M. 110 Hart, 14.66, 7.86, 4.34; 2. Frank Andrews 112 Leyland, 8.06, 4.46; 3. Georgia Rose 113 McGonigle, 2.76. Temps 1.48 2-5. Upanddown, Easy Money, Duck Weed, Frightful ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE, 1 1-4 mille: 1. Tall Grass 110 Caver, 9.56, 6.45, 4.54; 2. Jubal Early 119 Barnes, 13.20, 5.10; 3. Heed 109 McGovern, 4.44. Temps 2.06 2-5. Open Hand, Clique, Overlook, Optimist, Thor ont aussi couru.

LES RESTES DE BOURGOUIN RENDUS A RIMOUSKI

Les restes mortels de l'infortuné Alex. Bourgouin, joueur de hockey amateur de Montréal, sont partis samedi après-midi pour Rimouski, où demeurait le défunt. Une foule d'amis et d'admirateurs avaient tenu à accompagner la dépouille jusqu'à la gare afin de payer un dernier tribut à Bourgouin, une des figures les plus populaires de notre jeunesse sportive.

Parmi ceux qui accompagnaient la dépouille mortelle mentionnons: Dr Merlon, H. Beauchamp, D. Andersen, H. Foucreau, O. Oheir, T. Jolicoeur, M. Desroches, Léo Roy, E. Martel, E. S. Kent, A. Lapierre, Bob Holland, A. Therrien, B. Brunet, Primeau, J. Rowen, L. Gaudreault, C. Porteous, G. Mantha, L. Brunet, T. Baril, L. Carroll, R. Lapointe, W. Lapointe, C. Dedneault, Hamel, Daigneault et autres.

DE HARDIS MARCHEURS ICI

De gauche à droite, assis, Aimé Lambert et Paul Duval, raquetteurs indépendants de Manchester, qui, partis de cette ville le Mardi 17 janvier, sont arrivés à Montréal samedi, prenant 12 jours pour effectuer le trajet, en vue d'assister à la convention des raquetteurs. Ils ont fait leur première visite locale au Canadien de Saint-Henri, dont on voit le représentant officiel au centre de cette photo, dans la personne de M. Joseph-Eugène Roy. Lambert s'est gelé une oreille et Duval se démit un pied, ce qui l'obligea de porter des claques pendant six jours. Ils ont rencontré toutes sortes d'intempéries sur la route, neige, pluie, ra fale, etc, etc. A Barre, Vt., Lambert passa au travers d'un pont temporaire sur la grande route.

POSITION DES CLUBS DE LA N. H. L.

SECTION CANADIENNE

	G.	P.	N.	Pr.	Ctre	Pts
Canadiens	18	3	4	80	23	40
Montréal	12	8	3	41	39	27
Toronto	12	10	3	49	43	27
Ottawa	11	10	5	49	40	27
Américain	8	14	8	38	60	19

SECTION AMERICAINE

	G.	P.	N.	Pr.	Ctre	Pts
Rangers	13	9	5	61	47	31
Boston	10	9	8	46	42	28
Détroit	12	11	3	54	52	27
Pittsburg	6	11	7	27	46	19
Chicago	4	21	3	42	89	11

Parties de demain:— Pittsburg à Canadiens; Montréal à N. Y. Rangers; Toronto à Ottawa; Américain à Boston.

HUGHEY JENNINGS EN GRAND DANGER

SCRANTON, Penn., 30. — La condition de Hughey Jennings, fameuse figure du baseball et ancien gérant du club Détroit, reste toujours la même depuis samedi, alors qu'il fut frappé de méningite. Il est, cela va sans dire, dans le coma et on a peu d'espoir de le sauver.

Léo Kid Roy malade

Léo Kid Roy, champion poids plume et poids léger du Canada, souffre d'une légère attaque d'influenza, qui l'a empêché d'aller voir la partie de samedi soir au Forum.

NOTRE CONCOURS SUR LE HOCKEY

Nous donnerons demain, dans l'édition de mardi, les résultats du concours de hockey du 25 décembre au 25 janvier. Nos lecteurs et particulièrement les concurrents voudront bien en prendre note.

RESULTATS D'HIER ET DE SAMEDI

N.H.L. (Samedi)

Ottawa, 2; Canadiens, 1.
Toronto, 4; Chicago, 1.
Pittsburg, 1; Boston, 0.

N.H.L. (Dimanche)

Rangers, 7; Américain, 0.
Détroit, 4; Chicago, 2.

LIGUE AMERICAINE

(Samedi)

Philadelphie, 3; Boston, 2.

(Dimanche)

Québec, 4; New-Haven, 2.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	N.	Pr.	Ct.	Pts
Boston	14	9	2	58	49	30
Springfield	12	10	2	47	44	26
Providence	9	9	5	61	48	23
New-Haven	10	11	3	65	59	23
Québec	7	9	5	32	43	19
Philadelphie	9	13	1	62	64	19

FORUM
UPTOWN 9112
CE SOIR, à 8.00
(Senior Québec A.H.A.)
McGILL VS VICTORIA
UNIVERSITE DE MONTREAL
VS M.A.A.A.
Enfants 25
Admission générale 50
Loges et sièges de la promenade 1.00
Taxe comprise
MARDI, 31 JANV., à 8.30 P.M.
Pittsburg vs. Canadiens

ECHOS DE LA PARTIE DE SAMEDI SOIR AU FORUM

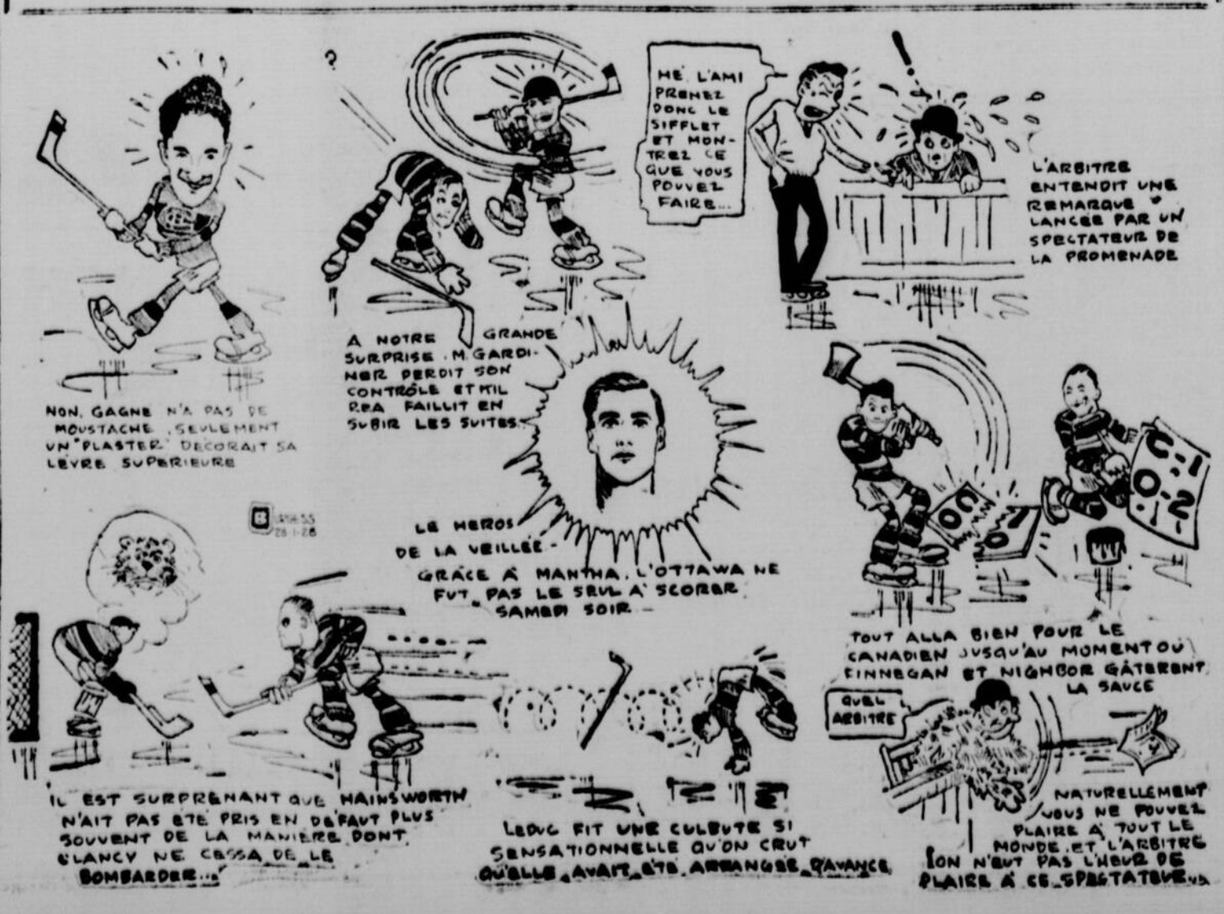

LOTT GARDE SON TITRE AU TENNIS--MARTIN ET C.P. VERDUN GAGNENT

LA SOUSCRIPTON POUR LE CANADIEN.

DEUX ADMIRATEURS DU BLEU, BLANC ET ROUGE NOUS ENVOIENT UN CHÈQUE

De nombreuses souscriptions sont attendues, ces jours-ci. — Partout on approuve l'idée de la "Patrie" et on ajoute que nos joueurs ont grandement mérité du public. — Le cadeau-souvenir que l'on donnera à chacun des joueurs.

Parmi les nombreuses souscriptions, que nous recevons par le courrier de ce matin, nous relevons celles de MM. Gus. Rainville et Jean Lafontaine, deux bons sportsmen et surtout deux grands admirateurs du Canadien.

"Personne ne peut se refuser d'approuver la "Patrie" qui a eu l'idée d'organiser une campagne de souscription populaire pour les joueurs du Canadien", nous a déclaré un souscripteur". Il y a longtemps que j'admire les joueurs du Canadien. Mais, cette année, cette admiration a grandi. Le travail de nos joueurs a été gigantesque et leur série de victoires, interrompue seulement par des rares défaites provoquées par les "breaks", a été remarquable. L'enthousiasme de tous pour les joueurs du Bleu, Blanc et Rouge n'a plus de limite et je considère qu'ils ont bien mérité quelque chose du public.

M. Jean Lafontaine nous a aussi fait l'éloge du Canadien. Il a pleinement approuvé l'idée de la "Patrie" et c'est avec satisfaction qu'il nous envoie un chèque de cinq dollars pour le Canadien.

M. Gus. Rainville nous a remis son chèque pour dix dollars.

Inutile de rappeler que la "Patrie" sera heureuse d'accepter toutes les souscriptions qui lui seront envoyées, quelques minimes qu'elles soient. La "Patrie", a à coeur d'offrir un beau souvenir à chacun des joueurs du Canadien à la fin de cette saison, jusqu'ici la plus brillante pour notre équipe.

Nécessairement, c'est du montant que nous recevrons, que la qualité du cadeau dépendra. La "Patrie" a voulu ouvrir la liste avec une somme de $500 que le bureau de direction a votée avec plaisir. De nombreuses souscriptions nous sont arrivées depuis. La somme en caisse a augmenté mais nous nous attendons à ce que les nombreux "fans" du Canadien la quadruplent, au moins. Plus les souscriptions viendront nombreuses et rapides, à la suite des sommes généreuses que nous avons reçues, plus nos joueurs seront remplis d'ardeur. Jusqu'ici, tous se sont dépensés sans compter. A ce moment même, ils méritent, de la part du public, beaucoup plus que ce que nous avons recueilli. Il convient donc de les encourager et de faire monter tous les jours la souscription, ne serait-ce que comme un signe d'encouragement tangible de la part des amateurs à qui ils donnent tant d'émotions au cours de leurs nombreuses victoires. Le "Canadien" a été la grande attraction, cette année, dans toutes les villes où se jouent des parties de la National Hockey League. A Montréal surtout, on n'a rien ménagé pour le Canadien. Il convient de continuer dans cette voie afin d'en arriver à une somme rondelette qui permettra à la "Patrie" l'achat d'un superbe cadeau-souvenir qui sera décidé plus tard au moyen de bulletins dans le public. Chers amateurs du Canadien, nous attendons de vos nouvelles.

DEUX PARTIES CE SOIR POUR NOS SENIORS

Le groupe sénior donnera ce soir d'intéressantes parties au Forum et voici l'ordre dans lequel le programme sera présenté:

McGill vs Victoria.
U. de Montréal vs M.A.A.A.

Les deux parties seront intéressantes et les amateurs devraient assister à deux bonnes exhibitions. Voici l'alignement que présenteront probablement les deux équipes:

McGill		Victoria
Powers	Buts	Cockburn
McMahon	défense	Carlin
McIver	défense	Shearer
St-Germain	centre	Abbott
Lovering	ailes	Grant
Robertson	ailes	Slater
McGerrigle	subs.	Valois
Kritzwiser		Shibley
Smith		Seale
Farquharson		

U. de M.		M.A.A.A.
Jones	Buts	Doyle
Godin	défense	Campbell
Ratté	défense	Tellier
Page	centre	O'Connell
Lafrance	ailes	Hurt
Emard	ailes	Shink
Gagné	subs.	Anderson
Magnan		Allen
Lefebvre		Gilford

Arbitre: Billy Bell.

JACK DEMSEY DIT ADIEU A L'ARENE

CHICAGO, 30. — Le "Herald and Examiner" dans un article exclusif annonce aujourd'hui que Jack Dempsey, ancien champion du monde, a reçu de son médecin la défense formelle de ne plus mettre les pieds dans l'arène. Le journal en question dit que Dempsey a informé Tex Rickard, le promoteur, de la chose en lui envoyant un télégramme de Miami, Floride. C'est sa vue qui force l'ex-champion à dire adieu à la boxe et on dit que Rickard a pris son parti de chercher ailleurs un aspirant au titre de Gene Tunney.

Il Fut pendant Deux Ans Affecté par l'INDIGESTION

M. H. C. Harvey, Novar, Ont. écrit: "Je fus pendant les deux dernières années affecté par l'indigestion.

"J'avais pris de tout ce que je vis annoncé, mais jamais aucun de ces remèdes ne me fit autant de bien que le

BURDOCK BLOOD BITTERS

"J'en ai pris six bouteilles et je n'ai plus eu d'attaques depuis. C'est le meilleur remède que vous puissiez prendre pour le sang."

Préparées exclusivement par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

MAGNIFIQUES RESULTATS DE CES SKIEURS

Le Montreal Ski Club a encore donné de magnifiques événements pour les skieurs samedi après-midi à Côte des Neiges, et les sauts de la classe Intercollégiale furent particulièrement intéressants. Il y eut également des événements pour la classe A et la classe B, qui obtinrent un vif succès. On trouvera plus bas le tableau des sauts effectués par chaque concurrent dans chaque classe:

RESULTATS INTERCOLLEGIAUX

			Pts.
Armstrong, McGill	76	79	17.57
C. Beaubien, Loyola	73	67	16.63
W. Hall, McGill	73	x71	12.65
Mousseau, U. de M.	74	x77	11.99
St-Jacques, U. de M.	x66	x72	9.90

CLASSE B.

P. Miller	88	71	17.41
H. Doyle	72	68	17.10
J. King	77	72	16.95
W. Mackay	66	70	16.91
M. McLaughlin	72	76	16.79
H. Morin	74	66	16.56
A. Wilkins	66	70	16.25
A. Silver	64	73	16.32
I. Labelle	65	71	16.28
W. Wurtle	62	69	16.22
G. Stewart	61	76	15.29
R. Morton	66	64	14.89
F. Holland	x76	74	11.52
G. Brigton	x64	62	11.05
I. Holland	x73	67	10.88
H. Thomas	x74	75	7.50
H. Colins	x76	x66	6.50
E. Knapp	x67	x64	.71
H. Smith	x60	x69	.70

CLASSE A.

P. Sivertsen	106	106	18.68
A. Olsen	91	89	17.73
P. Miller	97	85	17.62
J. McLaughlin	98	91	16.94
L. Gagné	86	93	16.88
G. Stanmer	88	89	16.39
J. Reisz	85	89	16.27
D. Miller	92	83	16.24
P. Knowlten	84	75	15.82
L. Nelsen	81	79	15.66
A. Tiffin	78	66	14.57
E. Vincent	x74	72	11.08
K. Oliver	x74	..	8.05

X-Indique chute.

JEU DE DAMES

ETATS-UNIS

Le club champion Rochambeau inaugure la série de 1928 par une belle victoire sur le Lacordaire. La lutte était fort égale, tellement qu'on entrevoyait un résultat nul, mais le sort devait finalement favoriser le Rochambeau.

Voici le détail de la rencontre:

Rochambeau		Lacordaire
W. Beauregard	1	N. Tétrault 0
D. Grégoire	0	J.-B. Dietrich 1
N. Thériault	1	L. S.-Germain 0
A. Roy	1	N. Doyon 0
A. Desmorris	0	J.-N. Authier 1
M. Brown	1	P. Lauzon 0
	4	2

Tétrault tenta de sacrifier une pièce pour éviter le coup de dame, mais le champion en disposa malgré tout de la même façon, par un six pour quatre.

Grégoire et Dietrich mirent chacun un pion de l'avant, l'un à 55, l'autre à 36. Dietrich obtint un cinq pour trois forcé.

Thériault, après le gain d'une pièce, se voit forcé de la remettre, mais il eut quand même l'avantage dans une position difficile.

Roi a conservé le pion 68 immobile, et lorsque Doyon rendit une pièce pour s'installer à 55, le passage était défendu.

Desmorris fut trop pressé de planter un "piquet". Un 3 pour 4 du vétéran Authier fut suivi de complications dont le jeune damiste ne put se défaire.

Lauzon a bien manoeuvré en gagnant une pièce, et en réussissant une lunette qui le mit avec 4 pions d'avantage. Il a fallu une bévue pour donner le gain à son adversaire.

Notes de P.-J. LAFONTAINE, ecc.

LE CHAMPIONNAT DE TENNIS INTERIEUR DU CANADA

De gauche à droite: George Lott, champion du Canada sur courts couverts; Frank Shields, finaliste du simple; Art. Ham et George Lott, finalistes du double; Henri Laframboise et Jack Wright, gagnants du double. (Cliché la "Patrie").

LE MARTIN ET LE C. P. VERDUN SONT ASSURES DE DETAILLER

Un dernier témoignage a été payé à la mémoire d'Alexandre Bourgouin, ancien joueur de défense du club Martin. Les six clubs de la Ligue Mont-Royal, formant autant de corps se sont avancés sur la glace et, avec les spectateurs, au nombre de 3,000, tous debouts, ont observé la minute lugubre de silence. Les équipiers du Martin portaient des brassards au bras gauche, comme témoignage de respect pour leur ancien camarade de jeu. Le Martin, inspiré par cette cérémonie a joué avec une détermination farouche. Aussi, ils firent manger les Irlandais du St-Anthony à leur goût. Les leaders ont joué une partie impeccable. Le C. P. Verdun s'est assuré une position dans le "play off" lorsque le petit Art. Valois compta deux points dans la 3ème période pour donner la victoire à ses couleurs. Valois même maintenant parmi les scoreurs de la ligue du Mont-Royal. Le Tacoma s'est installé en 3ème position en triomphant du Champêtre par 3 à 1.

Le spectateur le plus intéressé aux péripéties de ce triple header était bien Armand Mondou, le centre étoile du Providence de la Ligue Canadienne-Américaine. Mondou était accompagné de Mike Brophy, de Mickey Murray, le nouveau "goaler" du Providence et de l'entraineur Davis.

TACOMA 3, CHAMPETRE 1

Le Tacoma de Bob Holland s'est presque assuré le droit de prendre part aux prochaines éliminations de la Ligue Mont-Royal lorsqu'il a défait le Champêtre par 3 à 1 dans la joute inaugurant le triple-header d'hier après-midi. Le Tacoma est maintenant en troisième position et avec une seule séance à l'affiche, ses chances sont excellentes. Gardie Armstrong, dans les buts des vainqueurs a été superbe. Il a fait des arrêts de toute beauté. Kane et Nicholson ont fait un travail imposant pour le Tacoma. Ce dernier a sauvé le Champêtre du blanchissage à la fin de la deuxième période. St-Jean est l'ajuteur qui s'est le plus perfectionné au cours de la saison. Bien que n'ayant pas l'opportunité de jouer bien longtemps, ses courts passages au centre sont des plus prometteurs. Fowler et Moore ont joué une bonne partie. Fowler surtout fut très solide sur la défense.

ART. VALOIS JOUERA DANS LE "PLAY-OFF"

L'Eureka menait le bal par 2 à 1 depuis le début des hostilités, lorsque "Midget" Arthur Valois, deuxième scoreur de la Ligue du Mont-Royal, égalisa les chances du C.P. Verdun, son club, après cinq minutes de jeu dans la troisième période. En plus de satisfaire les légitimes aspirations de son gérant, Valois devenait l'égal d'Harry Moore dans les points comptés. Valois ne s'arrêta pas là. Quelques cinq minutes venaient à peine de s'écouler que le même joueur donna la victoire à son club en comptant un autre beau point. En outre de donner une place assurée au C. P. Verdun dans le détail, Valois prenait la première position des scoreurs du circuit Anderson. Il ne faut pas oublier rcand dont le travail si constant fut pour beaucoup dans le résultat. Il nous fait plaisir de proclamer les progrès faits chez Arcand, cette saison. On ne doit oublier ses succès bien mérités. Owen Ahern a joué une très belle partie tout le temps qu'il fut sur la glace mais son séjour au pénitencier ne fut pas aussi fameux. Ahearn n'en pouvant plus de remarques insultantes de la part d'un spectateur, voulut lui faire un mauvais parti. Il attendit à la fin du match pour pouvoir s'en donner plus à son aise. Heureusement rien de fâcheux n'arriva. Ahern avait compté les deux points de l'Eureka et c'était suffisant. Powell et Smith ne se sont pas alignés. Ces deux brillants joueurs étaient allés jouer une partie d'exhibition à La Tuque mais n'ont pu joindre les deux bouts. Le C.N.R. avait oublié de les attendre.

LE MARTIN NE FAIT QU'UNE BOUCHEE DU ST-ANTHONY

La malchance qui s'acharnait au Martin à toutes ses rencontres contre le St-Anthony a enfin cessé ses opérations et le Martin en a profité pour le faire sentir à son rival en l'écrasant par 5 à 1. Renaud Lapointe a compté le premier point. Pednenault le 2ème et la deuxième période se termina par 2 à 1, après que Duclos eut compté pour St-Anthony. Larry Carroll y alla pour deux points à la dernière reprise et Geo. Mantha pour un et ce fut tout et assez. Tous les joueurs du Martin, sans exception, ont bien joué Ceux qui n'ont pas compté ont aidé les autres leur fournissant une passe et Rowen fut très bien. Haynes gardait les buts pour St-Anthony. Il fit bien au début, mais les assauts devinrent si durs et si terribles qu'il dut céder la pas. Léo Heffernan a manié le sifflet avec une grande habileté.

PREMIERE PARTIE

Tacoma		Champêtre
Armstrong	buts	A. Charbonneau
Doyle	défense	Leduc
Grant	défense	Fowler
Kane	centre	Moore
McDonald	aile	L. Charbonneau
Lowrey	aile	Haynes

Substitutés: Tacoma: Howard, McQueten, Nicholson; Champêtre: St-Jean, Wheeler, P. Carbonneau

SOMMAIRE

1ère Période

1—Tacoma: Lowrey 12.00

2ème Période

2—Tacoma: Nicholson 5.00
3—Tacoma: Howard 6.15
4—Champêtre: J. O'Rourke . . 0.45

3ème Période

Pas de point.

DEUXIEME PARTIE

Eureka		C. P. Verdun
Brown	buts	Seed
Ahearn	défense	Bennett
Boisclle	défense	Arcand
Galbraith	centre	Valois
Clarke	aile	Dussault
Arnold	aile	Lanthier

Substituts — Eureka: Caye, Anderson, Stokes, Hempey; C. P. Verdun: Washroad, Dextras.

SOMMAIRE

1ère Période

1—Eureka: Ahearn 5.10

2ème Période

2—C. P. Verdun: Arcand . . . 1.30
3—Eureka: Ahearn 8.30

3ème Période

4—C. P. Verdun: Valois . . . 4.00
5—C. P. Verdun: Valois . . . 4.00

TROISIEME PARTIE

St-Anthony		Martin
Gingras	buts	Rowen
Noble	défense	Brunet
Bailleux	défense	Mantha
D. Roché	centre	Carroll
Kelly	aile	Baril
Duclos	aile	Lapointe

Substituts: St Anthony: E. Roche, Sinclair, Knetchel; Martin: Pednenault, Hamel, Daignault.
Arbitre: Léo Heffernan.

SOMMAIRE

1ère Période

Pas de point.

2ème Période

1—Martin: Lapointe 6.00
2—Martin: Pednenault 3.30
3—St-Anthony: Duclos 5.00

3ème Période

4—Martin: Carroll 3.00
5—Martin: Mantha 0.30
6—Martin: Carroll 5.10

La "Patrie" organise une excursion pour Trois-Rivières

La "Patrie" agissant de concert avec la direction de l'Aréna de Trois-Rivières, a entrepris une excursion monstre à Trois-Rivières dimanche en quinze, c'est-à-dire le 12 février. C'est le club Canadien qui fera les frais de l'attraction pour la circonstance et la coquette cité de Laviolette se prépare à faire une réception chaleureuse aux futurs champions du monde. Aussi, tout ce que Trois-Rivières compte de sport sera-t-il à cette joute de dimanche le 12 février. On peut s'attendre que le Canadien, qui aura jouer avec le Montréal, la veille, soit en grande condition et aucunement affecté par le trajet qui se fera en chemin de fer. Allons donc tous à Trois-Rivières avec le Canadien et la "Patrie", le 12 février.!

UN GRAND PROGRAMME DE BOXE AU SAINTE-BRIGIDE

Il ne reste plus que deux jours avant la séance pugilistique de l'association du Ste-Brigide, qui aura lieu effectivement en la salle de l'Académie du même nom, angle Ste-Rose et Maisonneuve, mercredi, le 1er février. L'impatience des amateurs de boxe à assister à cette soirée est difficile à décrire. On a vu le programme samedi dernier et on s'est rendu compte de sa valeur. On a constaté une fois de plus le souci avec lequel le Ste-Brigide avait, comme on dit, fermé sa carte, et MM. Métivier et Hottie méritent sûrement de chaudes félicitations pour avoir su trouver des combats aussi intéressés parce qu'ils sont merveilleusement équilibrés.

Dans le 112 livres, Eddy Primerose rencontrera K. Kalkagher et le champion O'Connell fera face à A. Martin. Dans le 118 livres, J. Connelly aura du fil à retordre contre T. Paish, tandis que le 126 livres nous présentera trois rencontres, promettant de l'action. W. Carruthers fera face à W. Stuart; T. Dalton se battra contre A. McCormick, et A. Mathews mettra les gants contre W. Carufel, du Ste-Brigide.

Dans le 135 livres, on verra trois combats intéressants, fournis par A. Leroux et N. Préfontaine; par W. Clark et G. Couturier, du National, et par C. Peichat, boxeur indépendant, et A. Roberge, du Ste-Brigide. Le 145 livres fournira ses émotions avec une rencontre entre P. Talanasinsky, du C. P. R. et Vic. Lachapelle. Le 150 livres, mettra aux prises Stan. Seymour contre G. Kendall, le protégé d'Eug. Brosseau, du National, et, enfin, le 160 livres, nous montrera Mike McBride aux prises avec A. Brodeur, du Ste-Brigide.

Le club de hockey Canadien sera l'hôte du Ste-Brigide, et tous les amateurs de sport seront anxieux de voir les futurs champions du monde autrement qu'en uniforme de joueurs. Ils présenteront les prix aux vainqueurs.

DU RENFORT POUR LE CLUB MONTREAL

Le Montréal a engagé définitivement Joe Lamb, de la banque Royale, et ce joueur, dont la réputation n'est plus à faire, renforcira l'alignement des Maroons pour la balance de la saison. D'un autre côté, la direction du Montréal a décidé de céder Frank Carson à un club mineur pour la balance de l'hiver afin de le développer davantage. ....

26 RAQUETTEURS VONT SE RENDRE A PIED JUSQU'ICI

Neuf raquetteurs, sur 26, sont actuellement en route pour assister à la convention qui aura lieu à Montréal à la fin de la semaine.

C'est la première fois depuis la fondation de l'Union Canadienne de Raquetteurs, il y a 20 ans, qu'un aussi grand nombre de raquetteurs entreprennent une randonnée comme celle-là.

Ces marches de longue distance ont été organisée sérieusement cette année, et les marcheurs doivent se conformer aux règlements suivants:

1—Seuls les membres dûment en règle des clubs affiliés aux Unions Canadienne et Américaine de Raquetteurs seront considérés officiellement comme des marcheurs.
2—Les marcheurs devront faire leur inscription au Secrétaire de l'U. C. R., Achille Racicot, 80 rue Cherrier, Montréal, pas plus tard que le 25 janvier 1928.
3—L'inscription devra être faite sur la formule officielle fournie par le comité, et comporter l'itinéraire approximatif que le marcheur entend suivre.
4—Les marcheurs inscrits, conformément aux articles 2 et 3 précédents, recevront un carnet de route signé par le président et le secrétaire du comité.
5—Le carnet de route devra être signé, avant le départ, par le président du club auquel appartient le marcheur, et devra de plus être signé en route par le maire, le maître de poste, ou un citoyen en vue de chaque localité traversée.
6—Les marcheurs devront être munis d'une paire de raquettes.
7—L'arrivée des marcheurs à Montréal ne sera pas considérée officiellement avant 2 heures p.m. le jeudi, 2 février, ni après 2 hrs p.m. le 4 février.
8—Les marcheurs devront se rapporter à la Palestre du National, 90 rue Cherrier, ou leur arrivée sera contrôlée par le comité.
9—Les membres des clubs de Montréal sont hors concours.
10—Un diplôme sera remis à chaque marcheur se conformant à ces règlements.

Tous les marcheurs inscrits ont reçu leur carnet de route et se dirigent vers Montréal pour y arriver samedi matin, en même temps que les trains spéciaux de chemin de fer qui amèneront des milliers de raquetteurs américains et canadiens qui assisteront au carnaval qui durera jusqu'à lundi soir, le 6 février.

Voici les marcheurs qui sont inscrits:

1—Atkinsons, Percy A., Le Voltigeur, Lévis, 182 milles.
2—Fortin, Henri, Le Voltigeur, Lévis, 182 milles.
3—Normandin, Antonio, Les Pieds Légers, Drummondville, 65 milles
4—Blais, Laurent, Les Pieds Légers, Drummondville, 65 milles.
5—Hétu, Roméo, Les Pieds Légers, Drummondville, 65 milles.
6—Drachenceaux, Hervé, Les Pieds Légers, Drummondville, 65 milles
7—Roy, Nelson, Les Pieds Légers, Drummondville, 65 milles.
8—Laine, Charles Henri, Le Montcalm, Québec, 180 milles.
9—Beaulne, Alphonse C., Alpin, Manchester, 288 milles.
10—Leduc, Palma, Le Salaberry, Valleyfield, 50 milles.
11—Gagné, Joseph, Le Salaberry, Valleyfield, 50 milles.
12—Plante, Médard, Le Salaberry, Valleyfield, 50 milles.
13—Thibault, Théophitus, Le Salaberry, Valleyfield, 50 milles.
14—Robert, Donat, Le Camarade, Joliette, 55 milles.
15—Henny, Amédée, Le Camarade, Joliette, 55 milles.
16—Brasseau, Jérémie, Le Camarade, Joliette, 55 milles.
17—Racette, Lucien, Le Camarade, Joliette, 55 milles.
18—Vincent, Henri, Le Camarade, Joliette, 55 milles.
19—Charest, Edgar, Le Dollard, Sherbrooke, 110 milles.
20—Ouellette, Ernest, Le Dollard, Sherbrooke, 110 milles.
21—McKinnie, Gérard, Le S.-François, Sherbrooke, 110 milles.
22—Vidal, Charlemagne, Le S.-François, Sherbrooke, 110 milles.
23—Ouellette, Willie, Le Dollard, Sherbrooke, 110 milles.
24—Gauthier, Omer, Le Champlain, S.-Jean, 30 milles.
25—Fournier, Amédée, Le Champlain, S.-Jean, 30 milles.
26—Roy, J. Oscar, Le Champlain, S.-Jean, 30 milles.

Les raquetteurs de Montréal voudront bien être présents à la dernière assemblée du comité d'organisation qui aura lieu au National, mercredi soir, à 8 heures 30. Tous les comités devront faire un rapport final de leur travail.

2IEME MOITIE DANS LA LIGUE RAIL.-TELEPHONE

Les clubs de la ligue Chemin de Fer-Téléphone ouvriront la seconde moitié de leur saison mercredi au Forum quand le Pacifique Canadien fera face au champion Bell Téléphone et le Canadien National jouera contre le Northern Electrique.

La lutte pour les deux places de détail dans la ligue est chaude. Il y a possibilité que mercredi verra un changement et qu'il y aura un des clubs qui sera éliminé. C'est aussi probable que la lutte pour la seconde place entre le Pacifique Canadien et le Northern Electric sera terminée.

Ce qui devrait être la partie la plus intéressante est celle entre le Canadien National et le Northern Electric comme le Canadien National a besoin d'une victoire pour se maintenir dans la course. Une défaite pour le Canadien National le forcerait à gagner ses trois parties qui lui resteraît pour pouvoir arriver dans le détail. Une victoire pour le Northern Electric lui donnerait la seconde place soit seul ou avec un autre club selon le résultat de la partie Bell-C.P.R.

Le C. P. R. fait de grands efforts pour arriver à la position du détail et une victoire aux dépens du Bell lui augmenterait ses chances. Une défaite ne lui fera pas tant de tort non plus qu'il ne pourrait pas se relever. Tout semble indiquer que le Northern et le C. P. R. continueront à se faire la lutte jusqu'à la dernière semaine de février pour déterminer lequel arrivera dans le détail. Le Bell Téléphone en tête de la ligue à présent, est certain d'une place dans le détail à moins d'un changement de forme subit.

Tables ude la ligue

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Points Pts
Bell Tel.	5	4	0	1	29	9	9
C. P. R.	5	2	2	1	15	21	5
Nort. El.	5	2	2	1	14	13	5
Can. Nat.	5	0	4	1	14	29	1

LA LIGUE SAVARD

La ligue Savard donnera ce soir, deux parties à son fond, coin Laurier et Bréboeuf. La première, à 7 heures alignera le Charbonneau Ltée contre le Sainte-Marguerite, et la seconde mettra à 8 heures 30 le Duprex aux prises avec le New East End Garage.

Le Meilleur Inc.

Ce soir assemblée du club Meilleur Inc, section de la raquette. Les membres du corps de clairons auront leur pratique cette semaine. L'assemblée aura lieu à 9 heures au local du club. Tous devront être présents.

ERRATUM...

Dans notre article sur les raquetteurs, samedi, il aurait fallu lire M. Henri Richard, au lieu d'Arthur Richard, là où il est parlé de la photographie prise devant l'hôtel de ville. M. Richard, un des fondateurs du club Montagnard, était alors photographe officiel, et nous nous empressons de lui reconnaître son dû.

LE TENNIS

GEORGE LOTT CONSERVE SON TITRE AU INDOOR BRILLANTE VICTOIRE DE LAFRAMBOISE ET WRIGHT

Par Marcel Rainville.

Il valait la peine de venir de bien loin pour voir Henri Laframboise à l'oeuvre dans les deux derniers sets de la finale du double, samedi dernier, au Montreal Indoor Tennis Club, pour le championnat du Canada sur courts couverts; nerveux au début du match, Laframboise reprit son aplomb alors que les choses paraissaient bien noires pour l'équipe, battit ses adversaires de rapidité et de hardiesse et leur arracha le victoire; Jack Wright, entraîné par l'exemple de son partenaire, devint de plus en plus audacieux lui-même; George Lott et Ham perdirent peu à peu confiance; dans le dernier set, ils n'avaient plus aucune formation et ne parvinrent pas à gagner une seule partie.

Un titre continuera donc d'être porté par des joueurs de Montréal, celui du double. George Lott retourne de nouveau chez lui avec la coupe du simple et il n'a pas eu à travailler autant pour la conserver cette année que pour la gagner en 1927. On se rappelle la fameuse finale entre Crocker et Lott alors que celui-ci eut tout lieu de se croire battu. Au cours du dernier tournoi, par contre, Lott ne fut jamais vraiment acculé au mur; il ne perdit qu'un seul set contre Percy Knaston, de New-York. Dans la finale, Shields n'avait pas l'expérience voulue pour inquiéter son adversaire. Le champion junior des Etats-Unis paraissait tenir Lott à 0.40 sur le service de celui-ci dans le troisième set, avec trois belles chances de gagner le set; mais le service merveilleux de Lott tira le joueur de Chicago de ce mauvais pas.

Je ne puis pas dire que cette finale a été aussi intéressante que celle de l'an passé; le fait que deux joueurs américains étaient aux prises y fut probablement pour quelque chose; mais on eût dit surtout que Shields manquait de confiance; opposé à l'un des meilleurs joueurs de son pays, il paraissait hésiter; Jack Wright eut surement joué avec plus d'aplomb. De plus, il y eut un grand nombre d'erreurs de commises de part et d'autre. A tout prendre, cependant, il y eut beaucoup de jeu rapide, surtout au filet. Les deux joueurs frappèrent pour gagner vite et il y eut très peu de longs échanges.

Lott gagna par 6-3, 6-4, 7-5.

Avant et au début du double, la plupart des spectateurs doutaient des chances de Wright et de Laframboise; on espérait quand même les voir triompher. Il est vrai qu'une victoire de Lott et de Ham eût été pour moitié canadienne, mais on eût pu en attribuer le gros du mérite à Lott.

Dans le premier set, Wright perdit son service une fois et Laframboise deux fois, Lott et Ham prenant le set à 6-2. Lott aussi avait perdu son service et la première partie. Lott gagna la première partie du second set sur son service, puis Wright perdit le sien; Ham gagna la troisième partie, 3-0; Laframboise conserva son service, 1-3; Lott perdit de nouveau son service, 2-3; Wright fit 3-3, Ham 4-3, Laframboise 4-4; Lott donna ensuite l'avantage à son équipe, 5-4; mais Wright gagna alors un "love game", 5-5; Ham perdit ensuite son service et Laframboise gagna le sien et le set.

Wright perdit son service une fois dans le troisième set qui alla à Lott et Ham, 3-0.

Les spectateurs assistèrent alors à une exhibition rare; battus et apparemment désespérés, Wright et Laframboise changèrent du tout au tout; les coups les plus merveilleux se succédèrent; ils repoussèrent leurs adversaires au fond du court et ne cessèrent pas d'attaquer. Ham et Lott ne prirent qu'une seule partie dans les deux derniers sets. Laframboise termina le quatrième set par un "love game"; il répéta cet exploit pour faire 4-0 dans le dernier set. Lott et Ham étaient alors subjugués et n'offrirent plus de résistance.

SIMPLE FINALE

George Lott, Chicago, bat Frank Shields, New-York, 6-3, 6-4, 2-5.

DOUBLE FINALE

Jack Wright et Henri Laframboise, Montréal, battent George Lott, Chicago et Art. Ham, Toronto 2-6, 7-5, 3-6, 6-1, 6-0.

PROGRES CONSTANTS

J'ai eu l'occasion de discuter longuement ces jours derniers, les progrès réalisés depuis quelques années par les joueurs canadiens. Les résultats obtenus par eux nous permettent de regarder les meilleurs joueurs du monde bien en face. Il n'est plus question d'écrasement par les visiteurs américains.

Quelqu'un disait bien justement que nos joueurs comme notre public ont souffert trop longtemps de ce qu'on a convenu d'appeler "l'infériority complex". Jusqu'ici, lorsqu'on annoncait la visite d'un joueur étranger, tous, nos joueurs eux-mêmes, se dépêchaient de prédire l'écrasement des nôtres. Ce temps n'est plus. Le progrès sera d'autant plus rapide que nous nous convaincrons davantage de la valeur de nos joueurs.

FAITS SAILLANTS DU TOURNOI

Comme je le faisais remarquer avant le tournoi, nos meilleurs joueurs canadiens peuvent tenir tête aux meilleurs joueurs étrangers.

Quelqu'un disait, l'autre jour, qu'un joueur est aussi fort qu'il croit l'être. La confiance en soi est la plus grande vertu du champion; elle lui donne de l'assurance dans les moments critiques. Cette même personne ajouta que notre public et nos joueurs doivent maintenant se convaincre de la force de la méthode du fameux docteur Coué: Chaque jour et de toutes façons nos représentants deviennent de plus en plus forts.

Jusqu'ici, nous avons toujours été trop portés à nous croire inférieurs au premier venu de l'autre côté de la frontière. Aussi, tous furent-ils surpris d'entendre un de nos joueurs canadiens relever le défi suivant lancé par George Lott: celui-ci voulait parler que Shields, le champion junior des Etats-Unis, battrait Jack Wright en quatre sets; le Canadien en question, un connaisseur, trouva que notre champion national valait tout l'argent que l'on pouvait mettre sur sa tête et paria non seulement que Wright ne perdrait pas en quatre sets mais qu'il battrait son adversaire. Wright dut à la mauvaise fortune de ne pas gagner alors qu'il menait dans le quatrième set et qu'il eut par trois fois le point du match en sa faveur. La leçon paoita quand même et il n'y a pas de doute qu'on se montrera plus prudent à l'avenir avant de parier contre nos champions.

C'est dès aujourd'hui que nous devons dire que nos représentants vont gagner la Coupe Davis; nous devons chercher à leur donner confiance, leur faire voir que nous connaissons leur valeur, les encourager par tous les moyens possibles. La publicité extraordinaire que l'on fait aux athlètes américains n'est pas pour une mince part dans les succès qu'ils obtiennent; toute cette publicité leur donne confiance et mine la confiance de leurs adversaires. Faisons de même pour nos athlètes. Nous ne tarderons pas à récolter de bons résultats de cette politique.

— —

Le tournoi organisé chaque hiver par le Montréal Indoor Tennis Club a eu en 1927 et en 1928 un succès retentissant; deux hommes ont droit à nos félicitations: monsieur Thomas Arnold, le président du club, et monsieur J. O. Hastings, le gérant du tournoi.

Les principales rencontres ont été arbitrées par Stephen Wallis Merrihew, le rédacteur d'American Lawn Tennis, par Sam Hardy, ex-capitaine de l'équipe américaine de la Coupe Davis, et John M. Miller, le président de notre association provinciale.

Frank Shields a passé la fin de la semaine à Montréal pour faire du ski; le jeune champion américain trouve que nous sommes bien chanceux de pouvoir nous entraîner ainsi en plein air. Incidemment, Shields, pour un débutant, se tira bien d'affaire; il fit quelques culbutes, mais, à la fin de l'avant-midi, il allait presque comme un vétéran.

Un entrainement régulier au cours de l'hiver est un avantage précieux. Ca été une des principales causes de la supériorité des joueurs américains, anglais, australiens et français jusqu'ici. Paris possède plusieurs courts couverts. Montreal n'a, à vrai dire, qu'un seul club. Heureusement, plusieurs projets se discutent; il est à souhaiter que quelqu'un prenne une décision rapide.

Sam Hardy a eu une remarque bien juste alors qu'il parlait de Dan Hatch et d'Emile Durand: deux joueurs d'expérience, solides, réguliers, capables de donner du fil à retordre aux meilleurs.

Leo Christie, le professeur du Montreal Indoor a été lui aussi l'un des artisans du succès remporté par les organisateurs du tournoi; affable et modeste, il a su faire plaisir à tout le monde.

CLASSEMENT DE LA PROVINCE

Je tiens de bonne source que plusieurs nouveaux vont paraître dans le classement des 8 meilleurs joueurs de la province pour 1927. Le classement doit être publié sous peu.

ENVOYEZ VOS VÊTEMENTS DE SPORT CHEZ DECHAUX POUR PROMPT NETTOYAGE

Gilet en cuir, culottes (breeches) jambières, chandails. Nous obtenons les résultats que VOUS DESIREZ, à un coût pas plus élevé. Téléphonez-nous!

COMMANDES EST 5000 Dechaux LIMITED

2142 RUE BEAUDRY, MONTREAL
SUCCURSALES DE RECEPTION
109-110 RUE STE-CATHERINE EST

Anti-EPILEPTIQUE du Dr Leroy
Combat les Affections nerveuses.
C'est dans les cas les plus graves qu'il trouve ses plus éclatants succès.
Laboratoires PANYAU, LILLE (France)
Dépôt 31, Rue DENIS-DUCHÊNE, 31

N.-Y. A ETE TRES REACTIONNAIRE.—A MONTREAL, LES COURS ONT ETE IRREGULIERS.—BRAZILIAN T.

BOURSE de MONTREAL

A part Wayagamack, la liste est un peu plus faible.

LE MARCHE

La baisse presque générale qui sévit à New-York a affecté le marché local au cours de la matinée et il n'y eut qu'une exception, Wayagamack, qui grimpa à 127, un gain de 3 1-2 points sur samedi. Cette hausse de Wayagamack est nécessairement attribuée à des rumeurs de fusion.

BRAZILIAN TRACTION

Bien que le rapport du mois de décembre qui vient d'être publié soit considéré comme très encourageant, il s'est fait une certaine liquidation de ce titre au cours de la matinée avec le résultat que le "selling on good news" a eu un effet déprimant sur ce titre qui a baissé jusqu'à 199 après avoir débuté à 201 1-2.

Dans le cas de Brazilian, il faut tenir compte du fait que ce titre se transige maintenant "ex rights" et ex-dividende. Le dividende est de 1 3-4 pour cent et les rights se sont transigés à 20 puis ont reculé à 19. Donc, en faisant l'addition, cela nous donne 1 3-4 plus 20 plus 199, ce qui donne 220 3-4 comparativement à 222 1-4 samedi, une perte de 1 3-4 point seulement.

BATHURST COMPANY

On attache beaucoup d'intérêt à la prochaine finance de la Bathurst Company que vient d'acheter la Maison de banque Nesbitt, Thomson and Company. On attache surtout de l'importance au fait que la capitalisation de la nouvelle organisation consistera uniquement en stock ordinaire.

Il est entendu qu'il y aura deux classes de stock ordinaire, la classe "A" et la classe "B". Le stock classe "A" sera offert à un prix qui n'a pas encore été déterminé et qui sera probablement accompagné de stock classe "B".

Ce projet est quelque peu hors de l'ordinaire sur le marché canadien mais on croit que le financement par stock ordinaire seulement deviendra de plus en plus populaire par le sentiment des capitalistes est maintenant bien défini en ce qui concerne les bonnes valeurs avec perspective de participation dans les développements futurs des affaires de la compagnie.

La Bathursts Company, avec ses moulins à papier et ses entreprises hydrauliques semble être l'organisation idéale pour une capitalisation en stock ordinaire. La compagnie possède des moulins qui fabriquent de la pâte au sulfate et au sulfite et du papier à journal. Elle possède aussi des limites à bois contenant environ 20,000,000 de cordes de bois de pulpe. En plus, elle possède une usine hydraulique d'une capacité de 16,000 h.p. qu'elle peu taugmenter à 30,000 h.p.

Les propriétés de la compagnie sont magnifiquement situées le long de la mer.

$30,000 UN SIEGE SUR LE CURB

M. Maurice Forget, de la firme Leclerc et Forget, membres de la Bourse de Montréal vient de faire l'acquisition d'un siège sur le Curb local. M. Forget a payé la somme de $30,000 pour son siège. Ce prix se compare avec $12,000 qu'a été payé le siège précédemment vendu. Il n'y avait pas beaucoup plus d'un an, les sièges du Curb se vendaient $1,000. Cela nous donne une idée de l'importance énorme qu'a pris notre Curb.

Cours fournis par L. G. Beaubien et Cie, 50 Notre-Dame Ouest, membres Bourse de Montréal.

(Ventes de 10 h. à 11 h.)

Abitibi—25 à 163 1-2, 25 à 163 1-2, 25 à 164 1-4, 25 à 164, 25 à 164 1-4, 50 à 164, 25 à 164, 25 à 164, 100 à 164, 50 à 164, 100 à 164, 25 à 163 1-2, 25 à 164.

Alberta Grain—50 à 69 1-4, 35 à 69 1-4, 50 à 69, 50 à 69 1-2, 55 à 70, 30 à 70, 25 à 69 1-2.

Asbestos Corp—85 à 33 1-2, 25 à 33 1-2, 25 à 33 1-2, 25 à 33 1-2.

Atlantic Sugar—25 à 24 3-4.

B. C. Fish—60 à 10 1-2, 40 à 10 1-2.

B. E. Steel—25 à 38.

Brazilian—20 à 201 3-4, 100 à 201 1-2, 50 à 201 1-2, 25 à 201 1-2, 100 à 201 3-4, 40 à 201 3-4, 100 à 201 1-2, 35 à 201 1-2, 50 à 201 1-2, 25 à 201 1-4, 25 à 201.

Brompton—50 à 68, 75 à 68, 45 à 67 1-2, 50 à 68, 25 à 68, 25 à 68, 50 à 68, 50 à 68, 35 à 68, 50 à 68, 50 à 68, 80 à 68, 25 à 68, 50 à 68, 100 à 68, 25 à 68, 75 à 68, 25 à 68.

Building Products—50 à 41, 20 à 42, 50 à 42, 50 à 42, 25 à 42, 25 à 42, 30 à 42 1-2, 25 à 42, 25 à 42 1-2, 25 à 42, 25 à 42.

Canadian Brewing—45 à 38 1-8, 40 à 38 1-8, 50 à 38 1-8, 50 à 38 1-8.

Can. Ind. Alcohol—50 à 38 1-4, 50 à 38 1-4, 40 à 38 1-4.

Can. Power—45 à 40, 50 à 40, 50 à 40, 50 à 39 7-8, 95 à 39 7-8, 75 à 39 7-8, 35 à 39 7-8, 25 à 39 7-8, 100 à 39 7-8, 25 à 39 7-8, 25 à 40, 25 à 40.

Cons. Smelting—120 à 286, 50 à 268 65 à 285.

Dominion Bridge—100 à 69.

Fraser—40 à 59.

Gurd—25 à 105, 25 à 105, 25 à 104, 25 à 105, 25 à 104 1-2, 75 à 104.

Howard Smith—65 à 91, 100 à 91, 35 à 91 1-2, 25 à 91 1-2, 85 à 91 1-2, 25 à 91 1-2, 25 à 92, 26 à 92, 25 à 92, 25 à 92.

Inter. Nickel—25 à 98 3-4, 25 à 98 1-4, 25 à 98 1-4, 55 à 98 1-4, 50 à 98 3-8, 100 à 98 1-4, 200 à 98 1-4, 25 à 98 3-8, 100 à 98, 25 à 98 1-4, 50 à 98, 25 à 98, 25 à 98, 25 à 98, 75 à 98, 75 à 98, 50 à 98, 25 à 98, 25 à 98, 25 à 98 1-4, 50 à 98, 25 à 98, 100 à 97 3-4, 25 à 98, 75 à 98 1-8, 25 à 98 1-8, 100 à 98 1-8, 50 à 98, 25 à 98 1-4, 25 à 98, 100 à 98, 40 à 98, 25 à 98, 150 à 98, 50 à 98, 25 à 98, 25 à 98, 25 à 98, 50 à 98, 25 à 98, 50 à 98, 25 à 97 7-8, 35 à 97 7-8, 100 à 97 3-4, 100 à 97 5-8.

Laurentide—100 à 134 3-4, 25 à 134 1-2, 50 à 134, 75 à 134 1-4, 25 à 134 1-2.

Massey Harris—64 à 45, 25 à 45, 25 à 45, 25 à 45, 270 à 45, 50 à 45, 200 à 45, 120 à 44 7-8, 50 à 44 3-4, 35 à 44 1-2, 50 à 44 1-2.

New Abitibi—25 à 83, 25 à 83, 85 à 83, 25 à 83, 25 à 82 1-2, 25 à 82 1-2, 25 à 82 1-2.

Power Corporation—50 à 76, 50 à 76, 50 à 76 1-2, 25 à 76 1-2, 100 à 76 1-2, 25 à 76 1-2.

Price Bros—50 à 96.

Shawinigan Power—100 à 92 7-8, 45 à 92 7-8, 60 à 93, 25 à 93, 25 à 92 3-4, 55 à 92 7-8, 100 à 92 7-8, 30 à 92 3-4, 25 à 92 3-4, 25 à 93, 50 à 93, 25 à 93, 50 à 92 7-8, 35 à 93, 25 à 93, 25 à 93, 25 à 93, 25 à 93, 25 à 93.

Steel of Canada—30 à 188, 200 à 190, 225 à 190, 25 à 190, 90 à 190, 65 à 191, 35 à 191, 100 à 190 1-2.

St. Maurice Valley—25 à 99 1-2.

Viau Biscuit—40 à 32, 50 à 32, 50 à 32, 25 à 32, 90 à 32, 40 à 32, 30 à 32, 40 à 31.

Wayagamack—25 à 125, 95 à 125, 25 à 125, 75 à 125, 25 à 125, 25 à 125, 25 à 125, 25 à 125, 90 à 125, 25 à 125, 25 à 125, 25 à 125, 75 à 125, 50 à 125, 25 à 125, 65 à 125, 55 à 125, 45 à 124 7-8, 25 à 124 3-4, 25 à 124 3-4, 50 à 124 3-4, 25 à 125, 25 à 125, 25 à 125, 25 à 125, 40 à 125, 25 à 124, 24 à 124, 25 à 124 1-2, 25 à 124, 25 à 125, 25 à 125, 25 à 124 1-2, 25 à 125, 25 à 125 1-8, 25 à 125 1-8, 30 à 125, 25 à 125 1-8, 25 à 125 1-8, 150 à 126, 25 à 126.

Western Grocers—25 à 21.

Winnipeg Electric—100 à 112, 75 à 112.

PRIVILEGIEES—

B. E. Steel 1er priv—55 à 42 1-2.

B. E. Steel 2e priv—25 à 7 7-8, 225 à 7 7-8, 25 à 8, 25 à 7 7-8, 100 à 7 7-8, 100 à 7 7-8, 200 à 8, 200 à 8, 60 à 8, 200 à 7 7-8, 50 à 8, 25 à 7 7-8, 25 à 7 3-4, 50 à 7 1-2, 50 à 7 3-4.

Canada Car priv—100 à 94.

Can. Steamship priv—25 à 90.

RIGHTS—

Brazilian Rights—25 à 20, 25 à 20, 75 à 20, 25 à 20, 100 à 20, 100 à 20, 50 à 20, 50 à 20, 25 à 20.

Can. Ind. Alcohol Rights—60 à 1 1-2, 200 à 1 1-2, 40 à 1 3-8, 26 à 1 1-2, 200 à 1 1-2, 250 à 1 1-2, 50 à 1 1-2, 174 à 1 1-2, 25 à 1, 25 à 1, 30 à 1.

VENTES DE 11 A 12.30 HRS.

Alberta Grain—25 à 69 7-8; 25 à 69 1-2; 50 à 69 3-4; 25 à 69 3-4; 25 à 69 3-4; 100 à 69 1-2; 50 à 69 1-2; 25 à 69 1-2; 50 à 69 1-2.

Asbestos Corp—70 à 33 1-2.

Brazilian—26 à 199; 65 à 199; 50 à 199; 25 à 199; 50 à 199; 25 à 198; 25 à 198.

Brompton—25 à 67 1-2; 25 à 67; 25 à 66 3-4; 25 à 66 1-2; 25 à 67; 50 à 67 1-4; 50 à 67 1-4; 25 à 66 7-8; 25 à 66 7-8.

Bldg. Products—25 à 41 1-8; 40 à 41.

Can. Brewing—25 à 38; 25 à 38; 25 à 38.

Canada Car—50 à 51 1-2.

Can. Ind. Alcohol—160 à 38; 50 à 38; [illegible] 37 1-2; 50 à 38; 35 à 37 1-4.

Can. Power—25 à 39 7-8; 50 à 39 7-8; 25 à 39 7-8; 50 à 39 7-8; 25 à 39 7-8; 25 à 39 3-4; 25 à 39 7-8; 25 à 39 3-4; 25 à 39 3-4; 100 à 39 3-4.

Cons. Smelting—25 à 280 1-2.

Dom. Bridge—25 à 69.

Fraser: 135 à 59.

Grd: 60 à 104.

Howard Smith: 25 à 93, 105 à 92 1-4.

Int. Nickel: 50 à 96 3-4, 50 à 96 3-4, 25 à 96 1-4, 50 à 96 1-2, 50 à 96 1-2, 25 à 96 1-2, 25 à 96 1-2, 25 à 96 1-2, 50 à 96 1-2, 50 à 96 1-2, 25 à 96 3-4.

Lake Ont. Brew.: 25 à 28 1-2.

New Abitibi: 50 à 82 1-2.

Power Comp.: 25 à 76 1-2, 60 à 76 1-2, 25 à 75 1-2, 25 à 75 1-2.

Qebec Power: 35 à 87 1-2.

Viau: 25 à 31.

Wayagamack: 30 à 124.

Winnipeg: 25 à 112.

Brazil Rts.: 200 à 18, 50 à 18, 100 à 18, 25 à 18, 50 à 18.

Can. Powre Dbts: 3500 à 96, 5 à 96, 22500 à 96, 5 à 96, 5 à 96, 5 à 96, 25 à 96, 2500 à 96.

Alcohol Rts: 200 à 1.20, 125 à 1.20, 240 à 1.25, 50 à 1.25.

D. Bridge Rts.: 70 à 200, 50 à 200, 50 à 200.

ANNEE RECORD DE BRAZILIAN CO.

Malgré le change défavorable des premiers mois, les profits ont augmenté.

Les prédictions que l'on a faites, au début de 1927, que cette année serait meilleure pour Brazilian Traction que l'année 1926, malgré le fait qu'il existait alors une différence de trois à quatre centins sur le change du milreis, se sont réalisées dans le rapport de décembre 1927 et dans celui des 12 mois de l'année. Les prédictions que l'on faisait au début de 1927 étaient basées sur le fait que l'on escomptait la croissance rapide des affaires de la compagnie.

Les recettes de décembre ont été tout particulièrement élevées, soit $3,292,022 contre $2,953,964 en décembre 1926. Les dépenses d'exploitation ont été de $1,534,322 contre $1,497,772, ce qui laisse une balance favorable nette de $1,757,700, une augmentation de $301,508 sur le mois de décembre précédent. Cette augmentation, ajoutée à celle des mois antérieurs, donnait de record de $22,054,622 net pour les 12 mois sous étude, une augmentation de $353,894 sur les 12 mois de 1926.

Voici le tableau comparatif des revenus du mois de décembre et des douze mois de 1927, avec ceux de l'année précédente:

Bruts—Déc. 1927, $3,292,022; 1926: $2,953,964; aug. $338,058.

Dép. d'op.—Déc. 1927: $1,534,322; 1926: $1,497,772; aug. $36,550.

Net—Déc. 1927: $1,757,700; 1926: $1,456,192; aug. $301,508.

Bruts—Année 1927: $38,318,989; 1926: $38,602,891; aug. $282,902.

Dép. d'op.—Année 1927: $16,265,267; 1926: $16,902,163; aug. $636,796.

Net—Année 1927: $22,054,622; 1926: $21,700,278; aug. $353,894.

Les chiffres suivants sont un sommaire des recettes de décembre 1927 et la comparaison avec décembre 1926:

	1927	1926	Augm.
Gross	$3,292,022	$2,953,964	$338,058
Exp.	1,534,322	1,497,772	36,550
Net	$1,757,700	$1,456,192	$301,508
Douze mois			
Nov:	$	$	$
Gross	38,319,989	38,602,891	*282,902
Exp.	16,265,367	16,902,163	*636,796
Net	22,054,622	21,700,728	353,894

*—Diminution.

Les recettes nettes et brutes de chacun des 12 mois de 1927 et 1926 ont été les suivantes:

	brutes	nettes	augm.
	$	$	$
1927:			
Déc	3,292,022	1,757,700	301,508
Nov	3,303,181	1,902,081	242,930
Oct	3,305,659	1,910,290	127,796
Sept	3,293,117	1,899,196	*12,155
Août	3,358,928	1,990,203	27,849
Juil	3,346,083	1,984,762	*6,044
Juin	3,197,650	1,910,223	*127,230
Mai	3,227,839	1,901,469	*49,208
Avril	3,053,071	1,743,614	28,242
Mars	3,080,055	1,765,482	2,139
Fév	2,876,573	1,614,573	*64,214
Janv.	2,975,801	1,674,929	*117,359
1926:			
Déc	2,951,564	1,456,192	*258,226
Nov	3,091,476	1,659,151	105,113
Oct	3,224,476	1,782,954	97,211
Sep	3,432,431	1,911,351	297,062
Août	3,476,995	1,962,354	276,624
Juil	3,521,662	1,990,806	600,014
Juin	3,487,237	2,037,453	687,008
Mai	3,381,939	1,950,677	628,163
Avril	3,021,232	1,715,372	467,494
Mars	3,077,791	1,763,343	417,414
Fév	2,893,557	1,678,787	381,447
Janv	3,163,879	1,792,288	298,798

*Diminution.

Les fluctuations du milreis ont été les suivantes:

	1927	1926
Décembre	12.03	12.03
Novembre	11.96	12.93
Octobre	11.98	14.19
Septembre	11.98	15.37
Août	11.96	15.55
Juillet	11.95	15.65

AUGMENTATION DES RECETTES DU C.P.R. EN DECEMBRE

Les recettes nettes du C.P.R. au cours du mois de décembre 1927 ont augmenté de $56,982 sur le mois correspondant de 1926. Les recettes brutes montrent une augmentation de $975,270 et les dépenses d'exploitation ont augmenté de $918,286. Depuis avril, c'est la première augmentation enregistrée comparativement au mois correspondant de 1926.

Pour l'année terminée le 31 décembre 1927, les profits du C.P.R. (chemin de fer) ont été moindres de $5,429,555 comparativement à 1926 tandis que les recettes brutes ont augmenté de $3,120,160 et les dépenses d'exploitation ont augmenté de $8,549,715.

Le tableau suivant donne les recettes brutes, les dépenses d'exploitation et les recettes nettes de décembre 1927 et pour les 12 mois de 1927, avec comparaison:

	1927	1926	augm.
DECEMBRE	$	$	$
Brut.	18,767,251	17,791,980	975,270
Dép.	17,094,084	16,175,798	918,286
Nettes	1,673,166	1,616,182	56,983
DOUZE MOIS			
Brut.	201,145,751	198,025,591	3,120,160
Dép.	161,630,189	153,080,464	8,549,715
Net.	39,515,571	44,945,126	x5,429,565

x—Diminution.

La Farine

Au baril, 2 sacs:

1ère patente, Mantoba	$ 7.90
2e patente, Manitoba	$ 7.30
Forte à boulanger, le baril	$ 7.10
Farine mélangée, Ontario-Manitoba, le baril	$ 7.00
Farine entière, le baril	$ 7.50
Farine à pâtisserie	$ 6.90
Farine commune	$ 5.30
Farine alimentaire	$ 4.50
Gru blanc, tonne	$44.25
Gru rouge, la tonne	36.25
Son, la tonne	$24.25

AVOINE

Avoine roulée, 90 livres	$ 2.75
Avoine roulée, 80 livres	$ 2.40
Farine de blé d'Inde blanc le baril	$ 5.60

BOURSE de NEW YORK

Il se produit des reculs assez violents à Wall Street au cours de la matinée.

Wall Street, 30.—Il y eût de forts reculs fractionnels à l'ouverture et des titres tels que American Cab, General Electric et Chesapeake and Ohio. Mullins Manufacturing perdit plus de deux points. Quelques titres montèrent, notablement Loose Wiles Biscuit qui gagna 1 point.

La pression des ventes fut effective contre des titres tels que les aciers, les marchandises, les utilités publiques. La liquidation récente de valeur du gouvernement par les Federal Reserve Banks et la tendance indiquée par l'augmentation du taux de réescompte par la Federal Reserve Bank de Chicago a été l'un des facteurs importants. Des reculs d'un point et plus furent enregistrés par United State Steel, General Motosr, Woolworth, Bethlehem Steel, Vanadium Steel et Abitibi Power tandis que des reculs plus prononcés furent enregistrés par People's Gas, Brooklyn Union Gas, et A. M. Byers, Midland Steel Products, se vendit 8 points en baisse. Missouri Pacific perdit 3-4 point et Atchison environ 1 point mais Northern Pacific était bien appuyé au début. Beechnut Packing se mit à reculer mais se reprit bientôt et toucha un nouveau sommet à 82. Le pool qui s'intéresse à Patino Mines reprit ses activités et le titre monta de 1 1-2 à 29 1-2. Quelques autres étaient bien supportés, y compris Brooklyn Edison, Armour de préférence et Gabriel Snubbers "A".

La peseta perdit 7 1-2 points à 17.-06 centins. La livre cotait $4.86 7-8.

(MIDI)— Le mouvement d'achat chez certains titres particuliers rencontra de l'opposition bien que Brooklyn Edison ait touché 230, un record. Vers midi, les ferroviaires les plus importants et les industriels furent assez vivement affectés. Des déclins de 2 1-2 à 4 points furent enregistrés par U. S. Steel, Chesapeake and Ohio Ohio, Canadian Pacific, National Biscuit et plusieurs titres d'importance égale. Midland Steel Products de préférence recula de 15 points à 232 1-2. Le mois dernier, il monta jusqu'à 315.

L'argent a été porté de 4 à 4 1-2 pour cent.

SOLIDE POSITION DE MASSEY-HARRIS

La Compagné a gagné $2.-70 l'action. Le capital d'exportation.

Le fait le plus important à noter dans le rapport annuel de Massey-Harris, c'est la position extrêmement solide de la compagnie pour ce qui est du capital d'exploitation. L'émission d'obligations en 1927 a eu pour résultat d'augmenter de près de treize millions ce capital qui se chiffre actuellement à $35,965,976, soit le capital d'exploitation le plus considérable, comparativement à n'importe quelle autre corporation industrielle canadienne.

Le marché de la Bourse a été heureux de constater ce résultat. On a également constaté que le revenu net avait été établi avec un soin minutieux et après des déductions plus considérables pour la dépréciation et une appropriation plus forte pour la réserve en compensation des pertes dans les comptes et les billets recevables. Le gain de $2.70 par action du stock ordinaire a été regardé comme un beau résultat.

Voici le tableau comparatif du compte de revenus:

Déductions:

	1927	1926
Rev. d'opér.	$ 3,866,601	$ 3,005,220
Intérêt	685,557	193,151
Dépréciation	686,620	500,244
Mv. dettes res.	165,918	....
Taxe sur rev.	151,320	200,000
Fonds de p.	27,900	16,055
Total déduit	$ 1,717,326	$ 1,009,451
Prof. nets.	$ 2,149,274	$ 1,995,768
Div. priv.	846,293	846,293
Balance	$ 1,302,981	$ 1,149,475
Bal. préé.	3,820,436	2,359,883
Surplus	$ 5,123,418	$ 3,509,358

Tableau comparatif du capital d'exploitation:

	1927	1926
Actif cour.	$38,271,052	$29,344,782
Passif cour.	2,305,070	6,260,878
Cap. d'exp.	$35,965,976	$23,083,911

LES MINES A MONTREAL

Cours fournis par Williams & Brochu, membres de la Bourse des Mines de Montréal.

30 janvier 1928.

Ventes du matin:

Acenda—1000 à 32 1-2; 300 à 32.

Barry Hollinger—500 à 88; 1000 à 89; 1000 à 90; 500 à 88.

Chaput Hughes—500 à 13; 1000 à 13 1-4.

Indian—1500 à 10.

Noranda—10 à 21.00.

National Power & Development—20 à 8.50; 200 à 8.50; 20 à 8.50; 75 à 8.50; 100 à 8.50; 100 à 8.50; 100 à 8.50; 100 à 8.50; 50 à 8.50 25 à 8.50; 25 à 8.75.

Rouyn Gold—500 à 3; 500 à 3.

Rubec Mines—500 à 45; 4000 à 44.

Stadacona Rouyn—1000 à 21; 2000 à 21.

Tough O.B.—1000 à 63 3-4; 1000 à 64.

Wright Hargreaves—100 à 5.71;

HORS-LISTE:—

Abana—10 à 3.00; 200 à 3.08; 300 à 3.08; 50 à 3.10; 100 à 3.10;

Capital Rouyn—500 à 14.

Arno—1000 à 30; 500 à 30; 1000 à 30; 1000 à 30; 500 à 30; 500 à 30; 1000 à 30; 500 à 30.

Hecla Consolidated 200 à 96; 50 à 95.

Sisco—500 à 25; 500 à 25; 1000 à 25.

Amulet—100 à 3.75.

Ventes du matin: 28,495.

Marché des Changes

Cote des devises étrangères, fournie par L.-G. Beaubien et Cie, 50, Notre-Dame Ouest, Montréal. — Cours moyens le 30 janvier 1928.

Angleterre, Livre S.: $4.88 3-8.

France, Franc: .0396 3-4.

Belgique, Franc: .1399.

Italie, Lire: .0533 1-2.

Suisse, Franc: .1925.

Hollande, Florin: .4028.

Espagne, Peseta: .1705.

Suède, Couronne: .2683.

Norvège, Couronne: .2660.

Danemark, Couronne: .2677.

Brésil, Milreis: .1205.

Etats-Unis, Dollar: 11.64 p.c. prime.

Allemagne, R. Marks: 23.82.

Nouvelles industries

S.-JEAN, Québec, 30.—Deux nouvelles industries seront bientôt établies parmi nous. La Monarch Electric Co. occupera l'ancien local de la compagnie Kenwortay et emploiera plus de 100 personnes. L'autre fabriquera des essences et des parfums, elle occupera un local qu'elle a loué de la compagnie Franco Canadian Dyers.

Notre commerce en 1927

OTTAWA, 30.—En 1927, le commerce total du Canada s'est élevé à $2,325,899,934 comparé à $2,292,281,179 en 1926. Les exportations de produits canadiens ont été de $1,268,561,076.

BEAUX PROFITS DE CHS. GURD & CO.

Du 9 juin au 31 décembre 1927 les recettes nettes ont été de 96,987.

Le rapport social de Charles Gurd and Company depuis sa réorganisation se termine le 31 décembre 1927 et un état a été publié donnant les résultats obtenus depuis le 9 juin 1927 (date à laquelle la réorganisation a pris effet) de même qu'un bilan montrant la position de la compagnie à la fin 1927. 1927 fut la soixantième année d'existence de la compagnie. Ce rapport est particulièrement intéressant en vertu du fait que ce stock a récemment été fort et actif et parce que certaines rumeurs ont circulé de temps en temps concernant les possibilités futures de la compagnie.

Lors de la réorganisation, un bilan a été publié et la comparaison montre des progrès substantiels, y compris une augmentation de plus de 25 pour cent du capital d'exploitation.

Les profits nets des six mois et deux tiers se chiffrent à $96,987. On a soustrait de ce montant $6,478, taxe du revenu de la période précédente. Comme ce rapport ne comprend pas de profits pour cette période, il convient donc d'étudier le rapport sans tenir compte de cette taxe sur le revenu.

Le rapport est très conservateur et l'on constate que la réserve de dépréciation a été augmentée de $28,464 à $43,607 du 9 juin au 31 décembre.

Le capital net d'exploitation est de $265,966 comparativement à $202,410 lors de la réorganisation, la position liquide de la compagnie ayant été augmentée de 10 pour cent par $120,-000 en prêts à demande et $15,568 en caisse et en banque. Les comptes recevables ont monté de $83,428 comparativement à $55,978 mais l'inventaire a été temporairement réduit, au cours de la dernière partie de l'année, de $97,878 à $70,456. Les comptes à solder ne se chiffrent qu'à $8,557 et la réserve pour taxes à $14,929 et ce sont les seules montants à payer.

L'actif total est de $1,273,168 comparativement à $1,196,498.

SUR LE CURB

Cours fournis par Ernest Savard et Cie, banquiers et courtiers, 190, rue S.-Jacques, membres du Curb de Montréal.

Ventes de 10 à 11 hrs.

Attendu Engine—25 à 15.

Brading Breweries—100 à 32, 235 à 32, 20 à 32.

B. A. Oil—25 à 38, 75 à 38 1-2, 5 à 38 1-2, 40 à 38 1-2, 5 à 38 1-2, 5 à 38 1-2, 5 à 38 1-2, 10 à 38 1-2.

Canadian Celanese—25 à 66, 5 à 66.

Canada Cement—90 à 33, 50 à 33, 25 à 33, 25 à 33, 10 à 33, 10 à 33, 10 à 33, 25 à 33, 10 à 33, 10 à 32 3-4.

Canada Cement priv—150 à 99, 20 à 99, 40 à 99, 15 à 99, 10 à 99, 25 à 99.

Cosgrave Brewery—75 à 9 1-2, 50 à 9 1-2, 50 à 9 1-2, 5 à 9 1-4.

Commercial Alcohol—50 à 39, 25 à 39, 50 à 39.

Canada Malting—40 à 40 1-8, 10 à 40, 50 à 40 1-8, 75 à 40, 105 à 40 1-4, 25 à 40 1-4, 50 à 40 1-4, 25 à 40 1-4.

Dominion Engineering Rights—15 à 1.05.

Dryden Paper—100 à 45, 195 à 45, 10 à 45, 20 à 45, 10 à 45, 25 à 45, 25 à 45, 25 à 45, 25 à 45, 50 à 45, 30 à 45, 5 à 45, 10 à 45, 10 à 45, 10 à 45, 5 à 45.

Foreign Power—5 à 47 1-2, 5 à 47 1-2, 25 à 47 1-2.

Dominion Engineering—5 à 60.

Frontenac Oil—50 à 32, 25 à 32, 10 à 32, 25 à 32.

Hiram Walker—25 à 64 1-2, 10 à 64, 5 à 64.

Inter. Utilities—100 à 9 1-4.

Inter. Utilities A—5 à 48, 30 à 48, 25 à 48 3-4, 75 à 49, 19 à 49.

Inter. Power priv—20 à 99 1-2.

Inter. Petroleum—100 à 39 1-2.

Imperial Oil—50 à 61, 5 à 61, 10 à 61, 25 à 60 1-2, 25 à 60 1-2, 25 à 60 1-2, 15 à 60 1-2, 100 à 60 1-2, 5 à 60 1-2, 30 à 60 1-2, 25 à 60 1-2, 5 à 60 1-2.

Imperial Tobacco—50 à 10 1-4, 75 à 10 1-4, 25 à 10 1-4, 25 à 10 1-4, 10 à 10 1-4, 50 à 10 1-4, 25 à 10 1-4, 20 à 10 1-2.

Manitoba Power—25 à 102.

McColl Frontenac—75 à 32 5-8, 150 à 32 1-2, 10 à 32 1-2, 25 à 32 1-4, 50 à 32 1-2, 50 à 32 1-2, 25 à 32 1-4, 25 à 32 1-2, 25 à 32 1-4, 50 à 32 1-2, 50 à 32 1-4, 50 à 32.

National Steel Cor—25 à 48, 10 à 48, 5 à 48, 45 à 48, 45 à 48, 255 à 48, 90 à 48, 10 à 48, 50 à 48, 5 à 48, 50 à 48, 10 à 48, 15 à 48, 25 à 48, 25 à 48.

Noranda Mines—25 à 21.10.

Page Hersey—40 à 103, 75 à 103.

Premier Gold Mines—25 à 2.65.

Perfection Glass—25 à 5 1-2, 25 à 5 1-2, 200 à 5 1-2, 100 à 5 1-4, 60 à 5 1-4, 60 à 5 1-4, 75 à 5, 25 à 5, 25 à 5 1-4, 50 à 5, 50 à 5 1-4, 75 à 5, 50 à 5, 50 à 5, 50 à 5, 25 à 5, 25 à 5, 5 à 5 1-4.

Seagram—100 à 29, 33 à 29, 100 à 29 1-8, 25 à 29, 50 à 29 1-2, 25 à 29 3-4, 25 à 29, 100 à 30, 25 à 29 1-4, 25 à 29, 105 à 30, 25 à 39 1-2, 25 à 30, 25 à 29 1-2, 100 à 30, 130 à 30, 15 à 30, 25 à 30, 5 à 30, 25 à 29, 50 à 30, 10 à 30, 190 à 30, 175 à 30, 10 à 30 1-4, 200 à 29 3-4, 50 à 30 3-4, 5 à 30 1-4, 100 à 31, 25 à 30 3-4, 25 à 31, 50 à 31 1-2, 10 à 31 3-4, 25 à 31 1-2, 25 à 32, 25 à 32, 50 à 32 1-4, 10 à 32 1-4, 110 à 32, 5 à 32, 25 à 32 1-4, 35 à 32 1-4, 25 à 31 1-2, 50 à 32 1-4, 50 à 31 3-4, 75 à 31 3-4, 25 à 31 1-2, 10 à 31, 25 à 31, 25 à 30 1-2, 25 à 30 1-2, 10 à 30 1-2, 75 à 31, 25 à 30 1-8, 25 à 30, 25 à 30 1-4.

St. Lawrence Paper—25 à 106 1-2.

St. Maurice Power—5 à 182.

Sunlock Mines Corp—300 à 4.00, 25 à 4.00, 200 à 4.00, 25 à 4.00, 50 à 4.00, 100 à 4.00, 25 à 4.00, 50 à 4.00, 50 à 4.00, 100 à 4.00.

Amulet: 300 à 3.70; 25 à 3.80.

Amulet Rights: 25 à 50.

Attendu Engine Ltd: 25 à 15.

Asch Ltd: 10 à 28 1-4.

British Columbia Development: 75 à 1.62; 300 à 1.62.

British Amer Oil: 55 à 38; 25 à 38; 10 à 38; 15 à 38; 5 à 38.

Canada Cement: 40 à 32 3-4; 55 à 32 3-4; 5 à 32 3-4; 75 à 32 3-4; 150 à 32 3-4; 15 à 32 3-4; 50 à 32 3-4; 5 à 32 3-4; 5 à 32 3-4; 50 à 32 3-4; 2 à 33; 10 à 32 3-4.

Canada Cement Pfd.: 5 à 99 1-2; 10 à 99 1-2; 5 à 99 1-2; 1 à 99 1-4; 1 à 100.

Canada Malting: 255 à 40 1-4; 25 à 40; 5 à 40; 80 à 40; 10 à 40; 25 à 40; 5 à 40; 25 à 40.

Can Celanese Pfd.: 10 à 99.

Canadian Celanese: 10 à 62.

Carling Brewery: 5 à 40.

Commercial Alcohol: 25 à 38 7-8, 25 à 38 3-4; 5 à 39; 5 à 38 1-4.

Dominion Engineering Rights: 10 à 1.00.

Dryden Paper: 100 à 44 1-2, 5 à 44 1-2, 15 à 44 1-2, 25 à 44 1-2, 75 à 44 1-2, 25 à 44 1-2, 25 à 44 1-2, 20 à 44 3-4.

Eastern Dairies: 25 à 32 1-2, 15 à 32 1-2.

Foreign Power: 10 à 48, 5 à 48, 25 à 48 1-2, 20 à 48, 5 à 48, 25 à 48, 5 à 47 3-4, 50 à 47 3-4, 10 à 47 1-2, 25 à 47 1-2, 10 à 47 1-4.

Harvie Mines: 10 à 65, 25 à 65, 15 à 65.

Hiram Walker: 100 à 64, 25 à 64, 50 à 64, 25 à 64.

Imperial Tobacco: 50 à 10 1-2, 75 à 10 3-8, 35 à 10 1-2, 25 à 10 1-4, 5 à 10 1-4, 15 à 10 1-2, 5 à 10 1-2, 125 à 10 1-2, 15 à 10 1-4, 50 à 10 1-4, 25 à 10 1-4, 10 à 10 1-4.

Imperial Oil: 10 à 61, 10 à 61, 10 à 61, 20 à 61, 10 à 61, 20 à 61, 45 à 61, 10 à 61, 5 à 61, 1 à 61 1-2, 20 à 61 1-4, 50 à 61 1-4.

International Power: 20 à 40 1-2, 25 à 40 1-2, 10 à 40 1-2.

International Petroleum: 10 à 39.

3-4, 15 à 39 3-4, 5 à 39 3-4, 10 à 39 3-4, 25 à 39 3-4.

International Utilities "B": 100 à 9 1-2.

McColl Frontenac: 100 à 32 3-4, 125 à 32 1-4, 100 à 32 1-2, 25 à 32 1-2, 5 à 32 1-2, 10 à 32 1-2, 50 à 32 1-2.

Manitoba Power: 2 à 103; 40 à 103 3-4; 10 à 103 1-4; 25 à 103.

Municipal Service Corp.: 25 à 11 1-2; 25 à 11 3-4; 15 à 11 3-4.

National Steel Car: 60 à 48; 2 à 47 3-4; 15 à 47 1-2.

National Distilleries: 20 à 18; 70 à 18; 10 à 18; 40 à 18.

Noranda Mines: 35 à 21; 25 à 21.

Page Hersey: 25 à 104; 10 à 103; 5 à 103; 25 à 103.

Paton Manufacturing: 25 à 63.

Perfection Glass: 25 à 5 1-4; 5 à 5 1-4; 5 à 5 1-4; 10 à 5 1-4; 50 à 5 1-8; 225 à 6; 225 à 5; 50 à 5; 25 à 5; 50 à 5; 50 à 5; 25 à 5.

Seagram: 25 à 31 1-2; 25 à 31 1-4; 25 à 31; 75 à 30; 150 à 30; 25 à 30; 5 à 31; 60 à 31 1-2; 6 à 31; 25 à 31; 50 à 31 1-2; 10 à 30 1-2; 25 à 30 3-4; 5 à 30 1-2; 50 à 31; 5 à 31; 15 à 30 3-4.

Sunloch Mines Corp: 500 à 4.05; 75 à 4.10; 75 à 4.10; 850 à 4.00.

St-Maurice Power: 25 à 182.

St-Lawrence Paper: 15 à 108.

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de cette Banque aura lieu à son bureau principal, 176 rue Saint-Jacques, Montréal, lundi le treize février prochain, à midi, pour la réception des rapports et états annuels et l'élection des administrateurs.

Par ordre du Conseil d'administration,

A.-P. LESPERANCE,
Gérant-général.

Montréal, le 2 janvier 1928. 168-28

Transactions à la Bourse de New-York

Cours de la matinée d'aujourd'hui, Lundi 30 Janvier 1928

Cour fournis par la maison Geoffrion & Cie., 101, N.-D. ouest.

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	12 h. 30
Allied Chemical	156 5-8	154 1-8	156 1-4	154 1-8
Am. Can	75 1-2	76	74 1-4	74 5-8
Am. Locomotive	113 1-4	113 1-4	112	112
Am. Smelting	175 3-8	175 5-8	174 3-4	174 3-4
Am. Tel. & Tel.	179 1-2	179 3-4	179 1-8	179 1-8
Am. Woollen	22 3-8	....	....	....
Anaconda	55 7-8	55 7-8	55	55
Atchison T. & S. F.	187 7-8	187 7-8	186 1-8	186 1-2
Baldwin Loco	250	....	....	....
Baltimore & Ohio	114 7-8	114 7-8	114	114
Baltimore & Ohio	57 1-2	57 1-2	54 3-4	56 1-2
California Petroleum	26 1-8	26 1-8	26	26
Can. Pacific	205	205	202 1-4	203 3-4
Chicago Rock Island	108 5-8	109 1-2	108 1-2	108 1-2
Chrysler Motor	56 3-4	57 3-8	56 3-4	57
Cons. Gas of N.Y.	126	126 1-2	125	125
Corn Products	69	69	68	68
E. I. Dupont de Nem. & Co.	314 1-8	315	314	314
Famous Players	113	113	112	112 3-8
General Motor	133 1-8	133 1-2	132 1-4	132 1-2
General Electric	131	129 1-8	131	130
General Rail. Signal	118	118	118	115 3-8
Erie R.R.	60 1-4	60 1-2	60	60
Hudson-Motor	86 1-4	85 3-4	85 1-4	88 3-4
Internat. Nickel	97	97 7-8	96	97
International Paper	72	72	70 3-4	71 1-2
Mack Truck	102 1-2	102 1-2	101 3-4	101 7-8
New York Central	159	159 7-8	159	159
Northern Pacific	96	96	95	95
New-Haven	64 7-8	64 7-8	63 3-4	64 5-8
Packard Motor	59	59 1-8	58 1-8	58 1-4
Pan-Amer. B.	42 3-8	42 1-2	42 1-4	4 1-2
Pennsylvania R.R.	65	....	....	....
Pierce Arrow	12 1-2	12 5-8	12 1-2	12 5-8
Radio Corp.	99	99	97	97 3-4
Reading	99	99	98 1-2	98 1-2
Republic I. & S.	62	62	61 1-2	61 1-2
Sinclair Oil Cons.	19 3-4	19 7-8	19 5-8	19 5-8
Southern Pacific	120 1-8	120 1-	119 7-8	119 7-8
Southern Ry.	144	144 1-2	144	144
Stand. Oil of New Jersey	39 5-8	39 5-8	39 1-2	39 1-2
Studebaker	58 1-2	58 1-2	58 1-8	58 1-2
Union Bag	45 1-2	....	....	
Union Pacific	189 1-2	189 1-2	188	188
U. S. Cast Iron Pipe	208	....	....	....
U. S. Indust. Alcohol	106 1-8	106 1-4	105 1-4	105 1-4
U. S. Rubber	59	59	58 1-2	58 5-8
U. S. Steel	145 1-8	145 3-4	144 1-4	145
Westinghouse	96	96	95 1-2	95 3-4
White Motor	36 1-2	36 1-2	36	36
Willys-Overland	19 1-8	19 1-8	19	19
Woolworth & Co.	185 1-4	185 1-2	183 1-8	183 7-8

Transactions à la Bourse de Montréal

Cours de la matinée d'aujourd'hui, Lundi 30 Janvier 1928

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie.
50 Notre-Dame Ouest.

Valeurs	Ouv	Haut	Bas	12 30 h.	Offre	Dem.
Abitibi	163 1-2	164 1-4	163 1-2	164	162	163
Alberta Grain	69 1-4	70	69	69	68 3-4	69 1-4
Asbestos Corp	33 1-2	33 1-2	33 1-2	33 1-2	33 1-4	33 1-2
do priv	94	94	94	94	93	98 3-4
Atlantic Sugar	24 5-8	.....	.....	24 5-8	24 1-2	25
Brazilian	201 1-4	201 1-2	197 1-2	198	198	200
B. E. Steel 1er priv	42 1-2	43	42 1-2	43	42 3-4	43
do 2e priv	7 7-8	8	7 1-2	7 5-8	7 5-8	8
Brompton	68	68	65 1-2	66	.....	.....
Canada Car	52	52	51 1-2	52	51 3-4	52
do priv	94	94	93 1-2	93 1-2		
Can. Ind. Alcohol	38 1-4	38 1-4	36 1-2	36 1-2	36 1-2	36 3-4
Canada Steamship priv	90	90	90	90	89 3-4	90
Cons. Smelting	286	286	280	280 1-2	281	282
Dominion Bridge	69	69	69	69	68 1-2	69
Dominion Textile	133	.....	.....	133	.....	133
Fraser	59	59	58	59	59	60
Howard Smith	91	93	90	92 1-4	92	92 1-2
Inter. Nickel	98 3-4	98 3-4	96 1-4	97	96 7-8	97
Laurentide	134 1-2	134 1-2	134	134 1-4	134 1-4	134 1-2
Massey Harris	45	45	43	44	43 3-4	44
Montreal Power	92	92 1-4	91 1-2	91 1-2	91 1-2	92
National Breweries	116 1-2	117	116 1-2	117	116 5-8	116 3-4
Quebec Power	88	88	87 1-2	87 1-2	87 3-8	88
Shawinigan	92 7-8	93	92 1-2	92 3-4	92 5-8	92 3-4
Steel of Canada	188	191	188	190	190 1-4	191
Wayagamack	125	127	124	124	122 1-2	123
Western Grocers	21	.....	.....	21	.....	21
Winnipeg Electric	112	112	110 3-4	111	.....	.....
MINES—						
Amulet	3.70	3.90	3.70	3.90	3.70	3.75
Coast Copper	.....	.....	.....	.....	21.25	55.00
Noranda	21.10	21.10	21.00	21.00	20.95	21.25
BANQUES—						
Montréal	341	343	340 7-8	343	.....	.....
Royale	342	343	342	343	339	345

QUELQUES OPINIONS

POST AND FLAGG. — On s'intéressera énormément à la réunion des directeurs de la Federal Reserve Bank mardi. On s'intéressera aussi aux fluctuations du taux d el'argent.

LIVINGSTON et CO. — Comme le marché est affaire de choix, un certain nombre de titres ont des chances de monter. Les sages profiteront de la hausse pour réaliser.

HORNBLOWER AND WEEKS. — Les utilités publiques gagnent du terrain et nous ne voyons rien qui soit de nature à diminuer l'enthousiasme spéculatif.

J. S. BACHE AND CO — Nous conseillons la prudence sur toute la ligne.

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA

Avis d'Assemblée Annuelle

AVIS est par les présentes donné que la cinquante-septième Assemblée Annuelle générale de la Sun Life Assurance Company of Canada sera tenue au Siège Social de la Compagnie, Square Dominion, Montréal, à deux heures et demie de l'après-midi, le mardi, quatorzième jour de février 1928.

Le Secrétaire,
H. W. K. HALE.

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA

Avis d'Assemblée Spéciale

AVIS est par les présentes donné qu'une assemblée spéciale des actionnaires et autres membres de la Sun Life Assurance Company of Canada sera tenue au Siège Social de la Compagnie, Square Dominion, Montréal, le mardi, quatorzième jour de février 1928, immédiatement après la clôture de l'Assemblée Annuelle (qui sera tenue à deux heures et demie de l'après-midi le même jour et au même endroit) afin d'examiner et d'approuver une pétition au Parlement concernant le montant du capital-actions de la Compagnie, la façon dont on peut en disposer et le transférer, la valeur nominale des actions, leur division en différentes classes comportant certaines restrictions et certains privilèges, les conditions pour être Administrateur de la Compagnie et l'amendement de son Acte d'Incorporation et de certains Actes amendant celui-ci.

Le Secrétaire,
H. W. K. HALE.

271-Jan. 14, 30

$5,000,000.00
PROVINCE DE QUEBEC

Obligations-Or Amortissables 4% Trente Ans

ou

Bons à Court Terme 4%

LE Gouvernement de la Province de Québec recevra des soumissions jusqu'à 3 heures de l'après-midi, jeudi, le deuxième jour de février, 1928, pour:

$5,000,000.00

Obligations de la Province de Québec remboursables dans trente ans, datées du 1er février 1928, dues le 1er février 1958, payables en or, portant intérêt au taux de 4% l'an. Ces obligations sont rachetables en tout et non en partie, à soixante jours d'avis, au pair et l'intérêt couru, au choix du Gouvernement de la Province de Québec, le 1er février 1953 ou, après cette date, à toute date d'échéance de l'intérêt semi-annuel.

ou pour:

$5,000,000.00

Bons de la Province de Québec remboursables dans deux ans, portant intérêt au taux de 4% l'an, à être datés du 1er février, 1928, échéant le 1er février 1930.

Le principal et l'intérêt des valeurs vendues seront payables en dollars-or des présents poids et titre à la Banque Canadienne Nationale dans les cités de Montréal et Québec, P.Q., ou, au choix du porteur, à l'Agence de la Banque de Montréal à New-York, E.U.A. ou à la Banque de Montréal à Toronto, Ont.

Il sera constitué un fonds d'amortissement suffisant pour racheter les obligations à échéance.

Les obligations seront émises en coupures de $1,000, et porteront des coupons d'intérêt semi-annuels.

Il sera pourvu à l'enregistrement des obligations quant au principal.

Livraison des titres vendus sera faite à New-York ou Montréal, au choix de l'acquéreur, contre paiement en fonds sur New-York.

Des obligations intérimaires seront émises au besoin pour être échangées plus tard contre des titres définitifs.

Des soumissions scellées et portant la mention: "Soumissions pour obligations de la Province de Québec" doivent être adressées au Trésorier de la Province de Québec, aux soins du Gérant général de la Banque Canadienne Nationale à Montréal, et remises au plus tard à 3 heures de l'après-midi, jeudi, le deuxième jour de février 1928, et elles seront alors ouvertes. Les représentants des soumissionnaires sont invités à être présents lors de l'ouverture des soumissions.

Les soumissions doivent être pour le plein montant et doivent être accompagnées d'un chèque accepté au montant de $50,000.00 à l'ordre du Trésorier de la Province de Québec, pour être affecté au paiement partiel de l'émission vendue au soumissionnaire dont les offres auront été acceptées.

Ni la plus haute, ni aucune autre soumission ne sera nécessairement acceptée.

Le produit de cet emprunt sera affecté en partie au rachat des £619,000 d'obligations 4% échues le 1er janvier 1928 et au paiement des dépenses autorisées en vertu de la Loi de la Voirie.

Nous détenons et offrons:

Cap de la Madeleine Obligations scolaires 5%

St-Tite (Champlain) Obligations scolaires 5%

Frères St. Gabriel Obligations 1ère hyp. 5%

Séminaire de Valleyfield Obligations 1ère hyp. 5%

Alexander Bldg. Corp. Obligations 1ère hyp. 6%

General Steel Wares, Ltd. Actions Priv. 7%

Robert McNish Co. Ltd. Debenture Stock 6%

Reliance Grain Co. Ltd. Obligations 1ère hyp. 6%

Société Générale de Finance Inc.
Banquiers en Obligations
97, rue St-Jacques, Montréal
Tél.: Harbour 5168-9

McDougall & Cowans

Membres de la Bourse de Montréal.
Membres du Montreal Curb Market.

130, rue St-Jacques, Montréal

Succursales:

Halifax, St-Jean, N.B., Québec, Ottawa, Toronto, Winnipeg.

Raccordées par fils privés. 844-jno

La Banque Royale du Canada

Siège Social, Montréal

Rapport (résumé) au gouvernement du Canada

31 Décembre 1927

PASSIF

Capital payé	$ 30,000,000.00
Fonds de réserve	30,000,000.00
Profits non divisés	1,809,831.87
Billets en circulation	42,143,133.94
Dépôts	684,394,465.57
Dû à d'autres banques	31,708,716.19
Billets payables (acceptations par succursale de Londres)	3,708,716.19
Lettres de crédit en suspens	38,902,015.13
	$862,645,719.50

ACTIF

Argent en mains et en banque	$126,728,738.53
Dépôts dans les réserves centrales d'or	15,000,000.00
Garanties du gouvernement et des municipalités	115,570,437.33
Obligations, débentures et actions de chemins de fer et autres	15,273,653.00
Prêts à demande au Canada	60,023,558.06
Prêts à demande ailleurs qu'au Canada	75,883,260.38
	$408,479,647.30
Prêts et escomptes	396,907,583.74
Dettes de clients par lettres de crédit ci-contre	38,902,015.13
Edifices de la banque	13,712,661.11
Immeubles autres que les édifices de la banque	1,950,585.84
Hypothèques sur immeubles vendus par la banque	1,392,926.38
Dépôt au gouvernement fédéral pour garantir la circulation des billets	1,300,000.00
	$862,645,719.50

878 SUCCURSALES PAR TOUT LE CANADA, TERRE-NEUVE, LES INDES OCCIDENTALES, L'AMERIQUE CENTRALE ET L'AMERIQUE DU SUD. Aussi à LONDRES, NEW-YORK et BARCELONE.

Auxiliaire: THE ROYAL BANK OF CANADA, (France).

NOUVELLES des MINES

L'ETENDUE et l'importance de nos ressources minières sont fortement mises en évidence par le choix des articles provenant de tout le continent ,publiés dans le numéro du 1er février du journal de notre maison, "Nouvelles des Mines". Cette édition contient les plus récentes informations sur les développements miniers dans quatre provinces et traitant des grandes mines suivantes:

NORANDA	DOME
TECK-HUGHES	HUDSON BAY
McINTYRE	LAKE SHORE
WRIGHT-HARGREAVES	HOLLINGER

Les "Nouvelles des Mines" sont adressées par poste deux fois par mois, sur demande, sous obligation. Il sera à l'avantage des spéculateurs en mines de faire ajouter leurs noms à notre liste d'envois.

Solloway, Mills & Co.

Membres du Standard Stock and Mining Exchange.
20 ans d'expérience en mines.

177, rue Saint-Jacques, Montréal
Téléphone: HArbour *8236

Gérant: ROSS MALCOLM

Brockville — Ottawa — Toronto — Hamilton — Buffalo

L'ADMINISTRATION de

SUCCESSIONS

constitue une entreprise en soi

C'EST une entreprise qui requiert du capital — car la responsabilité financière est une importante considération dans le choix de votre Exécuteur — une entreprise qui requiert une mûre expérience en matière de loi, de placements sûrs et en affaires généralement — une qui soit composée de nombreux spécialistes, car il ne saurait y avoir de démarches à peu près dans l'administration prospère d'une succession — une entreprise qui se poursuivra indéfiniment et qui ne sera pas affectée par la mort, la maladie ou l'absence d'un ou de plusieurs individus.

Parce que l'administration prospère d'une succession est notre entreprise, c'est le fait d'un sain jugement en affaires que de nommer cette compagnie comme EXECUTRICE ou FIDUCIAIRE de VOTRE SUCCESSION.

Montreal Trust Company

11, Place d'Armes, Montréal.

SIR HERBERT S. HOLT, Président — A. J. BROWN, K.C., Vice-Président — F. G. DONALDSON, Gérant-Général

SOMMAIRE DE LA BOURSE DE MONTREAL POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 28 JANV. 1928

Ventes	Valeurs	Ouv	Haut	Bas	Dernière vente	Changement	1927 Haut	1927 Bas
17,797	Abitibi	156 1-2	164	156	163 7-8	A 7 7-8	140	82
450	do nouveau	81 1-4	82 3-4	81 1-4	82 3-4		......	......
18,508	Alberta Grain	59 1-2	70 1-2	59 1-2	68 1-2	A 9 1-4	58 1-2	21
132	do priv	99 1-2	99 1-2	99 1-2	99 1-2	A 1	97 1-2	85
4,337	Asbestos Corp	33 3-4	34	33	33 1-2	inch.	39 1-2	20
1,294	do priv	93	94	93	94	A 1	98	82 3-4
635	Atlantic Sugar	24	25	23	24 1-2	A 1 1-2	31 7-8	21
35,502	Brazilian	218 7-8	223 3-4	217 3-4	222 1-4	A 4 1-4	234 7-8	102 1-2
775	B C Fishing	11	11	10	10 1-2	—1 1-2	18 1-2	10
145	do priv	61	65	61	64	—3	83 3-4	37
8,265	B E Steel	3 1-2	3 3-4	3 1-4	3 3-4	A 1-4	2 1-2	1-4
905	do 1er priv	36	40	35 1-2	40	A 4	35 1-2	10
5,605	do 2e priv	6	7 3-4	5 3-4	7 3-4	A 1 3-4	6 1-2	1
27,339	Brompton	56 1-2	68	56 1-2	67 1-2	A 11	64	31
14,475	Can Brewing	34 7-8	39 3-4	34 7-8	38	A 3 1-8	37	37
545	Can Bronze	79	79	76 3-4	76	—1 1-2	69	45
275	x do priv	109 1-2	110	109 1-2	110	A 1 3-4	110	100
6,830	Canada Car	47 7-8	52 1-2	47 1-2	52	A 4	55 1-4	35 1-2
946	do priv	93 1-2	94 1-4	93 1-2	93 1-2	A 1-2	94 1-2	88 1-2
318	C C Cotton pr	70	70 1-2	68 1-2	70 1-2	A 1-2	67 1-2	40 1-4
362	Can Converters	104	108 1-2	104	108 1-2	A 3 1-2	109	95
9,301	Can. Ind Alcohol	37 1-4	40	37 1-4	38	A 1-2	43 1-2	21 1-4
165	Can Iron Fdries p	75	80	75	80	A 10	60	42
15,270	C P & Paper	39	40 1-2	39	39 7-8	......	......	......
446	Can Steamship	33 3-4	33 3-4	31	31	—2	41 7-8	34
925	do priv	89 1-2	89 1-2	89	89 1-2	— 1-2	96 1-2	82 1-2
1,017	Can Woollens	16	25	16	24	A 8	19	8
13,258	Chas Gurd	99 3-4	107 1-2	99 1-2	105	A 6	100	79
37,508	Cons Smelting	265	289 1-2	265	286	A 21	274 1-2	215 1-2
190	C C Sugar	3	3	3	3	inch.	5	1 1-2
100	Detroit Ry	1	1	1	1	— 1-2	5	1 1-2
10,252	Dominion Bridge	70 1-2	70 3-4	69	69 1-2	— 5-8	76	57
31,486	do Rights	2	2 1-8	1 7-8	2	inch.	......	......
175	Dom Coal priv	83	83	80	80	inch.	85	67
517	Dominion Glass	134 1-2	134 1-2	133	134	— 3-4	144	104
1,202	Dominion Textile	133	134 1-2	131	134	A 1	136 1-2	105
937	Famous Players	80	90	80	90	A 15	51	23
4,335	Fraser	59 3-4	60	57	59 1-2	— 1-4	......	......
235	Holt, Renfrew	80	80	80	80	inch.	90	75
2,985	Howard Smith	82	90	82	90	A 8	75	59 1-2
51,819	Int Nickel	95 1-4	100	94 1-2	98 1-2	A 3 3-4	90	62 3-4
130	Int Paper priv	107 1-2	107 1-2	107	107	— 1-4	112 1-2	103 1-2
998	Lake of Woods	170	185	170	180	A 9	198 1-2	130
3,673	Lake Ont Brew	23	30	23	28	A 4	31 1-2	18
18,357	Laurentide	132 1-2	134 1-2	131	134	A 1 5-8	120	90
1,770	Laurentide Power	148	165	148	163	A 18 1-8	150	107
1,800	Lyall	48	60	48	56	A 11	63	25
49,053	Massey Harris	45	46 3-4	44	44 3-4	inch.	42 3-4	32
6,276	xMont Power	94	94	91	92	—1 1-2	96 1-2	68 1-2
16,335	Nat Breweries	114	118 1-2	113 7-8	116 1-4	A 2 1-4	117	65
135	do priv	124	124	124	124	A 1 1-2	122	107
355	Nat Brick priv	73	75	73	75	A 2	81	56
870	Nor Mex Power	101	101	98 1-2	99	—3	95 5-8	68 1-2
310	Ottawa Traction	68 1-2	68 1-2	68	68 1-2	A 1-2	70	66
876	Penmans	102	105	102	104	A 1-2	108	70
941	Port Alfred	118	122	116	120	A 2	100	89
275	do priv	107	108	106	108	A 1 1-2	103	102
10,751	Power Corp	77	79	75	76 1-2	inch.	79	72 1-2
2,160	Price Bros	89	96	89	96	A 6 3-4	80 3-4	51 1-2
170	do priv	105	105 1-4	105	105	inch.	105 1-2	100 3-4
4,840	Quebec Power	89 1-2	90	87	87 1-2	—2 1-4	88 1-2	72
13,424	Shawinigan	93	93	91	92 3-4	— 1-4	94 3-4	67
115	Sou. Can. Power	140	140	139	139	A 9	140	87
1,077	Sp River priv	138	139 3-4	136	139	A 3	160	110 1-4
3,885	do Dep. Rec	155	163 1-2	155	163	A 8	145 1-4	145 1-4
1,760	St. Law Flour	48	52	48	49 1-2	A 1-2	45 1-4	25
6,015	St. M. V. Corp	95	99 1-2	95	99 1-4	A 4 1-4	82	51
3,732	xSteel of Canada	184	191	180	188	A 4 1-8	222	117
181	x do priv	170	170	170	170	—6	205	128
9,178	Viau Biscuit	24	33	24	32 3-4	A 9 3-4	25	15
122	do priv	88	88	86 3-8	88	inch.	92 1-2	82
100	Wabasso	130	130	130	130	—3 1-2	137	84
7,475	Wayagamack	118	125 1-2	115	124 1-2	A 6 1-2	123 1-2	46 1-2
138	Western Grocers	20	21	20	21	A 1	28	17
16,781	Winnipeg Electric	113	115	110	111	— 7-8	104 1-2	61
188	do priv	109 1-4	109 1-4	109 1-4	109 1-4	A 1-4	109 1-2	100 3-4
	—MINES—							
430	xHollinger	17.80	17.80	17.40	17.40	— .60	22.75	16.00
	—BANQUES—							
260	Commerce	281 1-2	283	280	283	A 3	295	229
333	Montréal	335	341	335	341	A 6	355	274
272	Royale	341	345	341	345	A 5	343	257
	—OBLIGATIONS—							
498,000	Can. P. & P. Deb	95	96 1-8	96	96			
54,500	Vict. Loan 1933	105.95	106.10	105.95	106.10	— .10	106.55	103.95
66,900	Vict. Loan 1934	105.75	105.80	105.65	105.70	A .20	15.55	103.00
107,150	Vict. Loan 1937	110.40	110.70	110.40	110.70	A .05	111.15	106.90
16,500	Refunding 1943	105.95	105.95	105.90	105.90	— .15	105.95	102.35
15,000	Mexican Power	81 1-4	81 1-4	81 1-4	81 1-4	A 6	79 1-4	65 5-8
11,500	Mont. Tram. A	101	101	101	101	A 2	100	94 5-8

xEx-dividende. aEx-rights

—VENTES TOTALES—

	Actions	Mines	Rights	Obligations
Semaine dernière	485,268	430	31,486	$801,050
Semaine précédente	336,642	600	13,676	$295,900
Il y a un mois	199,839	1,345	....	$145,400
Il y a un an	154,947	1,815	....	$342,600

Transactions à la Bourse de New-York

Cote de la journée d'hier.

Samedi 28 Janvier 1928

Cours fournis par la Maison Leclerc et Forget, membres de la Bourse de Montréal.

Valeurs	Max.	Min.	Ferm.
Abitibi Paper	163	162	163
Allis Chalmers	115 3-4	115 3-4	115 3-4
Allied Chemical	152 1-4	155 1-4	156
Am Ag Chemical	18 5-8	18 1-2	18 1-2
Am Bosch Mag	20 1-8	20 1-8	20 1-8
Am Can	76 5-8	75 7-8	76
Am Car & Fdry	111	109	109
Am Dr Syndicate	13 3-4	13 1-8	13 1-4
Am Int Corp	83	82	82
Am Linseed	68 1-4	66 5-8	67 3-4
Am Loco	113 7-8	112	112 7-8
Am Ship & Com	4 1-4	4	4 1-4
Am Smelting	178 1-8	175 3-4	176 1-8
Am Steel Fdry	66	65	65 1-2
Am Sugar	75 1-2	74 3-8	75
Am Sumat Tob	62 1-4	61 3-4	62 1-4
Am Tel & Tel	180 1-8	179 5-8	179 7-8
Anac Copper	56 1-8	55 1-4	55 5-8
Atchison	188 3-4	118 1-2	188 3-4
At Gulf & W I	43	43	43
Balt & Ohio	114 7-8	114 1-8	114 1-8
Bethlehem Steel	58 1-2	57 1-2	57 7-8
Brooklyn Man Tr	62	61	61 5-8
Calif Petrol	26 1-4	26	26 1-4
Canadian Pacific	206 1-2	205 1-2	205 1-2
Cerro de Pasco	65 1-2	65 1-8	65 1-4
Ches & Ohio	198 1-2	198	198
Ch M & St-Paul	17 1-4	17 1-4	17 1-4
do priv	33	32 5-8	32 5-8
Ch Rock Island	109 1-2	109 1-2	109 1-2
Ch Pneu Tool	138	136	136 1-2
Chile Copper	40 1-2	40 1-4	40 3-8
Columbia Gas	93 5-8	92 3-4	92 3-4
Cont Can	86 1-2	85 1-2	86 1-
Corn Products	69 5-8	69 1-8	69 1-8
Congoleum	26	25 1-2	25 7-8
Crucible Steel	86	86	86
C C Sugar priv	30	30	30
Davidson Chem	42 3-4	42 5-8	42 5-8
Del & Hudson	176	176	176
Endicott J	78	77 5-8	77 3-4
Erie Ry	61	60 3-4	60 3-4
Famous Players	113 7-8	112 3-4	113 7-8
Freeport Texas	104 3-4	103 1-8	103 1-8
General Asphalt	86 1-8	85 1-2	85 7-8
General Cigars	71 7-8	71	71
General Electric	132 7-8	131	131 5-8
General Motors	135 1-8	113 1-2	133 1-2
Goodrich	93	91 7-8	92
Granby Mining	40 3-4	40 3-4	40 3-4
Gt North priv	99	99	99
do Ore	24 3-4	24 1-4	24 1-4
Gulf States Steel	52 5-8	52 5-8	52 5-8
Houston Oil	149	146 1-2	146 1-2
Insp Copper	19 1-2	19	19 1-8
Int Nickel	99 1-2	97 1-2	97 3-4
Int Mer Marine	4 1-2	4	4 1-4
do priv	40 3-4	40 5-8	40 5-8
Int Paper	73	72 1-4	72 3-4
Kan C South	59	59	59
K Springfield	24 7-8	24	24
Kenn Copper	83 1-4	82 5-8	82 5-8
Lehigh Valley	91	90 1-4	91
Loews Theatre	63 1-2	61 3-4	61 7-8
Marland Oil	36 1-8	36	36 1-8
M St-Paul & SSM	47	47	47
Miss K & T	37 1-2	36 3-4	36 3-4
Miss Pacific	50 5-8	49 3-4	50
Nat Lead	132 7-8	132	132 7-8
New Haven	65 1-2	63 3-4	64 1-2
N Y Air Brake	46 7-8	45 3-4	45 3-4
N Y Central	160 1-2	160	160
Norfolk & Western	185 5-8	185 5-8	185 5-8
North Pacific	95 3-8	94 3-4	95
Pacific Oil	1 3-4	1 5-8	1 5-8
Penn RR	65 1-4	65	65
Phillips Pete	41 3-4	41 1-2	41 1-2
Pierce Pete	4	4	4
Pierce Arrow	12 5-8	12 1-2	12 1-2
Pittsburg Coal	40 1-4	40 1-4	40 1-4
Pressed Steel Car	24	24	24
Pullman	45	44 1-4	44 3-4
Reading	100 1-2	99 1-8	99 1-8
Rep Iron & Steel	62 7-8	62 1-4	62 1-2
Royal Dutch	44 7-8	44 3-4	44 3-4
Sears Roebuck	84 5-8	84	84 1-4
Shell Union Oil	25 1-8	25 1-8	25 1-8
St-Louis & S Fe	112 1-2	111 7-8	112
Sinclair Con	19 3-4	19 5-8	19 3-4
Skelly Oil	27 1-8	27 1-8	27 1-8
South Pacific	121 1-4	121 1-4	121 1-4
Southern Ry	144 7-8	143 3-4	143 3-4
do priv	100	100	100
Stand Oil N J	39 1-2	39 3-8	39 1-2
Stromberg Cr	52	50 1-2	50 1-2
Studebaker	59	58 7-8	58 1-2
Tennessee Copper	11	10 3-4	11
Texas Oil	53 1-2	53 1-4	53 3-8
Texas Pacific	109 3-4	108 1-4	108 1-4
Tobacco Products	107 1-2	107 1-4	107 1-4
Union Bag & Pap	47	46	47
Union Pacific	190	189 7-8	189 7-8
United Fruit	138 7-8	138 7-8	138 7-8
U S Ind Alcohol	106 7-8	106 7-8	106 7-8
U S Rubber	60 1-4	59 1-4	59 3-4
U S Steel	147 1-4	146	146 5-8
Vanadium Steel	74 3-4	71 3-8	71 5-8
V Carolina Chem	15 5-8	15 5-8	15 5-8
Wabash A	93	93	93
Westinghouse	97 7-8	96	96
White Motor	37	36 1-2	36 1-2
Willys Overland	19 1-4	19	19 1-4
Worth Pump	34	33 5-8	33 5-8
Woolworth Co	186 1-2	186	186
Obligations—			
Argentine 6 1961	99 7-8	99 7-8	99 7-8
Australie 5 1955	98 3-4	98 1-8	98 3-8
Belgique 8 1941	109 3-4	109 1-2	109 1-2
do 6½ 1949	105	104 7-8	105
do 6 1955	99 7-8	99 3-4	99 3-4
Brésil 6½ 1957	95 3-4	95 1-2	95 3-4
Bordeaux 6 1934	100 7-8	100 3-4	100 7-8
Canada 5½ 1929	102	101 7-8	102
do 5 1952	108	107 5-8	108
Rép Fr 8 1945	110 5-8	110 1-4	110 1-4
do 7½ 1941	116 1-4	116 1-8	116 1-4
do 7 1949	107 5-8	107 5-8	107 5-8
Italie 7 1951	99	98 3-4	98 3-4
Japon 4 1931	92 3-4	92 3-4	92 3-4
Lyon 6 1934	101	101	101
P L M 7 1958	103 1-2	103 1-2	103 1-2
do 6 1958	99	98 1-2	98 1-2
Rome 6½ 1952	92 3-4	92 1-2	92 1-2
Seine 7 1942	106 3-8	106 1-8	106 1-8
Soissons 6 1936	99 3-8	99 1-8	99 1-8
G B & Ir 5½	117 3-4	117 3-4	117 3-4
do 1937	105 7-8	105 5-8	105 7-8

Rendement sur valeurs

Cours compilés par la maison Bruneau et Rainville, membres de la Bourse de Montréal.

Valeurs	Div.	Prix	Rend.
Alta P. G. priv	7	99 1-2	7.04
Asbestos priv	7	94	6.38
Belg Can. P. priv	7	110	7.45
Bell Telephone	8	160	5.00
Brazilian	7	222 1-2	3.15
B. C. Fishing	$1.25	10 1-2	11.90
do priv	7	64	10.94
Brompton	$2	67	2.99
Can. Brew	$2	38 3-4	5.26
Can. Bronze priv	7	110	6.36
Canada Car priv	7	93 1-2	7.61
Can. Cement priv	6½	99	6.57
C. N. Power priv	7	102	6.86
Can. Converters	7	107	6.54
Can. Cottons	8	150	5.38
do priv	6	101 1-2	5.91
C. G. E. priv	7	61	5.74
(Valeur au pair $50)			
Can. Ind. Alcohol	$1.52	38	4.00
Can. Loco. priv	7	88	7.95
Can. Steamship priv	6	89 1-4	6.70
C. P. R.	10	205	4.88
Can. Salt	8	155	5.16
Dominion Bridge	$2.60	69 1-8	3.77
Dominion Glass	7	134	5.22
do priv	7	120	5.83
Dominion Textile	$5	134	3.73
do priv	7	130	5.38
Famous Players priv	8	105	7.62
Fraser Co. priv	7	175	4.00
Goodyear priv	7	106	6.60
Chas. Gurd	$2	105	1.99
Hollinger	.26	17.40	7.43
(Valeur au pair $5)			
Howard Smith priv	8	116	6.90
Imperial Oil	$1	61	1.64
Imperial Tobacco	8	10 1-4	4.06
(Valeur au pair $5)			
Inter. Nickel	8	98 1-2	2.03
(Valeur au pair $25)			
Int. Paper priv	7	107	6.54
Inter. Utilities A	$3.50	48	7.30
Jamaica P S priv	7	105	6.67
Lake of the Woods	7	120	5.83
do priv	7	120	5.83
Laurentide Power	5	163	3.07
Mackay	7	118	5.93
Massey Harris priv	7	109	6.42
Mont. Cottons	6	115	5.22
do priv	7	123	5.69
Mont Power	$2	92	2.17
Mont Tramways	10	200	5.00
National Breweries	$4	116	3.45
do priv	7	124	5.65
Ogilvie priv	7	135	5.19
Ontario Steel	4	120	3.33
do priv	7	113	6.19
Ottawa Power	6	134	4.48
O & H Power	7	97	7.22
Page Hersey	$3	103	2.91
do priv	7	200	3.50
Penmans	$4.00	104	3.85
do priv	6	105	5.71
P A P priv	7	108	6.48
Power Corp priv	6	100	6.00
Price Bros	2	96	2.08
do priv	5½	105	6.19
Quebec Power	$2	87 1-2	2.29
Shawinigan	$2	92 3-4	2.16
Sherwin-Williams	6	179	3.35
do priv	7	130	5.38
S C Power priv	6	107 1-2	5.58
St Maur V priv	7	105	6.67
Spanish River priv	6	107 1-2	5.58
Spanish River priv	7	139	5.04
Steel of Canada	7	188	3.72
do priv	7	170	4.12
Tooke Bros priv	7	70	10.00
Tuckett Tobacco	4	93	4.08
do priv	7	117	5.98
Twin City	4	50	8.00
United Securities priv	6	105	5.71
Viau priv	7	88	7.96
Wabasso Cotton	$4	133 1-	3.00
Walker (Hiram)	$2	64 1-2	3.10
Wayagamack	$3	124	2.42
Western Grocers priv	7	77	9.09
Winnipeg Electric priv	7	109	6.42

GRAND'MERE

GRAND'MERE, 30. (Du correspondant de la "Patrie").—Les membres du conseil ouvrier Laurentide de cette ville ont tenu récemment une assemblée dans le but de procéder à l'élection de leurs officiers pour l'année 1928. Voici le résultat de ces élections:

Président, M. F.-A. Sabbaton; Vice-Prés., M. Raoul Lord; Secrétaire, M. Georges Bastien, MM. Willie La-Brie, Isaie Villemure, Louis Armstrong, et W.-B. Scott, ont été choisis comme membres du Comité exécutif, MM. Geo. Belemarre, R. Lavoie et Wm. Readman ont été élus directeurs pour entendre les plaintes des employés, et MM. T.-R. McLagan et Victor Bourassa ont été nommés censeurs.

L'ESSOR DE LA COLONISATION

Favorisé par le développement industriel dans les comtés de Chicoutimi et Lac S.-Jean.

Un rapport du missionnaire colonisateur intéressant pour ceux qui songent à revenir à la terre.

Comme on l'avait prédit, le développement des pouvoirs d'eau de la rivière Saguenay a déjà donné une impulsion nouvelle à la colonisation dans la région de Chicoutimi, Lac St-Jean, ainsi que l'atteste le rapport du missionnaire colonisateur de la région, dont nous citons plus loin de larges extraits. Nous y attirons particulièrement l'attention de la jeunesse des vieilles paroisses de la province qui est dans la nécessité de se déplacer. Ce développement industriel qui a commencé à offrir aux cultivateurs et colons de la région un marché exceptionnellement rémunérateur et par conséquent à améliorer sensiblement leur condition, n'est encore réalisé que dans une proportion relativement minime de l'importance qu'il est appelé à prendre. En effet, le seul pouvoir d'eau dont l'installation est complète est celui de l'île Maligne, dont le rendement utile est de 540,000 chevaux-vapeur. De ce rendement, cent mille chevaux-vapeur sont transmis à considérable distance et mettent en activité la nouvelle usine à papier du district de Québec. Le reste est utilisé dans la région: à faire marcher l'usine de Dolbeau, sur les bords de la rivière Mistassini, et celle de River Bend, en face du village de St-Joseph d'Alma, ainsi que les usines de la Compagnie d'Aluminium d'Arvida.

Or les travaux en cours à la Chute-à-Caron doivent procurer un rendement d'énergie électrique égal à 1,150,000 chevaux-vapeur, soit plus du double du rendement de l'île Maligne, et assez pour fournir la force motrice à l'industrie de l'aluminium développée, comme la compagnie se propose de la faire éventuellement, à huit fois les proportions de ses présentes usines, avec un vaste surplus de force motrice disponible pour d'autres industries qui voudront venir s'établir dans la région.

Ceux qui songent à partir de nos vieilles paroisses ou des villes où ils ne trouvent qu'une existence précaire pour aller se faire colon, ne trouveront donc nulle part de plus favorables conditions d'établissement que dans cette région qui inévitablement va montrer d'ici à une dizaine d'années une croissance et un progrès sans précédent dans notre province.

Après ce préambule, nous passons la parole à l'abbé J. Bergeron, missionnaire colonisateur du district du Lac St-Jean.

RAPPORT DU MISSIONNAIRE COLONISATEUR

Quand je considère simplement le nombre de familles placées sur des terres neuves, je suis tenté de trouver le résultat plutôt maigre; mais quand je considère l'ensemble de ce qui constitue la vraie colonisation agricole, je dois admettre qu'il y a eu, cette année, un progrès considérable. C'est une des meilleures années.

Les causes de ce progrès sont multiples:

1. La saison qui a été bonne au point de vue récolte: Rien ne décourage les colons comme les mauvaises années qui sont plus fréquentes dans les cantons nouveaux, attendu que le manque de déboisement et d'égout des terres savaneuses cause souvent des gelées précoces.

2. La diminution des travaux de la grande industrie.

3. La campagne qui se poursuit partout, en faveur de la colonisation et de l'agriculture, par les deux départements.

4. L'aide donnée par le gouvernement, sous forme de chemins, de primes de défrichements, de grain de semence, de construction d'école, de drainage des savanes, d'encouragement à l'industrie animale, d'aide spéciale donnée en temps et lieux à certaines familles.

5. Le travail ardu de la part de certains jeunes curés et aussi de votre serviteur.

Les colons des années passées se sont consolidés, et sont en train de devenir des cultivateurs. Il s'est fait beaucoup de terre, malgré les distractions causées par les travaux de chemins de fer et les fossés de drainage.

Saint-Nazaire compte dix familles nouvelles placées sur des terres neuves. Cette paroisse, fondée depuis longtemps, mais dont le territoire, pour une bonne moitié, restait à coloniser, a fait cette année d'immenses progrès.

Il y a dans ce canton de Taché, assez de belle terre forte pour faire une riche paroisse; seulement, il nous faut quelques milles de gros fossés un peu partout, mais spécialement dans les rangs 6, 7, 8. Le 9 appartient à S.-Léon.

Labrecque se développe très bien à tous points de vue: cette année on y a amélioré 5 milles de chemin de Voirie, 6 milles de chemin de colonisation, creusé 45 arpents de gros fossés. Deux nouvelles écoles s'ajoutent aux deux anciennes, un bon forgeron s'est établi au village; plusieurs maisons se sont construites et l'église se bâtira l'au prochain. Une bonne route gravelée et le téléphone relient maintenant la paroisse de S.-Léon à S.-Nazaire et à Alma. Une fromagerie dans le rang double 9 de Taché et le 1er de Labrecque donnerait un nouvel essor à cette jeune paroisse. On objecte qu'il n'y a pas assez de vaches pour avoir une fromagerie et les colons n'augmentent pas leurs troupeaux parce qu'il n'y a pas de fromagerie: Un petit octroi de la colonisation ajouté à l'octroi de l'agriculture suffirait pour briser ce cercle vicieux.

Les onzes nouvelles familles placées sur des terres portent la population de cette colonie à 458 âmes. Il est regrettable que le canton de Labrecque n'ait pas été tout lotissé. La partie Ouest des rangs 4 à 10 devrait être livrée à la colonisation, moins peut-être quelques lots dans le rang 4.

S.-Jean-l'Evangéliste (Bégin) progresse. Cette jeune paroisse est maintenant reliée à Jonquière par un bon chemin amélioré et à Labrecque, à S.-Nazaire et à Alma par un chemin de terre qui s'améliore d'année en année. Cette paroisse prend rang parmi les paroisses agricoles. Il reste à parfaire quelques milles de chemin et à ouvrir un chemin entre les rangs 3 et 4 qui donnera accès à quelque 25 bons lots, et une communication directe avec la Chute-aux-Galets et les chantiers de la rivière Shipshaw.

Cette colonie qui avait perdu quelques familles les années passées, a reçu cette année dix nouvelles familles qui portent sa population résidante à 536, sans compter les non résidants qui font des défrichements considérables.

Le bétail a augmenté dans une large mesure, grâce à la fromagerie établie l'an dernier.

S.-Honoré a perdu quelques familles ouvrières et sa population totale a diminué de 9 âmes en dépit du surplus des naissances qui se chiffrent à 40 âmes. Mais cette diminution n'affecte que la population ouvrière.

D'après le rapport du curé, le nombre des familles terriennes a augmenté. Le rang 9 compte enfin une famille résidante, mais une famille modèle qui en entrainera d'autres, et quelques non résidants qui font un travail exemplaire au point de vue de défrichements et drainage. Ce rang 9 où il coulera des ruisseaux de lait lorsqu'il sera en culture, est tout en grosse argile couverte d'une épaisse couche de savane. Ce n'est qu'avec le drainage que nous viendrons à bout de ces belles terres.

Trois amants de la terre ont fait, cette année, de très gros fossés au coût de $1,000.00. J'espère qu'ils vont non seulement tirer l'eau de leurs voisins, mais qu'ils vont aussi par leur exemple attirer leurs voisins eux-mêmes.

S.-Ambroise a vu sa population augmenter de 27, elle a perdu une famille ouvrière et gagné 2 familles agricoles.

On remarque un regain de travail agricole, et les colons des rangs 5 et 6 du Lac La-Bonté et les colons du rang 9 ont fait beaucoup de progrès sous le rapport des défrichements et du drainage.

Saint-Gérard-Majella (Larouche) progresse. Nous avons fait une route du village jusqu'au Lac-Kénogami. Déjà plusieurs colons ont fait le long de cette route de très beaux défrichements et construit quelques bâtisses. Il manque une école dans ce coin-là.

Du côté nord, vers le Saguenay, l'ouverture des rangs 2 et 3 a permis aux colons de faire des défrichements. Le village lui-même a pris un air de propreté encourageant, grâce au travail des gens et à certains travaux d'irrigation.

L'Anse-St-Jean voit sa population augmenter, c'est déjà un succès. Les cultivateurs n'augmentent pas en nombre, mais augmentent en qualité et font preuve d'une grande activité. Les chemins s'améliorent et on a commencé cette année le glaisage des terres légères.

On pourrait trouver dans l'Anse-St-Jean un fort groupe de bons colons. Ce sont les terres qui manquent.

Le Petit-Saguenay a perdu 4 familles de journaliers et gagné 7 familles de terriens. Sa population a augmenté de 42 âmes. Là aussi il s'est fait beaucoup de défrichements et un peu de drainage.

La route St-Siméon-Grand'Baie va donner un nouvel essor à cette jeune paroisse qui, jusqu'à présent, a manqué de communications.

Ste-Anne et St-Fulgence, bien que très adonnées aux chantiers, progressent quelque peu sous le rapport de l'agriculture et de la colonisation.

Les 4 familles placées depuis l'an dernier dans les rangs 7 et 8 de Tremblay, (St-Fulgence) font bien. Ce sont des familles de journaliers de Chicoutimi.

Sans tenir compte des familles agricoles placées sur des terres neuves ou vieilles, voici le nombre des colons nouveaux dans les différents endroits où nous travaillons.

	Familles
Petit-Saguenay	7
Otis, St-Félix	3
Larouche, St-Gérard	2
St-Nazaire	11
Labrecque, St-Léon	10
Bégin, St-Jean l'Evangéliste	10
St-Honoré	3
St-Charles	2
St-Ambroise	2
St-Fulgence	4
	53

COMTE DU LAC SAINT-JEAN

Ce comté, plus agricole qu'industriel, a subi cette année un certain ralentissement au point de vue colonisation, en certains coins, tels que Péribonka, S.-Henri, S.-Méthode; Il mais pour une autre cause qui ne en est de même pour Mistassini, sera que temporaire et qui produira, dès l'an prochain, l'effet contraire, car la création de l'industrie de Dolbeau et la construction du chemin de fer vont avoir une influence bienfaisante sur le développement de la colonisation et de l'agriculture.

Si les colons actuels n'en profitent pas, ce qui est un peu à craindre, car un bon nombre se laissent éblouir par la récolte hebdomadaire du journalier, ces bonnes terres de Mistassini seront prises et cultivées par d'autres.

Cette influence de l'industrie de Dolbeau et du chemin de fer s'est déjà fait sentir, sinon à Mistassini même, au moins dans les colonies avoisinantes, telles que Sainte-Jeanne-d'Arc, Albanel, et S.-Ths-Didyme.

En dépit de tous ces dérangements, le comté de Lac Saint-Jean compte cette année environ 175 familles agricoles de plus que l'an dernier; quelques paroisses ont perdu et perdront encore, mais d'autres ont gagné et gagneront davantage.

St-Coeur de Marie enregistre une augmentation de population de 56 âmes. — 12 familles agricoles et 5 de journaliers.

Le défrichement, le drainage, l'élevage y progressent.

St-Henri de Taillon est dans le même cas. Là aussi il y aurait, d'après le rapport du curé, une augmentation de population, et une augmentation dans le nombre des familles agricoles depuis l'an dernier.

L'Ascension se développe lentement. D'après le rapport du curé, cette paroisse aurait perdu, depuis tiers et gagné une douzaine de fa- l'an dernier, 4 familles de journamilles agricoles.

Ste-Monique de Honfleur compte cette année 10 familles agricoles de plus que l'an dernier et une famille ouvrière. Plusieurs familles qui avaient quitté pour aller tenter fortune à Alma, sont retournées sur leurs terres.

Avec le nouveau chemin entre les rangs 6 et 7 et qui débouche à l'église, et un peu d'encouragement, le mouvement de colonisation va reprendre sa marche.

St-Edouard-de-Péribonca a perdu 11 familles agricoles, et gagné 6 familles ouvrières. C'est une des plus affectées. Les rivières Péribonka et la Moreau menacent cette paroisse. L'une l'érose et l'autre l'arrose plus que de raison.

Ste-Jeanne-d'Arc a perdu quatre familles ouvrières et gagné 8 familles agricoles. Cette belle colonie marcherait d'avant et très vite, si on arrivait à faire vendre ou à faire révoquer certains lots abandonnés par leurs propriétaires et si on pouvait mettre une fromagerie pour les rangs 7, 8, 9 où se trouvent les plus belles terres et un goupe de bons colons.

Mistassini, ce coin a triplé sa population. La ville de Dolbeau compte déjà, avec le village de Villeneuve à quelque vingt arpents de Dolbeau, 160 famils. Vis à vis Dolbeau, sur la rive gauche de la rivière Mistassini, il s'est créé un village dont la population dépassé 1000 âmes. Ce village appelé Bellevue ferait, avec une partie du canton de Dolbeau et du canton de Racine, une belle paroisse.

Albanel a fait cette année un pas de géant. Un grand nombre de gens qui avaient déserté leurs terres les ont reprises. Cinq familles sont revenues des Etats-Unis. Je vois dans le rapport du curé, une augmentation de 42 âmes dans le nombre des familles agricoles.

Le passager du chemin de fer a été comme un rayon de soleil qui a donné à ce canton un tout autre aspect.

Normandin compte cette année 3 familles agricoles de plus et 10 familles ouvrières. Quelques familles de St-Méthode se sont placées dans cette paroisse.

Didyme (canton de Girard-Dumais) s'est développé comme un rucher, grâce sans doute à la qualité du sol, grâce aussi à l'ouverture de routes, mais grâce surtout au travail du curé qui n'a ménagé ni son temps, ni le temps de sa mère, ni son argent.

S'il y a des prix pour les curés colonisateurs, je vous prierais de donner le premier à l'abbé Henri Tremblay qui a réussi, dans son année, à augmenter de 38 familles le nombre des familles de sa jeune paroisse. La population totale de cette jeune colonie a passé dans un an de 401 à 521.

Nous avons dans ce canton une belle illustration de ce que peut faire un curé vaillant et convaincu. Le printemps dernier, une douzaine de familles un peu découragées par les mauvaises années et croyant trouver la fortune dans le travail à la journée, avaient décidé de s'en aller à Dolbeau. Le curé réussit à les convaincre de rester; nous les aidâmes à semer et un peu à se bâtir et maintenant, au lieu de compter douze familles de moins, nous comptons 38 familles de plus.

St-Félicien a enregistré un surplus de population de 233 âmes. 105 viennent des berceaux, le reste vient d'ailleurs.

N.-D. de la Doré a perdu quelques familles ouvrières. Les familles agricoles augmentent un peu en nombre et en importance.

St-Prime a perdu quelques âmes. L'agriculture et l'élevage y progressent.

Ste-Hedwidge et Roberval ont enregistré une légère augmentation de population.

Val Jalbert a perdu 220 âmes.

Chambord reste stationnaire et **St-Jérôme** accuse une légère augmentation de familles ouvrières.

St-André compte 3 familles ouvrières de plus.

St-François-de-Sales et Lac Bouchette comptent 100 âmes de plus, les deux réunies.

Les autres paroisses du bas du comté sont à peu près stationnaires sous le rapport de la population.

St-Wilbrod progresse de toutes manières. On y compte cette année 7 familles de plus: 2 familles agricoles et 5 familles ouvrières.

St-Bruno a perdu quelques familles de journaliers, mais a gagné quelques familles de cultivateurs.

Alma a aussi enregistré une perte de 64 familles de journaliers, mais une augmentation de 5 familles agricoles.

Les statistiques démontrent que la moyenne de rendement à l'acre dans la Province, se chiffre à $20.20. Alors, quand dans un canton nouveau, on a mis 100 acres de bonne terre, en belle culture, les revenus de la Province sont donc augmentés de $2,020.00 par année. Si chaque acre a coûté $24.00: $12.00 en abatis et $12.00 en labour, la Province est donc presque remboursée dès la première année. J'admets que ce n'est pas un revenu direct, comme les licences d'autos, mais c'est un revenu indirect bien plus solide, attendu que la terre assure à la communauté, à part la richesse économique la plus solide, une autre richesse inappréciable, la population paysanne.

Une autre belle politique, c'est celle de l'égouttement des terres fraiches, des savanes. Je ne crois pas exagérer en disant que, sur des milliers d'acres, les cultivateurs perdent 25 p.c. de leur récolte à cause du manque de fossés.

Cette année nous avons fait dans le seul comté de Chicoutimi, 550 arpents de ces gros fossés.

Il s'en est fait aussi dans le comté du Lac-S.-Jean pour la somme de $6,000.00 dont quelques-uns que j'ai vus, sont forts à propos et font un bien inappréciable.

Nous n'avons pas une famille de partie pour les Etats-Unis. Quelques familles,—28 personnes,—sont parties pour l'Abitibi et 4 pour l'Ontario et quelques-unes pour les autres parties de la Province. Le gros mouvement d'émigration et d'immigration s'est fait dans les limites de la région.

S.-Méthode, Val-Jalbert, Péribonka, Alma, Jonquière ont perdu pas mal de monde. Les uns sont allés sur des terres ailleurs, les autres dans l'industrie de Dolbeau, Arvida, Port-Alfred, S.-Félicien.

Quarante familles des Etats-Unis sont venues s'établir à Arvida: 5 à Albanel, quelques-unes à Dolbeau, mais je ne sais pas combien.

On compte dans le comté de Chicoutimi:

Familles agricoles	1,881
Familles ouvrières et professionnelles	6,882
	8,763
Donnant une population de	51,533

On compte dans le comté de Lac-S.-Jean:

Familles agricoles	3,805
Familles ouvrières et professionnelles	3,489
	7,294
Donnant une population de	45,317
Pop. religieuses (Communautés)	1,048
Pop. protestante	1,050
	99,048
Augmentation naturelle	3,036
Augmentation par immig.	3,383
Total	6,419

Il y a dans les deux comtés, 16,051 familles, dont 5,686 familles agricoles et 10,371 familles ouvrières et professionnelles; ce qui donne 35.41 p.c. de cultivateurs et 64.59 p.c. d'ouvriers artisans, négociants et professionnels.

Le Lac-S.-Jean est plus agricole que Chicoutimi. Il compte 52.2 p.c. de sa population sur les terres, 42.8 p.c. non agricole, tandis que Chicoutimi ne compte que 21.5 p.c. de sa population sur des terres et 78.5 p.c. dans l'industrie, commerce et professions.

Au recensement de 1921, la population des deux comtés était de 71,000. Au début de 1928, il est certain qu'elle dépasse 100,000.

A la conférence panaméricaine

LA HAVANE, 30.—On discutera en comité, mardi, deux des plus importants problèmes que la conférence panaméricaine ait à résoudre: la définition de la base fondamentale du droit international, y compris le droit d'intervention d'un Etat dans les affaires intérieures d'un autre état, et les lois définissant les droits et devoirs des nations en temps de guerre, ainsi que la neutralité maritime.

NOUVELLES DE LA VILLE DE LEVIS

Le nouveau conseil de Lauzon. — Nouveaux officiers.

LEVIS, 30. —(Du correspondant de "La Patrie") — Ces jours derniers a eu lieu, à Lauzon la mise en nomination des candidats aux différentes charges de maire et d'échevins. En dépit de la rumeur qui voulait qu'il y eut de l'opposition dans ses diverses charges, tous les candidats ont été élus par acclamation, dont sept de l'ancien conseil, y compris le maire M. J.-Aurèle Dorval.

Le nouveau conseil sera formé comme suit: A la mairie, M. J.-A. Dorval, pour un cinquième terme.

A l'échevinage: MM. Emile Samson, Emile Dorval, Dr J.-E. Bélanger, J.-A. Laperrière, Joseph-M. Dorval, Albert Poirier, Eudore Poisier et Almanzor Létourneau, dans Lauzon, et MM. Ernest Roy et Dézieil Couture, dans le quartier de Bienville, qui est maintenant annexé à Lauzon.

—La forte tempête qui s'est abattue récemment sur notre région restera marquée longtemps dans la mémoire des citoyens de Lévis. Notre ville, en effet, a été quasi engloutie sous la neige qui, en maints endroits, atteint maintenant une hauteur de 10 à 12 pieds. Un grand nombre d'arbres ont été brisés et les toits de plusieurs hangars et garages ont cédé sous le poids de la neige. L'auto de M. Thibault, a subi des dommages considérables, alors que le toit du garage s'est enfoncé et qu'une partie du garage a été entrainée par un éboulis de neige venant de la falaise de Lévis.

Des éboulis se sont produits à plusieurs endroits, emportant neige et pierres sur la voie ferrée. Le service des tramways de Lévis s'est trouvé complètement désorganisé, à Lévis, durant une couple de jours. A certains endroits, la voie ferrée était recouverte d'une épaisseur de neige de plus de 8 pieds. Pas un seul train n'a pu partir de Lévis mercredi. Les automobiles et taxis ne pourront probablement plus circuler de l'hiver dans les rues de notre ville, et le trafic en souffrira beaucoup.

—Deux religieuses missionnaires d'Afrique ont donné une conférence intéressante sur les missions. L'une des conférencières, Soeur Rita, fille de M. Napoléon Lemieux, de Lévis, a passé environ 10 ans en Afrique et n'est de retour au pays que depuis un mois.

Aux premiers rangs de l'assistance, on remarquait Mgr. Elias Roy, P.D., supérieur du Collège de Lévis, Mgr. Célestin Lemieux, P.D., M. l'abbé J.-Eugène Carrier, curé de Notre-Dame de Lévis, MM. les vicaires de Lévis, MM. les professeurs du Collège de Lévis, la famille de M. Napoléon Lemieux et plusieurs autres invités. Il y avait salle comble de citoyens de Lévis pour la circonstance, et tous se sont montrés généreux au cours d'une quête qui a été faite à la suite de cette conférence, au profit des missions lointaines de l'Afrique.

—L'assemblée annuelle de la Caisse de Prévoyance de Lévis a eu lieu récemment dans cette ville. Au cours de cette réunion un nouveau gérant a été choisi en la personne de M. Alphée Hatté, en remplacement de M. Diogène Dion, qui demeure maintenant à Québec. Les mêmes officiers ont été réélus dans leurs charges respectives et MM. Alyre Bégin, P.-H. Lecours et A. Hallé ont été nommés directeurs de la Caisse.

NOUVELLES DE LA VILLE DE SOREL

Service d'autobus entre Sorel et Berthierville.— Réception. —Chez les Zouaves.

SOREL, 30. (Du crorespondant de la "Patrie").—Mme L.-A. Dastous, de Sherbrooke, est venue passer quelques semaines chez sa soeur Mme E.-A. Pontbriand.

—Il y a maintenant trois autobus qui font le service entre Sorel et Berthierville tous les jours. Ils font le service chacun deux fois par jour.

—La rivière Richelieu, dans le port, est toujours libre de glace depuis les quais de la Canada Steamship Lines Co. jusqu'au pont du chemin de fer du Quebec, Montreal-Southern. Des remorqueurs du gouvernement font la traverse entre Sorel et Saint-Joseph de Sorel, mais nombre de piétons traversent sur le pont du Q. M. & S.

—Les funérailles de M. Arthur Chapdelaine, décédé subitement lundi de la semaine dernière, ont eu lieu à Saint-Pierre en présence d'un grand nombre de personnes. M. Chapdelaine laisse deux filles, Milles Gabrielle et Fernande, et cinq fils: MM. Arthur, Robert, Henri, Jean, André, un demi-frère, M. André Chapdelaine, une demi-soeur, Caroline, épouse de M. A. Chevalier, et nombre d'autres parents. Le défunt a joué un rôle assez important dans le monde des affaires, à Sorel où il possédait plusieurs immeubles sur les rues Augusta et Prince. Il était le fils de feu André Chapdelaine, en son vivant l'un des grands propriétaires de la ville.

—Il y a quelques jours Mme Edouard Gauthier, fils, recevait en honneur de Mme Tellier, en visite chez ses tantes, Miles Ludovine et Berenice Provost. Le thé fut servi par Mme J.-B.-T. Lafrenière, assistée de Miles Jeanne Lafrenière, Liliane Chagnon, Yvonne et Liliane Robitaille. Il y eut bridge, les prix étant gagnés par Mlle Ludovine Provost et Mme A. Chartier.

Joli bridge chez Mme Napoléon Crépeau, la semaine dernière. Prix gagnés par Mme F.-X. Hamelin, F.-D. Caron, D. Péloquin, Mme W. Morgan et Mme Guay. Le thé fut servi par Mlles Marcelle Caron et Cécile Péloquin.

—Mlle Marguerite Lacroix, de Québec, est en promenade chez Mlle Provost, ses tantes.

—Mlle Imelda Chartier, de Chartier, de Champlain, est en promenade chez Mlles Hardy, de la rue Charlotte.

—Les élèves du Mont Saint-Bernard sont à préparer une grande soirée dramatique et musicale qu'ils donneront le 9 février à l'occasion de la fête patronale de leur dévoué supérieur. Il y aura matinée le 7.

—Le 31 janvier les zouaves donneront une soirée récréative dans leur salle de la rue Prince.

—Les électeurs du village de Saint-Joseph de Sorel ont réélu MM. Elzéar Cournoyer, Albert Arpin et Alberic Bélisle, conseillers sortant de charge. L'élection a été présidée par M. Napoléon Laplante.

—Mme J.-B. Potvin, d'Ottawa, est venue passer quelques jours chez Mme Henri Lemoine.

—Les nouveaux conseillers de la municipalité de Ste-Anne de Sorel sont : MM. Emilien Sénécal, Paul Péloquin, fils, et Napoléon Cournoyer, ces deux derniers réélus.

—Nous apprenons que M. Lucien Hardy, accompagné de son frère, M. Gustave Hardy, de Champlain, est heureusement arrivé à Alger où tous deux passeront quelques mois.

Acton Vale

ACTON VALE, 30. (Du correspondant de la "Patrie"). — Ces jours derniers est décédée Mme Narcisse Leclerc, née Alexandrina Poulin, à l'âge de 23 ans. Elle laisse pour la pleurer son époux et deux enfants l'un âgé de deux ans et l'autre de trois mois. Le service eut lieu jeudi au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. L'abbé J.-A. Roy chanta le service.

—Mardi eut lieu dans les salles du collège une conférence touchant l'élevage et la nécessité de la consommation du foin sur place. La conférence fut fort intéressante tant au point de vue du sujet traité que par la nombreuse assistance des cultivateurs.

—Mlle Laurette Laforce, de Montréal, était en visite ces jours derniers chez son oncle, M. Albert Laforce.

—Etaient de passage à Montréal samedi pour la joute Canadien-Montréal, MM. H. Lemoyne, E. Lemoyne, J. Lemoyne, R. Guilbert, C. Cantin, R. Phaneuf, A. Fontaine, A. Proulx, F. Beaudry, G. Charland, etc., etc.

—Dimanche soir eut lieu dans les salles du marché une assemblée des candidats à l'échevinage et à la mairie.

—Mardi eut lieu la nomination et il n'y aura votation que dans le quartier No. 2 entre MM. E. Martel et A. Bernier et pour la mairie, entre MM. G. Beaudoin et A. Fontaine.

—M. J.-A. Hamel était de passage à Danville ces jours-ci.

—Vendredi soir eut lieu la réunion des directeurs du gymnase dans leur salle. On y discuta plusieurs points importants et notamment de l'agrandissement de la salle.

Lorsque vous ressentez les symptômes d'un Rhume
Prenez les Pastilles Bromo Quinine Laxatives
La grippe, l'influenza et plusieurs pneumonies commencent comme un rhume ordinaire. Prix 30c.
(Préparées au Canada)
La boîte porte cette signature
E. W. Grove
Mérite éprouvé depuis 18..

La Patrie

Montréal, Qué.

ANNONCES CLASSIFIEES

Toutes les annonces doivent paraître sous la rubrique appropriée et dans les modèles de caractères d'imprimerie de la "Patrie".

TARIF DES ANNONCES CLASSIFIEES

Tarif quotidien par ligne pour insertions consécutives:

	Chargées	Comptant
Six jours	10c	8c
Trois jours	12c	10c
Un jour	15c	12c

Naissances, 50c par insertion.
Décès, 50c par insertion.
Service anniversaire, 75c par insertion.
Remerciements, $1.00 par insertion.
Fiançailles, $1.00 par insertion.
Prochain mariage, $1.00 par insertion.
Mariage, $1.00 par insertion.

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRES SANS PENSION

BELLE grande chambre sur devant, gaz, si désiré, maison tranquille, téléphone, eau chaude, très bon chez-soi. S'ad. 445 Dorchester Est. 227-jno

S.-HUBERT, 2062, belles chambres à louer, un boudoir, une chambre simple et une double, bon chez-soi, téléphone, eau chaude, maison tranquille. 283-jno

DIVERS

PERDUS ET TROUVES

CHIEN. — Petit chien à longs poils, jaunes et blancs. Nom "Joffer". Appelez PLateau 0087. Récompense. 284-1

CHIEN perdu collie, nez fin, jaune et blanc, parti sans avoir sa licence. Amh 3394. Récompense. 284-1

CHIENNE policière, couleurs sable, noir, drab, perdue mardi matin. Récompense généreuse. Amherst 7338, 2507 Fullum. 284-3

CHIENNE policière rouge et fauve, losange blanc sur la poitrine, pas de taches foncées, nez rouge, queue enroulée, répond au nom de Bessie. Licence 3486. Clairval 5630w, récompense. 284-1

PERDU. — Samedi, aux environs de la rue Redpath, un chien policier Belge, brun, pas de collier. Répondant au nom de "Sadi". Récompense. UPtown 8440. 284-1

REMBOURAGE

A BAS PRIX, meubles rembourrés, vernissage, polissage, réparations générales. Trudel, Amherst 8026. 266-30

EMPLOIS

Positions Demandées, Femmes

A 3851 S.-DENIS, Est 7132, bureau licencié, trouverez cuisinières, filles Gaspé et toutes autres employées. 271-15

FEMMES, FILLES, DEMANDEES

A 279A STE-CATHERINE EST, on demande cuisinière-servante générale, aussi jeune fille de 16 ans, bons salaires. 262-26

FAISEUSE de point d'ourlet demandée dans couverture de coton et oreillers, 472, Ste-Catherine Est. 283-2

FEMMES et filles demandées pour différents ouvrages. S'adressez chambre 11, 182, Ste-Catherine Est. 282-2

FILLE demandée pour légers travaux domestiques. Pas d'enfants. Atlantic 4264-W. 283-2

JEUNE fille demandée pour couture, expérience pas nécessaire. S'ad. 112 Ste-Catherine ouest. 283-2

OPERATRICES expérimentées dans les robes de dames. S'ad. immédiatement à chambre 201, immeuble Jacobs. 283-2

OPERATRICE d'expérience demandée. S'ad. Star Dress Mfg Co. Ch. 31, Phillips Place Bldg. 284-3

OPERATRICE demandée pour manteau de dame, bon salaire, ouvrage permanent. Ch. 505, 1485 Bleury. 281-3

STENOGRAPHE connaissant anglais et français. S'adresser 37 Notre-Dame E., chambre 4. 283-2

SERVICE DOMESTIQUE

A 3851 S.-DENIS, demandons 25 servantes, salaire $20.00 à $60.00. 271-15

CUISINIERE générale parlant anglais, bonnes références, salaire, $500, 40.00. 2076 St-Denis. 283-2

CUISINIERE générale demandée, salaire 25.00 à 30.00, 200, Mont-Royal Est, près St-Denis. 283-2

FILLE demandée 16 à 17 ans, légers travaux du ménage, couchera chez elle, 520, Bellechasse. 283-2

FILLE demandée, famille privée, bon gages, pas de cuisine, références. 383, Metcalfe Ave, Westmount. 283-2

FILLE pour légers travaux domestiques. Petite famille, 15, Ave de l'Epée, appart. F. At. 4172-F. 283-2

FILLE demandée pour travaux généraux du ménage, propre, 3477, Berri, près Sherbrooke. 283-2

JEUNE fille demandée pour avoir soin d'un bébé, parlant 2 langues. 5258, St-Laurent. 282-2

JEUNE fille parlant anglais pour ouvrage général de maison famille de 2 personnes. S'ad. 244, Ave Wilson, après 6 p.m. 283-2

HOMMES, GARCONS, DEMANDES

A BESOIN quelques hommes sans expérience, pour garage, 930, Clarke. 283-2

APPRENEZ l'automobile mécanique, conduite à l'école la plus moderne, jour, soir, $5, licence gouvernement. 930, Clarke. 283-2

BOUCHER d'expérience demandé immédiatement, avec références. S'ad. 10, Prince Arthur Ouest. 283-2

EMPLOIS

HOMMES, GARÇONS, DEMANDES

500 BUCHERONS DEMANDES.—

pour couper des billots à la job, bons prix. S'ad. Frank Blais Limited, Amos, Qué. 262-26

COMMIS épicier demandé avec expérience dans boucherie. Calumet 3657, 2066, Boulevard Gouin Est. 283-2

HOMME demandé, ouvrage facile, montant en argent exigé qui sera garanti. 1253, Plessis. 283-2

MESSAGER demandé, parlant les deux langues, bons gages. S'ad. 3610 Park Ave. 283-2

SECOND cuisinier cherche ouvrage, jour ou nuit, entre 6 et 8 hrs. Stanislas. Tél. Est 6367. 283-2

VENDEUR demandé avec ou sans licence de colporteur, 718 Lagauchetière est. 283-2

VOYAGEUR DANS L'IMPRIMERIE DEMANDE.—

On demande un voyageur d'expérience dans l'imprimerie, possédant une clientèle et en mesure de fournir des références. S'ad. par lettre, à boîte 332 la "Patrie". 284-3

AGENTS DEMANDES

ON DEMANDE des correspondants et représentants. Toute personne ayant du temps disponible devrait s'adresser à International Service, 232 east Erie Street, Chicago, Ill. 268-18

ASSOCIES DEMANDES

UN MAGICIEN demande un associé bilingue, capital 800., ou plus, proposition avantageuse, expérience pas nécessaire. Pour détails appelez M. Bélanger, Main 2019, le jour, de 2 à 5 heures. 283-26

ECOLE DE BARBIERS

APPRENTIS barbiers demandés. Prix les plus avantageux, pourcentage payé en apprenant. Système moderne. Succès assuré. Position garantie. Etabli depuis 34 ans. Collège de Barbier Moler, 914 S.-Laurent. 282-26

APPRENEZ métier de barbier. La seule école à Montréal où vous aurez satisfaction. Payés en apprenant. Position garantie. Cours spécial $25. Venez ou écrivez. Ecole de Barbier Vaughn, 930, St-Laurent Montréal. 260-26

ENSEIGNEMENT

ENSEIGNEMENT PRIVE

PROFESSEUR René Savoie, I.C., I.E., B.A., B.S.A., brevets, cours classique et commercial, 696 ouest, rue Sherbrooke, Uptown 4985. 263-24

MARCHANDISES

ARTICLES DE MENAGE

BON ameublement à vendre, continuation du bail. 1681 Elisabeth. Tél. Lanc. 2719 ou Plat. 3730. 283-3

CAPITOL FURNITURE CO.—

257 Ste-Catherine Ouest. Vente de meubles à moitié prix. Mobiliers de chambres à coucher de 4 articles à $75, $83, $95, $120. Mobiliers de salles à manger de 9 articles à $85, $95, $115. Mobiliers Chesterfield, assortis de couleurs, sommiers Marshall à $65, $85, $95, $120. 276-10

MOULIN A LAVER électrique, avec essoreuse, en bonne condition, à vendre $30. S'ad. à 4372 S.-Denis. 284-6

BIJOUTERIES, MONTRES

RECONNU comme étant le meilleur depuis 20 ans. Argent à prêter sur diamants, montres, bijouteries, vêtements, fourrures, fusils et carabines, antiques argenteries, sacs de voyage, instruments de musique, longaines, cameras ou tout autre article de valeur. Billet donné bon pour un an, références à aucune banque. Ross Vineberg, prêteur sur gage licencié. 51 Craig Ouest. 263-24

ANTIQUITES, diamants, bijouterie, fourrures, vêtements, sacs de voyage "club", carabines, etc. Acceptée comme garantie contre prêts en argent. Certificats émis. Sampson's prêteurs sur gages. LAnc. 2771. 115 rue Craig Ouest. 263-24

BOIS, CHARBON

BOIS C.P.R. scié, fendu, bien sec, pin rouge 6 sacs $1.; 32 sacs $5; et charbon en sacs toutes sortes. Amherst 2584. 284-6

INSTRUMENTS MUSICAUX

RADIO Westinghouse, 4 lampes, tout complet, à échanger pour Victrola. S'ad. à 2083 St-Hubert. 262-jno

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

A BON MARCHE.—

Brique, 8.00 le mille, beams d'acier, channels et angles travaillés et posés, soliveaux, bois de carré, planches, portes, châssis, planchers de bois franc, planche murale en amiante, etc. W. Lajeunesse et Cie, démolisseurs. 688 N.-Dame Est. Cherrier 2771-3311. 270-15

Occasions Financières

ARGENT A PRETER, HYPOTH.

ARGENT à prêter sur première et deuxième hypothèque. 428, rue Bélanger. 271-12

COMMERCE A VENDRE

EPICERIE licenciée, bargain ou prendrai associé. 1860 Ste-Catherine Clairval 0669. 283-3

MARCHANDISES

Occasions financières

COMMERCE A VENDRE

BONNE place bien connue pour modiste établie depuis 15 ans, compris deux machines à coudre à l'électricité, machine à broder, machine hemstitch, machine à pleating, vendra immédiatement, cause maladie. S'ad. 4276 St-Denis. BEL. 1764. 283-3

BOULANGERIE dans petite ville, 20 milles de Montréal, beau site, bons bâtiments, pouvant rapporter revenu annuel $2,500. Chance exceptionnelle. H. Marcil, Tél. Amherst 3900. 283-2

OCCASIONS FINANCIERES

CREDIT FONCIER F. C.—

Prêts sur première hypothèque aux meilleurs taux sans commission à payer. Réalisation rapide. Choix du notaire et de l'agent d'assurance laissé à l'emprunteur. S'adresser 35, rue S.-Jacques. Tél. Harbour 2226. 263-24

MONTREAL FINANCE CORPORATION LIMITED.—

Nous achetons les hypothèques ou balances de prix d'achat sur propriétés résidentielles ou commerciales, pas de commission chargée. 710 Edifice Transportation, 120 rue Saint-Jacques. 263-24

Services Commerciaux

COIFFEUSES

A 3851 S.-DENIS, enseignons nouvelle méthode ondulation Marcel en 8 jours, position garantie, faisons ondulation permanente 6 mois. Est 7132. 271-15

Services Professionnels

AVOCATS

HOMER MIGNERON, avocat, 3 Craig Est. LAncaster 1044. Résidence, Est 5435. Est aussi avocat américain. 265-21

HOPITAL, MATERNITE

HOPITAL MATERNITE, strictement privé, garde-malade comprise, prix modéré, pensionnera enfants. 905 Papineau. Cherrier 1949. 262-24

MEDECINS, CHIRURGIENS

MALO, Dr ZENON—Clinique privée, Nouveau numéro 5126 S.-Denis, près rue Laurier. Tél. Bélair 4933. Heures de 2 à 5, 7 à 9. 262-24

IMMEUBLES A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

4 A 7 APPTS neufs, tapissés, chauffés, poêle Thermos, Frigidaire, incinérateur, finissions chêne, service concierge. S'ad. sur les lieux, coin St-Denis et Villeray. Cal. 2215. 283-2

MAISONS A LOUER

A BONNE condition, 6 appartements 4745 S.-Hubert, petit magasin si désiré. Harbour 4801. 275-26

DESERY, près Ontario, 2ième et 3ième étages, 4 et 5 appartements. S'ad. 2057 Désery. CLairval 0748. 268-26

LAVAL DES RAPIDES. — Jolis cottages sur la terrasse de l'honorable M. Martin, avec garage chauffé. A quelques minutes des tramways. Toutes améliorations modernes, $35 par mois. MAin 4240. 259-6

2053 STE-CATHERINE Est. Grand logement, 7 appartements pour famille nombreuse, système eau chaude, fixtures électriques, prix réduit. S'adresser Aimé Roch, 4748, St-André. Bélair 2335-W. 187-jno

IMMEUBLES A VENDRE

A VENDRE OU A ECHANGER

PLUSIEURS propriétés et commerces à vendre et à échanger. Prix d'occasion. 4609 Papineau. Amherst 4027. 283-15

A VENDRE OU A LOUER

MANUFACTURE à vendre ou à louer, 1925 rue Papineau, près Ontario. S'adresser 1967 Papineau. Amherst 7849. 283-3

MAISONS A VENDRE

A MAISONNEUVE, 6 logements, 42 x 40, 3 étages, coin de ruelle. Revenus 1,680. Prix 12,500. Comptant 5,000.00. S'ad. 1895 Desjardins. CL. 6567J. 282-3

BELLE PROPRIETE, deux logements, 5 et 6 appartements. S'adresser 2720 rue Hochelaga. 193-jno

CHATEAUBRIAND, près Beaubien, 3 étages, bas 8 appts, eau chaude, garage, écurie, deuxième et troisième 6 appts. Crescent 9265. 282-3

MAISON 2 étages, 2 logis, cave cimentée, air chaud, garage, 6,000, rapporte 720. 7867 Boyer. CAlumet 4706J. 282-3

OUTREMONT, 268 De L'Epée, Beau cottage en brique solide, huit appartements, chambre de bain, chambre de toilette séparée, belle cour. Bonne maison pour personne désireuse de se bien placer. Pour détails et conditions appelez Atlantic 6344 ou Crescent 2926. 281-6

PLUSIEURS maisons deux étages, constructions neuves, modernes, peu comptant exigé, termes faciles. Pour renseignements, propriétaire, 5450 Jeanne d'Arc. Clairval 2933W. 268-26

? ? PROPRIETES NEUVES ? ?

1500 propriétés neuves bâties Boul St-Denis à vendre, 30 pieds, frontage, 2 et 3 étages, faites votre choix. Plusieurs peuvent être achetées avec 1,000 comptant. Balance facile. J.-E. Fleury. Cal 4042. 265-21

IMMEUBLES A VENDRE

MAISONS A VENDRE

RUE CHAMBLY, maison neuve, bien finie, conditions faciles. Pour informations s'adresser à Clairval 1525W. 282-3

S.-DENIS, maison neuve, 20 et 30 pieds, finie acajou, garage chauffé. Calumet 4632J. 282-3

WAVERLEY 6083 à 6105, coin Van Horne, 12 logements, 4 et 5 pièces, fini moderne, à bas prix, peu de comptant. J. S.-Amand, 1024 Laurier O. ATL. 2031. 281-3

TERRAINS A VENDRE

DEUX terrains, 25 x 100 chacun, situés à Montréal-Nord, 2ème avenue, à échanger contre automobile usagé. S'adresser Lanc. 6408. 267-jno

TERRAINS.—

Deux terrains, clairs d'hypothèque, situés à Rosemont près du Boulevard, église et école. Canaux, égouts, sont faits. Prix $1,500. S'ad. au propriétaire, 4107 Drolet ou Bélair 2439m. 209-jno

TERRES A VENDRE

"MAGNIFIQUE TERRE."—

Située à Saint-Jean d'Iberville, rang du "Petit Bernier", 172 arpents, 150 en culture, balance en bois, pourrait aussi être divisée pour deux terres, bâties aux deux places. Vendra terre seule ou avec tout le roulant, animaux, machines aratoires. Considérera aussi échange pour propriété de ville. Pour plus amples informations, écrire à Julien Boulerice, Saint-Jean, Qué., Route Rurale, No "2" ou téléphonez à Bélair 2439M. 257-jno

Province de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure, No 28518. James Gentile, dem., vs William Troub, déf.

Le 8e jour de février 1928, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du défendeur, au No 70 rue S.-Louis, en la cité de Lachine, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en sleigh, harnais, balances, conserves, etc.

Conditions: Argent comptant.

ROMA AUBIN, H.C.S.

Montréal, 30 janvier 1928.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit. No 25199. Edouard Forgues, des cité et district de Montréal, demandeur, vs Raoul S.-Pierre, du même lieu, défendeur, et Mtres Monty, Duranleau, Ross, Angers, avocats, distrayants.

Le huitième jour de février 1928, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit demandeur, au No 7588 rue Boyer, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit demandeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.

J.-E. COUTU, H.C.S.

Montréal, ce 28 janvier 1928.

Province de Québec—District de Montréal, Cour de Circuit, No 17027. O. M. Pilon, demandeur, vs Louis Duval, défendeur.

Le 8e jour de février 1928 à dix heures de l'avant-midi à la place d'emmagasinage au No 61 rue S.-Jacques, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: argent comptant.

J. A. LAUZON, H.C.S.

Montréal, 30 janvier 1928.

Province de Québec — District de Montréal, Cour Supérieure, No 2190. Dame Rosalie Dubé alias Dme Rose, demanderesse, vs Télesphore Tessier, défendeur.

Le 8e jour de février 1928, à dix heures de l'avant-midi au garage Shinnick Ice Cartage, Co., au No 6276 rue S.-Laurent en la cité de Montréal seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la dite demanderesse, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage.

Conditions: argent comptant.

J. P. AUBIN, H.C.S.

Montréal, 30 janvier 1928.

Province de Québec, —District de Montréal, Cour de Circuit, No 16944. B. Ling and Sons, demandeurs, vs Bergeron Reg'd, défenderesse.

Le 9e jour de février 1928, à dix heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse, au 3946 rue Wellington en la cité de Verdun, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en radio, machine à coudre, machine à presser, etc.

Conditions: argent comptant.

J. P. AUBIN, H.C.S.

Montréal, 30 janvier 1928.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 25124. Blanche Tardif, épouse séparée de bien de James Obrien, domicilié à l'Assomption, dans le district de Joliette, demanderesse, vs G. Villeneuve, des cité et district de Montréal, défendeur.

Le 9ième jour de février 1928 à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur au No 2829 rue Mentana, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en effets de ménage.

Conditions. Argent comptant.

CONRAD BOYER, H.C.S.

Montréal, 30 janvier 1928.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No 25261. The Beaver Oil Co. Ltd, demanderesse vs R. Bissonnette, défendeur.

Le 8ième jour de février 1928 à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur au No 2158 rue Delorimier, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 piano, 1 gramophone, meubles de ménage, etc.

Conditions. Argent comptant.

J. A. LAUZON, H.C.S.

Montréal, 30 janvier 1928.

Les nouveaux officiers du comité des citoyens du quartier Ville-Marie

Le comité des citoyens du quartier Ville-Marie, au cours de sa troisième séance de cette année a élu ses officiers pour le terme nouveau. Voici quel a été le résultat des élections: président, Georges Plante; premier vice-président, Jean-Baptiste Lamontagne; second vice-président, Ernest Lalonde; secrétaire, Albert Goora. Directeurs: représentant des ouvriers, Camille Couture; représentant des marchands-détaillants, Dieudonné Robert; représentant des Irlandais, John Jacobson; représentant des Ukrainiens, W. Fijnrchuck; représentant des Chinois, Wah Lee; aviseur légal, Me J.-Amédée Thouin; médecin officiel, le docteur Ernest Lenoir.

Le comité a endossé la candidature de l'échevin Lucien-H. Pinsonnault, pour les prochaines élections municipales et a décidé de tout faire pour assurer sa réélection.

Le local du comité est situé au numéro 653 Craig Est.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No 26200. Faucher & Fils Limitée, corps politique et incorporé ayant sa principale place d'affaires en les cité et district de Montréal, demanderesse, vs Alex. Duval, des cité et district de Montréal, défendeur.

Le 9ième jour de février 1928, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 60a rue Ste-Marguerite, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en effets de ménage.

Conditions. Argent comptant.

CONRAD BOYER, H.C.S.

Montréal 30 janvier 1928.

La Loi de Faillite

Dans l'affaire de l'actif de:—

WILLIE LASALLE

Montréal

Cédant autorisé.

AVIS est par les présentes donné que Willie Lasalle, Montréal, a, le 25ième jour de janvier 1928 fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et que l'Honorable Jules Allard, séquestre officiel, m'a nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à ce que les créanciers, à leur première assemblée aient élu un syndic pour administrer les biens du débiteur.

AVIS est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue à Montréal, le 7ième jour de février 1928, à trois heures de l'après-midi, au bureau du séquestre officiel, chambre 31, Palais de Justice.

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant la dite assemblée.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains ou entre les mains du syndic qui sera nommé, dans les trente jours à compter du présent avis, parce que dès et après l'expiration de la période fixée par l'alinéa 8 de l'article 37 de la dite loi, le produit de l'actif du débiteur sera distribué entre les ayants droit, n'ayant égard qu'aux réclamations dont avis aura été reçu alors.

Daté à Montréal ce 26ième jour de janvier 1928.

J.-E. BEAUDIN,

Gardien: Ch. 526, Power Bldg.

83, Craig Ouest, Montréal

AVIS SOUS LA LOI DE FAILLITE

No 36

Dans l'affaire de l'actif de:—

J. L. SOUCY,

Tailleur,

No 93, rue Ste-Catherine Est, Montréal,

Cédant autorisé.

AVIS est par les présentes donné que J. L. SOUCY, de la cité de Montréal, a, le 26ième jour de janvier, 1928, fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et que l'Honorable Jules Allard, séquestre officiel, m'a nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à ce que les créanciers, à leur première assemblée aient élu un syndic pour administrer les biens du débiteur.

AVIS est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue à Montréal, le 3ème jour de février 1928 à dix heures de l'avant-midi, au bureau du séquestre officiel, chambre 31, Palais de Justice.

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant la dite assemblée.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains ou entre les mains du syndic qui sera nommé, dans les trente jours à compter du présent avis, parce que dès et après l'expiration de la période fixée par l'alinéa 8 de l'article 37 de la dite loi, le produit de l'actif du débiteur sera distribué entre les ayants droit, n'ayant égard qu'aux réclamations dont avis aura été reçu alors.

Daté à Montréal ce 30ème jour de janvier 1928.

Gardien: VINCENT LAMARRE,

No 19, rue St-Jacques, Montréal.

A Travers les Centres de notre Province

LAC DESERT

LAC DESERT, 30. (Du correspondant de la "Patrie".)—M. Jos. Laberge, a perdu deux chevaux sur le Lac des Sables. Il traçait les chemins d'hiver quand la glace céda. Les chevaux et la voiture, disparurent sous l'eau, en un instant.

—Mme Ed. Laflamme, maître de poste, est revenue après quinze jours passés à Montréal.

—Mlle Mailloux et Mlle Béatrice Laramée ont passé huit jours à Montréal.

—M. Ernest Labelle a vendu l'ancien club Nusum, à M. Louis Von Dereon, récemment arrivé d'Europe.

—M. W. Donat est de retour d'Iberville et de Valleyfield.

L'ISLET

L'ISLET, 30. (Du correspondant de la "Patrie"). — D'après le rapport de l'Inspecteur Dubeau pour 1926-27, sur 32 municipalités des comtés de l'Islet et Kamouraska qui ont concouru pour l'enseignement, l'honneur revient à l'institution du Village Bon Secours de l'Islet qui a conservé 17 points sur 20.

—Le 31 janvier, Mlles Leblanc et Letarte donneront ici des cours d'enseignement ménager, lesquels se termineront vendredi le 3 février.

—Il y aura le 7 et le 8 février, deux soirées de euchre dans la salle du collège, au profit des oeuvres paroissiales.

—MM. Josaphat et Albany Boué, de Québec, étaient de passage à l'Islet le 13 janvier pour assister aux funérailles de M. Edmond Lepage.

—M. Antonio Boucher, de Québec est venu faire visite à ses parents, M. et Mme Michel Boucher, ainsi que MM. les abbés A. Lévesque et J. Boucher.

—M. Wilfrid Rouleau, comptable à la succursale de la Banque Canadienne Nationale est de retour de la Beauce, après un séjour de quelques semaines chez ses parents.

—M. et Mme Arthur Caron, de Montréal, ainsi que leur fils, ont passé le temps des Fêtes chez leurs parents, M. et Mme Wilfrid Caron.

—Mlle Rosanne Caron et sa soeur Mme Richard, de Québec, sont venues rendre visite à Mme Philémon Kéronack dernièrement.

—Mme J.-M. Noel et son fils de Québec, étaient les hôtes de M. et Mme Edmond Leclerc au commencement de janvier.

—M. et Mme Joseph Caouette, de Montmagny, sont venus dimanche le 15 janvier en visite chez Mme Adolphe Thibault.

—Mme Mongny de Québec, est venue chez son père, M. Eugène Gamache, ces jours derniers.

—M. A. Roussel, de Rivière-du-Loup était ici y a quelque temps chez ses parents, M. et Mme Arsène Cloutier.

—Le service et la sépulture de M. Edmond Lepage ont eu lieu le 13 janvier au milieu d'un grand concours de parents et amis. Il est décédé le 10 à l'âge de 66 ans, et laisse pour déplorer sa perte, sa femme, née Catherine Goudreau et une fille, Mlle Thérèse. Portait la croix: M. Wilfrid Morin. Les porteurs du corps étaient: MM. Wilfrid Caron, Joseph P. Caron, les capt. Ernest et Amédée Caron, M. Napoléon Fortin conduisait le corbillard.

S.-EDOUARD

S.-EDOUARD, 30. (Du correspondant de la "Patrie"). — A l'élection des conseillers, M. Fridolin Viau fut réélu pour un deuxième terme.

M. Adrien Poissant a remplacé M. Arcade Provost. M. Edouard Durivage a remplacé M. Alfred Lussier. De plus le conseil de la municipalité se compose comme suit: M. Ephège Lamoureux, maire, M. Fortunat Richard, Dosithé Boulerice, Albert Boulerice.

—Le cercle paroissial des jeunes gens prépare une séance pour le samedi gras.

RIVIERE DU LOUP

RIVIERE-DU-LOUP, 30. (Du correspondant de la "Patrie".)—Le Dr. Barrabé, de cette ville, vient d'être nommé directeur de l'Unité-Sanitaire et deux gardes-malades ont aussi été nommées à ce service. Comme cela prendra une couple de mois pour l'organisation de ce service les travaux du dispensaire, à l'hôpital, qui sera à l'avenir sous la direction du Dr Barrabé, interrompus pendant ces deux mois. La Goutte de lait continuera de fonctionner aux endroits et heures ordinaires.

—Nos échevins se sont réunis dernièrement ainsi que le maire pour élaborer quelques projets d'intérêt public pour 1928. Le conseil en conséquence proposera bientôt l'achat d'une nouvelle pompe à incendie et parmi les autres projets on mentionne le rehaussement de la jetée du pouvoir électrique et certains travaux d'embellissement.

—Au cours d'une râfle au profit de la fanfare de la Cité, Mlle Maria Dion, de cette ville, a gagné un magnifique radio.

—Mme Prosper Rossignol, née Picard (Marie), est décédée dernièrement à St-François-Xavier. Elle était âgée de 75 ans.

Les Chevaliers de Colomb donneront, le 1er février prochain, un grand euchre, au profit des persécutés du Mexique. Ce euchre aura lieu à la salle de l'Hôtel de Ville.

—La compagnie de Tourisme vient de se former en cette ville, comme son nom l'indique. Cette compagnie s'efforcera par tous les moyens à attirer des touristes dans notre région. Ses activités se manifesteront dès ce printemps par l'établissement d'un service d'autobus pour la ville et les environs. Se rendant jusqu'à Québec. Nos principaux hommes d'affaires sont intéressés dans l'entreprise.

—M. Philibert Cloutier, vicaire à Saint-François-Xavier, est parti pour Sainte-Catherine et il vient d'être nommé. M. l'abbé Armand Paris, ci-devant l'Ange-Gardien, le remplace.

—Les amis de M. Louis St-Jacques, avocat, se réunissaient dernièrement et lui offrirent un joli cadeau, à l'occasion de son prochain mariage.

—L'honorable juge Choquet, de Québec, a donné une conférence, le 23 courant, aux membres de la Chambre de Commerce, à un souper-causerie donné au "Manoir".

Saint-Romain

S.-ROMAIN, 30. (Du correspondant de la "Patrie") — MM. Joseph et Antonio Gendron de St-Samuel est chez M. Odina Campeau.

—M. Achille Langlois de St-Cyprien de Dorchester est dans notre localité.

—M. et Mme Edmond Fortin visitaient des parents à St-Sébastien.

—M. René Roy visite actuellement des parents et amis à St-Romain et Stratford.

—M. et Mme Wellie Isibelle sont de retour à Lingwick après avoir passé les vacances du jour de l'an dans leurs familles.

—M. Omer Dion est allé à Winslow.

—M. et Mme Wellie Isabelle, M. Omer Henri Louis, Mlle Lucienne Boulanger visitaient chez M. Alphonse Lapierre de St-Sébastien.

—M. et Mme Syrinus Fortin sont allés à Disraeli où ils ont assisté aux funérailles d'un parent, M. Edouard Boucher.

—M. Adrien Dion est de retour au collège de Mégantic.

—Mlles Andréa et Zérila Blais, de Scottstown passent quelques temps dans leur famille.

S.-CLOTILDE

STE-CLOTHILDE, de Châteauguay, 30. (Du correspondant de la "Patrie"). — Ont été élus conseillers municipaux, MM. Victor Robert, Isidore Legris, Thomas Stacey.

—M. Georges Bouthillier a été élu marguillier en remplacement de M. Moïse Bouthillier, sortant de charge.

—M. l'abbé Julien est à faire la visite de la paroisse.

—M. Francis Gamache a été aussi nommé conseiller municipal en remplacement de M. Edouard Laframboise qui nous a quittés pour aller demeurer à Beauharnois.

—M et Mme William Germain, née Germaine Marthel, de Cahoes, sont venus visiter leurs parents à l'occasion des fêtes. M. Omer Pominville, de Cahoes était aussi dans sa famille ces jours derniers.

—Etait de passage, ces jours derniers, à Ste-Clothilde, M. J.-B. Duchaux, de Manchester, qui est venu visiter son frère et ses beaux-frères, Frs Poitras M. de Poste et Théodore Prud'homme.

S.-FERDINAND

S.-FERDINAND, 30. (Du correspondant de la "Patrie"). — Le docteur et Mme Lamontagne sont revenus de leur voyage de noces. Le bureau du docteur est maintenant dans la maison de Mme J.-S. Larochelle.

—M. Jean-Baptiste Bernier, de Rivière Ouelle et M. Joseph Bernier, de l'ouest étaient de passage chez leur frère Wilfrid au commencement de janvier.

—Mme Alb. Lemaire de St-Guillaume qui était venue reconduire son fils Lorenzo, pensionnaire au Collège le 5 janvier, tomba malade d'une pneumonie et décéda le 19. Son mari et une belle-soeur étaient à son chevet. Elle était la belle-soeur du Rév. Frère Théonestus, directeur du collège. M. Lemaire ramena la dépouille mortelle accompagnée des autres parents présents à St-Guillaume où elle fut inhumée.

—M. le vicaire Pelletier est parti pour une promenade de quelques jours chez son frère à Ste-Germaine.

En vertu de la Loi des Liquidations
Province de Québec,
District de Montréal,
No 7.

COUR SUPERIEURE

LA COMPAGNIE DES CHEMINS DE PEAGE DE L'ILE JESUS, corps politique et incorporé ayant sa principale place d'affaires en les cité et district de Montréal.

En liquidation.

Un ordre de liquidation a été accordé en cette affaire et une assemblée des créanciers, actionnaires et contributaires de la dite Compagnie est par les présentes convoquée pour le 11ème jour de février, 1928, à dix heures du matin dans la salle d'audience pour les affaires de faillite, au palais de justice en la cité de Montréal, pour nommer un liquidateur définitif de la dite compagnie.

Montréal, ce 27 janvier 1928.

L.-T.-A. TRUDEAU,

Député protonotaire, C.S.

283-2

En vertu de la Loi des Liquidations
Province de Québec
District de Montréal.

COUR SUPERIEURE

No. 8.

DOUGLAS A. STALKER LIMITED, corps politique et incorporé, ayant sa principale place d'affaires dans les Cité et District de Montréal.

EN LIQUIDATION.

Un ordre de liquidation a été accordé en cette affaire et une assemblée des créanciers, actionnaires et contributaires de la dite Compagnie est par les présentes convoquée pour le 13e jour de février 1928, à dix heures du matin dans la salle d'audience pour les affaires de faillite, au palais de justice en la Cité de Montréal, pour nommer un liquidateur définitif de la dite Compagnie.

Montréal, 27 janvier 1928.

L.-T.-A. TRUDEAU,

Député Protonotaire, C.S.

282-2

Une Session DE LA COUR DU BANC DU ROI

ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au Palais de Justice, en la cité de Montréal, le

MERCREDI, premier jour de FEVRIER prochain, à DIX HEURES du matin.

En conséquence, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.

Je donne avis aussi à tous les juges de paix, coroners et officiers de la paix, pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les records.

Le shérif,

OMER LAPIERRE,

Bureau du shérif.

Montréal, 9 janvier 1928.

271-15

BUREAUX À LOUER

EDIFICE

La Patrie

Au Centre du District Est

Angle de la rue Ste-Catherine et Ave Hôtel-de-Ville

PLAIN-PIED
3500 PIEDS

PREMIER ETAGE
1350 PIEDS

QUATRIEME ETAGE
3461 PIEDS

Divisions pour convenir aux locataires, comme BUREAUX OU FABRIQUES A OUTILLAGE LEGER.

Prix: $1.00 le pied, en montant

S'adresser: J.-N.-A. Perrault, Secrétaire-Trésorier

La CIE DE PUBLICATION de LA PATRIE LIMITEE

LAnc. 3121.

A LOUER

319, rue Sainte-Catherine Est

(près rue S.-Denis)

L'édifice à quatre étages, récemment occupé par la Cie S.-Jean, Limitée, marchands de meubles. Long bail, loyer modéré. Pour informations, s'adresser à

D. W. OGILVIE & CO. INC.

Téléphone: MAin 3113 — 120, rue S.-Jacques

282-2

FEUILLETON DE LA "PATRIE"

NON LICET

Par B. NEULLIÈS

24 (Suite)

Cete fois, Maurice fut sur pied d'un seul bond.

— Cours dire à Mademoiselle Salvayne que je descends, annonça-t-il.

Lotta chez lui, seule, et à cette heure... Qu'est-ce que cela signifiait?... Etait-ce encore une nouvelle catastrophe? Pourquoi était-elle venue ainsi quand elle l'attendait le jour même? Que se passait-il donc?

Le lieutenant se posait ces questions tandis qu'il s'habillait vivement, bouleversé en dépit de lui-même par l'annonce de cette visite insolite et ne sachant que penser, qu'imaginer. Il descendit en courant le grand escalier à rampe de fer forgé et traversa du même pas précipité le halle monumental sur lequel s'ouvrait le fumoir, trop troublé pour remarquer les sourires discrets, la mine curieuse des domestiques, non moins intrigués que Spinner par l'élégante visite que recevait leur maître.

En voyant Le Marchal, Lotta se leva du divan où elle était assise et s'avança vers lui. Il fut frappé de sa grande pâleur et de l'énergie qui brillait dans ses prunelles, plus claires que jamais.

—Maurice, dit-elle — et sa voix qu'elle essayait pourtant de rendre ferme, tremblait malgré tous ses efforts — je suis venue vous apporter ce papier, qui vous concerne... Vite, prenez-le.. lisez...

—Ma bien-aimée, murmura tendrement le jeune officier en la forçant à se rasseoir à côté de lui sur le divan, et sans s'occuper du papier qu'elle lui tendait d'une main agitée; ma bien-aimée, savez vous que vous m'avez fait presque peur? je ne savais que penser: je craignais quelque nouveau malheur...

—Je vous en prie, Maurice, interrompit Lotta, lisez d'abord... et après, vous comprendrez..... vous saurez pourquoi je suis venue ainsi... seule, chez vous.

Le lieutenant ouvrit machinalement l'écrit qu'elle lui présentait; dès les premières lignes, il tressaillit.

"Je lègue à Maurice Le Marchal ma fortune et tous mes biens..."

Il courut à la signature: "André Salvayne."

—Qu'est-ce? murmura-t-il, je ne comprends pas... D'où vient ce papier, et comment est-il entre vos mains Lotta chérie?

—C'est le testament d'André Salvayne, déclara la jeune fille d'une voix basse mais résolue. Je l'ai trouvé par hasard dans le secrétaire de sa chambre, au fond d'un tiroir secret...

—Et vous me l'avez apporté? finit Le Marchal. Oh! Lotta, vous avez fait cela? vous avez voulu me remettre vous-même, et sur l'heure, cet acte qui vous dépouillait de tout à mon profit?... Oh! ma bien-aimée, que vous êtes grande! que vous êtes noble!...

—Taisez-vous, Maurice!

Lotta Salvayne parlait d'un ton rauque, tandis que se levant, droite et frémissante, elle continuait d'une voix étranglée par l'émotion:

—Je suis venue m'accuser d'un crime et vous en demander le pardon.

Comme Maurice, interdit, ouvrait la bouche pour l'interrompre:

—Ecoutez-moi, dit-elle, tremblante et farouche, une flamme dans ses yeux pâles, une rougeur ardente sur son front qu'elle baissa soudain d'un geste humble et touchant.

Maurice, vous avez devant vous une malheureuse coupable... Voilà six mois que j'ai découvert ce testament, et depuis ce temps, j'ai détenu une fortune que je savais vous appartenir... Je n'ai pas eu le courage de renoncer à ces richesses auxquelles je n'avais plus aucun droit!... Lorsque vous m'avez dit que vous m'aimiez, j'ai fait un lâche compromis avec ma conscience... j'ai accepté de vous épouser, voyant là le moyen de tout arranger: en vous accordant ma main, je vous faisais rentrer en possession de l'héritage dont je ne voulais moi-même me dépouiller à aucun prix. Mon misérable orgueil trouvait sa satisfaction dans cet arrangement: je ne me verrais pas exposée aux risées, à la compassion hypocrite que ne manquerait pas de susciter ce tour de roue de la fortune... J'ai cherché aussi à me persuader que j'agissais surtout par amour filial, pour ne pas priver ma mère du confort qu'elle aimait, dans lequel elle serait si heureuse de finir ses jours... La mort m'a enlevé ce prétexte... Mensonges d'ailleurs que tout cela!... Je le sentais bien, et ma conscience, torturée par le remords, ne m'accordait pas un instant de repos. Je vous ai trompé... vous, Maurice... je vous ai laissé croire à un amour que je ne puis, que je ne pourrai jamais éprouver, puisque mon coeur appartient à un autre... Mais la coupe était pleine!... Je ne pouvais plus longtemps traîner cette misérable existence de compromissions et de mensonges... Cette nuit, la voix de mon père s'est élevée de la tombe pour me reprocher mon infamie, pour exiger une réparation, et je suis venue... Maurice — et la voix de Lotta se fit suppliante, tandis que d'un geste spontané elle s'agenouillait devant lui, — Maurice, je vous ai volé votre fortune, votre estime, votre amour... je vais quitter ce pays, mais avant de partir, j'ai voulu vous demander votre pardon...

Le jeune officier, le visage caché dans ses mains, écrasé par la confession qu'il venait d'entendre, paraissait frappé de stupeur. Il ne pouvait croire à l'étrange révélation, et il se demandait s'il n'était pas le jouet d'un mauvais rêve.

Relevant la tête, il aperçut Lotta affaissée à ses pieds, et qui, elle aussi, semblait brisée de douleur. Il tressaillit et la releva vivement.

— Non, Lotta, ne vous humiliez pas ainsi... je vous en prie... vous me faites mal...

Puis il se tut de nouveau, éperdu, ne sachant que dire, souffrant à crier...

Certes, l'aveu de cette faute de Lotta avait été pour lui un coup terrible... Mais son amour avait reçu une blessure autrement cruelle, en apprenant que sa fiancée lui avait menti, qu'elle ne l'aimait pas et que son coeur était à un autre.

Il s'étonnait de n'éprouver aucun sentiment de colère ou de haine pour celle qui lui avait infligé un tel outrage... Non! en ce moment même où son grand coeur se brisait, il se sentait pris d'une immense pitié pour la belle créature, toute tremblante devant lui, et dans laquelle il ne retrouvait rien de la fière et superbe héritière qu'il avait connue jusque là. Lotta Salvayne lui semblait si touchante dans son repentir, dans sa contenance humble et timide, qu'il l'aimait plus que jamais... Il eût voulu la prendre dans ses bras, l'assurer de son pardon dans mille baisers... Mais, hélas! tout n'était-il pas fini entre eux? Elle l'avait dit: son coeur appartenait à un autre.

Et accablé, incapable de trouver un mot, Maurice Le Marchal, détournait les yeux pour ne pas voir le beau visage qui lui était si cher, gardait un silence contraint et gêné.

Lotta comprenant ce que la situation avait de pénible, résolut d'y mettre fin.

— Je vous ai fait un tel tort, Maurice, dit-elle à voix basse, j'ai si mal agi que je sens bien ce que vous devez éprouver pour moi de mépris... et de colère peut-être. Je n'ai pas d'excuses et je n'ai droit à aucune pitié de votre part. Je savais combien cet aveu me coûterait et je m'étais résignée d'avance à supporter, comme un commencement d'expiation, les reproches dont vous alliez m'accabler... je le croyais, du moins. Votre silence m'est plus sensible encore et me condamne irrémissiblement. Je pars... Nous ne nous reverrons jamais... J'espère qu'avec le temps vous arriverez à pardonner, sinon à oublier ma faute... J'ai quitté ce matin le châtetau des Ayots pendant que tout le monde dormait encore; j'ai pris le train pour Rouen, afin d'aller chercher dans la Chambre Rouge ce testament que j'y tenais caché et vous l'apporter...

Je ne garde rien de ce qui vous appartient... Je m'en vais aussi pauvre que je suis venue... Personne ne sait rien... vous direz à tous la vérité... Ne m'épargnez pas, je n'ai droit à aucune indulgence... Mais... avant de m'éloigner pour toujours, je voudrais vous recommander celles qui ont été pour moi une mère et une soeur: Mme Pierny et Lucette. Ne les abandonnez pas, Maurice... j'ai confiance en votre générosité... Epargnez-leur la misère d'où je les ai tirées. Votre coeur vous suggèrera d'ailleurs ce qu'il convient de faire pour elles... Et maintenant je dois partir...... Adieu, Maurice.

—Lotta, qu'allez vous faire? s'écria le lieutenant, dont une folle pensée traversa soudain l'esprit.

—Oh! ne craignez rien, Maurice, répondit fièrement la jeune fille qui avait compris la crainte de l'officier; j'en ai fini avec les lâchetés! Mademoiselle Salvayne l'héritière est bien morte. Il n'y a plus que Lotta, la fille du commandant Salvayne... et elle saura se montrer digne de son père. Ne vous inquiétez pas de moi, ni de mon avenir... Dieu viendra à mon aide.

—Vous ne partirez pas ainsi, Lotta, déclara impétueusement l'officier. Je ne veux de cette fortune qu'à condition de la partager avec vous.

—Cela, jamais!

Il y avait dans le ton de la jeune fille une énergie si farouche, une telle expression de volonté que Maurice comprit l'inutilité d'insister à cette heure: il fallait attendre que la plaie se fût cicatrisée.

—Adieu, Maurice...

Il prit dans les siennes les deux petites mains tremblantes de Lotta et il contempla longuement, dans un silence ému, les traits si tendrement chéris.

—Oubliez-moi, mon ami!... et surtout... surtout, pardonnez.....

Sa voix, quoique basse et voilée, avait une douceur infinie.

Toujours sans parler, Maurice Le Marchal, ému et frémissant, attira à lui, d'un brusque mouvement, celle qui avait été sa fiancée, et elle sentit un baiser se poser sur son front, tandis qu'une larme tombait sur la main qu'elle avait dégagée de la chaude étreinte...

Quand le jeune officier, éperdu, releva la tête, il ne vit plus que le long voile noir de l'orpheline qui flottait derrière elle pendant qu'elle s'éloignait d'un pas rapide et précipité...

Lorsque, quelques heures plus tard, le R. P. Vincent entra dans le parloir où une dame l'avait fait appeler, il eut, en apercevant la visiteuse, une exclamation de joie, tandis que son regard s'illuminait d'une véritable lueur de triomphe.

—Enfin! s'écria-t-il, c'est vous? Dieu soit loué! je vous attendais.

Et comme Lotta, à bout de force, s'affaissait presque à ses pieds, sanglotante et éperdue, il la contempla d'un oeil attendri; sa main s'étendit sur la tête penchée de la jeune fille pour la bénir... ses lèvres murmurèrent une prière... Il comprenait bien, lui, ce moine habitué à lire dans les âmes, ce qu'avait dû souffrir l'héritière.... il savait quelles luttes elle avait eu à livrer avant de suivre la voix de sa conscience!

—Ma pauvre enfant, dit-il, au bout d'un instant de silence, troublé seulement par les sanglots de Lotta, le combat a été rude, et la victoire chèrement achetée sans doute, mais la récompense n'en sera que plus précieuse.

A continuer demain.

LA TEMPÉRATURE

TEMPS PROBABLE DEMAIN: BEAU ET FROID.

TORONTO, 30. (Presse canadienne) La perturbation qui s'approchait de la côte de l'Atlantique, samedi, s'est transportée rapidement vers le nord-est, occasionnant des bourrasques du nord-est et de la neige, dans les provinces maritimes, dimanche. La pression est maintenant élevée et il fait froid dans tout le Dominion.

Prononstics:

Lacs inférieurs, baie géorgienne et Ontario septentrional: Vents modérés et froid.

Haut Saint-Laurent, Vallée de l'Outaouais, bas Saint-Laurent, golfe et rive nord: Vents modérés, beau et froid, aujourd'hui et mardi.

Maritimes: Vents du nord-ouest, beau et plus froid. Mardi, vents modérés, beau et froid.

Lac Supérieur: Vents modérés, beau et froid.

Provinces de l'Ouest: Vents modérés, beau et modérément froid.

NAISSANCES

BARRETTE — A Montréal, le 17 janvier 1928, à M. et Mme Paul-Emile Barrette, née Albina Poissant, un fils baptisé Joseph Léopold Guy. Parrain et marraine M. Léopold et Florida Poissant, Porteuse Mme Rod. Bergeron, tante de l'enfant.

BELANGER — A Montréal, le 26 janvier 1928, au No. 1337, Lafortune, à M. et Mme Eugène Bélanger, née Juliette Gervais, un fils baptisé Joseph Octave Maurice.

Parrain M. Ephrem Desjardins, grand-oncle de l'enfant; marraine, Mme Octave Bélanger, grand'mère de l'enfant. Porteuse Mlle Georgette Boucher, tante de l'enfant.

CHAUSSE — A Montréal, le 22 janvier 1928, à M. et Mme Georges Chaussé, née Armande Dinelle, une fille baptisée: Marie Lucie Raymonde.

Parrain et marraine, M. et Mme Henri Dinelle, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Marie-Rose Dinelle.

CLEMENT — Le 21 janvier 1928, au No. 7071, rue Henri-Julien, à M. et Mme Médard Clément, née Henriette Barcelo, un fils baptisé Joseph Henri Hyacinthe Maurice.

Parrain et marraine, M. et Mme Henri Guénette, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Robertine Barcelo.

CORNET — A Montréal, le 12 janvier 1928, M. et Mme Léon Cornet, née Cécile Gaulin ont le plaisir d'annoncer la naissance d'une fille baptisée Marie-Marguerite Suzanne.

Parrain et marraine, M. Eugène Gaulin, Mlle Bérangère Gaulin, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Alphonse Gaulin, grand'mère de l'enfant.

CREPAULT — A l'hôpital Général, de la Miséricorde, est née, le 22 janvier 1928 au Dr. et Mme A.-Z. Crépault, une fille baptisée Marie-Berthe-Madeleine.

Parrain M. Emile Marcotte, avocat, marraine, Mlle Berthe Marcotte. Porteuse, Gertie Henry.

DESCHAMPS — A Montréal, le 21 janvier 1928, 597, Centre Ave, M. et Mme Arthur Deschamps, née Florence Thériault, une fille baptisée Marie-Yolande-Rita.

Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Mercier, de St-Timothée. Porteuse, Mme Thériault, grand'mère de l'enfant.

DUBOIS — A St-Bruno, le 24 janvier, à M. et Mme Albert Dubois, née Gabrielle Raclcot, une fille baptisée Marie-Rose Thérèse Jacqueline.

Parrain et marraine, M. et Mme T. Dubois, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle E. Dubois, tante de l'enfant.

DECES

FOUCHER — A Montréal, le 29 courant à l'âge de 39 ans et 5 mois est décédée Marie-Louise Olive Frechette épouse de J. H. Arthur Foucher.

Les funérailles auront lieu mercredi le 1er février. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux 6782 Waverly pour se rendre à l'église St-Jean de la Croix où aura lieu le service à 7.15 hrs, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GADBOIS — A Montréal, le 29 courant à l'âge de 72 ans, est décédé Joseph Gadbois, époux de Eugénie Marineau.

Les funérailles auront lieu mardi le 31 courant, le convoi funèbre partira de sa demeure No 5646 rue St-Hubert à 8.45 heures, pour se rendre à l'église St-Etienne et de là à la gare du Mile End pour Terrebonne, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GENEREUX — A Montréal, le 29 courant à l'âge de 40 ans, est décédé Alfred Généreux.

Avis des funérailles plus tard.

GUAY—A Montréal, le 29 courant à l'âge de 39 ans, est décédée Marie Bouchard, épouse de M. Ludger Guay.

Les funérailles auront lieu mercredi le 1er février. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 58, 2e ave, Verdun, à 7 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame des Sept Douleurs, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Mc Kenna
ST. CATHERINE AND GUY UP 7078
LAURIER AND PARK AT 3300
27-1-L-Mer-Sam-jno

Jetté & Lemieux
Importateurs de Nouveautés
Spécialités: Articles de fantaisie pour dames, soie et étoffes à robes. Prélart et garnitures de maison.
Tél. LAncaster 7010.
1228, Boul. Saint-Laurent
près rue Ste-Catherine
Nous vendons les patrons Butterick
251-1-j-jno

La Société Co-opérative DE FRAIS FUNERAIRES
Entrepreneurs de pompes funèbres Bell 1255, Assurances Funéraires
262 RUE STE-CATHERINE EST

La Compagnie d'Assurance Funéraire Urgel BOURGIE Limitée
Entrepreneurs de Pompes Funèbres
La seule Compagnie BOURGIE autorisée à faire l'assurance funéraire au CANADA
1420 Notre-Dame Ouest. Tél. York 1511
200-jno

DECES SUBIT DE M. A.-H. HERSEY

Le surintendant des hangars de la commission du Port décède samedi soir.

Le surintendant des hangars de la commission du Hâvre de Montréal, M. Arthur Howe Hersey, un membre distingué de la Montreal Amateur Athletic Association, est mort subitement samedi soir, à 9 heures, succombant à une syncope cardiaque, peu après avoir pris le dîner chez un ami. Le défunt était aussi membre du Caledonia Curling Club. Samedi matin, il semblait en excellente santé.

Né à Montréal, en mars 1866, il était le fils de feu Randolf Hersey, et il reçut son éducation à la Royal Arthur School et au Westbrooke Seminary, Portland, Maine. Il entra en affaires, au service de son père avec la Pilloy, Hersey and Company dont il devint plus tard chef de département. Cette maison fut absorbée d'abord par le Montreal Rolling Mills et ensuite elle devint la Steel Company of Canada. Il y a six ans, M. Hersey entrait au service de la Commission du Hâvre.

Lui survivent: le Dr Milton Hersey, de la Commission du Hâvre et M. J. B. Hersey, de la Californie, ses frères; cinq soeurs, Mmes Harry Rollands, Riverside, Californie; A.-T. Bazin, Montréal; R.-L. Cudworth, Saint-Paul, Minn. Mlle Florence et Lena Hersey, de Montréal.

MADAME E.-L. CIMON, DE QUEBEC, DECEDEE

Elle était la fille de Sir Hector Langevin, l'épouse du juge Cimon.

QUEBEC, 30. — Madame Ernest-L. Cimon, femme d'un ancien juge de la Cour Suprême et fille de Sir Hector Langevin, l'un des pères de la Confédération, vient de mourir à l'Hôtel-Dieu de Québec, à l'âge de 64 ans. Mme Cimon avait assisté, l'an dernier, aux fêtes de la Confédération avec sa soeur, madame Thomas Chapais.

La défunte laisse deux fils et quatre filles, MM. Hector Cimon I. C., et Langevin-Cimon, I. F., de Québec; Mmes Louis Côté, d'Ottawa, Gustave Beaudry, Antoine Cimon et Mlle Thérèse Cimon.

Parachutiste secouru

MELBOURNE, Australie, 30. — Le parachutiste lieutenant H. Quil, lor a été secouru en mer après qu'il eut erré à la dérive pendant plus d'une heure au milieu d'eaux infestées de requins.

DECES

LECOURT — A Montréal, le 29 courant à l'âge de 32 ans 10 mois est décédée Marie-Albertine Lecourt fille bien-aimée de Timothé Lecourt.

Les funérailles auront lieu mardi le 31 courant, le convoi funèbre partira de la demeure de son père No 89 rue S.-Zotique Est à 7.45 hre, pour se rendre à l'église St-Jean de la Croix et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 28(-)

MATHIEU—A Verdun, le 30 courant à l'âge de 68 ans, 7 mois, est décédé Martine Benoit, épouse de M. Joseph Mathieu.

Les funérailles auront lieu jeudi le 2 février. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 4461 boulevard La-Salle, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame des Sept Douleurs et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MULOIN — A Montréal, le 29 courant à l'âge de 56 ans 9 mois 18 jours, est décédé M. Ferdinand Muloin, époux de feu Cordélia Vincent.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, mardi à 2 heures, No 4725 rue Delanaudière, pour se rendre à la gare Viger et de là à S.-Roch l'Achigan où les funérailles auront lieu mercredi à 10 heures.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NOURRY—A Montréal, le 29 courant à l'âge de 32 ans, est décédée Mme Geo. Nourry.

Avis des funérailles plus tard.

PARADIS—A Montréal, le 29 courant à l'âge de 16 ans, est décédé L. J. Paradis.

Avis des funérailles plus tard.

BOUTHILLIER—A Montréal, le 29 courant à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve A. Bouthillier.

Les funérailles auront lieu mardi le 31 courant, en la chapelle des SS. de la Providence, rue Ste-Catherine.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES A MONTREAL

BRISSON — J.-Bte, 52 ans, cultivateur, époux de Denise Beaudry, décédé le 29 courant, Hop. S.-Jean-de-Dieu.

BOUTHILLIER — Sophie Rickner, 81 ans, veuve d'Alfred Bouthillier, décédée le 30 courant, 369 Ste-Catherine Est.

DRAPEAU — Lucette, 5 ans, fille fille de Cyrille Drapeau et Rose de Lima Bernier, décédée le 29 courant, 7023 S.-André.

DAIGNAULT — Juliette Gamache, 26 ans, épouse de Roméo Daignault, décédée le 29 courant, 480 Lagauchetière Est.

FERLAND — Bérengère, 1 an, fille de Rosaire Ferland et de Lucie Machet, décédée le 29 courant, 2507 Wurtelle.

GAGNE — Emile, 31 ans, journalier, fils de Pierre Gagné et de Marie Moreau, décédé le 29 courant, 7125 Bover.

LECOURT — Albertine, 32 ans, fille de Timothée Lecourt et de feue Médule Léveillé, décédée le 29 courant, 89 S. Zotique Est.

MOREAU — Alexandre, 4 ans, fils de Charles-Edouard Moreau et de Elsie Délisle, décédé le 29 courant, 6 Cazelais.

PROULX — Marie-Louise, 2 mois, fille de Alphonse Proulx et de Laura Vincent, décédée le 29 courant, 1683 Parthenais.

POOLE — Gladys-Lucey Mackey, 27 ans, épouse de William Poole, décédée le 29 courant, 2217 Dessery.

PEPIN — Denise, 1 an, fille de Léo Pepin et de Mercédès Bourcier, décédé le 30 courant, 2212 Ontario Est.

RIOUX — Thérèse, 2 mois, fille de Ernest Rioux et de Marie-Aimée Gingras, décédé le 29 courant, 810 Craig Est.

Un garage en partie incendié à Québec

QUEBEC, 30. (Du correspondant de la "Patrie").—Les flammes ont failli détruire totalement le Garage de la Dominion Arsenal, situé côte du Palais, de bonne heure samedi matin. L'incendie que l'on attribue à une défectuosité dans les fils électriques d'une machine a consumé les murs de l'édifice et une partie du toit.

Deux autos, dont l'une appartenant au Comte de Bury, et l'autre au major A. Thériault, assistant-surintendant de l'arsenal, ont été mises hors d'usage par l'incendie. On estime les pertes à environ $5,000 totalement couvertes par les assurances.

Anti-catholiques

DARWEN, Angleterre, 30. — Près de deux mille personnes ont pris part hier, à une deuxième manifestation contre le pasteur anglo-catholique Lauria, de l'église Saint-Cuthbert. Le ministre dut recourir à l'aide de la police. Les fidèles mirent fin à l'office religieux en chantant le "God save the King". Pareille manifestation troubla l'office le dimanche précédent.

Aux Syndicats Catholiques et Nationaux

CONSEIL CENTRAL

Il semble bien à craindre, comme l'a rapporté M. O. Filion, membre du bureau de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, que le gouvernement provincial n'ajoute rien de bien favorable aux ouvriers dans la législation sociale et ouvrière que nous avons à date. Les demandes des délégations ouvrières ont été écoutées avec attention mais aucune promesse précise n'a été faite. On ne connaît pas encore la loi des accidents du travail; sera-t-elle conforme aux revendications ouvrières? Il est entendu que la loi des pensions aux vieillards ne sera pas appliquée ici. Nous n'aurons pas encore de conseil supérieur du travail. Ce sont les principaux points du rapport que M. O. Filion, vice-président de la C.T.C.C., faisait au conseil central des syndicats catholiques, vendredi soir.

Un mois s'étant écoulé depuis la dernière séance régulière, l'ordre du jour était fort chargé d'affaires de routine. M. C. Bernier présidait la réunion; MM. les abbés A. Bolleau et L.-A. Lafortune assistaient à l'assemblée. Les délégués étaient en bon nombre.

Au début de la séance, M. Lépreux, des débardeurs syndiqués, a invité le conseil central à nommer des délégués pour étudier conjointement avec eux les moyens à prendre pour enrayer la concurrence de la main d'oeuvre étrangère qu'a'bat du printemps à l'automne sur l'île de Montréal. MM. C. Bernier, C. Tremblay, G. Durand, R. Abel, O. Filion ont été choisis délégués à cette assemblée intersyndicale qui aura lieu le 12 février à 2 h. p.m. à l'édifice des débardeurs.

Le comité exécutif a été chargé d'étudier: a) une plainte d'un professeur contre les changements que l'on désire apporter au régime scolaire actuel de Montréal; b) les activités et pouvoirs de la commission métropolitaine.

Le conseil a souscrit $5 à l'Institut Bruchési; $5 également au syndicat des cordonniers qui organise un grand euchre-concert pour le 11 février prochain.

Lecture a été donnée d'accusés de réception des ministres fédéraux aux lettres protestant contre l'incident Barron; demandant un budget fédéral qui s'efforce de diminuer la taxe des ventes sur les objets de consommation courante.

Le délégué L. Z. Lanoix a fait rapport d'une séance générale des sociétés catholiques qui ont étudié: a) l'incident Barron; b) la nomination d'une vice-présidente canadien-française pour les chemins de fer nationaux.

Le délégué G. Tremblay, membre de la commission du système d'arrondissements pour l'île de Montréal, a rapporté que cette commission avait temporairement suspendu ses travaux jusqu'après la session.

Les syndicats catholiques ne doivent pas manquer de se rappeler qu'ils seront là le 19 février prochain pour aller à Notre-Dame de Lourdes, la messe anniversaire de fondation du conseil central des syndicats catholiques. Chaque syndicat est invité à nommer une délégation d'une quinzaine de membres.

Plusieurs questions de routine et d'intérêt restreint pour le public ont aussi été discutées. La séance s'est ajournée à 11 heures.

SYNDICAT INTERPROFESSIONNEL

Le syndicat catholique interprofessionnel se réunit mardi soir, à la salle No 2, édifice des syndicats catholiques, 655 Dementigny, est. M. A. Charpentier donnera une première partie de son étude sur les ouvriers non organisés à Montréal. Plusieurs questions intéressantes à l'ordre du jour. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

COMITE EXECUTIF

Le comité exécutif du conseil central des syndicats catholiques s'assemble, ce soir, à l'édifice des syndicats. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre, M. Prévost, secrétaire.

EXECUTIF DES CORDONNIERS

Le bureau exécutif général du syndicat catholique des cordonniers s'assemble ce soir à 8 h. 15 à la salle des syndicats catholiques, No 655 Dumontigny est. Tous les officiers et délégués sont priés d'assister. Par ordre.

BANQUET POUR LES VENDEURS DE PNEUS FIRESTONE

Plus de deux cents vendeurs de pneus Firestone se sont réunis, récemment, à l'hôtel Place Viger, à un banquet donné par l'Automotive Equipment Company Limited. Ces vendeurs venaient de trente-six comtés de la province de Québec.

M. E. W. BeSaw, vice-président de la compagnie Firestone, de Hamilton, a dit que l'on construirait un édifice comprenant 108,000 pieds carrés afin de rencontrer ce qu'on prévoit être la demande du public en 1928.

M. R. T. Kelley, de Hamilton, a parlé de la vente. Pour faire des ventes, a-t-il dit, il faut la confiance, le courage, la compétence et le crédit.

M. L. G. Bowker, gérant de l'Automotive Equipment Co. Ltd., présidait. On remarquait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. J. A. Livingstone, P.-G. Dubé, M. Pilon, H. T. Cunningham, A. Venoit, W. A. Hopes, N. B. Capes, R. T. Kelley, George Carson, J. P. Dolan, J. O. Richard.

LES EXPOSANTS SE DECLARENT LES PLUS SATISFAITS DES SUCCES OBTENUS

Les ventes ont été beaucoup plus nombreuses au cours du Salon de l'auto qui s'est terminé samedi. — Nombreux étrangers dans notre ville. — Le major McKean et les gérants locaux donnent leur opinion.

OPTIMISME POUR 1928

Le Salon de l'automobile de 1928 s'est terminé, samedi, au milieu d'un grand sentiment d'enthousiasme. Tous les exposants étaient heureux. La plupart se disaient plus que satisfaits des ventes faites, au cours de la semaine. Tous ont déclaré que le Salon avait été très bien conduit par M. Adelstan Lévesque, le gérant général. Celui-ci nous a dit qu'il était satisfait. Les foules ont été nombreuses, a-t-il remarqué, et on a témoigné un très grand intérêt pour ce Salon. Il est peut-être vrai que le local n'était pas assez grand mais nous avons fait pour le mieux et je crois que tout le monde a été content. Où sera tenu le Salon de 1929, je ne puis le dire. Les directeurs de la Montreal Automobile Trade Association sont actuellement en négociations avec des organisations différentes qui voudraient doter Montréal d'un plus grand édifice pour les expositions. Un édifice plus grand permettrait une exposition de modèles plus nombreux en même temps que l'espace pour les voitures commerciales et les accessoires".

Les exposants, comme nous le disons plus haut, se sont déclarés satisfaits. Ils ont fait l'éloge de M. Lévesque comme gérant.

Quelques minutes avant la fermeture du Salon, nous avons pu obtenir quelques déclarations que nous rapportons plus bas.

LE MAJOR McKEAN

Le major F. T. McKean, D.S.O., président de la Montreal Automobile Trade Association, a dit: "Le Salon de l'automobile de 1928 a été un succès complet. Le fait est que c'est le Salon le mieux réussi qui ait été obtenu dans l'est du Canada. Ce succès a été rendu possible par la coopération toute cordiale des fabricants et des marchands qui ont déployé un grand intérêt et qui ont rendu leurs expositions des plus artistiques et attrayantes.

"Dans l'assistance, on a vu beaucoup d'acheteurs et, d'après les rapports reçus, les ventes ont été très nombreuses. Les exposants ont aussi une foule de perspectives pour de nouvelles voitures.

"Jamais auparavant, nous n'avons eu autant de délégués à Montréal, à l'occasion de l'exposition et nous savons ce que cela veut dire, a continué le major McKean. De nombreux congrès ont été tenus au cours de la semaine, congrès amenant à Montréal les gens les plus importants dans l'industrie de l'automobile non seulement au Canada mais aux Etats-Unis. Nos hôtels ont été très occupés et on a dit que les affaires avaient été bonnes. Cette affluence de visiteurs, à cause du Salon, a laissé de l'argent dans notre ville. Et les directeurs de notre association ont toujours pensé à ne rien négliger pour rendre cette exposition assez attrayante pour que nos visiteurs en rapportent une excellente impression.

"A tous ceux qui ont contribué, y compris les officiers du gouvernement et de la ville de Montréal au grand succès obtenu pour ce Salon; au nom du bureau des directeurs de la Montreal Automobile Trade Association, je tiens à offrir nos sincères remerciements et notre appréciation, surtout au public qui a bien voulu nous accorder son patronage, patronage si nécessaire pour provoquer des résultats."

M. ALEX. RENAUD

M. Alex. Renaud, vice-président de l'association, un exposant d'accessoires au Salon, a exprimé son opinion dans les remarques suivantes:

"Les propriétaires d'automobiles de la province peuvent s'attendre à un bien meilleur service en 1928 que jamais dans le passé. Des centaines de marchands d'accessoires et propriétaires d'ateliers de réparations ont visité le Salon de 1928 et ils ont paru grandement intéressés dans les divers matériaux d'équipement en exposition.

"Un grand nombre de marchands ont donné des commandes pour un nouvel équipement afin d'être en position de donner aux propriétaires de la province de Québec le véritable bon service auquel ils ont droit et qu'ils attendent depuis plusieurs années.

"Plusieurs ateliers de réparations ont acheté ce qu'il y a de plus moderne pour faire toutes les réparations sur un "flat rate" dans un temps minimum et à un coût minimum. Ceci veut dire que vous pouvez conduire votre voiture dans un de ces ateliers pour savoir exactement le coût des réparations avant le travail.

"Les propriétaires d'automobiles peuvent s'attendre à trouver un plus grand nombre d'excellents postes de service à un moment d'avis pour la gazoline, l'air, le lavage, la lubrification, l'ajustement des freins, etc., et où on pourra acheter toutes sortes d'accessoires dans un département des plus propres."

M. J.-O. LINTEAU

M. J.-O. Linteau, vice-président et gérant général de Légaré Automobile and Supply, s'est déclaré enchanté des succès obtenus au cours du Salon. Ce Salon a été plus intéressant que jamais et il a été des plus fréquentés, a dit M. Linteau. Les ventes ont été nombreuses partout, je crois. Nous sommes, en tout cas, des plus satisfaits des ventes de voitures de marque Hudson, Nash et Essex. Ces voitures n'ont nullement perdu de leur grande popularité de 1927 et nous nous attendons à une autre grande année en 1928. Le Salon a été pour nous un excellent début.

M. J.-E. SMITH

M. J.-E. Smith, gérant à Montréal de la Ford Motor Company, s'est déclaré content des ventes nombreuses faites au cours du Salon. Il a dit que les ventes depuis le 2 décembre, lors de la présentation de la nouvelle Ford, étaient, dans une proportion de cinquante pour cent, aussi nombreuses que pendant l'année 1927. Nous savons que nous établirons un record en 1928.

M. C.-D. TAYLOR

M. C.-D. Taylor, gérant des ventes de la compagnie Chevrolet à Montréal a été très fier de la réception accordée aux nouveaux modèles Chevrolet. Il a dit que l'augmentation des affaires pendant le Salon avait été de 200 pour cent, sur celles de l'an dernier. Les ventes ont été très nombreuses en campagne où on livre immédiatement comme à Montréal d'ailleurs.

M. MAURICE VALLEE

M. Maurice Vallée, gérant des ventes de la Willys-Overland Company à Montréal, a dit que l'année 1928 serait la plus prospère pour l'industrie de l'automobile. On a constaté plus d'enthousiasme et plus d'achats à ce Salon qu'à tout autre. Nous nous attendons à une augmentation de 75 pour cent dans les ventes de voitures Whippet. Nous nous attendons également à une très belle réception pour nos voitures de marque Willys-Knight.

M. T.-R. PRICE

M. T.-R. Price, gérant local de la McLaughlin-Buick Motor Car Co. Limited, a dit que l'on avait accordé la réception la plus enthousiaste aux modèles McLaughlin-Buick. On a surtout remarqué le fait dans les nombreuses ventes faites au cours du Salon. Nous sommes des plus optimistes pour 1928.

M. A.-M. JAQUES

M. A.-M. Jaques, vice-président de Montreal Motor Sales, a dit que le nouveau produit de Dodge, le Victory Six, avait été des mieux accueillis. Nous n'avons pu donner beaucoup de démonstrations mais nous avons vendu quand même 25 voitures Victory Six au cours du Salon. On s'est aussi beaucoup intéressé au Senior Six et au nouveau moteur à quatre cylindres, le plus rapide en Amérique.

M. H.-D. JONES

M. H.-D. Jones, gérant de la Montreal Packard, a dit que l'on avait abaissé tous les records précédents au Salon de cette année. Il s'attend à une excellente année.

Ce parc national sera sous la protection du ministère des Terres

QUEBEC, 30. (Du correspondant de la "Patrie").—La protection du Parc National des Laurentides sera maintenant confiée au service de protection du Ministère des Terres et Forêts, qui agira de concert avec le ministère de la Colonisation dans les mesures à prendre pour la conservation de cette réserve forestière. Ce changement vient d'être effectué en vertu d'un arrêté ministériel, car vu que des chemins ont été ouverts pour les touristes dans ce parc, et que par conséquent les risques d'incendie sont plus grands, il devenait nécessaire de créer une nouvelle organisation pour contrôler les faits et gestes de ceux qui sont à même de bénéficier du Parc National.

Paroles d'espoir

LONDRES, 30. — Au banquet de l'Association des bijoutiers de Birmingham, le prince de Galles a formulé l'espoir de voir le commerce anglais refleurir. "Nous sommes restés assis longtemps dans la sombre obscurité de la dépression de l'après-guerre, déclarait-il dans l'un des meilleurs discours de sa carrière, désillusionnés plus d'une fois par ce qui n'était qu'une fausse aurore. Nous avons appris à nous méfier des prophètes. Je me garderai bien de prophétiser. Cependant, nous n'avons jamais perdu espoir. Nous avons fait la grimace et tenu bon. Peut-être allons-nous maintenant recevoir notre récompense."

Janzé-Trafford

LONDRES, 30. — La comtesse Alice de Janzé, l'héroïne du drame de la Gare du Nord, épouserait bientôt, si l'on en croit l'"Evening News", Raymond de Trafford, ce jeune Anglais qu'elle blessa d'un coup de revolver. Le mariage serait célébré à Paris. La comtesse est une Américaine, Alice Silverthorn, de Chicago. Elle avait abandonné son mari et deux enfants et obtenu le divorce afin d'épouser de Trafford.

TÉLÉPHONEZ AUX TEINTURIERS DÉGRAISSEURS DECHAUX.
DEMANDEZ notre avis au sujet de vos problèmes de nettoyage et de teinture. A votre service — toujours!
COMMANDES EST 5000
Dechaux
2142 RUE BEAUDRY, MONTREAL
SUCCURSALES DE RECEPTION
208-710 RUE STE-CATHERINE EST

LES CONTES ILLUSTRES DE LA "PATRIE".

Le désespoir du millionnaire

Le 17 novembre de l'an 1926, M. François Charpenty, dessinateur, apprit à l'heure de son petit déjeuner qu'il gagnait un million au tirage du Crédit terrien et maritime.

Il déposa son petit pain d'une main tremblante, vérifia les chiffres insérés dans le "Journal", et, n'osant encore croire à son bonheur, appela sa femme de ménage qu'il chargea de lui procurer deux autres journaux.

Tous ses projets s'effondraient. La vie large et libre, en un clin d'oeil se transformait en une existence mélancolique et rabougrie.

Cette femme reparut avec le "Petit Journal" et le "Petit Parisien" que François se hâta de confronter avec le "Journal".

—Ca y est! blabutia le dessinateur d'une voix défaillante... je suis millionnaire... millionnaire!

Il le croyait — tant les chiffres ont de prestige — oubliant qu'un million actuel c'est tout juste deux cents mille francs d'avant-guerre.

Il ne put achever son petit-pain, tellement il était heureux: c'est à peine s'il parvint à avaler le café maussade que lui fabriquait sa femme de ménage...

—Un million! répétait-il... Un million... Allons, je suis désormais un homme libre!

Comme il ne manquait pas d'imagination, l'appela à sa rescousse toutes espèces de visions délectables... Le million revenait en leitmotiv, un 1 de grande taille, suivi de six beaux zéros qui donnaient au 1 une valeur merveilleuse.

* * *

Soudain, un souvenir lui traversa la tête, un souvenir désagréable, qui coupa un instant sa joie:

—N'y a-t-il pas un impôt?

Et, cherchant à prélever ses souvenirs:

—Une vingtaine de mille francs? Oui, c'est bien ce que j'ai lu... il y a trois ou quatre ans... Baste! ça écornera à peine mon beau trésor. Il faut savoir accepter les petites tuiles! Neuf cent quatre-vingt mille francs ou un million... c'est pratiquement la même chose!

D'humeur optimiste, il avait déjà ressenti sa gaieté et rappelé ses rêves:

—Mes épures attendent ce matin. Je téléphonerai tantôt pour m'excuser. Je lirai qu'il s'agit d'une affaire importante. Et fichtre! si elle l'est... importante! D'ailleurs s'ils ne sont pas contents, là-bas...

Il s'habilla sans hâte, et sans hâte aussi il se rendit au téléphone, puis à l'agence de la banque où il avait déposé ses molestes épargnes, car il était économe et prudent.

* * *

Il y avait déjà beaucoup de visiteurs à l'agence A. François dut attendre son tour pendant une dizaine le minutes. Il avait pris diverses résolutions, dont la principale était de garder le secret sur sa bonne chance, car il venait de se rappeler l'histoire de la caissière qui, ayant gagné un million, avait reçu plusieurs charretées d'épîtres émanant de mendiants, d'inventeurs, de poètes, de fous, d'émigrants, d'industriels cherchant un commanditaire, de marchands offrant de céder leur boutique, de gentlemen qui brigualent l'honneur de mener le millionnaire devant le maire et le curé.

Pour satisfaire tout le monde, il aurait fallu une brave petite centaine de millions.

"Il vaut mieux être heureux dans l'ombre", songeait notre millionnaire, lorsqu'il se trouva enfin face à face avec un employé, auquel il demanda:

—N'y a-t-il pas, monsieur, un impôt sur les lots des valeurs de l'Etat, des villes et de certaines sociétés?

—Pas d'impôt sur les obligations du Crédit National, répondit sans hésitation l'employé... 48 pour 100 sur les autres, en comptant l'impôt cédulaire.

—48? balbutiait François, qui ne comprenait point.

—48 pour 100, reprit poliment l'autre.

—Par exemple, sur cent mille francs?

—Quarante-huit mille, naturellement.

—Quarante-huit mille! gémit M. Charpenty, qui commençait à voir clair. Alors, sur un million, ce serait...?

—Quatre cent quatre-vingt mille! fit l'employé, légèrement impatienté.

—480 mille! 480 mille! répétait François d'un air abruti... Merci, monsieur.

Ses jambes se dérobèrent; il devint pâle, puis vert, et tout le long de la route il répétait, comme un fait de certains refrains obsédants:

—480 mille! 480 mille!... Dont...

Il s'arêta, craignant de choir, la tête tourbillonnait.

—Donc, je ne suis plus millionnaire... J'ai déjà perdu la moitié de ma fortune...

Tous ses projets s'effondraient. La vie large et libre, en un clin d'oeil, se transformait en une existence mélancolique et rabougrie.

"Il y a des ouvriers fortunés, pensait-il, dont le salaire dépasse le revenu que douneront mes cinq cent mille francs qui, après tout (il voyait mieux, maintenant, après les méfaits de l'impôt, les méfaits du change), ne me font que cent mille francs or... Et un charpentier américain gagne cinq fois plus que le fourreur. Ruiné! Je suis ruiné..."

Il n'avait plus aucune confiance dans l'avenir. Puisque, en un tournemain, on venait de lui ravir un demi-million, il lui semblait qu'on allait continuer à couper des tranches de son magot, jusqu'à ce qu'il ne lui restât qu'une somme dérisoire...

Rentré chez lui, il cacha sa tête dans ses mains, il pleura amèrement. Puis, faible et las, jusqu'à en être malade, il se mit au lit en grelottant...

Et ce jour qui devait être un jour d'allégresse, ce jour qui avait commencé par les cloches de Pâques fut un des jours les plus misérables de son existence.

Un mois après, il n'était pas encore consolé "de sa ruine".

J. H. ROSNY aîné,
de l'Académie Goncourt.

Jumelles asphyxiées

TORONTO, 30. — Joan et Geneviève, deux jumelles de 22 mois, filles de M. et Mme Fred McDonald, ont succombé à l'asphyxie au cours d'un incendie dans un appartement de la rue Curzon. Floyd, 5 ans, eut la vie sauve. On croit qu'un radiateur électrique a mis le feu aux couvertures des bébés.

Incendie à Atlantic City

ATLANTIC CITY, 30. — Attisé par un vent de 40 milles à l'heure, un incendie a rasé, hier matin, trois pavillons de bain, détruit quelques maisons et menacé un moment de grands hôtels. Les dégâts sont de plus d'un million. L'incendie commença un peu après minuit à l'arrière de l'"Atlantic Foto Service", sur la promenade, près de l'avenue South Carolina.

Elle Était Très Faible, Nerveuse et Mélancolique

Mme Geo. McKenzie, Campbellford, Ont., écrit: "Il y a peu longtemps je fus gravement affectée par mon coeur et mes nerfs; la cause en était, je crois, qu'il se faisait un changement dans mon organisme.

"J'étais très faible et mélancolique, et si nerveuse que je pouvais à peine endurer le tic-tac de l'horloge, et je ne dormais pas bien.

"On me conseilla d'essayer les

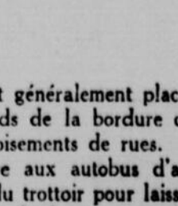

de sorte que j'en envoyai chercher immédiatement une boîte; je la pris et m'en procurai une autre, et avant que celle-ci fut finie, je me sentis bien, mes nerfs sont excellents, le bruit ne me fatigue plus, et je puis dormir à l'aise. Je ne puis les recommander trop fortement à ceux qui souffrent comme je souffrais."

Prix 50c la boîte, chez tous les pharmaciens et marchands, ou envoyées directement sur réception du prix par The T. Milburn Co., Limited, Toronto Ont. 5

LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

Avis

AUTO BUS TRAMWAY TRAMWAY

Règlements Concernant les Arrêts d'Autobus

A PARTIR de mercredi, 1er février 1928, les autobus de la Compagnie des Tramways de Montréal, s'arrêteront pour prendre des voyageurs, ou les laisser descendre, seulement aux endroits qui ont été spécialement marqués par les poteaux indicateurs autorisés par les autorités municipales et approuvés par la Commission des Tramways de Montréal.

Ces arrêts sont généralement placés à soixante pieds de la bordure du trottoir des croisements de rues.

Pour permettre aux autobus d'accoter le long du trottoir pour laisser monter et descendre les voyageurs, le Département de la Police a promis d'interdire le stationnement des automobiles entre l'endroit où sont placés les poteaux d'arrêt et l'angle de rue le plus rapproché, conformément à l'Article 890 des règlements municipaux.

LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

RAYON DES BONBONS

150 boîtes de CHOCOLATS "Premier assortis, de 5 livres. Régulièrement 2.50 la boîte de 5 livres. **Journée des Soldes** . . . . . **.75**

100 boîtes de TOFFEES "Hatton's Scottish". Régulièrement .50 la lb. **Journée des Soldes** . . . . . **.25**

100 SERVICES DE FUMEURS Pascall. Régulièrement 1.50. **Journée des Soldes** . . . . . **.65**

—Rayon des Bonbons—Grill de l'Arcade

Henry Morgan & Co. Limited

PARFUMS

Parfums français et anglais, de la meilleure qualité, en bouteilles de 1 once. Odeurs: violette, rose, lilas, sympathie, lunalayd, baquit, de Juxe, rarjouri et toutes de délicieuses odeurs. Régulièrement 2.50 l'once. **Journée des Soldes** . . . . . **.85**

—Rez-de-chaussée

Demain, Mardi, le Dernier Jour des Ventes de Janvier sera

LA JOURNEE DES SOLDES

Recueillies dans tous les rayons, des valeurs véritablement étonnantes seront offertes. Vêtements et accessoires pour femmes. Vêtementset Mercerie pour Hommes. Vêtement pour Garçonnets et Fillettes. Chaussures pour toute la famille. Aubaines au Rayon du Bébé. Meubles et garnitures de maison. Articles de toilette. Ouvrages artistiques à l'aiguille. Toiles, etc.

Spécialement au Rayon des Marchandises à la Verge

SOLDE À MOITIÉ PRIX

Toiles	Tissus à robes	Draperies
Cotons	Tissus à costumes	
Flanelles	Tissus de laine	Cretonnes
Flanellettes	Serges	Velours
Toiles de tables	Croisé Poiret	
Tissus à draps	Tissus de coton à robes	Damas
Cotons à oreillers	Franges	Tapis d'escalier
Rubans	Garnitures perlées	
Dentelles		
Garnitures		

TOUS A MOITIE DES PRIX REDUITS

EN VENTE DEMAIN, MARDI

JOURNÉE DES SOLDES

Une aubaine, mardi, 2400 grandes

SERVIETTES DE BAIN .95

Régulier 1.40 et 1.50 chacune.

Dimensions 24 x 45 et 26 x 54 pouces

Personne n'a jamais trop de serviettes et maintenant, la dernière journée des Ventes de Janvier présente une valeur vraiment remarquable en serviettes absorbantes, de bonnes dimensions.

Blanc pur avec large bordure Jacquard de couleur, bleu, rose pâle ou or. Bien absorbantes et joliment bordées, prêtes à suspendre dans la chambre de bain.

Elles sont également idéales comme achat maintenant pour showers, cadeaux de noces, etc.

Une aubaine de la Journée des Soldes, mardi, chacune

.95

Troisième étage

1200 articles de maison

Journée des Soldes .85 chacun

Régulier 1.50 à 2.75

Séries de bols de cuisine, 5 par série; Paniers à papier de rebuts laqué; Boîtes à cols, gants et mouchoirs en fibre française. Batteurs d'oeufs; Chaudrons en aluminium de 5 pintes; Boîtes à couteaux; Balais en mais, 5 cordes; Service de balais et vadrouille, 2 morceaux; Porte-papier de toilette; Porte-verres à eau; Petites pelles à charbon; Cabarets assortis; Poêles à omelette en aluminium; Ramasse-miettes laqué et brosse; lèchefrite à pouding émaillé; Cruchons à eau émaillés blancs; Plats de vaisselle émaillés blancs; Plats à servir les tartes, nickelés, et nombre d'autres accessoires utiles pour la maison.

Journée des Soldes, chacun

.85

Quatrième étage.

Solde de seulement

16 PARDESSUS POUR HOMMES

Journée des Soldes

17.50

Pardessus pure laine, importés, de modèle: ulster, à devant croisé. Tailles dans le groupe: 40 à 46.

Régulier 40.00, 45.00 et 50.00.

Journée des Soldes . . . 17.50

—Rez-de-chaussée

Cravates à Bouts Flottants

avec fond foncé et effets de combinaisons de couleurs. Régulier .85. **Journée des Soldes . . .35**

Cravates de Soie

à bouts flottants, en une grande variété de rayures, quadrillés et dessins floraux dans les couleurs de fantaisie. Rég. 1.00. **Journée des Soldes . . .50**

MERCERIE pour Hommes

Gants Tout Laine pour Hommes

De fabrication anglaise avec poignet fermé, en gris, fauve clair, brun, lovat et mélanges bruyère. Rég. 1.00 à 1.25. Journée des Soldes **.50**

Chemises pour Hommes

Chemises en broadcloth, avec faux-cols assortis, fonds pâles et foncés avec rayures assorties de couleurs. Pointures 15½ à 17½ dans l'assortiment. Rég. 2.50 à 3.00. Journée des Soldes. **1.00**

Oxfords pour Hommes

200 paires de recommandables oxfords en cuir solide avec semelles à crépointe Goodyear. Du meilleur veau brun ou tan. Pointures 7 à 11 dans le lot. Régulier 8.00 et 10.00 la paire. Journée des Soldes . . . **3.95**

—Rez-de-chaussée

Guêtres Echantillons pour Hommes

100 paires de guêtres faute clair, noires et grises, pointures échantillons seulement (6 et 7). Régulier 2.00 la paire. **Journée des Soldes . . .50**

—Rez-de-chaussée

Couvre-Chaussures pour Hommes

200 paires de couvre-chaussures de la meilleure qualité en cachemirette de laine. Pointures 6 à 10 ans dans le lot. Régulier 3.25. Journée des Soldes. **1.95**

94 ROBES DE SOIE

POUR REUNIONS, DANSES ET TOUTES FETES MONDAINES

Régulier 19.95 à 35.00. Journée des Soldes 9.85

Confectionnées de taffetas et georgettes, ces robes sont juvéniles et attrayantes et sont soit bouffante, soit dans les effets de ligne droite.

Dans les nuances les plus nouvelles et les plus attrayantes — deux tons et combinaisons de dentelle et de travail de fil métallique, etc.

Tailles pour jeunes filles, femmes de petite taille et femmes de taille ordinaires. Journée des Soldes **9.85**

—Deuxième étage

89 Robes en Laine

JERSEYS SOIE ET LAINE ET JERSEYS DE LAINE BOTANY

Régulièrement 6.95 et 9.95.

Journée des Soldes . . . 5.00

Lignes de tailles incomplètes dans ces confortables nouvelles robes, de modèles une et deux pièces.

Couleurs: Rose pâle, azur, marine, or et noir et blanc. Tailles 14 à 20 et 36 à 40 dans le groupe, mais non dans chaque modèle.

Journée des Soldes . . . 5.00

—Deuxième étage

DRAPERIES

CRETONNES

900 verges de cretonnes anglaises en un grand choix de couleurs et dessins. 31 pouces de largeur. Régulier 1.00 la vg. Journée des Soldes . . . . . **.35**

PORTIERES DE VELOURS

50 seulement portières simples en velours, doublées en pareil de nuance vieux rouge seulement. Appropriées pour couverture de 45 x 81. Régulier 22.50 chacune. Journée des Soldes **7.95**

TISSU OMBRE

1200 verges de tissu ombré à dessin bigarré, 31 pouces de largeur. Régulier 2.00 la verge. Journée des Soldes, la verge . . . . . **.75**

—Troisième étage

Chaussures pour toute la Famille

Couvre-Chaussures pour Femmes

500 pièces de couvre-chaussures de première qualité pour écouler en dessous du coût de la manufacture.

COUVRE-CHAUSSURE BAS FAUVE CLAIRE — COUVRE-CHAUSSURES FAS NOIR avec talons cubains. COUVRE-CHAUSSURES ZIPPER EN TWEED GRIS avec talons junior ou fuyants.

COUVRE-CHAUSSURE ADJUSTO dans les modèles à 2 boutons et trois boutons pression ou 2 boutons et 3 boutons pression. Talons bas ou cubains.

Pointures 2½-2 à 7 dans l'assortiment. Régulier 4.00 et 4.50 la paire. Journée des Soldes **1.65**

Guêtres en Cuir pour Femmes

60 paires de guêtres anglaise de 14 boutons, en cuir. Brunes ou beige. Pointures 3 à 6. Régulier 6.00 la paire. Journée des Soldes **1.95**

—Deuxième étage

Superbes Souliers pour Femmes

500 paires dans les soldes de chaussures pour pour femmes — pas une paire ne vaut moins que 8.00. Pointures 2½ à 7. Journée des Soldes, la pr. **2.95**

Pantoufles et Guêtres pour Femmes

200 paires de pantoufles de fantaisie. Pointures 3 à 5. PANTOUFLES PULLMAN pour femmes, en noir ou brun. Pointure 3 seulement.

GUETRES ECHANTILLON en noir, fauve clair et gris. Pointures 3, 4 et 6. Régulier 2.00 à 3.50 la paire. Journée des Soldes, la paire . . . . . **.50**

—Deuxième étage

VÊTEMENTS POUR FILLETTES

ROBES PAYSANNES Pour Jeunes Filles

En délicats voiles, toutes brodés à la main. 13 à 17 ans. Régulièrement 19.50. Journée des Soldes **7.95**

ROBES EN DRAP ET SOIE

Grandes valeurs, à peu près une seule de chaque modèle et couleur. 8 à 14 ans. 13 à 19 ans. Régulièrement 19.50. Journée des Soldes. . . . **9.95**

CHAPEAUX EN FEUTRE ET VELOURS

Pointures 7 à 16 ans: 20 à **.95**, 20 à **1.95**. Régulièrement 3.00 à 5.00.

CHAPEAUX EN FEUTRE ET VELOURS

Quelques merveilleuses valeurs pour l'écolière. Régulièrement 10.00 à 15.00. Journée des Soldes **4.95**

—Rayon des Jeunes

CARPETTES ORIENTALES

RABAIS DE 50% ET 66 2-3% POUR LA JOURNEE DES SOLDES

UNE LISTE PARTIELLE SEULEMENT!

Kandahar, 11' 3 x 8' 3. Rég. $450.	225.00	Ouchak, 13' 10 x 10. Rég. 450.00.	225.00
Gorevan, 11' 6 x 7'3. Rég. 185.00.	92.50	Pergam, 12' 6 x 8' 9. Rég. 525.00.	272.50
Sparte, 9' 3 x 8' 10. Rég. 345.00.	172.50	Sparte, 20' x 12'. Rég. 1050.00.	495.00
Pergam, 8' 5 x 5' 6. Rég. 225.00.	112.50	Sparte, 18' x 10' 3. Rég. 850.00.	395.00
Feraghan, 17' 2 x 4'2. Rég. 275.00.	90.00	Chinoise, 13' x 10'. Rég. 485.00.	242.50
Kelleigh, 8' 2 x 4' 8. Rég. 135.00.	47.50	Chinoise, 15' x 10'. Rég. 785.00.	392.50
Bokhara, 6' 9 x 4' 7. Rég. 265.00.	132.50	Chinoise, 13' x 10'. Rég. 525.00.	262.50
Turque, 21' x 10' 6. Rég. 450.00.	195.00	Ouchak, 13' x 10'. Rég. 975.00.	487.50
Chinoise, 15' x 9'. Rég. 642.50.	342.50	Mlas, 13' 10 x 10. Rég. 450.00.	225.00
Kandahar, 14' 6 x 9' 1. Rég. $845.	395.00	Shah Abbas, 12' 3 x 9'. Rég. $545.	245.00
Chinoise, 16' x 10'. Rég. 850.00.	425.00		
Chinoise, 16'6 x 10. Rég. 850.00.	395.00		
Sparte, 12' x 9'. Rég. 445.00.	222.50		
Zarif, 11' 6 x 10'. Rég. 285.00.	127.50		
Sparte, 12' x 9'. Rég. 395.00.	187.50		

Journée des Soldes . . . **225.00** / **392.50** / **262.50** / **487.50** / **225.00** / **245.00**

—Troisième étage

Bas pour Femmes

300 paires de bas en LAINE DE FANTAISIE et SOIE ET LAINE, sans couture et entièrement façonnés. Couleurs pâles et foncées. Régulièrement 1.00 à 1.25. Journée des Soldes . . . . . **.75**

100 paires de chauds bas en PURE LAINE et SOIE ET LAINE, la plupart de couleurs foncées, pointures désassorties, de première qualité. Régulièrement .85 à 1.00. Journée des Soldes . . **.35**

200 paires de BAS DE SOIE, en soie chiffon, entièrement façonnés, de couleurs pâles, tous parfaits. Régulièrement 2.00. Journée des Soldes . . . **.65**

—Rez-de-chaussée

EN VENTE DEMAIN MARDI—JOURNÉE DES SOLDES